« L'Économie » : les grands débats électoraux

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14929 – 7 F

MARDI 26 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Solidarité et vertu allemandes

MARQUÉE par le protestantisme, l'Allemagne croit que la vertu est payante. Influencé par son histoire, le pays se veut, de ce point de vue, un modèle. Depuis vingt ans, l'Allemagne tirait de cette exemplarité, en même temps que de sa puissance industrielle, une vocation naturelle à conduire les affaires économiques de l'Europe. Elle montrait avec fierté les voies d'une croissance stable, équilibrée et socialement juste. Le traité de Maastricht est inspiré du modèle allemand.

Mais, depuis deux ans, rien ne va plus. La gestion déplorable de l'unification a rompu les équilibres socio-économiques. Elle se traduit par la sixième plus forte inflation d'Europe, un déficit budgétaire qui se creuse constamment, des taux d'intérêt cinq points au-dessus des Etats-Unis, un endettement public qui atteindra les deux tiers du produit national en 1995. Même s'il faut garder à l'esprit le fait que l'économie allemande reste la plus solide d'Europe, le grand voisin d'outre-Rhin est en train de renoncer à l'équilibre financier et budgétaire malgré ce que prévoit le fameux traité de Maastricht. L'Allemagne n'est plus digne de son modèle.

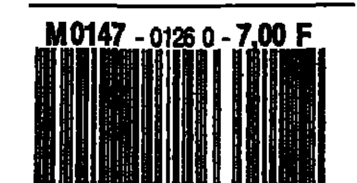
LE «pacte de solidarité» élaboré à Bonn veut remettre les choses en ordre. Selon la tradition de l'effort partagé et consensuel, le chancelier demande que «chacun apporte sa contribution». Et il essaie de faire contresigner son pacte par l'opposition social-démocrate, le patronat et les syndicats.

Pour les partenaires européens, il est grand temps. Sans doute ont-ils profité de l'appel d'air provoqué par la demande des Lander de l'Est. Mais la récession allemande a mis fin à cette aubaine. La Bundesbank, symbole concentré des vertus allemandes traditionnelles, a serré d'autant plus fort sa politique monétaire qu'elle dénonçait le laxisme de la politique budgétaire et de la politique salariale. Ses taux élevés frappent très durement toute l'Europe. Les fractures monétaires de l'automne 1992 démontrent que, sauf correction rapide, l'unification allemande est une menace pour l'intégration européenne.

LE «pacte de solidarité» va-t-il rendre à l'Allemagne sa stabilité de naguère? Une réponse difficile à donner puisque les tractations vont durer des semaines. Au fil des jours alterneront les bonnes et les mauvaises nouvelles. Du seul point de vue budgétaire, le programme proposé risque d'être insuffisant. Les coupes dans les subventions (agriculture, charbon) sont mineures. Quant aux réductions des allocations sociales, elles provoquent de si vives critiques dans l'opposition que le gouvernement va devoir modifier ses projets. Tout dépendra, en fait, de la vigueur de la reprise à partir de 1994 et des *recettes qui en découleront.*

Dans l'immédiat, le plus important, notamment aux yeux de la Bundesbank, reste l'évolution des salaires. Les négociations s'annoncent difficiles. A l'Est, les entreprises réclament, pour investir, une pause dans le processus de rattrapage. A l'Ouest, les demandes des syndicats, autour de 5 %, restent supérieures à ce que la Banque centrale estime possible. Beaucoup dépendra du niveau de l'inflation cette année, qui devrait avoisiner 3,5 %. Il faudrait que le pacte se conclue au-dessous de la hausse des prix pour que la Bundesbank puisse *alléger rapidement sa pression.* C'est sur les augmentations de salaires que se mesurera la solidarité allemande.

M 0147 - 0126 0 - 7,00 F



En dépit de nouveaux affrontements en Krajina

Serbes et Croates continuent de négocier à Genève

Bien que les présidents de Serbie et de Croatie, MM. Milosevic et Tudjman, aient exprimé conjointement samedi à Genève l'intention de ramener le calme en Croatie du Sud, des affrontements avaient encore lieu dans cette région lundi 25 janvier, pour la quatrième journée consécutive.

Le ton a fortement monté en fin de semaine à Belgrade, où l'armée fédérale a menacé d'intervenir en Croatie. A Genève, en revanche, si l'ordre du jour qui portait sur le découpage des provinces de Bosnie a été perturbé, aucune des parties au conflit n'a rompu les négociations.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Ils étaient tous là : Milosevic, Cosic, Tudjman, Bulatovic, Izetbegovic, Boban, Karadzic – *«Tous aussi menteurs les uns que les autres»*, comme disait lord Carrington, l'ancien président de la première conférence de paix pour la Yougoslavie. Ses successeurs, MM. David Owen (CEE) et Cyrus Vance (ONU), pressentaient que ces deux journées allaient être acrobatiques. Ils avaient convoqué les belligérants, samedi 23 janvier à Genève, pour entériner l'accord concernant les grands principes de la constitution de la future Bosnie-Herzégovine et pour entamer les discussions sur le découpage en dix provinces très autonomes de cette République. Mais, à la veille de la réunion, l'offensive des forces armées croates en Krajina est venue bouleverser le calendrier des pourparlers.

ALAIN DEBOVE

Lire la suite et nos informations page 3

Les nouvelles routes de la mafia

I. – L'Est à l'horizon des pirates

Pour eux non plus, la nouvelle Europe n'a plus de frontières. A la tête de véritables multinationales, les entrepreneurs du crime organisé gèrent d'énormes profits qu'ils investissent, par des moyens de plus en plus sophistiqués, dans l'économie légale. Au risque de déstabiliser celle-ci, de même que les institutions. Nous commençons la publication d'une série de cinq articles consacrés aux manifestations de ce récent phénomène.

VIENNE (Autriche)

de notre envoyée spéciale

Aux environs de Tchernobyl s'épanouit le pavot à opium mutant, aux fleurs géantes promettant des rendements stupéfiants. De Yalta à Alma-Ata, pavots et cannabis envahissent des centaines de milliers d'hectares, et les laboratoires de drogues synthétiques poussent comme des champignons. Médusée par les révélations des autorités locales, la mission de l'ONU sent grandir la peur au fil de son périple. Trois ans après la chute du mur de Berlin, et pour la première fois, sept Républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI) lui ouvrent les portes pendant un mois. Elle découvre aussi la dramatique indigence des structures de prévention.

«Il y a urgence à endiguer le mal à sa base : cette nouvelle vague de drogues va envahir le marché européen», alerte à son retour Bernard Frahi, un des quatre experts. Ce n'est pas tout. Désormais les frontières sont ouvertes avec l'Afghanistan, le Pakistan, l'Iran et la Turquie. *«Les trafiquants ne s'y trompent pas, et déjà la route des Balkans, pour éviter les territoires en guerre, est parfois détournée par le Caucase.»*

Structurées comme des multinationales, les organisations criminelles savent dans leur course au profit anticiper le progrès, défricher de nouvelles ressources, emprunter d'autres circuits et redéployer leurs stratégies dans l'Europe sans frontières. L'Est, ex-bloc en friche et affamé, aux portes du marché unique, voilà bien un nouveau paradis pour le crime organisé.

DANIELLE ROUARD

Lire la suite page 7

Le Crédit lyonnais dans le piège MGM

Le Crédit lyonnais et sa filiale néerlandaise, engagés pour 2,4 milliards de dollars dans le financement du cinéma américain, accumulent les pertes et les démêlés judiciaires. Après avoir affronté victorieusement M. Giancarlo Parretti en décembre 1991 devant les tribunaux américains, la banque nationalisée se heurte à un autre protagoniste, M. Kirk Kerkorian, le vendeur de la MGM. Elle lui réclame 1,25 milliard de dollars de dommages et intérêts pour *«diffusion de fausses informations»*. M. Kerkorian contre-attaque et demande 675 millions de dollars au Crédit lyonnais pour *«collusion et conspiration entre la banque française et Giancarlo Parretti»*.

Lire page 16 l'article d'ERIC LESER

L'ÉCONOMIE

Les grands débats électoraux

Comment payer la protection sociale

Chômage, logement, privatisations, franc fort... Au-delà des querelles politiques, les enjeux économiques de la campagne électorale qui s'amorce sont importants. «Le Monde-l'Economie» présentera toutes les semaines d'ici au 20 mars les «grands débats électoraux» de 1993. Le premier est le financement de la protection sociale des Français, et notamment de leurs retraites.

Dossier réalisé par JEAN-MICHEL NORMAND

Lire aussi : La coopération franco-allemande : trente ans d'émulation; Les riches noces du Japon; La réincarnation de Triumph; Cerruti, la griffe et l'usine; et la Chronique de PAUL FABRA.

Le sommaire complet se trouve page 22

Tous ensemble pour la réforme !

La droite et la gauche font campagne l'une et l'autre sur le thème du changement

par Thomas Ferenczi

La violente polémique ouverte par M. Pasqua contre le PS, identifié à *«un système mafieux»*, et contre son premier secrétaire, accusé de parler du peuple *«avec les accents de l'hypocrisie»*, n'est pas de nature à donner à la campagne la tournure *«civilisée»*, selon l'expression même de l'ancien ministre, qui permettrait d'examiner sereinement les propositions des uns et des autres.

Mais elle ne doit pas faire oublier les questions de fond qui nourrissent le débat préélectoral. Malgré les «Vingt réformes pour changer la France» publiées par le RPR et les «Quarante priorités pour l'alternance» présentées par l'UDF, celui-ci s'est concentré jusqu'à présent sur un tout petit nombre de thèmes, dont l'un des plus importants – la défense du franc fort – a été rapidement mis de côté, fin décembre, faute de combattants, et dont le plus répétitif – la cohabitation – relève plus de la tactique que de la confrontation d'idées. Restent deux problèmes majeurs, qui dominent la discussion depuis le début de l'année : la lutte contre le chômage et le financement des retraites.

Lire la suite et nos informations page 8

Les juges contre la loi

La fronde des magistrats instructeurs illustre le profond malaise de toute une profession

par Laurent Greilsamer

Le pouvoir veut-il réellement tordre le cou aux juges d'instruction? Les socialistes parviendront-ils en définitive à faire appliquer le nouveau code de procédure pénale, cette *«loi de désaveu»*, selon le mot de M. Claude Pernollet, président de l'Union syndicale des magistrats, la plus puissante des organisations de cette profession? Ces questions suffisent à dépeindre non seulement les craintes, mais l'angoisse existentielle qui a saisi toute une corporation.

Trois semaines après les prémices de leur mouvement, ce sont désormais 120 juges d'instruction sur 550 qui demandent au ministère de la justice à être déchargés de leurs fonctions. Un mouvement à l'origine éclaté et diffus qui risque de prendre les allures d'une fronde ouverte, ricochant de Strasbourg à Brest, de Lille à Bastia, de la métropole aux DOM-TOM. Une vague de colère dont on saura bientôt, à l'occasion de ses premiers états généraux, organisés par l'Association française des magistrats instructeurs, le 6 février, à Paris, si son avenir est de mourir bientôt, comme l'ordinaire des flambées contestatrices, ou de survivre, endurcie et amère.

Que le sujet émeuve ou inquiète tant démontre à quel point la figure du magistrat instructeur reste consubstantiellement liée à notre société. Le juge enquêteur, ce juge pourchassant le crime tel un saint Georges terrassant le dragon, ne traîne-t-il pas derrière lui, au bas mot, quatre siècles d'Histoire? Un héritage qui remonte au XVIe siècle lorsque le lieutenant criminel instruisait dans le secret au nom d'un Dieu tout-puissant et d'une monarchie non moins puissante.

Contesté par les philosophes du XVIIIe, réformé par le Directoire, le juge d'instruction a finalement survécu à toutes les tempêtes et aux injures du temps. Au point que ce juge, prétendument solitaire mais en réalité placé sous le contrôle de la chambre d'accusation, a revêtu depuis bien longtemps les habits d'un personnage emblématique de notre vie sociale, à mi-chemin du commissaire et de l'avocat.

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 46 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 460 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Georges Duby

« Le monde découvre avec stupeur que l'histoire risque de devenir de plus en plus furieuse »

Georges Duby, soixante-treize ans, est le représentant le plus éminent de la troisième génération de l'école des « Annales », celle qui, sous la férule de Fernand Braudel, devait dans les années 60 imposer dans les milieux scientifiques, mais aussi dans un public plus large, la Nouvelle Histoire. Médiéviste, auteur de vastes synthèses sur l'Économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval *ou sur* le Temps des cathédrales, *Duby s'intéresse autant à l'histoire des civilisations qu'à celle de l'art, de la vie sociale ou des mentalités. Homme de communication, soucieux de faire partager ses découvertes, il dirige de nombreuses collections, anime des équipes, comme celles qui ont rédigé* l'Histoire de la vie privée *ou* l'Histoire des femmes, *travaille pour la télévision. Professeur au Collège de France depuis 1970, membre de l'Académie française depuis 1987, Georges Duby est également président du conseil de surveillance de la SEPT.*

« Dans les débats qui agitent le milieu intellectuel en général et le monde des historiens en particulier, vous semblez vouloir vous placer au-dessus de la mêlée.

– Ne croyez pas que je me tienne à l'écart des choses qui bougent autour de moi. Au contraire. Je pense que le bon historien doit être à l'écoute de tout, pas simplement de ce qui agite les conditions de son propre métier, mais des problèmes du monde. C'est ainsi seulement qu'il peut poser des questions pertinentes aux documents qu'il interroge, même s'ils viennent de périodes très anciennes, comme celle dont je m'occupe. L'impression que vous avez ne vient pas du tout d'une éventuelle indifférence. Je suis au contraire très soucieux de l'avenir de ce métier que j'aime, de l'avenir des jeunes qui travaillent autour de moi, très à l'écoute de leur inquiétude.

» C'est essentiellement pour eux, d'ailleurs, que j'ai écrit *L'Histoire continue*, pour leur donner une raison d'espérer – le titre même le dit. Mais, dans ce livre, je ne masque pas mes incertitudes, une certaine angoisse à l'égard de ce que peut devenir notre métier. Je ne suis pas totalement optimiste en ce qui concerne le milieu que je connais, celui des historiens français. J'ai l'impression d'une retombée, et je ne crois pas céder à la tendance de l'homme âgé à considérer que ce qui se passait quand il était jeune était plus vivant.

– C'est vrai, vous avez vécu la grande époque de l'historiographie française.

– Ce métier était magnifique, et spécialement pour des historiens de la période que j'étudie ou du seizième siècle, parce que c'est là que les grands maîtres avaient travaillé : Marc Bloch, Lucien Febvre, Braudel. C'était exactement parce que nous avions le sentiment d'un renouvellement complet de l'histoire. Nous étions portés par une vague d'enthousiasme, un enthousiasme agressif, conquérant. Les combats pour l'histoire, comme disait Lucien Febvre, étaient engagés, et combattre du bon côté était une incitation permanente à se surpasser.

» Il n'a pas été facile de vaincre les résistances, de faire admettre que l'histoire des mentalités s'imposait, de faire admettre un peu plus tard que les anthropologues pouvaient apprendre beaucoup aux historiens, et puis qu'il fallait non pas répudier la pensée marxienne, mais essayer de la prolonger. Nous étions fouettés continuellement par tous ces défis qui venaient du marxisme, du structuralisme, des sciences voisines. Il nous fallait tout remettre en question, battre à nouveau les cartes et reprendre le jeu.

» Et puis, peu à peu, l'ardeur combative s'est attiédie, pour de bonnes raisons : tout ce pour quoi Febvre, Bloch, Braudel avaient lutté était admis partout, y compris par les plus réactionnaires de nos adversaires. La citadelle adverse s'était rendue sans conditions. Maîtres du terrain, nous nous sommes assoupis peu à peu sur nos lauriers. D'autant que les défis qui, de l'extérieur, nous avaient stimulés, nous les attendions maintenant en vain. Plus d'adversaires et, dans la débâcle des idéologies, comme on dit, plus de sérieuses remises en question.

– C'était une victoire scientifique, et une victoire du public aussi. L'histoire savante a été largement diffusée par l'édition.

– Cela aussi a peut-être joué comme un facteur d'attiédissement. Nous n'avons pas couru après le succès éditorial. Nous avons reçu des commandes lorsque les éditeurs se sont rendu compte que l'histoire que nous faisions se vendait mieux que l'histoire à la manière ancienne. Pourquoi aurions-nous refusé ? Le métier exige que nous fassions connaître au plus grand nombre ce que nous croyons savoir. J'ai accepté avec plaisir d'écrire pour un large public. J'ai accepté de travailler pour la télévision. Ce n'était pas sans danger.

» Je ne parle pas de la tentation de se prendre pour une vedette, mais d'abord du temps perdu. Nos livres devenaient objets de commerce et nous étions sollicités pour coopérer au marketing. Grosse perte de temps. Du temps pris aussi sur la recherche, par la nécessité d'ajuster notre manière d'écrire, pour être mieux compréhensibles, plus attrayants. Un certain déficit, donc. Il ne faut pas cependant être trop négatif. La demande des éditeurs fut aussi très stimulante. Elle nous obligea à explorer des terrains nouveaux. Tous les livres que j'ai écrits, sauf deux, m'ont été commandés. Je n'aurais jamais pensé seul par exemple à diriger une *Histoire des femmes*.

– Ce succès doit aussi attirer les étudiants, susciter des vocations d'historien.

– Oui, peut-être, mais ce qui me paraît susceptible de ranimer la recherche en histoire est ailleurs. D'abord, dans les nouveaux affrontements qui opposent dans le monde actuel notre civilisation, notre culture, cette civilisation dont nous faisons l'histoire, à d'autres, que nous apprenons à mieux connaître, et d'abord parce qu'elles

« Une société qui laisse péricliter ses organes d'éducation est gravement malade »

nous posent problème. C'est de là que peuvent venir de nouvelles stimulations. Par exemple l'existence, face à nous, Européens, de sociétés où le religieux est intimement mêlé au profane et structure toutes les relations, devrait amener l'historien à s'interroger autrement sur ce que nous appelons la religion et que nous isolions du reste de manière tout à fait arbitraire, puisque la religion se trouvait, jusqu'à une époque récente, au centre même de tous les processus d'évolution des sociétés européennes.

» De même, les résistances qui, plus ou moins ouvertement, s'opposent, hors de l'aire de la civilisation occidentale, à l'adoption de notre modèle des droits de l'homme, pourraient inciter à examiner de plus près comment, dans quelles conditions, ce modèle s'est construit. Bref, dans un monde qui, loin de voir s'approcher cette « fin de l'histoire » que certains utopistes nous ont naguère ingénument promise, découvre avec stupeur que l'histoire risque de devenir, sous peu, de plus en plus bruyante et furieuse, c'est bien le problème du pouvoir, de son exercice, de sa répartition entre les classes et les sexes, de ses soutiens idéologiques, de son expression dans le vocabulaire qui me paraît susciter un nouveau départ. Une telle relance s'appuyant sur ce qui demeure vigoureux dans notre métier.

» En effet, ce métier s'est revigoré en profondeur, du côté de l'érudition, de ce qu'on appelle des « services auxiliaires » de l'histoire, l'archéologie d'abord, mais aussi les disciplines austères que sont la numismatique, l'héraldique, la codécologie, qui ont fait depuis vingt ans des progrès remarquables à la faveur des progrès de la technique. Enfin, et j'en viens à ce qui me semble le plus prometteur, il y a cette découverte que nous avons faite que la vérité historique est inaccessible, que toute conclusion est hypothétique. La seule réalité que nous pouvons atteindre, ce sont des traces.

» Ce qui nous conduit à concentrer toute notre attention moins sur ce que les témoignages disent que sur la manière dont ils le disent. D'où le développement récent d'une histoire de l'histoire. C'est en s'interrogeant sur les rapports entre l'évolution d'une société et celle de l'ensemble des signes par quoi cette société se pense et se représente elle-même que la recherche historique retrouve de l'ampleur. L'impulsion cette fois vient des progrès de la sémiotique. Il reste que je ne vois pas apparaître nettement en France les deux ou trois « écoles » adverses qui, à propos de problèmes comme ceux dont nous venons de parler, entreraient en compétition et dans une fructueuse émulation.

– Vous disiez tout à l'heure que les pères fondateurs de ce qu'on appelle la Nouvelle Histoire s'occupaient essentiellement d'histoire médiévale et moderne. Pourquoi est-ce que cette Nouvelle Histoire ne fonctionne pas aussi bien lorsqu'elle aborde l'histoire contemporaine ?

– Parce que les historiens du contemporain se sont longtemps trouvés étouffés par le développement des autres sciences humaines qui travaillent sur le temps présent, qu'il s'agisse de la sociologie, de l'économie, de la psycho-sociologie, coincés dans un domaine qui restait celui de l'histoire positiviste, c'est-à-dire l'événement, la politique, la diplomatie. Mais, depuis quelques années, c'est l'histoire contemporaine qui semble bien former le secteur le plus vivant. Car ce sont ces mêmes questions que très tôt Braudel ou Febvre s'étaient posées à propos de la Renaissance, comment conjoindre l'histoire culturelle et l'histoire de la société.

» Par exemple, voici que les livres les plus récents, tels ceux qu'a fait paraître Pierre Nora sous le titre, *les Lieux de mémoire*, les posent à propos de l'époque contemporaine. En revanche, et comme en contrepartie, on voit les historiens d'époques plus anciennes revenir au politique, s'intéresser à l'événement, à la biographie, leur faire place de nouveau au sein de cette histoire globale dont rêvait Lucien Febvre.

– Comme ce que vous avez fait déjà pour Bouvines.

– Ce que j'ai fait pour Bouvines, ce que j'ai fait pour Guillaume le Maréchal, ce que Le Goff fait pour saint Louis. Revenir à la personne, à l'événement, les confronter aux oscillations de la conjoncture, au lent déplacement des structures et à la façon dont elles témoignent de ces mouvements. Voici de quoi nous parlions, Bronislav Geremek et moi, devant Philippe Sainteny, à la radio d'abord, puis dans ce livre, *Passions communes*, où nous confrontons nos points de vue sur la manière d'écrire l'histoire, mais aussi sur notre temps, et notamment sur les graves problèmes qu'affronte aujourd'hui l'Europe, celle de l'Est et celle de l'Ouest.

– Mais le malaise dont vous parlez ne vient-il pas aussi d'une crise du statut professionnel des historiens, d'une crise de la transmission du savoir ?

– C'est bien là surtout ce qui me préoccupe. Notre société, la société vers laquelle nous allons, aura-t-elle le même intérêt pour l'histoire, et quelle place acceptera-t-elle d'accorder à la recherche en histoire, à l'enseignement de l'histoire ? Je me le demande anxieusement en remarquant combien en peu d'années notre métier s'est dégradé. Et je juge cette situation pleine de danger pour notre société. Je suis persuadé en effet qu'une civilisation qui, comme la nôtre, laisse péricliter ses organes d'éducation est gravement malade.

– Vous croyez que c'est une société qui laisse péricliter son éducation ou qui ne sait pas comment s'y prendre ?

– La maladie est là. Le malade s'en rend-il compte ? A-t-il la volonté de se soigner ? Le mal est-il incurable ? Il faudrait d'abord que chacun prenne conscience de la gravité de ce mal, que chacun admette qu'il est anormal que les organismes chargés de transmettre le savoir et une règle de sociabilité soient si abandonnés, si démunis. Anormal que l'enseignement soit devenu l'un des métiers les plus ingrats, pas seulement en France, mais dans toute la société occidentale. Qu'il est grave que l'activité des enseignants du supérieur soit dominée et en bonne part épuisée par la bureaucratie, que la ventilation soit insuffisante entre les universités et le CNRS.

» Qu'il est plus grave encore que soit mise en cause toute hiérarchie, non seulement entre les divers degrés de l'enseignement, mais même la position hiérarchique, indispensable à toute pédagogie, de celui qui sait à l'égard de celui qui ne sait pas encore. Il est grave en effet que parler de « maître » paraisse indécent, que l'on ait évacué sous la pression conjointe de théories pédagogiques absurdes et d'une conception outrancière de l'égalité tout ce qui entretenait l'émulation parmi les groupes de disciples réunis autour d'un maître, que le maître soit pris entre la méfiance des parents et les brutalités des élèves.

» Je parle de l'école, mais il y a le même abandon de toute préoccupation pédagogique au sein de la famille, de l'entourage, de l'entreprise. Nulle part je ne vois de lieux où soient transmises et reçues non seulement des connaissances mais aussi des valeurs. Je suis moi-même à tel point intoxiqué que j'ose à peine prononcer le mot « valeur ». S'il n'est plus question de valeurs, comment voulez-vous que la démocratie survive, que notre société intègre l'immigrant, tâche de se défendre contre l'intolérance, la xénophobie, le racisme ? Au nom de quoi ? Si la démocratie est si mal en point, c'est en grande partie parce que ceux qui la défendent ne songent pas assez que leur premier souci doit être d'enseigner et de faire respecter les règles du civisme.

– Vous ne voyez pas de remèdes ?

– Je suis inquiet. Que faire ? Je juge le système éducatif incapable de se réformer lui-même. Il appartiendrait aux pouvoirs publics de l'y forcer. En ont-ils le moyen ? Le désir ? Suffirait-il d'engouffrer plus d'argent dans cet organisme monstrueux, l'éducation nationale, paralysé par sa masse démesurée, par les routines et le corporatisme ? Peut-être. On peut toujours essayer. Mais qui osera essayer, puisque la société ne semble pas l'exiger, inconsciente qu'elle est en péril ? Le mesurera-t-elle avant de se désarticuler faute d'une formation – encore un mot tabou – morale ?

– Comment vous, en tant qu'historien, expliquez-vous cette rupture ?

– Je l'attribuerais au lent affaiblissement des structures de la société traditionnelle, qu'il s'agisse des structures de parenté ou du système de croyance. Je crois, j'espère que nous sommes dans une phase intermédiaire, si de nouvelles normes se mettent en place dont nous ne pouvons clairement discerner les armatures. Je l'espère, car je ne suis pas sûr qu'une société puisse survivre à l'effondrement des cadres normatifs qui la soutiennent.

– Est-ce que vous pensez que les historiens ont un rôle d'éducateurs de la société ?

– Evidemment. L'histoire est une mémoire, et la mémoire est utile pour se bien conduire. Toutefois, l'histoire a abandonné depuis longtemps la prétention de dicter des règles de conduite, et beaucoup d'historiens ont cessé de croire que l'histoire a un sens. Cela dit, il est clair que l'étude dans la longue durée de l'évolution d'une formation sociale et culturelle permet de mieux interpréter ce qui se passe actuellement dans le crépitement de l'événementiel. C'est mon expérience d'historien qui m'autorise à lancer ce cri d'alarme à propos de l'état de notre système d'éducation.

« Il est vain d'espérer atteindre à l'objectivité »

– La perte de la mémoire, cela fait partie de cet « affaiblissement » ?

– Il n'y a pas de perte de mémoire, au contraire. Notre société vit tournée vers son passé (c'est pour cela que les livres d'histoire se vendent). Mais je ne crois pas que ce goût de l'histoire soit un signe de bonne santé. Il reflète une inquiétude. Notre société a pris conscience de sa fragilité. Elle cherche ses racines. Elle essaie de se persuader qu'elle est encore vigoureuse en multipliant les commémorations.

– Mais n'est-ce pas paradoxal de voir que plus l'histoire s'est affirmée comme science, plus elle a eu de succès comme littérature ?

– Je dirais d'abord que l'histoire ne s'affirme plus comme une science. J'adhère à ce que disait Lévi-Strauss à propos des sciences humaines : ce ne sont pas des sciences. Il y a un siècle, l'histoire croyait en être une. Peu à peu les historiens ont reconnu l'illusion qu'il est vain d'espérer atteindre à l'objectivité. La morale de notre métier nous contraint à tout faire pour nous approcher de la réalité. De cette réalité, nous ne saisissons que des traces. Effacées, discontinues, insuffisantes. Notre devoir est de les exploiter à fond, sans les manipuler. Mais il faut bien combler les vides et, pour reconstituer le puzzle dont manquent la plupart des pièces, imaginer.

» Qu'est-ce que le discours historique, sinon l'expression d'une réaction personnelle de l'historien devant des vestiges éparpillés de son émotion, je dirais de son rêve ? Car, inéluctablement, il doit rêver. Sérieusement, mais rêver. Or, on ne fait pas partager son rêve à nos lecteurs en dressant seulement des inventaires, des statistiques, des courbes. Il faut ajouter quelque chose comme de la poésie, les artifices du verbe. C'est ainsi que l'histoire, la bonne histoire, redevient consciemment, scrupuleusement, pour mieux faire connaître la part de vérité qu'elle capture, ce qu'elle était au dix-neuvième siècle, au temps de Michelet : un genre littéraire.

– Historien, vous vous êtes investi aussi dans des tâches de communication.

– J'ai conçu mon métier comme étant essentiellement de communication. Au Collège de France, toutes les portes sont ouvertes. Et j'ai dit que j'avais accepté, sans hésitation, d'écrire pour le grand public. Ce n'est pas un hasard si j'ai travaillé aussi pour la télévision. J'ai voulu utiliser ce moyen d'expression pour étendre encore mon auditoire. J'ai alors travaillé à mettre en images tel livre que j'avais écrit. Puis, j'ai pris des responsabilités dans un projet de télévision culturelle. Avec enthousiasme, parce que je crois indispensable que la France se dote d'une chaîne culturelle.

– Vous parliez tout à l'heure de la crise de la transmission du savoir. Est-ce que vous pensez que la télévision pourrait être un des remèdes possibles de cette crise ?

– Evidemment, la télévision est un outil, un outil merveilleux. Il est urgent de bien l'utiliser. Aujourd'hui, il sert essentiellement à lancer des messages politiques ou publicitaires et à divertir. Notamment beaucoup d'intellectuels qui, rentrant chez eux fatigués, se plongent dans un bain de futilités. Très efficace. La télévision lave le cerveau. Contrairement à ce que certains proclament, elle n'est pas un facteur de cohésion sociale. Des groupes se rassemblent effectivement devant l'écran, mais agglutinés comme des insectes de nuit autour d'une lampe, inertes, sans communication vraie entre eux.

» Telle qu'on en use actuellement, la télévision peut être nocive, parce qu'elle empêche de penser, de juger, elle mystifie. Contre un tel usage, il faut réagir, donc l'insérer partiellement dans le système d'éducation et de diffusion culturelle. On devrait, dès l'école, apprendre à se servir du récepteur ou du magnétoscope comme d'un livre, que l'on va choisir sur des rayons quand on en a besoin. Eduquer le téléspectateur, c'est ce que nous essayons de faire à Arte-la SEPT, en ne cherchant pas à retenir toute une soirée tous les publics, mais en proposant à chaque public ce qui peut satisfaire son goût de la culture.

– Ce qu'on reproche à la SEPT ou à Arte, c'est d'être faites par des gens qui n'aiment pas la télévision. Cela ne vous paraît pas un reproche fondé ?

– Absolument pas. Ces gens sont au contraire amoureux fervents de la télévision. Je suis frappé par le dévouement, je dirais plutôt la dévotion, de ces hommes et de ces femmes qui travaillent dans des conditions difficiles. Ils sont passionnés. S'ils ne l'étaient pas, rien ne marcherait. Rien n'aurait marché, depuis le début. Ce sont des fanatiques de la bonne télévision qui ont fait et qui font Arte-la SEPT.

– Ne pensez-vous pas que les approches sont trop abruptes, trop difficiles ? On a quelquefois l'impression qu'on essaie de décourager l'éventuel téléspectateur.

– Tout n'est pas parfait. Il faut considérer que nous débutons. Arte ne diffuse que depuis trois mois. Canal Plus, après trois mois, n'avait pas plus d'audience que nous, et se cherchait. Nous nous cherchons encore. J'ajoute que nous avons des partenaires allemands, dont les habitudes sont différentes, qui ont une conception différente du culturel. Mais je suis sûr, convaincu par tous les témoignages qui nous parviennent, qu'Arte-la SEPT répond à une forte attente. »

Propos recueillis par
PIERRE LEPAPE



Après l'opération militaire croate en Krajina

Le camp serbe se livre à une escalade verbale

La poursuite des combats entre l'armée croate et les milices serbes dans le sud de la Croatie a provoqué une virulente escalade verbale dans le camp serbe samedi 23 et dimanche 24 janvier. De leur côté, les Croates se sont défendus de vouloir mener une opération militaire de grande envergure pour restaurer par la force leur souveraineté sur les territoires occupés par les Serbes sécessionnistes, et ont affirmé que leur seul objectif était de désenclaver le sud de la Croatie, coupé du reste du pays depuis la destruction du pont de Maslenica.

BELGRADE

de notre correspondante

A Belgrade, les médias donnent depuis vendredi une image alarmante de la situation dans le sud de la Croatie. Dès samedi matin, 2 000 personnes avaient manifesté contre l'ONU devant le siège des «casques bleus» dans la capitale yougoslave, exigeant pour leurs compatriotes de Croatie *«le droit de se défendre et d'être protégés contre l'agression croate.»*

Les chefs para-militaires serbes, qui avaient combattu en Croatie, ont immédiatement revêtu l'uniforme et appelé les volontaires à rejoindre la Krajina, l'enclave serbe du sud de la Croatie ou se déroulent les combats. Le commandant Arkan, récemment élu député du Kosovo, a rouvert ses centres de recrutement tandis que le capitaine Dragan, qui s'était reconverti dans l'humanitaire, est parti sans attendre pour Knin, le chef-lieu de la Krajina, avec ses hommes. Les bureaux dont dispose à Belgrade la «République serbe de Krajina» (autoproclamée) ont été ouverts dimanche à l'inscription des volontaires.

Dénonçant le manque de fermeté des Nations unies à l'égard des Croates, les Serbes de Croatie et la Yougoslavie ont demandé dimanche une nouvelle réunion «d'urgence» du Conseil de sécurité de l'ONU. Le chef de l'état-major des forces armées yougoslaves, le général Zivota Panic, a annoncé que la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) était décidée à *«offrir son aide humanitaire et toute autre forme d'aide au peuple serbe de Croatie menacé»* si l'ONU n'était pas capable de le protéger. Les Croates, qui voient dans ces diverses déclarations une menace d'agression contre leur République, alors qu'elle vient de célébrer le premièr anniversaire de son indépendance, ont affirmé dimanche que leurs opérations militaires étaient terminées puisqu'ils avaient réussi à *«libérer»* les accès au pont de Maslenica. *«Notre seul objectif était de permettre la reconstruction de ce pont»*, a déclaré dimanche à Zagreb le président croate, M. Franjo Tudjman, en accusant les Serbes de Croatie et les dirigeants de Belgrade d'avoir *«systématiquement reporté la mise en œuvre de l'engagement qu'ils avaient pris»* sur la reconstruction de cet ouvrage.

Un accord prévoyait la restauration du pont, détruit en 1991 pendant la guerre, pour permettre de rétablir la jonction routière entre les territoires sous souveraineté croate. *«Nous sommes persuadés que notre action militaire montrera à la Conférence de Genève et à la communauté internationale la nécessité absolue de commencer à appliquer le plan Vance»*, a souligné M. Tudjman. Le plan de paix mis au point en novembre 1991 par M. Cyrus Vance prévoyait notamment la démilitarisation des régions placées sous la protection de l'ONU, le retour des réfugiés et la restauration progressive de la souveraineté croate dans les zones sous contrôle serbe. Aucun de ces points n'a été jusqu'à présent atteint.

Plusieurs dizaines de morts

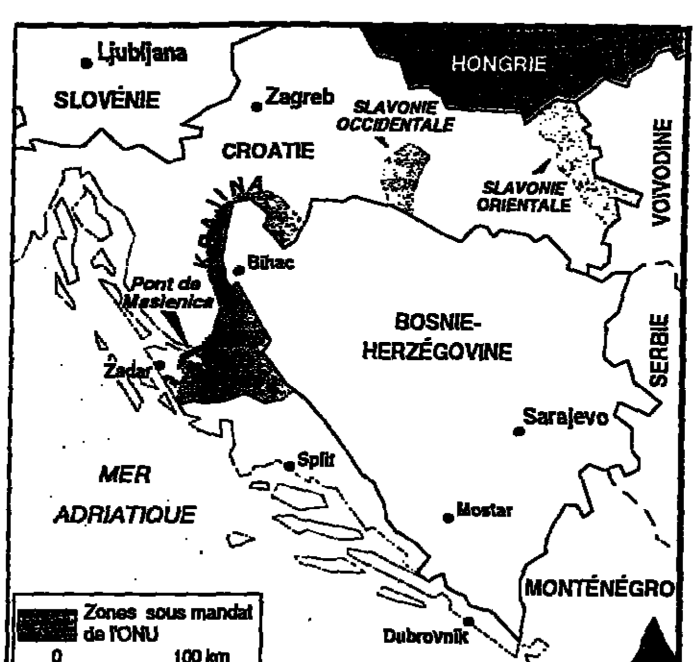
Les affrontements de ces derniers jours ont fait plusieurs dizaines de morts dans les rangs serbes et croates. Un sergent français, dont l'identité n'a pas été dévoilée, a été grièvement blessé samedi matin lors d'un échange de tirs près de l'aéroport de Zadar-Zemunik. Au troisième jour des combats, le front s'étendait sur une vingtaine de kilomètres du nord au sud, entre la zone de Maslenica et la région de Zadar et sur une profondeur de 5 kilomètres à l'intérieur des territoires placés sous la protection de l'ONU.

De sources militaires «onusiennes», les bombardements à l'artillerie lourde ont touché ce week-end les villes de Zemunik (au sud de Zadar), Benkovac et Smokvica, et la FORPRONU a été contrainte de commencer à évacuer les civils de certains villages de la région. Les Serbes ont riposté par des tirs d'artillerie sur Zadar, selon les images diffusées par la télévision croate.

Alors que les présidents serbe et croate, MM. Franjo Tudjman et Slobodan Milosevic, étaient convenus samedi soir à Genève de *«tout faire pour mettre fin au conflit»* dans le sud de la Croatie, la FORPRONU *«explorait»* dimanche, avec les deux parties, les possibilités d'un cessez-le-feu. Rien n'annonçait pourtant l'arrêt rapide des hostilités. Dès vendredi, les Serbes ont décrété l'état de guerre et la mobilisation générale dans l'ensemble de leur République autoproclamée qui exerce sa souveraineté non seulement sur la Krajina (sud de la Croatie), mais aussi sur les Slavonie occidentale (centre) et orientale (est, adossée à la Serbie).

Ils s'étaient emparés vendredi de dépôts d'armes et de munitions aux mains des casques bleus. A en croire les images de la télévision belgradoise, les forces serbes de Krajina auraient même récupéré des chars et des blindés. Selon le général yougoslave Zivota Panic, six à huit brigades de l'armée croate auraient été massées à la frontière de la Krajina, des renforts dépêchés près de la Slavonie orientale et de la presqu'île de Prevlaka (à la frontière croato-monténégrine).

Un éventuel engagement militaire de la nouvelle Yougoslavie en Croatie aurait évidemment raison de la recherche d'un règlement négocié que privilégie actuellement la communauté internationale. Il serait considéré comme une agression contre un Etat indépendant. Il ne pourrait se faire sans violer le territoire de la Bosnie-Herzégovine, puisque le seul couloir contrôlé par les Serbes reliant la Krajina à la Serbie passe par le nord des territoires bosniaques.



La Yougoslavie semblait d'ailleurs saisie de tentations interventionnistes en Bosnie-Herzégovine, en raison de l'intensification de la contre-offensive musulmane dans la vallée de la Drina (est), conquise au début de la guerre par les Serbes bosniaques. Le président yougoslave, M. Dobrica Cosic, a déclaré, dimanche, que cette offensive musulmane *«menace des installations vitales de la République fédérale yougoslave dont deux centrales hydroélectriques»*, situées sur la Drina, qui forme une frontière naturelle entre la Serbie et la Bosnie. L'armée yougoslave, qui a reconnu avoir liquidé ce week-end quarante-deux *«terroristes musulmans»* s'étant infiltrés en Yougoslavie, à proximité de la ville frontalière de Rudo, a indiqué avoir *«pris des mesures pour défendre l'intégrité»* du territoire yougoslave.

FLORENCE HARTMANN

Les autorités roumaines refusant d'employer la force

Quatre bateaux ont violé l'embargo sur le Danube

Quatre bateaux serbes chargés de pétrole arrêtés en Roumanie ont forcé l'embargo sur le Danube et navigué, dimanche 24 janvier, vers la Serbie. Malgré la résolution 787 de l'ONU, Bucarest s'est refusé à employer la force pour les arrêter. Dans le même temps, Belgrade a autorisé des navires roumains arraisonnés par les autorités yougoslaves par mesure de rétorsion à continuer leur route.

BUCAREST

de notre correspondant

Jeudi 21 janvier, le quotidien d'opposition *Romania Libera* révélait ce qui pouvait n'être qu'un incident : menaçant d'incendier sa cargaison, un convoi yougoslave, le remorqueur *Bihac* et ses six barges chargées de 6 000 tonnes de pétrole, était en train de forcer le blocus contre la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

Arrêté le 20 décembre par les autorités de Bucarest dans le port roumain de Braïla pour violation du blocus, le *Bihac* avait obtenu des douanes roumaines l'autorisation d'appareiller pour le port ukrainien de Reni, d'où il venait. Mais le *Bihac* prit la direction inverse, celle de Belgrade, menaçant, selon les autorités roumaines, de mettre le feu au carburant si on tentait de l'arrêter.

Le ministère roumain des transports affirma alors *«ne pouvoir utiliser la force qu'avec l'approbation du Conseil»* de sécurité. Pourtant, la résolution 787 du Conseil de sécurité, adoptée le 16 décembre 1992 pour renforcer l'embargo, autorise les Etats à employer *«les mesures nécessaires»* pour intercepter les navires marchands et fait référence au chapitre VII de la Charte autorisant le recours à la force. Elle attire aussi l'attention sur la *«responsabilité»* particulière des Etats riverains du Danube (*le Monde* du 18 novembre 1992).

Le lendemain, vendredi 22 janvier, le ministère roumain des transports annonçait que trois *«autres navires yougoslaves arraisonnés dans le port de Braïla, en application de l'embargo, avaient officiellement demandé l'autorisation d'appareiller vers le port ukrainien de Reni»*. Le même communiqué indiquait que trois des six bateaux roumains pris en otages début janvier par les Serbes, en riposte à l'arraisonnement de leurs propres bateaux, *«avaient été libérés»* par Belgrade et que les trois autres *«attendaient une confirmation»* pour repartir. Malgré le limpide exemple du *Bihac*, Bucarest a autorisé les trois bateaux yougoslaves à appareiller officiellement pour l'Ukraine. Mais, comme le précédent du *Bihac* le faisait craindre, les trois bateaux serbes, poussant au total vingt-quatre barges de pétrole, ont pris, samedi, la direction de Belgrade, menaçant, eux aussi, de mettre le feu à leur cargaison si on les arrêtait, selon les autorités roumaines.

Les quatre navires serbes voguaient donc dimanche vers la Serbie. Avec, en tête, le *Bihac*, qui est entré dans les eaux bulgaro-roumaines du Danube sans que les autorités de Sofia ne semblent s'être décidées, elles non plus, à intervenir. La Roumanie, qui réclame en vain une indemnité pour ses pertes liées à l'embargo (qu'elle évalue à 7 milliards de dollars) et n'a pas reçu d'aide de l'ONU pour faire libérer ses bateaux retenus par Belgrade, a-t-elle décidé de se faire justice ? Une sérieuse brèche a en tout cas été ouverte dans l'embargo.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Selon les services de renseignement américains

Les Serbes contrôlent encore 135 camps de détention

Des prisonniers seraient encore détenus dans cent trente-cinq camps aux mains des Serbes, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie même, selon un rapport des services secrets américains cité lundi 25 janvier par le *New York Times* et transmis à la Croix-Rouge internationale. Les autorités américaines évaluent entre trente-cinq mille et soixante-dix mille le nombre des personnes encore détenues, soit beaucoup plus que les chiffres avancés par les organisations internationales.

Le Comité international de la Croix-Rouge a enregistré dix mille prisonniers, dont huit mille ont été libérés, les autres étant localisés dans dix-huit centres de détention. La Croix-Rouge n'a pas commenté les chiffres américains, mais admis que ses propres chiffres n'étaient pas exhaustifs. Ce nouveau rapport sur les camps a été rendu public alors que le président Bill Clinton devait s'entretenir lundi de la situation dans l'ex-Yougoslavie avec les responsables militaires américains. Selon ses auteurs, trente-neuf centres de détention seraient aux mains des Musulmans et des Croates. Trois mille Musulmans bosniaques auraient été tués au printemps dernier au camp de Luka-Brcko, relève le rapport.

Les négociations continuent à Genève

Suite de la première page

D'abord agresseur silencieux, ensuite défenseur des négociations de Genève – qui représentent *«une base solide de règlement politique en Bosnie-Herzégovine»*, – le président serbe, M. Milosevic, a dénoncé *«ces nouvelles attaques criminelles»* de la part de la Croatie. Son allié de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a, quant à lui, parlé d'opération *«destinée à saboter la conférence»*, et le dirigeant de la nouvelle Yougoslavie (serbo-monténégrine), M. Dobrica Cosic, toujours plus modéré dans ses propos (mais il s'agit sans doute d'un partage des rôles dans le camp serbe), a déclaré qu'il n'était pas possible d'examiner *«une paix réelle en Bosnie si on ne peut pas mettre fin à cette guerre croate»*. Il a exigé une condamnation des attaques croates par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Les médiateurs ont déploré cette situation qui perturbe leur mission et demandé aux dirigeants des différentes factions de faire preuve de *«retenue»*. Ils ont obtenu un accord verbal des Serbes et des Croates sur l'arrêt des hostilités, confirmé officiellement à Zagreb dimanche par le président Franjo Tudjman, mais dont l'application pratique et locale, comme toujours dans ce conflit, reste à voir.

Toujours est-il que, malgré les déclarations tonitruantes et démagogiques, personne n'a manifesté l'intention de se retirer de la conférence de Genève. Les trois parties au conflit de Bosnie (serbe, croate et musulmane) ont accepté le projet constitutionnel pour cette République. M. Karadzic (Serbe) l'a fait, après avoir consulté son Parlement «local» la semaine dernière, sans conditions et sans trop évoquer la possibilité d'un référendum parmi les Serbes de Bosnie pour décider d'un éventuel règlement final. La présence, samedi, au Palais des nations à Genève de MM. Milosevic et Tudjman, rentrés le lendemain dans leur capitale respective, a sans doute permis de calmer le jeu.

Les Serbes, devenus subitement «victimes», ne paraissent pas avoir intérêt à interrompre le processus. Les Croates, par leur offensive surprise en Krajina, pourraient avoir voulu montrer que s'ils ne sont pas opposés à un renouvellement du mandat de la FORPRONU dans les zones occupées de leur territoire, ce mandat doit être plus «musclé» et assurer vraiment la libre circulation à l'intérieur de la Croatie (c'est le problème du pont de Maslenika) et le désarmement des milices serbes. A ce sujet, lord Owen a déclaré *«comprendre la frustration des Croates»* car ces questions sont négociées depuis trois ou quatre mois sans succès avec l'ONU, mais, a-t-il dit, *«ce n'est pas une raison pour prendre la loi en main»*.

Le but des coprésidents de la conférence de Genève, pris dans un nouvel épisode du conflit qu'ils n'excluaient pas d'ailleurs, était d'éviter, semble-t-il, que les derniers incidents ne donnent une nouvelle impulsion à la coalition de tous les Serbes de l'ex-Yougoslavie, les Serbes de Serbie et de Bosnie voulant voler au secours de leurs compatriotes menacés de Krajina. Sur ce point, ils paraissent avoir réussi, en dépit de quelques discours qualifiés de *«très durs»*. Selon le porte-parole de la conférence, M. Fred Eckhard, il faut toujours faire une distinction *«entre les paroles et les actions politiques»*. Les Serbes auraient, en effet, plus ou moins promis de ne pas envenimer le conflit.

Reste que, sur la question qui devait faire l'objet principal de la réunion de Genève – à savoir les frontières des dix provinces de la Bosnie telles qu'elles sont proposées par MM. Vance et Owen, – les négociations n'ont guère avancé.

De nombreuses cartes sont sur la table et l'on se chamaille apparemment allègrement. *«Cela ressemble à des marchandages d'hommes d'affaires»*, estime un diplomate. *«Notre ambition*, dit lord Owen, *était que cette session à haut niveau finalise la carte. Mais elle risque de durer très longtemps...»*

ALAIN DEBOVE

□ **Deux mille personnes ont manifesté à Paris.** – Environ deux mille personnes ont manifesté samedi après-midi 23 janvier dans le centre de Paris, pour protester *«contre la guerre de conquête et de purification ethnique menée par le régime de Belgrade en Bosnie»*. Les manifestants – dont de nombreux Bosniaques émigrés en France – qui répondaient à l'appel d'un groupe d'intellectuels, se sont dispersés sans incidents. Plusieurs organisations syndicales, comme la CFDT (socialisante) et l'UNEF-ID (syndicat étudiant), avaient également appelé à cette manifestation dont les participants ont aussi demandé la reconnaissance de la Macédoine et *«la liberté pour le Kosovo»*.

EUROPE

HONGRIE : malgré l'offensive de l'extrême droite

M. Antall a réussi à préserver l'unité de son parti

Le premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, a été réélu à l'unanimité à la présidence du Forum démocratique, principal parti de la coalition conservatrice au pouvoir, réuni en congrès à Budapest du 22 au 24 janvier. Un armistice a été conclu avec le chef de file de l'extrême droite au sein du MDF, l'écrivain Istvan Csurka.

BUDAPEST

de notre correspondant

Trois ans après sa victoire aux premières élections libres en Hongrie, le Forum démocratique (MDF), le principal parti de la coalition conservatrice au pouvoir, vient de traverser l'une de ses plus graves crises. Depuis près de six mois, l'extrême droite du parti, conduite par l'écrivain et député démagogue Istvan Csurka, mène une offensive virulente contre le premier ministre, M. Jozsef Antall, menaçant l'unité du parti et donc la stabilité du gouvernement.

Au terme du sixième congrès du MDF, qui s'est achevé dimanche 24 janvier à Budapest, les deux camps rivaux ont conclu une paix, mais la messe n'est pas encore dite. Le premier ministre a été confortablement réélu à la présidence du parti, et ses alliés sont largement majoritaires au sein de la direction du MDF, où l'aile droite a toutefois renforcé sa position, remportant six des vingt et un sièges. Les partisans de M. Csurka se sont ainsi affirmés comme une force légitimée que le parti ne peut plus feindre d'ignorer.

Cette épreuve de force au sein du MDF a éclaté au grand jour à la fin de l'été dernier, lorsque M. Csurka a publié un pamphlet acerbe dans lequel il accusait pêle-mêle les juifs, les libéraux, le FMI et les communistes de comploter contre la nation hongroise, fustigeant également le gouvernement sur le thème de la *« révolution trahie »*, lui reprochant son laxisme envers les dignitaires de l'ancien régime et de ne pas défendre avec suffisamment d'ardeur les valeurs nationales.

Le premier ministre, qui défend une ligne centriste, a d'abord tenté de minimiser cette attaque pour ne pas jeter de l'huile sur le feu. Mais la controverse a tellement déstabilisé son parti qu'il a, par la suite, été contraint de prendre ses distances avec l'aile droite du MDF, tout en refusant de sanctionner M. Csurka de peur de provoquer une scission.

Candidats à la succession

Sous la pression, M. Antall a finalement jeté tout son poids dans la balance pendant le congrès, sortant provisoirement vainqueur de cet affrontement qu'il redoutait tant. En chute libre dans les sondages, les dirigeants du MDF savent que l'éclatement de leur formation, à un an des prochaines élections, serait suicidaire. Cette trêve de raison s'explique aussi par l'incapacité du MDF à trouver un candidat de rechange à M. Antall, figure fédératrice du mouvement, qui souffre d'un cancer depuis plus de deux ans.

Contrairement à son habitude, il a indirectement fait allusion à son état de santé pendant le congrès, en affirmant qu'il n'était pas *« irremplaçable »*. La lutte de succession n'est pas encore ouverte, mais certaines figures du MDF, dont le ministre de l'intérieur, M. Péter Boros – qui fait son entrée dans le présidium – ainsi que le ministre de la défense, M. Lajos Fur, semblent se placer sur les rangs.

Dans l'immédiat, l'enjeu est de voir quelles concessions le gouvernement sera amené à faire à l'aile droite. A l'approche du congrès, le pouvoir a sacrifié les présidents de la radio et de la télévision, les bêtes noires du camp Csurka, qui mène une campagne virulente contre les médias. M. Antall n'a d'ailleurs pas manqué de réclamer une *« presse honnête »*, critiquant longuement les journalistes qui *« découragent les Hongrois »* et *« mettent le pays de mauvaise humeur »*.

Autre indice : M. Fur, reprenant certains thèmes chers à M. Csurka, a insisté sur la nécessité de *« dévoiler la corruption »* et de poursuivre *« ceux qui ont commis des injustices contre nous »*, c'est-à-dire les responsables de l'ancien régime. Conscient de la nécessité de prendre des mesures *« visibles »* pour répondre au désenchantement de l'électorat, M. Antall a annoncé, dimanche soir, qu'il procéderait prochainement à un remaniement ministériel.

Mais c'est dans le domaine économique que les attentes des Hongrois sont les plus grandes. Les interventions des délégués au Congrès sont allées dans le sens de ceux qui, au gouvernement, souhaitent encourager un *« capitalisme populaire »*, en lançant cette année un programme de *« privatisations de masse »*. Un projet encore en cours d'élaboration, mais auquel sont farouchement opposés les deux ministres chargés des portefeuilles économiques.

YVES-MICHEL RIOLS

TURQUIE

Des groupes islamiques revendiquent l'assassinat d'un journaliste célèbre

La Turquie est en état de choc après la mort du célèbre journaliste Ugur Mumcu, éditorialiste du quotidien de gauche *Cumhuriyet*, tué dimanche après-midi 24 janvier par l'explosion d'une bombe placée sous le siège de sa voiture, dans un paisible quartier résidentiel d'Ankara. La puissante charge d'explosifs a déchiqueté le corps de M. Mumcu.

ISTANBUL

de notre correspondante

Dans un appel à *Cumhuriyet*, peu après l'explosion qui a coûté la vie à M. Mumcu, l'Organisation de libération islamique a revendiqué l'attentat. Trois autres organisations islamiques, dont le Djihad islamique, ont fait de même. Auteur de nombreux ouvrages, Ugur Mumcu, âgé de cinquante ans, avocat de formation, était une personnalité connue de tous.

En vingt-cinq ans de carrière, il avait couvert l'extrémisme kurde, la mafia, la corruption, les services de renseignements étrangers, le trafic de drogue et d'armes, et enquêté sur le rôle des Bulgares dans la tentative d'assassinat du pape par le Turc Mehmet Ali Agca. Kémaliste convaincu, il défendait avec passion le sécularisme de l'Etat et avait beaucoup écrit sur la montée de l'intégrisme islamique dans sa chronique quotidienne à la « Une » de *Cumhuriyet*. Son assassinat a semé la consternation dans un pays pourtant accoutumé à la violence terroriste. Les dirigeants politiques, y compris M. Necmettin Erbakan, du Parti de la prospérité (islamique traditionnel), ont unanimement condamné le meurtre de M. Mumcu.

Le premier ministre, M. Suleyman Demirel, qui s'est rendu sur les lieux peu après l'explosion, a promis que les coupables seraient trouvés.

« Les forces des ténèbres »

Au moment de sa mort, M. Mumcu effectuait une enquête sur les liens entre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et la mafia. Mais, à première vue, l'attentat ne semble pas être lié au conflit qui oppose l'État turc et les séparatistes kurdes, contrairement aux attaques qui ont coûté la vie à douze autres journalistes ces derniers mois.

Le procureur de la Cour de sûreté à Ankara, M. Nüsret Demiral, a déclaré que la bombe utilisée était similaire à celles qui avaient causé la mort d'un ressortissant américain, Victor Marvick, en 1991, et d'un diplomate israélien, en 1992. Dans les deux cas, les attentats avaient été revendiqués par l'Organisation de libération islamique. *« Cet assassinat est clairement le travail de l'étranger »*, a déclaré M. Demiral.

En 1990, des groupes islamiques avaient revendiqué les meurtres de quatre personnalités kémalistes, dont l'éditorialiste Cetin Emeç et le journaliste Turan Dursun. La chaîne nationale TRT a consacré quarante minutes du journal télévisé à M. Mumcu, accusant à plusieurs reprises des *« forces des ténèbres commandées de l'étranger. »* Parmi les films d'archives diffusés au cours de cet hommage, figurait en bonne place un entretien au cours duquel il accusait l'Iran de soutenir les groupes islamiques radicaux en Turquie.

Récemment, des hauts fonctionnaires avaient exprimé leur inquiétude face à la montée de l'extrémisme islamique. Samedi, le quotidien *Milliyet* avait mentionné l'existence d'un rapport destiné au Conseil national de sécurité, faisant état de la menace que présente pour l'État le mouvement *« hezbollah »* kurde, *« soutenu par un pays voisin »*, et considéré comme responsable de la mort de plusieurs dizaines de nationalistes kurdes dans le sud-est anatolien.

Au cours des derniers dix-huit mois, les *« hezbollah »* – souvent accusés de collaborer avec les forces de sécurité dans la lutte contre leur ennemi commun, le PKK – sont devenus la tierce partie du conflit séparatiste. Samedi à Diyarbakir, des hommes armés ont ouvert le feu sur un café apparemment fréquenté par des islamistes, tuant quatre personnes et en blessant quatorze autres. Une bombe abandonnée sur les lieux par les assaillants a explosé dans la maison où un enfant l'avait apportée, tuant quatre membres de sa famille.

NICOLE POPE

AUTRICHE : en réponse à la consultation populaire sur l'immigration

Deux cent mille personnes ont manifesté à Vienne contre la xénophobie

Les adversaires du racisme et de la xénophobie se sont massivement mobilisés samedi 23 janvier à Vienne, où deux cent mille personnes ont défilé sur le célèbre Ring, le boulevard qui entoure le centre de la capitale autrichienne. Les manifestants ont formé une « mer de lumière », suivant l'exemple des Allemands qui protestent, bougies et lampions à la main, contre les exactions racistes dans leur pays,

Cette mobilisation, qui se voulait une réponse à l'ouverture de la consultation populaire sur la limitation de l'immigration lancée par le partie de la droite nationaliste FPOe, avait été organisée par le comité SOS-Nos prochains. Les principaux partis politiques – à l'exception du FPOe, les Eglises, les organisations patronales et syndicales – avaient appelé à participer à cette manifestation, la plus massive qu'ait connue Vienne depuis 1945.

Celle-ci s'est achevée sur la Heldenplatz, à l'endroit même où la foule autrichienne avait acclamé Adolf Hitler venu proclamer l'annexion de l'Autriche au Reich, le 15 mars 1938 . *« Je suis fier qu'un si grand nombre d'Autrichiens aient décidé qu'il n'y avait pas de place dans notre pays pour le racisme et la xénophobie »*, a déclaré M. Thomas Klestil, président de la République.

Le FPOe de M. Jörg Haider a cependant remporté un nouveau succès électoral à l'occasion des élections municipales qui se sont tenues dimanche à Graz, la deuxième ville du pays. Avec 20,3 % des suffrages, il double son score de 1988, alors que les deux partis de la coalition gouvernementale, le Parti social-démocrate et le Parti populaire (démocrate-chrétien), perdent respectivement 8,1 et 6,4 % des voix. – *(AFP, Reuter.)*

ESPAGNE : dans la perspective des élections législatives de l'automne

M. Felipe Gonzalez reprend en main le PSOE

Lors du comité fédéral du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), réuni les vendredi 22 et samedi 23 janvier, M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement et secrétaire général du PSOE, a repris en main la formation au pouvoir depuis dix ans, pour préparer les prochaines élections législatives qui auront lieu cet automne, a-t-il annoncé.

MADRID

de notre correspondant

Le comité fédéral du PSOE qui s'est réuni à la fin de la semaine dernière avait pour but de fixer la stratégie à suivre dans les mois à venir afin de remporter le prochain scrutin avec la majorité absolue, ce qui permettrait *« d'éviter un gouvernement dont l'action sera hypothéquée »* par une coalition, selon la formule du secrétaire à l'organisation, M. Txiki Benegas.

Afin de mettre un terme aux querelles de clans et aux atermoiements sur la ligne à suivre, le président du gouvernement a fait savoir que, désormais, il assurerait la coordination entre le gouvernement et le parti et qu'il *« était prêt à entreprendre cet effort pour affronter la prochaine étape avec toute l'énergie dont* [il] *dispose »*. De ce fait, il reprend certaines des responsabilités de la compétence du vice-président du gouvernement, M. Narcis Serra, et du vice-secrétaire général du parti, M. Alfonso Guerra. M. Gonzalez est entièrement disposé à se battre pour remporter une fois encore la victoire, mais à condition, a-t-il dit, que chacun s'y mette, que *« chacun prenne ses responsabilités de la même manière que vous me le demanderiez »* et que l'on fasse taire les différences, car *« il n'existe pas de division sur les éléments essentiels du projet »*. Ce projet, justement, est *« une politique sociale-démocrate »*, a clairement affirmé M. Gonzalez, reconnaissant cependant que certains électeurs pouvaient penser qu'ils n'avaient pas *« obtenu ce qu'ils espéraient alors que d'autres estimaient que nous avions commis des erreurs »*. *« Le parti*, a-t-il affirmé, *doit refléter la majorité sociale du pays et, de ce fait, accepter le pluralisme tout en respectant les règles du jeu. »*

Transparence financière

Il est clair que le chef du gouvernement veut s'imposer comme le grand fédérateur au sein de sa formation et faire taire les divergences de ceux qui disent, comme M. Guerra, que le parti a peut-être perdu ses *« signes d'identité »*. Il veut également s'adresser à une très large audience, au-delà du parti dont il veut *« transcender la base sociale »*, pour pouvoir remporter ce que beaucoup pensent être son dernier combat électoral.

En attendant, M. Gonzalez a pris la direction des opérations et a reçu, pour ce faire, l'approbation quasi unanime de son parti. Il a annoncé qu'il allait utiliser *« tous les moyens et stimuler la participation de tous »* pour *« poursuivre le changement »*. Afin de mettre un terme aux accusations de corruption au sein du parti, le dirigeant socialiste a signalé que, dorénavant, la transparence serait pratiquement totale. Les détails des dépenses et des revenus du parti seront communiqués à la presse. Le budget pour 1993 a d'ailleurs été approuvé par le comité fédéral. Il sera de 4,8 milliards de pesetas (environ 230 millions de francs). *« Il est temps* a dit M. Gonzalez, *d'ouvrir des zones de lumière* [dans] *cette obscurité* [où] *nous aimons nous maintenir. »*

MICHEL BOLE-RICHARD

GRANDE-BRETAGNE : l'audition aux Communes du « patron » du quotidien « The Sun »

« Vous avez perdu la boule les gars ! »

LONDRES

de notre correspondant

Les parlementaires qui siègent dans les commissions spéciales de la Chambre des communes sont habitués à une certaine considération, et les témoins sont, en général, plutôt impressionnés de comparaître devant ce « tribunal ». Mais Kelvin MacKenzie, rédacteur en chef du quotidien « populaire » *The Sun*, ne craint personne. Il l'a prouvé, à la fin de la semaine dernière, alors qu'il était entendu par la commission chargée d'enquêter sur les pratiques de la presse au regard du respect de la vie privée (*le Monde* daté 17-18 janvier).

D'emblée, il attaque : *« Je crois franchement que vous êtes hostiles à la presse et aux gens ordinaires... »* Le président du comité (M. Gerald Kauffman, travailliste) proteste et demande alors au « patron » du *Sun* (le plus gros tirage de la presse « populaire » quotidienne, avec 3,58 millions d'exemplaires) de condamner la publication des extraits de la conversation intime entre le prince Charles et Mme Camilla Parker-Bowles.

L'encombrante « Miss Coups de fouet »

Imprudente question, qui déchaîne Kelvin MacKenzie : *« Vous seriez contre la liberté* [pour] *la presse de ce pays de décider par elle-même si le prochain défenseur de la Foi* [allusion au prince Charles] *va être celui qui rend cocu le mari de quelqu'un ? Le monde entier peut savoir ce qui se passe, mais pas toi, pauvre peuple britannique, pas vous, les gens qui paient leurs impôts* [ceux de la famille royale], *et entretiennent leurs châteaux ! »* Les parlementaires n'en croient pas leurs oreilles, ils s'insurgent : Mme Parker-Bowles n'a-t-elle pas droit, comme toute personne ordinaire, au respect de sa vie privée ? Réponse : *« Quand vous couchez avec le prochain roi d'Angleterre, je pense que vous vivez dans une stratosphère plutôt différente de celle des gens ordinaires.*

Quant à ces histoires d'excès journalistiques, le « patron » du *Sun* estime que la presse ne s'est jamais conduite aussi bien qu'aujourd'hui et affirme que son journal ne publie que des informations vérifiées à *« 101 % »*. Alors, s'agissant de ces parlementaires qui plaident pour une législation sur la vie privée comparable aux lois américaines...

« Nous pourrions, dans ce cas, publier les noms de chaque parlementaire cité dans les dossiers de Lindi Saint Clair (1) *et chacune de leurs peccadilles sexuelles, et vous ne pourriez pas exiger le moindre penny. Lindi Saint Clair – une femme connue ou non de certains d'entre vous sous le nom de « Miss Coups de fouet » – s'est livrée à une série d'allégations à propos de personnes publiques. Vous pourriez estimer que c'est dans l'intérêt public que tout cela sorte... Alors toutes ces inepties à propos des lois américaines, vous avez perdu la boule, les gars ! »*

Le silence, dans la salle, devient épais... Avec diplomatie, M. John Gorst (conservateur) demande à Kelvin MacKenzie de dissiper l'impression selon laquelle il ne serait pas quelqu'un d'*« absolument charmant »*. L'intéressé devient hilare, puis il conclut sur cette menace voilée : *« Je connais un tas de choses que je ne publie pas... »*

LAURENT ZECCHINI

(1) Lindi Saint Clair ou *« Miss Coups de fouet »*, prostituée notoire, est réputée exercer son activité dans les milieux politiques. Elle a quitté récemment la Grande-Bretagne dans des conditions rocambolesques, et des dossiers compromettants ont été saisis à son domicile. Lindi Saint Clair se vantait de posséder un fichier comportant les noms de plus de 300 parlementaires.

□ **ROYAUME-UNI : un policier assassiné à Londonderry.** – Un policier a été tué par balles, samedi 23 janvier, dans le centre de Londonderry (nord de l'Irlande du Nord), a annoncé la police. Le policier patrouillait à pied dans un quartier animé de Londonderry quand un tireur isolé a tiré sur lui. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ANGOLA : sous la pression de Washington

L'UNITA se dit prête à négocier avec le gouvernement à Addis-Abeba

Les Américains sont-ils en passe de réussir là où le gouvernement angolais et l'ONU ont échoué ? Samedi 23 janvier, un représentant de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a fait savoir que son mouvement était prêt à rencontrer les délégués de Luanda à Addis-Abeba. Cette volte-face de M. Jonas Savimbi – qui était jusqu'alors resté sourd à toutes les invitations – est intervenue quelques heures après une ferme déclaration du département d'Etat, mettant en garde l'UNITA contre une éventuelle attaque des installations pétrolières américaines dans l'enclave de Cabinda.

LUANDA

de notre envoyé spécial

Toute l'affaire s'est nouée en quelques heures lorsque, vendredi 22 janvier, Luanda a appris avec stupéfaction que l'UNITA s'était emparée sans coup férir de Soyo (*le Monde* du 23 janvier). Après une résistance toute symbolique, les troupes gouvernementales, mal équipées et en nombre insuffisant, avaient décroché, laissant dans les mains de leur adversaire la totalité de leur équipement lourd. Rapidement, les compagnies Total, Texaco et Fina, dont les installations à terre étaient occupées par l'UNITA, évacuaient leur personnel.

Quelques heures plus tard, la radio de l'UNITA détaillait avec délectation le matériel saisi à Soyo : mitrailleuses lourdes, canons antiaériens, missiles sol-air, lance-roquettes d'une portée de 20 kilomètres. *« Les experts étrangers et les travailleurs angolais doivent quitter les plates-formes de haute mer dans les vingt-quatre heures,* précisait la radio de l'UNITA, *car les armes saisies à Soyo commenceront bientôt à chanter. »* Craignant une prise d'otages, la compagnie Texaco obtempérait. Les installations d'Elf, situées à une quarantaine de kilomètres de la côte, et donc inaccessibles aux canons de l'UNITA, demeuraient pour leur part équipées, bien qu'une partie des deux cent cinquante personnes y travaillant ait été évacuée.

Menace sur le pétrole

Très vite, la possibilité d'une attaque sur Cabinda, où est extrait plus de la moitié du pétrole angolais, était évoquée. L'UNITA allait-elle réussir à fermer aussi le robinet de Cabinda, privant le gouvernement de Luanda de la quasi-totalité de ses recettes ? « Cabinda sous la menace », titrait samedi l'unique quotidien de Luanda. Entre-temps, Washington était entré en action. Le pétrole de Cabinda est en effet exploité par un consortium dans lequel la société américaine Chevron, associée à la compagnie nationale angolaise Sonangol, se taille la part du lion. Le reste, soit 20 %, est partagé entre Elf et Agip. Pendant les seize années de guerre civile, les Etats-Unis ont livré des armes à l'UNITA, tout en versant à son adversaire les royalties pétrolières lui permettant de financer son effort de guerre. Une situation paradoxale qui, apparemment, ne gênait personne.

Mais, cette fois, M. Savimbi ne joue plus le jeu. Le 22 janvier, M. Richard Boucher, porte-parole du département d'Etat, l'a fait savoir en rendant publique une déclaration faisant état des *« vives préoccupations des Etats-Unis devant la récente escalade de la guerre civile en Angola (...) et les attaques des installations pétrolières dans la région de Soyo ». « Nous sommes préoccupés par des actions similaires qui pourraient être menées contre les installations étrangères dans la province de Cabinda »*, ajoutait M. Boucher en précisant que, si elles devaient avoir lieu, elles auraient pour leurs auteurs *« les conséquences les plus graves en ce qui concerne leurs relations avec les Etats-Unis »*.

M. Savimbi n'a pas été long à comprendre le message. Le soir même, son porte-parole déclarait qu'il n'avait jamais été question d'attaquer Cabinda. Et il faisait joindre à Lisbonne Mme Margaret Anstee, représentante de l'ONU en Angola, pour lui annoncer qu'il enverrait ses émissaires à Addis-Abeba. La rencontre, initialement prévue pour ce lundi, a été reportée – *« pour des raisons techniques »* non précisées – de quelques jours.

Même si M. Savimbi a eu la main forcée, ses représentants ne se rendent pas à Addis-Abeba en vaincus. Sur le plan militaire, ils peuvent arguer d'une supériorité. Outre la pression financière que l'UNITA fait peser sur le gouvernement en occupant Soyo et en contrôlant une bonne partie des zones diamantifères, ses troupes contrecarrent l'envoi de renforts gouvernementaux en occupant plusieurs provinces dont routes et ponts sont coupés ou minés. Pis, Luanda pourrait être menacée à son tour. S'il est exclu que l'UNITA se lance à l'assaut de la capitale, elle dispose cependant d'un formidable moyen de pression en occupant, près de Caxito et de N'Dalatando, les deux barrages qui alimentent la ville en eau et en électricité. Dimanche, pour la première fois depuis longtemps, plusieurs quartiers ont été privés d'eau.

Cette situation difficile explique sans doute que le gouvernement ait « oublié » toutes les conditions qu'il avait mises aux négociations, et notamment celle de ne discuter que d'un cessez-le-feu, sans aborder les questions politiques considérées comme réglées par les accords d'Estoril de mai 1991. Battu par les urnes, M. Savimbi compte bien rediscuter de tout. Qu'est-il prêt à concéder et en échange de quoi ? Là est toute la question. Si la rencontre d'Addis-Abeba a lieu – une remise en cause de dernière minute ne peut être exclue –, les diplomates n'auront pas trop de qualités pour sortir le pays du bourbier dans lequel il s'enfonce.

GEORGES MARION

« Bas les pattes devant Cabinda, M. Savimbi ! »

CABINDA

de notre envoyé spécial

M. Edmund Tompkins Dejarnette Jr est un diplomate courtois et d'allure sportive. Descendant de Huguenots qui avaient fui le Poitou après la révocation de l'Edit de Nantes, il parle un très bon français. Depuis octobre 1992, il est aussi le chef du bureau américain de liaison à Luanda, c'est-à-dire l'ambassadeur d'un pays qui n'a pas encore de relations diplomatiques avec l'Angola mais espère bien en avoir rapidement.

Dimanche 24 janvier, M. Dejarnette était surtout une arme de dissuasion. Flanqué du major Richard H. Fritz, officier de l'US Army faisant fonction d'attaché militaire, il était ce jour-là à Cabinda, sur le site pétrolier de Malongo, avec, dans sa serviette, la mise en garde du département d'État à M. Savimbi. Il s'agissait tout à la fois de rassurer ses compatriotes et de montrer aux hommes de l'UNITA qui campent à Soyo, de l'autre côté du fleuve Zaïre, la détermination des Etats-Unis à empêcher un nouveau coup de force. Déjeuner chaleureux et brève allocution. M. Dejarnette a conclu : *« Ici, ce sont nos hommes, nos installations. Bas les pattes devant Cabinda, M. Savimbi ! »* Aux journalistes qui lui demandaient ce que ferait Washington si l'UNITA passait outre, il n'a voulu que répéter les termes du communiqué officiel : cela aurait *« les plus graves conséquences »*.

La détermination de l'ambassadeur américain a apparemment rassuré ses interlocuteurs. Pas au point, cependant, d'empêcher l'un d'eux, conscient de la difficulté de défendre un site dont les installations terrestres sont réparties sur une douzaine de kilomètres carrés, de glisser en aparté : *« A la première bombe sur Cabinda, nous partons. »*

G. M.

□ **AFRIQUE DU SUD : Mme Winnie Mandela part en guerre contre les *« élites »* politiques.** – Dans une interview publiée, dimanche 24 janvier, par le journal sud-africain *Sunday Star*, Mme Winnie Mandela a formulé de vives critiques contre les dirigeants du Congrès national africain (ANC) et ceux du Parti national (NP, au pouvoir) : *« L'élite du NP couche avec l'ANC pour conserver ses draps de soie, et l'élite dirigeante de l'ANC couche avec le NP pour profiter de ce luxe qu'elle vient de découvrir »*, déclare notamment Mme Mandela, évoquant un accord de partage des pouvoirs, au détriment des *« masses noires »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **KENYA : des observateurs étrangers dénoncent les irrégularités des élections.** – Dans leur rapport final sur les élections kenyanes du 29 décembre, publié dimanche 24 janvier, des observateurs du Commonwealth estiment que le scrutin a été entaché d'irrégularités et que le parti au pouvoir, la KANU, s'est rendu coupable de corruption. Le rapport conclut néanmoins que les résultats des élections *« reflètent, bien que de manière imparfaite, l'expression de la volonté du peuple »* et *« constituent un pas de géant sur la route de la démocratie pluraliste »*. – *(Reuter.)*

□ **MAROC : M. Giscard d'Estaing reçu par Hassan II.** – M. Valéry Giscard d'Estaing, en visite privée au Maroc, a été reçu, samedi 23 janvier, à Fès, par Hassan II. Il y a environ deux semaines, le roi avait reçu une délégation de sénateurs RPR, conduite par M. Charles Pasqua. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : accord sur le rassemblement de l'armée gouvernemental et des troupes de la RENAMO.** – Le gouvernement et les anciens rebelles de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO) ont formellement accepté, samedi 23 janvier, à Maputo, les propositions du représentant spécial de l'ONU au Mozambique, leur recommandant de réunir, sans retard, leurs troupes. Sur les quarante-neuf points de rassemblement, douze devraient s'ouvrir avant la fin de janvier. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : nouveau procès de militaires

Une vingtaine d'officiers comparaissent pour avoir constitué un réseau islamiste

ALGER

de notre correspondant

Une vingtaine d'officiers et plusieurs civils comparaissent à huis clos, depuis dimanche 24 janvier, devant le tribunal militaire de Ouargla. Membres d'un réseau d'activistes islamistes, ils sont notamment accusés de constitution de bandes armées et de complot contre la sûreté de l'Etat. Ces charges ne diffèrent guère de celles qui pesaient sur la soixantaine de militaires qui, au mois de décembre, à Béchar, ont été lourdement condamnés – vingt d'entre l'ayant été eux à la peine capitale.

Confirmation de douze peines capitales

D'autre part, les auteurs présumés de l'assassinat de cinq gendarmes, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, à Laghouat, ont été présentés, dimanche, devant le juge d'instruction du tribunal militaire de Ouargla. En outre, la Cour suprême a confirmé les douze peines capitales que ce tribunal avait prononcées, au mois de mai dernier, contre un groupe d'islamistes qui, au mois de décembre 1991, avaient attaqué le poste militaire de Guemmar, à la frontière algéro-tunisienne. Trente-cinq autres condamnés à mort, dont une vingtaine de militaires, attendent encore l'examen de leur recours.

Un autre grand procès, celui du général-major Mostefa Belloucif, ancien secrétaire général du ministère de la défense sous le régime du président Chadli, devrait s'ouvrir dans la première quinzaine du mois de février, selon la presse algérienne. Accusé de complicité dans une affaire de détournement de fonds publics, ses liens avec l'ancien chef de l'Etat et sa position au sein de la hiérarchie militaire retiennent particulièrement l'attention. – *(Intérim.)*

□ **Transformation de l'ancien parti communiste.** – Le Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS), ex-communiste, a décidé, samedi 23 janvier, à l'issue de son dernier congrès, de se dissoudre et de former un nouveau mouvement, dénommé Ettahaddi (« le Défi »). Le coordinateur du PAGS, M. Hachemi Chérif, a été élu à l'unanimité secrétaire général du conseil exécutif transitoire. Ce mouvement, qui veut marquer *« la rupture avec l'intégrisme et le système rentier bureaucratique »*, se donne pour mission *« de contribuer à assurer la transition révolutionnaire de l'Algérie vers la modernité et le progrès »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : le professeur Leibowitz renonce au prix Israël

Le scandale d'un vénérable provocateur

Le professeur et philosophe Yeshayahu Leibowitz a annoncé, dimanche 24 janvier, qu'il renonçait au prix Israël, qui devait lui être attribué, afin d'éviter un scandale majeur. Sa sélection avait provoqué un tollé sans précédent dans la classe politique et révélé les fractures de la société israélienne.

JE NE DIRAI PAS QUE JE HAIS LEIBOWITZ !

... ÇA POURRAIT ME FLATTER !

PANCHO

JÉRUSALEM

de notre correspondant

«Une honte nationale ! Une idée repoussante ! Une provocation de type schizophrène, autodestructrice !» Profondément divisée sur des sujets fondamentaux comme les moyens de parvenir à la paix, ou la manière de contenir le nationalisme palestinien, la classe politique israélienne a enfin trouvé un motif de consensus. Dimanche 24 janvier, au conseil des ministres présidé par M. Itzhak Rabin, les membres du cabinet, à la demande du premier d'entre eux, ont voté à la quasi-unanimité une motion de défiance à l'encontre de l'une des institutions les plus anciennes et les plus prestigieuses du pays : le comité de sélection des lauréats du prix Israël.

Motif, la désignation pour cette distinction civile – la plus haute de la nation – d'un homme qui cristallise sur sa personne toutes les haines du nationalisme israélien. Son nom : Yeshayahu Leibowitz. Son âge : quatre-vingt-dix ans. Pour avoir une idée des passions que déchaîne ce patriarche boudeur, immodeste et pénétrant, il suffit de prélever quelques-unes des insolences publiées à son égard ces derniers jours dans la presse locale : *«Ignoble charlatan, démagogue égoïste et prétentieux, repoussant prophète de malheur, vieillard stupide et intolérant».*

M. Rabin, qui n'aime pas beaucoup les intellectuels en général et M. Leibowitz en particulier, a réagi avec colère. Décrit par certains des ministres présents dimanche au conseil comme *«littéralement hors de lui»*, le chef du gouvernement a consacré plus d'une heure de la réunion hebdomadaire des ministres à l'«affaire Leibowitz», parlant carrément à cette occasion de *«drapeau noir»*, expression locale assez forte qui s'emploie à propos d'une décision honteuse, à laquelle même un soldat peut refuser d'obéir. Et M. Rabin a menacé de boycotter les cérémonies de remise des prix si le nom de M. Leibowitz n'était pas biffé de la liste des récipiendaires.

Le scandale serait d'autant plus grand que M. Rabin ordonnerait à l'ensemble de son gouvernement de faire de même, alors que la cérémonie, prévue en avril, coïncide traditionnellement avec l'anniversaire de l'indépendance de l'Etat juif. Jamais aucun premier ministre ne s'est permis d'être absent ce jour-là. En principe, ni le gouvernement ni la Knesset, invitée à débattre de la controverse dès cette semaine, ne peuvent influer sur la décision du jury de sélection, composé d'un grand nombre d'intellectuels et de notables civils et militaires, pour la plupart anonymes. N'empêche que deux partis de droite, le Tzomet et le Parti national religieux (PNR), ont lancé une grande campagne nationale contre la nomination du vieux professeur et qu'à en croire un sondage publié dimanche par le premier quotidien du pays, *Yedioth Aharonoth*, 54 % des Israéliens seraient prêts à les suivre.

La «mauvaise conscience» de la nation

Qu'a fait le professeur Leibowitz pour susciter pareil rejet? *«Il dit très haut et très fort ce que certains Israéliens pensent tout bas»*, nous confiera un courageux anonyme. *«Il est la mauvaise conscience de ce pays, le poil à gratter de cette nation»*, ajoutera un autre. L'homme aime à dire qu'il *«déchire les masques»*, qu'il est de son *«devoir de juif»* de montrer à ses concitoyens *«à quel point ils peuvent être moches quand ils occupent des territoires qui ne leur appartiennent pas»*, et qu'ils se conduisent *«avec barbarie»* dans la répression de l'autre grand nationalisme de la région.

Partisan, depuis leur conquête il y a vingt-cinq ans, de la restitution immédiate et sans condition de tous les territoires où vivent les Palestiniens – Jérusalem-Est compris, – avocat de la désertion ou, à tout le moins, du refus de servir l'armée israélienne dans les territoires occupés, le vieux professeur analyse toujours les événements en se plaçant du point de vue non pas du sioniste ou de l'Israélien mais du juif. Dès 1967 il a pronostiqué, un peu vite peut-être, que l'occupation de territoires où vivent près de deux millions de Palestiniens aboutirait à la dégénérescence des valeurs de l'Etat juif, à sa *«fascisation rampante»*, puis à son éventuelle destruction. Et puis, il y a quelques années, le vieux dissident a franchi un pas de plus dans la provocation en inventant un concept qui a fait le scandale qu'on imagine, celui de *«judéo-nazi»*.

Rhétoricien redoutable, le vieil homme se saisit régulièrement des mythes les plus sacrés de la société israélienne pour les mettre joyeusement en pièces. La démocratie, la sécurité nationale, la sacro-sainte armée d'Israël, etc. Dernière cible en date, les unités spéciales de l'armée qui opèrent clandestinement dans les territoires occupés, les enfants chéris de M. Rabin mais pour M. Leibowitz des *«terroristes du même genre que ceux du Hamas»*.

Né à Riga, immigré dans la Palestine d'avant Israël, dès les années 30, professeur de sciences et de philosophie à l'université hébraïque de Jérusalem pendant des décennies, auteur de nombreux ouvrages, le professeur Leibowitz, sous l'agitateur, est un immense savant et l'un des plus grands penseurs du judaïsme moderne. Religieux austère, il est le champion d'une séparation stricte entre la religion et l'Etat. Il est également titulaire des plus hautes distinctions universitaires en biochimie. Il fut aussi, des années durant, le maître d'œuvre de la grande Encyclopédie hébraïque.

Si encore le comité du prix d'Israël l'avait sélectionné pour cela ou, comme on dit, pour *«l'ensemble de son œuvre»*. Mais non, c'est aussi pour *«sa ténacité critique de la société»* qu'il a été choisi.

PATRICE CLAUDE

► *Le Monde* a publié un entretien avec le professeur Leibowitz dans son numéro du 13 octobre 1992.

IRAK : malgré des attaques répétées de l'aviation américaine

Bagdad continue de jouer la carte de l'apaisement

L'Irak semble continuer de vouloir calmer le jeu avec la nouvelle équipe au pouvoir à Washington, même celle-ci n'est pas disposée à s'engager sur la voie du dialogue à n'importe quel prix. Ainsi s'explique le démenti opposé, dimanche 24 janvier, à une attaque de l'aviation américaine contre une batterie de missiles qui aurait été déployée dans la zone d'exclusion aérienne, dans le sud du pays. Dans un communiqué, le ministère des affaires étrangères a affirmé, non sans ironie, que *«les autorités irakiennes recherchent l'endroit où les Américains affirment avoir largué une bombe guidée au laser»* ...

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

Attaqué à trois reprises par des avions américains, malgré le cessez-le-feu décrété, mardi 19 janvier, en signe de *«bonne volonté»*, l'Irak a choisi de ne pas riposter. La réaction de Bagdad est venue du ministère des affaires étrangères et non de celui de la défense, comme c'était le cas auparavant. Le chef de la diplomatie, M. Mohammad Saeed Al Sahaf, a ainsi répété aux diplomates étrangers l'engagement de son pays à respecter *«le texte et l'esprit du communiqué du Conseil de commandement de la révolution»* (CCR), annonçant le cessez-le-feu, tout en *«surveillant attentivement les pratiques des parties adverses»*.

Plusieurs signes donnent à penser que Bagdad veut ménager M. Bill Clinton – dans un communiqué, le CCR a donné *«plusieurs mois»* à la nouvelle administration américaine pour réexaminer ses positions. La presse officielle évite maintenant d'attaquer le nouveau président. De source diplomatique, on indique qu'ordre lui a été donné de ne rien écrire contre sa personne, y compris s'il tenait des propos anti-irakiens.

L'agence INA attribue, au contraire, la responsabilité des derniers incidents à *«des résidus de l'ancienne administration Bush»*, les accusant *«de vouloir entraîner Bill Clinton dans une politique agressive»*. Et d'ajouter : *«Nous avons réagi aux provocations et aux agressions avec sang-froid, mais nous ne savons pas jusqu'à quand le jeu* (de l'ancienne administration] *aura prise sur la nouvelle.»* Dans le journal *Babel*, dirigé par le fils aîné du président irakien, l'auteur d'une lettre ouverte dissuade M. Clinton de *«jouer avec le feu»*.

La télévision a diffusé une table ronde entre intellectuels au cours de laquelle le docteur Khalil Al Djezari, professeur de sciences politiques à l'université de Bagdad, a souhaité *«sur le plan intérieur, des gestes en faveur de la réconciliation, la reprise du dialogue avec les Kurdes et une plus grande participation du peuple à la vie politique»*. Il a prôné, sur le plan extérieur, *«la reprise des relations avec l'Iran et la Turquie d'une part, et avec les Arabes, spécialement les membres de la coalition anti-irakienne pendant l'agression, d'autre part»*.

De leur côté, les dirigeants du parti Baas au pouvoir multiplient les appels à la nouvelle administration américaine pour qu'elle crée une *«atmosphère positive sur la base de relations d'égalité et de souveraineté et évite toute tension inutile»*. Dans un pays où il n'y a pas de liberté d'expression, ces discours prouvent que l'Irak cherche, au moins pour le moment, à tourner la page de la guerre.

Le parti et l'armée qui étaient en alerte maximale depuis deux semaines environ, ont quelque peu relâché leur surveillance, et le nombre des points de contrôle mis en place, la nuit, à Bagdad, a diminué. La prudence commande d'attendre pour juger de la sincérité des intentions irakiennes. Les conditions dans lesquelles les équipes de l'ONU, chargées de superviser la destruction des armes chimiques, vont pouvoir travailler, à partir de lundi, seront un indicateur du changement politique.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **LIBAN : deux soldats israéliens tués.** – Alors qu'ils effectuaient une patrouille dans la «zone de sécurité» créée par l'Etat juif au Liban sud, deux soldats israéliens ont été tués et un troisième blessé, samedi 23 janvier, par l'explosion d'une bombe télécommandée. Deux mouvements chiites libanais, Amal (prosyrien) et la «Résistance croyante», une formation dissidente d'Amal et pro-iranienne, ont revendiqué l'attentat. – *(AFP.)*

□ **IRAN : dix morts dans des combats entre trafiquants de drogue et militaires.** – Cinq trafiquants de drogue et cinq soldats iraniens ont été tués lors d'un affrontement, jeudi 21 janvier, dans le sud-est de l'Iran, dans une région frontalière avec le Pakistan et l'Afghanistan, a indiqué, dimanche 24 janvier, le procureur général de la République islamique. Selon le gouverneur de la province du Khorassan, vingt-cinq trafiquants ont été arrêtés. – *(AFP.)*

La Cour suprême doit se prononcer «dans les prochains jours» sur le sort des Palestiniens expulsés

La Cour suprême israélienne va se prononcer *«dans les prochains jours»* sur le sort des quelque quatre cents Palestiniens expulsés vers le Liban, a indiqué dimanche 24 janvier le ministère de la justice, au lendemain de l'évacuation de dix-sept d'entre eux par le Comité International de la Croix-Rouge.

La Cour attendait lundi le rapport du conseiller juridique du gouvernement, M. Yossef Harish, précisant comment les autorités entendaient faire respecter le droit d'appel des expulsés. *«Les sept juges statueront ensuite sur la légalité des expulsions, mais leur décision ne sera connue que dans plusieurs jours»*, a indiqué le porte-parole du ministère.

Par ailleurs, deux des treize bannis ramenés samedi par des hélicoptères britanniques pourraient être autorisés prochainement à rentrer chez eux si les charges retenues contre eux ne justifiaient pas leur maintien en détention, ont indiqué des sources militaires.

Les treize rapatriés avaient été incarcérés dès leur retour, douze en Israël et un en Cisjordanie occupée. Quatre autres ont été hospitalisés dans la «zone de sécurité» occupée par l'Etat juif au Liban sud. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Réunie à La Haye

L'Organisation des peuples et des nations non représentés se veut une «ONU alternative»

LA HAYE

de notre correspondant

Réunie du 19 au 24 janvier à La Haye, l'Organisation des peuples et des nations non représentés (UNPO), créée il y a deux ans, a accepté l'adhésion de treize nouveaux membres (1) et décidé de se doter de deux nouveaux organes.

Ayant pour but d'aider ses adhérents (Etats, régions, enclaves, ethnies ou minorités culturelles) *«à exprimer leurs doléances et leurs besoins dans des forums légitimes»* afin de réduire *«la tentation de recourir à la violence pour se faire entendre»*, l'UNPO se présente volontiers comme une *«ONU alternative»*. Elle va créer une «Cour» qui instruira les plaintes en matière de droits de l'homme et d'exercice du droit à l'autodétermination, et sera mandatée pour essayer de trancher d'éventuels conflits frontaliers.

Par ailleurs, l'UNPO a décidé d'établir un Conseil légal dont le rôle sera de conseiller les membres sur les aspects juridiques du droit à l'autodétermination. Revendiquant hier pour eux-mêmes le droit à l'indépendance, certains membres font aujourd'hui face à des revendications identitaires internes qui les déstabilisent et qu'ils traitent par la violence. Ainsi la Géorgie réprime par la force la sécession de l'Abhkazie, en violation de la charte de l'UNPO. Le président de l'Abhkazie a demandé au secrétaire général de l'organisation, M. Michel van Walt van Praag, d'entreprendre une médiation dans ce conflit.

Ch. Ch.

(1) L'UNPO compte désormais trente-neuf membres. Les treize nouveaux admis sont : l'Association pour la promotion de Batwa (Rwanda), Timor Oriental, le Congrès national Chuvash (Turcs de l'ancienne Union soviétique), Inkeri (Finois de la région de St-Pétersbourg), Congrès national Komi (ex-Union Soviétique), Nation Mapuche (Incas), Mouvement pour la sauvegarde du peuple ogoni (Nigeria), Conseil national musulman du Sanjak (enclave musulmane en Serbie), Mouvement national «Udmurt Kenesh» (ex-Union soviétique), Conseil national socialiste du Nagaland (Birmanie), Stifelsen Skanelans (Suède), Conseil du Khalistan (Inde), et Etat Karenni (Birmanie).

A TRAVERS LE MONDE

ÉGYPTE

Deux policiers assassinés au Caire

Alors qu'ils assuraient la garde d'un dépôt de chemin de fer, au Caire, dans le quartier populaire de Boulak-Dakrour, proche du fief intégriste d'Imbaba, deux jeunes policiers ont été tués par balles, dimanche 24 janvier. Au nombre de quatre et vraisemblablement militants islamistes, selon la police, les tueurs ont réussi à prendre la fuite, après s'être emparés des fusils automatiques de leurs victimes, qui effectuaient leur service militaire.

Cet assassinat marque une nouvelle escalade dans le conflit qui oppose depuis plusieurs mois les forces de sécurité et les extrémistes islamistes en Egypte. C'est en effet la première fois que des conscrits de la police, généralement issus de milieux populaires et n'ayant aucun lien direct avec le pouvoir, sont la cible d'un attentat. Celui-ci a eu lieu à la veille de la Journée de la police, célébrée en Egypte depuis la révolution nassérienne de 1952. – *(AFP.)*

MALAWI

Une dirigeante de l'opposition libérée après douze ans de prison

Le président – «à vie» – Kamuzu Banda, a décidé, dimanche 24 janvier, de libérer Mme Vera Chirwa, une des grandes figures de l'opposition. Selon la radio nationale, le chef de l'Etat *«a décidé d'accorder son pardon à Vera Chirwa et ordonné sa libération pour des raisons humanitaires»*.

Après dix-sept ans d'exil en Tanzanie, les époux Chirwa avaient été enlevés en 1981 en Zambie et condamnés à mort par un tribunal spécial créé par le président Banda. Leur peine avait ensuite été commuée en emprisonnement à vie. Orton Chirwa, ancien ministre de la justice après l'indépendance du pays en 1964, est mort en prison le 20 octobre dernier, à l'âge de soixante-dix ans. Mme Vera Chirwa, âgée de soixante-six ans, n'avait pas été autorisée à assister aux obsèques. – *(AFP.)*

PÉROU

Campagne d'intimidation du Sentier lumineux avant les élections municipales

Le Sentier lumineux a entrepris une campagne d'intimidation sanglante contre les candidats aux élections municipales du 29 janvier, et plusieurs dizaines de ceux-ci ont déjà été assassinés. En une seule journée, samedi 23 janvier, six conseillers municipaux ont été tués à Pomatambo, dans le sud du pays. *«No votar»* : telle est la consigne du mouvement «maoïste» qui couvre les murs des bidonvilles de la capitale. A Barranta, à 200 kilomètres au nord de Lima, la campagne est plus féroce : de véritables «dazibao» menacent de mort les prétendants à la mairie. Malgré ce climat de tension, il n'y a jamais eu dans le pays une telle profusion de candidatures : plus d'une vingtaine en moyenne pour chaque siège, et trente-neuf dans la capitale. – *(Corresp.)*

TOGO

M. Madelin prend le contre-pied de M. Pasqua

M. Alain Madelin, vice-président du Parti républicain (PR), a affirmé, samedi 23 janvier, lors d'une visite privée de quelques heures au Togo, que la France ne devait pas être *«une sorte de SOS-dépannage pour dictateurs en voie de disparition»*. Prenant le contre-pied de M. Charles Pasqua, qui avait exprimé fin décembre son *«admiration»* pour le général Eyadema, M. Madelin a souligné son *«admiration pour les démocrates»* au Togo et en Afrique.

«Ceux qui pensent trouver à Paris au printemps prochain des appuis pour retarder l'évolution de la démocratie au Togo ou ailleurs se trompent», a-t-il ajouté. D'autre part, le ministre français de la coopération et du développement, M. Marcel Debarge, et le secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, M. Helmut Schafer, sont arrivés dimanche à Lomé dans le cadre d'une mission visant à aider les Togolais à sortir de la crise politique. – *(AFP.)*

Selon des archives russes

Boulganine avait ordonné l'arrestation de Wallenberg

C'est Nikolaï Boulganine lui-même, alors vice-ministre soviétique de la défense, qui avait ordonné l'arrestation du diplomate suédois Raoul Wallenberg, disparu en Hongrie en 1945.

C'est ce qui ressort de documents d'archives récemment fournis par la Russie à la commission mixte russo-suédoise chargée d'enquêter sur la disparition de Wallenberg, qui, en poste à Budapest, avait fourni des passeports suédois à des milliers de juifs, leur permettant d'échapper aux camps nazis.

Un télégramme du 17 janvier 1945, signé de Boulganine, demandait au maréchal Malinovski, commandant en chef du deuxième front ukrainien, d'arrêter Wallenberg et de l'envoyer à Moscou.

On ignore toujours ce qu'il est advenu ensuite du diplomate suédois, auquel, officiellement, les Soviétiques avaient offert leur protection. – *(AFP.)*

ENQUÊTE

Les nouvelles routes de la mafia

Suite de la première page

La logique de conquête des «familles» du crime organisé n'est pas celle de la libre entreprise, c'est celle du pirate qui conspire. Avec ses risques de déstabilisation. Quel concurrent honnête peut gagner contre ces entrepreneurs disposant de capital gratuit, échappant au fisc et pratiquant l'intimidation pour s'emparer des marchés, voire du pouvoir?

Pour amorcer leur pompe à finances, des sources vierges surgissent à l'Est, comme ces réserves dans la CEI. En Pologne, à Lodz et Cracovie, les usines d'amphétamines tournent à plein pour les marchés clandestins de France, d'Autriche, d'Allemagne et de Scandinavie. A Gdynia est saisi, à bord d'un bateau en provenance de Colombie, un étrange conteneur de haricots, qui dissimulait 100 kilos de cocaïne. Ailleurs, à Budapest, se sont ouverts des dizaines de petits dépôts, tenus par des Egyptiens. Ceux-ci reçoivent toutes sortes de stupéfiants d'Iran et d'Afghanistan et les revendent à destination de l'Europe de l'Ouest.

Mais la drogue n'est pas l'unique objet de ces commerces douteux. *«Le système défensif est en déroute dans la CEI, qui devient le pôle de nouveaux trafics»*, précise Rodrigo Paris-Steffens, spécialiste de la prévention du crime organisé à l'ONU. Par exemple la vente de métaux stratégiques, comme le confirme le lieutenant-colonel Michele Adinolfi, chargé des relations publiques à la Guardia di finanza italienne.

A Milan, pendant l'été 1992, la Guardia a intercepté un chargement d'uranium d'une valeur de 55 millions de dollars qui aurait dû rejoindre le Proche-Orient *via* un laboratoire nucléaire de Vienne. Sous médiation de la Mafia rouge, appellation qui recouvre des organisations autonomes à base ethnique, ce métal transite de l'ex-URSS par l'Europe du Nord.

Début décembre, la police criminelle bavaroise a démantelé un trafic de plutonium et de césium en provenance de la CEI. Seize personnes, dont un Allemand, deux Autrichiens, deux Belges, un Hollandais et quatre ressortissants de l'ex-Yougoslavie, ont ainsi été arrêtées à Munich. Pour la seule année 1992, 120 affaires impliquant des trafiquants de produits radioactifs en provenance de l'ancien bloc soviétique ont été recensées en Allemagne, précise M. Hans-Ludwig Zachert, président du BKA, la police criminelle fédérale basée à Wiesbaden (RFA).

«Transitant par la Hongrie et la Pologne, ces produits tournent à la recherche d'un marché sur le territoire allemand. Insuffisamment radioactifs pour les centrales de l'Ouest qui ne souffrent d'aucune pénurie, ils n'ont pas de clients», ajoute M. Zachert. Les trafiquants désossent les centrales ex-soviétiques. Leurs voitures à la cargaison radioactive sillonnant les routes provoquent la panique de la population allemande.

Au bazar des armes

Depuis un an, la guerre sur le territoire de l'ex-Yougoslavie bonifie les trafics d'armes sous tutelle mafieuse. Un ouvrage publié en mai 1992 par un Canadien, Robin Naylor, rappelle l'union passée jadis entre la Mafia sicilienne et les Phalanges libanaises. Le schéma d'aujourd'hui est analogue : drogues contre armes, armes contre devises, etc. L'échange joue sur tous les tableaux. Les belligérants achètent des armes au crime organisé, mais savent se faire revendeurs. L'affaire peut se traiter par exemple en Suisse, où l'achat de ce type de matériel est libre.

Ainsi, selon le parquet de Lecce (Italie du Sud), *«fait nouveau dû à la guerre»*, des Calabrais achètent des centaines de kalachnikovs dans l'ex-Yougoslavie et les troquent ensuite contre de l'héroïne, en s'appuyant sur l'organisation criminelle des Pouilles, la Sacra Corona Unita. Fin novembre 1992, l'opération « Licata » menée conjointement à Cologne et en Sicile, démantèle un trafic international d'armes de guerre. Ces pièces venaient de Grèce, de Turquie, de Yougoslavie et de Pologne, puis étaient convoyées d'Allemagne jusqu'en Sicile.

Quatorze membres du clan mafieux des Raspa, établi à Enna au centre de l'île, sont sous les verrous. Au pied de l'Etna, dans la zône contrôlée par le puissant clan de Nitto Santapaola, les forces de l'ordre viennent de saisir un arsenal clandestin où figurait un lance-fusées de fabrication soviétique. On le sait aujourd'hui : ce sont des Croates qui vendirent aux Siciliens les kilos de tritole, l'explosif de type militaire utilisé pour assassiner les juges Falcone et Borsellino.

Les trafiquants font flèche de tout bois. A lire les données d'Interpol, la Pologne fait figure de centrale du trafic international des voitures volées en Occident. Elles sont revendues à un tiers de leur prix, principalement dans la CEI, sous le contrôle des groupes criminels qui empochent des millions de dollars. De nombreuses œuvres d'art dérobées dans les églises polonaises se retrouvent en vente à l'Ouest, chez des antiquaires ou aux enchères.

Autos, tableaux et cartes de crédit

M. Joseph Le Louarn, à la tête de la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières du ministère des finances, confirme la réalité de ce *«don inné»*... A Varsovie, qui possède trois casinos, la France va désormais avoir son attaché douanier. *«Il aura de quoi faire. Dirigé de Hambourg, le trafic de cigarettes est aux mains des Polonais. Le passage des armes s'y fait en force, à l'aide de bandits d'Extrême-Orient utilisés comme main-d'œuvre, en direction de l'Italie ou de l'Espagne.»* Le BKA et les douanes fédérales de Bonn ont, elles aussi, renforcé leur dispositif à la frontière polonaise.

Dans l'ex-Tchécoslovaquie, existe un trafic à ciel ouvert de conteneurs avec l'Amérique du Sud. A Prague, un gang ukrainien dirigé par des Israéliens d'origine ukrainienne achète des restaurants et multiplie à cet effet les sociétés. La plus importante, enregistrée au Royaume-Uni, a des succursales également à Budapest, Hollywood et Tel-Aviv. Ce groupe tire en réalité ses plus gros profits, à Prague et ailleurs, du racket et de la prostitution de femmes venues d'Ukraine ou de Russie. Pour éliminer les réticents ou les concurrents, il a pour «gros bras» des jeunes sportifs de la CEI solidement armés.

Les «familles» et les bandes ont appris à s'entendre, pour se partager le nouveau gâteau. Selon M. Roger Trott, responsable de la section «crime organisé» au FBI, à Washington, *«les groupes d'Asie et du Sud-Est asiatique vont au meilleur coup : la Pologne, la Roumanie, en ce moment. Les mafias russe, ukrainienne, géorgienne et la Cosa Nostra américaine sont déjà en relation directe pour organiser la fraude économique, par exemple en matière de cartes de crédit»*.

Les nouvelles Républiques offrent aux holdings du crime toutes facilités de dépôt pour blanchir et investir. Selon les experts de l'ONU déjà cités, *«le terrain est propice, dans cette course effrénée au capitalisme, favorisé par une convertibilité prochaine du rouble, au blanchiment de l'argent de la drogue»*.

Cette opération est indispensable aux stratèges des organisations. Leurs énormes capitaux de provenance illicite doivent en effet entrer dans le circuit bancaire pour pouvoir ultérieurement nourrir de juteux investissements. Les «laveries» sont par exemple ces banques de l'Est qui ne posent pas de question sur l'origine des dépôts ou des achats d'espèces. Non sans saveur, le ministre suisse des affaires étrangères, M. Alexis Lautenberg, le soulignait récemment, dans une déclaration à l'hebdomadaire italien *Il Mondo* : *«Les recycleurs préfèrent aujourd'hui l'Europe orientale et l'Extrême-Orient.»* Le passage des fonds noirs par un établissement d'un pays tiers, avant son arrivée dans la CEE, condamne toute enquête sur leur provenance.

En Pologne, on dépose l'argent «sale» sur des comptes convertibles; on y acquiert un certificat d'origine et les sommes repartent. La commission, ou profit, pour les Polonais est de 2 % à 10 %. Dans l'ex-Yougoslavie, une femme fait figure de vedette en rémunérant dans sa banque les dépôts à un taux dix fois plus élevé que la norme occidentale! La Hongrie, plus développée et proche de l'Autriche, est le blanchisseur n° 1 et la tête de pont des nouveaux investissements à l'Est. De grands capitaux y affluent, d'Allemagne surtout.

Main basse sur la ville

A Moscou, depuis peu, des étrangers achètent sous des prête-noms des roubles, contre les devises provenant de leurs trafics, et ils les stockent, en vue des prochaines privatisations. L'histoire d'Alessandro Troja, assassiné en octobre 1990, est significative, parce qu'une des premières du genre. Cet indicateur, lié à la N'Drangheta calabraise, travaillait avec un cartel turc de l'héroïne. Il était la «Gorge profonde» du Tessin, – ce carrefour de la «route des Balkans». Il connaissait tout des trafics dans les ports d'Europe du Nord, notamment de Hollande. Quelques heures avant sa mort, il se trouvait à Lugano pour offrir à des clients des millions de roubles.

Car la Russie va offrir, avec ses privatisations, les soldes du siècle. Ces ventes de roubles se font à un taux particulièrement avantageux pour les investisseurs étrangers en odeur de mafia. Ils exigent des lettres de garantie, sur place ou *via* des notaires autrichiens et des banquiers de Genève – documents qui assurent le retour indispensable en Russie pour le futur achat. Ce fut l'ordre du jour d'une réunion tenue en 1991 à l'Hôtel Savoy de Zurich, entre des entrepreneurs sud-africains, des représentants du crime italo-américain et des Russes.

D'ailleurs, en juillet 1991, Georgij Mathjukin, alors président de la Banque centrale russe, alerta le Parlement sur des ventes suspectes à la Bourse Inter-Russe, dans le parfait anonymat des sociétés partenaires, où le rouble s'échangea contre le dollar au douzième de sa valeur légale! *«La Mafia rouge comporte des cadres issus de la nomenklatura, formés dans les grandes écoles. Ces gens de talent rentrent dans les entreprises officielles»*, confirme M. Le Louarn.

Partout, alors que les multinationales s'implantent en veillant au grain, les «familles» internationales achètent des hôtels, des restaurants, des distributeurs d'essence ou des immeubles, à Budapest, Sofia ou dans la partie est de Berlin. En Pologne, par le biais d'aide aux entreprises en difficulté, Cosa Nostra fait main basse sur des sociétés industrielles et commerciales.

L'Europe des Douze s'inquiète, avant qu'il ne soit trop tard. D'autant que ces nouveaux paradis s'ouvrent alors qu'à l'intérieur même de ses frontières, les organisations traditionnelles ont su anticiper la libre circulation des capitaux. La capitale autrichienne devient tout naturellement un carrefour du blanchiment de leur argent sale. Dans un rapport de 1992, l'International Narcotic Control Bureau (ONU) l'explique laconiquement : *«Pour le moment l'Autriche est toujours le seul pays de l'Europe occidentale où il est possible de déposer anonymement de l'argent à la banque.»*

DANIELLE ROUARD

Prochain article :

Les «familles» au chevet du marché unique

CEI : les Républiques de la drogue

VIENNE

de notre envoyée spéciale

A chaque République sa tradition... et ses aéroports ouverts au monde. Le rapport des experts du Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues, en mission du 2 avril au 2 mai 1992, dessine la carte des spécialités dans la CEI. L'Ouzbékistan produit des pavots à opium et du cannabis dans plus de trois mille champs. *«Selon le gouverneur de la province de Samarcande, les plantations ne feront que s'accroître dans le futur, en raison de l'ouverture des frontières et des profits considérables qu'elles vont engendrer. C'est ainsi que, en 1991, 1 hectare de fruit rapportait entre 15 000 et 20 000 roubles, 1 hectare de coton de 40 000 à 50 000 roubles et un hectare d'opium (5 kilos d'opium brut) 2,5 millions de roubles»* (qui ne vont pas tous dans la poche du paysan).

En Ukraine, dont la population est aussi nombreuse que celle de la France, c'est la paille de pavot, pour la fabrication de la morphine, de la codéine et d'autres opiacées – bref la base de l'héroïne : *«Une nouvelle criminalité s'oriente vers ce trafic.»* Les paysans s'opposent à la loi prohibant les plantations : il faut manger. *«Aucune saisie de drogue n'avait été faite depuis deux ans»*, ont confié les autorités locales à la mission de l'ONU.

La Biélorussie devient terre de transit entre les Républiques productrices de drogue d'Asie centrale et les consommateurs de l'Europe de l'Ouest. De plus, *«les forces de police de Biélorussie ont la conviction que des plantes de pavot à opium de dimension «anormale» poussent à l'état sauvage à Tchernobyl, stimulant ainsi une production et un trafic illicites»*.

Le Kazakhstan est le paradis du cannabis, que l'on consomme avec du sucre – la *suzma*, ou du lait chez les plus jeunes. Cette République, située entre la Russie d'un côté, la Chine et les Etats du Pacifique de l'autre, *«n'entend pas devenir le carrefour régional de la drogue»*. Les 138 000 hectares plantés dans la seule vallée de Chouskaïa ont une capacité de production de 5 000 tonnes de marijuana.

Le Tadjikistan, en ébullition quasi permanente, cultive le cannabis et surtout l'opium. Terre de transit de l'opium afghan et de trafics avec Moscou et les pays baltes : *«La drogue s'y échange facilement contre toutes sortes de biens.»*

Transformation de la paille ukrainienne

Le Kirghizstan, en septembre 1991, voulait *«autoriser la culture du pavot et produire des médicaments avec l'opium brut à l'effet d'obtenir par ses exportations des entrées de devises»*. Refus de l'ONU. Dans ce pays musulman où la consommation d'alcool est interdite, la plante Ephedra, source d'éphédrine et d'éphédrone, pousse à l'état sauvage : *«Il y a un siècle, ce pays produisait 16 % de la production mondiale de l'opium brut.»* Terre bénie *«pour les trafiquants du Caucase»*.

Enfin la Russie, la plus forte par sa taille et sa criminalité, outre ses laboratoires clandestins en forte expansion de transformation de la paille ukrainienne et autres drogues transitant par son territoire, fabrique des synthétiques. Par exemple, note la mission de l'ONU, *«la solution de 3-méthyl-fentanyl, qui est une des drogues de laboratoire existant sur le marché américain, où elle est vendue comme «héroïne synthétique», et qui est cent fois plus puissante que l'originale»*.

Le prix des drogues, au dixième de celui pratiqué sur les marchés européens, stimule la volonté exportatrice. Sur le marché russe, l'acheteur étranger peut s'offrir 1 kilo de haschisch *«pour 15 ou 20 dollars, au lieu de 200 en France ou en RFA»*, précisent les experts : *«Le trafic illicite de drogues sous toutes ses formes ne cesse d'augmenter d'une année sur l'autre.»*

Selon le ministère de l'intérieur, le bénéfice de ce trafic aurait atteint en 1991 près de 3 milliards de roubles : *«Il est fort vraisemblable que ces sommes aient été réinvesties dans des structures commerciales ou financières nouvellement constituées dans le pays.»* Pour les experts de l'ONU, *«la Russie est le point central de passage entre les Etats de la CEI et l'Europe. Des groupes criminels ont établi des liens entre ces Etats et d'autres pays»*.

C'est l'ex-KGB, devenu Sécurité nationale qui se charge de la répression du «narcobusiness». *«Il jouit d'un considérable réseau de contacts aux Etats-Unis, en Europe et en Asie»*, souligne la mission...

D. R.

Bibliographie

Le complot de l'après-communisme

LES MAFIAS CONTRE LA DÉMOCRATIE
de l'amiral Pierre Lacoste.
J.-C. Lattès,
224 p., 129 F.

A peine sorti de la guerre froide, le monde occidental serait-il de nouveau en danger? Ancien patron des services secrets français limogé à la suite de l'affaire Greenpeace, l'amiral Pierre Lacoste le pense et s'alarme d'une nouvelle calamité, *«le syndrome mafieux»*. C'est, selon lui, un phénomène *«universel»* qui *«a pris la place du communisme»* et qui *«prolifère sur ses ruines.»*

A minimiser ce danger, plaide-t-il, les démocraties risquent la gangrène. A elles de trouver, dans une morale restaurée, les remèdes à ce mal insidieux.

Ce que l'amiral Lacoste appelle les *«mafias»* va au-delà de ce qu'on entend généralement par ce terme. Il dénonce la Mafia sicilienne, les cartels de la drogue et les diverses «nomenclatures» qui, à l'Est, ont pris le relais de la «privilégiature» communiste. Mais ces mafias-là l'inquiètent d'abord comme symptôme d'un mal selon lui si répandu que ses métastases ont déjà atteint la société française.

Les terrains ne manquent pas où elles risquent, en France, de proliférer : *«L'effondrement des anciennes valeurs de référence»*, *«la fascination de l'argent»*, *«la confusion du pouvoir politique et du pouvoir économique»*, la *«politisation»* qui agit *«comme un véritable poison»*; et les *«réseaux»*, ces *«officines (...) plus ou moins occultes (...), dont les ramifications assurent la pénétration (...) de tous les secteurs sensibles de la société»*.

Même s'il se défend de *«céder à l'obsession du complot»*, on lira l'amiral Lacoste pour l'authenticité de son inquiétude. Une certaine droite française dont il est représentatif a vécu pendant un demi-siècle dans la hantise obsidionale du communisme.

Maintenant qu'il s'est effondré, elle se découvre un autre ennemi, les *«mafias»*. Les temps changent, qui n'émoussent pas les vieux réflexes à concevoir la politique en termes rassurants intellectuellement : le bien contre le mal.

B. L. G.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Nouvelle-Calédonie : l'Union calédonienne ne boycottera pas le scrutin

L'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS), qui réunissait son comité directeur, samedi 23 janvier, à Canala (province Nord), a décidé de participer aux prochaines élections législatives. Confirmant une attitude déjà adoptée lors des récentes élections sénatoriales, l'UC met ainsi officiellement un terme à une stratégie de boycottage des scrutins nationaux qui l'avait conduite à rester à l'écart des élections législatives de 1986 et 1988.

CANALA

de notre envoyé spécial

C'était il y a huit ans, autant dire une éternité. C'était le temps où la Nouvelle-Calédonie se lacérait, se défigurait, se saignait à vif. Ce jour-là, les indépendantistes pleuraient la mort d'un homme entré depuis dans la légende canaque, Eloi Machoro, «chef de guerre» du FLNKS, tombé sous les balles des gendarmes du GIGN. A l'ombre de l'église de la tribu de Nakéty, la tombe du «martyr» se couvrait de fleurs et de larmes, tandis que montait le chœur des imprécations vengeresses. Assis dans l'herbe, un militant au verbe métallique assénait : *«Les négociations avec le gouvernement français vont maintenant se dérouler comme en Algérie : dans l'odeur de la poudre et du canon.»*

C'était, en effet, il y a une éternité. Ce militant-là, M. François Burck, était un Caldoche plongé corps et âme dans la «lutte de libération du peuple kanak» depuis qu'il avait suivi Jean-Marie Tjibaou dans son divorce douloureux avec l'Eglise de Nouvelle-Calédonie. Ancien curé, professeur de philosophie et des écritures saintes au grand séminaire de Saint-Paul, il s'était mué en activiste ombrageux, sillonnant les tribus de la région de Xaracûu, son fief, au point d'attiser chez ses compatriotes caldoches le fantasme du chef d'orchestre clandestin fomentant la déstabilisation.

En vérité, ce broussard, qui mêle dans ses veines du sang canaque, français et irlandais, était trop habité par son métissage pour ne pas entretenir avec la France un rapport ambigu. Lorsqu'un jour, dans le village minier de Thio, Eloi Machoro a brûlé un drapeau tricolore, il a lancé à ses frères de combat : *«Moi, je ne l'aurais jamais fait.»*

C'est à ces années de plomb que M. Burck songeait lorsque, samedi 23 janvier, à l'ombre de l'église de Nakéty, à deux pas de la tombe d'Eloi Machoro tout enrubannée de fichus multicolores, il a laissé éclater une grosse colère en ouvrant les travaux du comité directeur de l'Union calédonienne. *«L'indépendance, ce n'est pas n'importe quoi*, a-t-il grondé. *L'indépendance, ce n'est pas aller chercher les sous ailleurs, mais c'est les prendre chez nous en s'acquittant dorénavant de l'impôt foncier. L'indépendance, c'est assumer des besoins nouveaux, et cela commence par payer ses factures d'électricité. Or, les gens d'Ouvéa doivent pour 47 millions de francs* (CFP, soit 2,585 millions de francs) *de factures d'électricité. C'est ça l'indépendance? L'indépendance, c'est tout recevoir et ne rien payer? Il faut dire dès aujourd'hui ce que l'on veut. Il faut être clair.»*

M. Burck est coutumier de ce genre d'éclats. Dans ces cas-là, les militants baissent religieusement la tête et ne soufflent mot. Ils savent que le «vieux François», comme ils l'appellent affectueusement, ne dirige aujourd'hui le parti que parce qu'il a cédé à leurs sollicitations empressées de reprendre le flambeau laissé par Jean-Marie Tjibaou. En plébiscitant un Caldoche en la personne du «vieux François», ils ressuscitaient ainsi la vieille tradition multiraciale de l'UC, forgée par l'ancien député, M. Maurice Lenormand, qui brandissait avec succès, à la fin des années 50, le slogan : *«Deux couleurs, un seul peuple.»*

«L'indépendance, ce n'est pas le royaume des castes»

L'UC a certes beaucoup changé depuis. La revendication d'autonomie multiraciale s'est métamorphosée, au fil des années, en combat pour l'indépendance canaque. Tandis que les petits Blancs quittaient le mouvement, une nouvelle génération canaque plus radicale en prenait les rênes. Mais l'UC n'est pas un parti politique au sens métropolitain du terme. Dans cette grande famille fonctionnant sur un mode clanique, tout entière pétrie de culture catholique et de révérence à la *«parole des vieux»*, le culte des origines conserve une place intacte. C'est cette mémoire-là qui s'est trouvée subitement réactualisée par la signature, en juin 1988, des accords de Matignon.

Prolongeant le geste de Jean-Marie Tjibaou, le «vieux François» a donc tendu la main à M. Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), député RPR, qu'il tenait, jusque-là, en peu d'estime. *«Un Ian Smith»*, juge-t-il (1). En fait, il a découvert un personnage d'une grande complexité, chez lequel se conjuguent caprices d'autocrate et réformisme sincère, confinant parfois à la provocation vis-à-vis des conservateurs de son propre camp.

Autour de ce tandem, les états-majors de l'UC et le RPCR ont ainsi pu cogérer en bonne intelligence les outils politiques issus des accords de Matignon. Surprise par la soudaineté de cette «alchimie» du consensus, l'administration d'Etat a vu avec quelque inquiétude s'éroder sa mission d'arbitre. *«On a l'impression qu'ils sont tous cousins. Comment ont-ils pu se bagarrer par le passé?»*, confiait, incrédule, un haut fonctionnaire au lendemain des accords de Matignon.

Une frange de militants de l'Union calédonienne s'est, elle aussi, interrogée. Que pouvait augurer cette complicité entre adversaires d'hier? Le trouble s'est approfondi lorsqu'en avril 1990 M. Lafleur cédait à la province indépendantiste du Nord ses intérêts dans la Société minière du Sud Pacifique (SMSP). N'était-ce pas là un cadeau empoisonné? Le RPCR n'était-il pas en train de ligoter l'UC? De furieuses rumeurs commençaient à circuler sur le pouvoir prêté aux *«Blancs de l'Union calédonienne»*. Un congrès du parti, fin 1990, donna lieu à un véritable exorcisme collectif sur la question.

S'il n'a pas complètement disparu, le malaise a aujourd'hui perdu en intensité. La montée en régime de la SMSP, qui s'est imposée comme le premier exportateur de minerai de l'archipel, a apaisé certaines inquiétudes. Mais, surtout, la faculté de résister aux injonctions de M. Lafleur, qui vient d'échouer à s'opposer à la prise de contrôle par la province Nord d'un complexe hôtelier de Nouméa (*le Monde* du 4 novembre 1992), a définitivement brisé le mythe de dirigeants de l'UC qui seraient *«neutralisés»* par le RPCR.

Ce samedi-là, après son réquisitoire contre les factures d'électricité impayées, le «vieux François» a de nouveau grogné. Républicain dans l'âme, il ne se console pas d'assister, impuissant, à la progression du fondamentalisme coutumier sur l'île de Lifou, où la grande chefferie de Lössi vient d'acculer à la démission le maire indépendantiste. *«L'indépendance*, tempête-t-il, *ce n'est pas le régime des castes féodales et des royaumes héréditaires.»* Depuis qu'il aborde le sujet, le «vieux François» rappelle systématiquement que la *«Constitution de l'Etat kanak»* rédigée par le FLNKS, appelle à l'instauration d'une *«République démocratique, laïque et socialiste»*. Il admet aussi que les indépendantistes ont été *«piégés»* par le discours militant sur la revendication clanique qui, aujourd'hui, se retourne contre *«la prise de conscience nationale»*.

Cette colère-là est diversement perçue par les militants. Certains se chiffonnent de voir un dirigeant indépendantiste chercher à désacraliser la coutume canaque. D'autres réclament que l'on crève l'abcès au plus tôt, faute de quoi les contradictions qu'attisera la future indépendance deviendront insurmontables. Ceux-là comptent sur le «vieux François» pour *«secouer le cocotier»*. Lui s'acquitte placidement de cette tâche ingrate, camouflant derrière son visage buriné par le soleil ses blessures intimes. *«Je fais partie de la race des vieux chameaux»*, dit-il. L'ancien professeur en écritures saintes est assurément un drôle de chameau.

FRÉDÉRIC BOBIN

(1) Ancien premier ministre de la Rhodésie de 1964 à 1979, M. Ian Smith était réputé pour sa politique de ségrégation raciale.

La patrie et la Mafia

Depuis plusieurs mois, les dirigeants du RPR tentent de reconquérir la partie de leur électorat qui s'est laissé séduire par le lepénisme. Le chef de l'extrême droite française ayant consacré la dernière décennie à s'emparer d'un discours et d'une terminologie progressivement abandonnés par la droite parlementaire et par les tenants du gaullisme, en particulier, la patrie, les valeurs traditionnelles et *la Marseillaise* ont fait leur réapparition, avec fierté, dans les réunions et interventions publiques des responsables du RPR. M. Jacques Chirac s'est attelé, avec patience, à ce travail linguistique, en patinant parfois, comme ce fut le cas avec l'évocation du *«bruit»* et des *«odeurs»* imputables aux immigrés.

Autant cette reconquête a un sens politique, autant le dérapage de M. Charles Pasqua, assimilant le pouvoir actuel à un *«système mafieux»* *(lire page 9)*, n'en a aucun. A moins de considérer que les socialistes sont des représentants du syndicat du crime qu'est, somme toute, la Mafia, on ne voit pas très bien le but que veut atteindre l'ancien ministre de l'intérieur en utilisant une formule que M. Le Pen distille depuis belle lurette dans ses meetings à un public ravi. Au chapitre des petits formules démagogiques, une règle reste valable : les fans préfèrent l'original à la copie.

En tout cas, c'est l'opinion que partagent MM. Lionel Jospin et François Hollande. Par retour à l'envoyeur, le premier a répliqué que M. Pasqua, au gouvernement, avait relancé le jeu dans les casinos par le biais des machines à sous qui, selon M. Jospin, est un des *«circuits»* utilisés par la Mafia. *«Je ne suis pas sûr que l'ancien dirigeant du SAC et le récent fabricant de faux passeport au ministère de l'intérieur*, a déclaré le second, *soit particulièrement bien qualifié en matière de morale politique, même si, sur le système mafieux, il doit en connaître un rayon.»*

O. B.

Au conseil national du Front national

M. Le Pen assure que son parti va «progresser en voix et en pourcentage»

Au terme d'une réunion à huis clos, samedi 23 janvier à Paris, du conseil national du Front national, M. Jean-Marie Le Pen a affirmé que son parti allait *«progresser en voix et en pourcentage»* lors des prochaines élections législatives. En 1988, la formation d'extrême droite avait eu un élu à l'Assemblée nationale, au scrutin majoritaire, Mme Marie-France Stirbois, dans l'Eure-et-Loir, et 2 359 528 voix (9,65 %) contre trente-cinq élus en 1986, au scrutin proportionnel, et 2 705 336 suffrages exprimés (9,65 %). Assurant que, *«depuis 1983-1984»*, son parti est *«en montée continue»*, M. Le Pen s'est dit persuadé de la poursuite de cette progression *«parce que le RPR et l'UDF ne seront pas capables de mener une politique fondamentalement différente du PS et parce que leur échec laissera le terrain politique vierge devant le Front national»*.

Les ambitions du Front national, cependant, sont plus modestes dans l'immédiat. Réaffirmant son opposition à la cohabitation, M. Le Pen, en effet, a précisé : *«Quels que soient les espoirs que nous avons d'avoir de bons résultats, nous n'aurons vraisemblablement pas le poids parlementaire suffisant pour déterminer ce rejet.»* Isolé sur le terrain politique, le parti d'extrême droite se maintiendra au second tour partout où il le pourra et, dans le cas contraire, ne donnera aucune consigne de vote. *«Nous avons une attitude parallèle à celle de nos adversaires»*, a dit M. Le Pen.

«Avec nos candidats, nous avons mis au point les différentes préparations techniques, matérielles, politiques [pour] *ce grand débat dont nous souhaitons qu'il soit réellement démocratique»*, a indiqué M. Le Pen, précisant que le Front national a déjà investi 547 candidats sur les 577 circonscriptions de métropole et d'outre-mer. Les documents diffusés par ce parti, cependant, font apparaître 539 candidats dont 534 en métropole contre 504 dans ceux établis à la date du 14 décembre dernier. Par rapport au document précédent, quarante-deux circonscriptions ont été pourvues d'un candidat, dont trente-sept en métropole, mais sept ont perdu celui qui leur était attribué. On peut noter «le retour» de M. Serge Martinez à Paris et la «disparition» de M. Philippe Colombani, caricaturiste connu sous le nom d'Aramis, dans les Yvelines.

Selon le dernier document, il reste donc au Front national à pourvoir trente-huit circonscriptions : sept qui n'ont plus de candidat et trente et une qui n'en ont toujours pas dont dix-sept outre-mer. L'extrême droite y a actuellement cinq candidats (deux en Martinique et trois à la Réunion) contre seulement deux en 1988 (Nouvelle-Calédonie), mais son implantation semble toujours rester difficile dans les vingt-deux circonscriptions d'outre-mer.

OLIVIER BIFFAUD

Tous ensemble pour la réforme

Suite de la première page

Ici ou là surgissent d'autres sujets possibles de controverse, tels que la réforme du code de la nationalité ou l'organisation d'un référendum sur l'éducation nationale, que l'opposition, par la voix de tel ou tel de ses porte-parole, tente de mettre en avant : ces propositions n'ont pas donné lieu encore à de vrais échanges d'arguments. Dans ces deux domaines, il est vrai, un certain consensus est aujourd'hui de rigueur. La relative atonie du Front national permet à la droite d'éviter les surenchères sur l'immigration, alors même que la gauche est devenue plus mesurée. Quant à l'éducation, elle a cessé, depuis 1988, grâce aux efforts successifs de MM. Jospin et Lang, de soulever les passions, hors de certains milieux spécialisés.

Il en va de même de bien d'autres sujets, sur lesquels les différences sont faibles entre le gouvernement et l'opposition. M. Bernard Kouchner, qui appartient à l'équipe de campagne constituée par M. Bérégovoy, n'a pas craint de dire, dimanche 24 janvier, à «L'heure de vérité», qu'il pourrait *«presque»* signer tous les programmes en présence, les seules *«divergences»* portant sur ce que le président de la République a appelé *«les acquis sociaux»*. Cette réserve n'est pas négligeable, puisqu'elle se trouve précisément au cœur des débats.

M. Lionel Jospin n'avait pas tort de pronostiquer, en novembre dernier, que les élections se joueraient en 1993 sur des thèmes *«de gauche»*, et non pas, comme en 1986, sur des idées de droite. La crise économique a accru, en effet, les besoins de protection sociale et les demandes en direction de l'Etat, allant ainsi à contre-courant de la logique du libéralisme.

En outre, il est clair que l'électorat dont l'opposition s'efforce de conquérir les suffrages se compose en grande partie de «déçus du socialisme» dont la désillusion a pour cause principale l'échec social de la gauche au pouvoir. Tirant les leçons de ses précédentes défaites, la droite ne veut pas se couper, une fois de plus, des couches populaires qui lui ont fait défaut dans le passé et qui attendent avant tout du futur gouvernement qu'il leur garantisse emploi et solidarité.

C'est pourquoi, dénonçant *«l'immobilisme»* de la gauche, l'opposition se dit résolument *«réformatrice»*. Après M. Edouard Balladur, qui a publié un *Dictionnaire de la réforme*, M. Chirac a annoncé, il y a une semaine, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», que *«la réforme et le changement»* seraient *«la marque des cent premiers jours du prochain gouvernement»*, et M. Alain Madelin a indiqué qu'il était temps de *«laisser la place à la réforme»*.

L'idée est déclinée sous toutes les formes. Soulignant que *«le pouvoir socialiste s'est résigné à ne rien faire, à ne rien changer»*, le programme du RPR affirme que *«la France a pourtant besoin de changement»*, qu'*«elle a besoin de réformes»*.

M. Giscard d'Estaing tient le même langage. On se croirait revenu en 1974, quand l'ancien président de la République se faisait élire au nom du changement. *«J'entends encore l'immense rumeur du peuple français qui nous a demandé le changement»*, déclarait-il au lendemain de son élection. La droite moderne avait ainsi réussi à subtiliser au PS de M. Mitterrand le thème du changement, en précisant qu'il devait être *«sans risque»*.

Encore faut-il, pour que l'opération soit de nouveau couronnée de succès, que cette volonté de réforme ne soit pas perçue par les Français comme une volonté de remettre en cause les *«acquis sociaux»*. La gauche s'emploie, bien sûr, à répandre cette interprétation. *«Je lis, ici et là, que les partisans de la réforme auraient changé de camp*, déclarait M. Bérégovoy devant les secrétaires de section du PS, le 10 janvier. *Regardons les choses de plus près. On verra qu'il n'en est rien.»*

Pour le premier ministre comme pour les autres animateurs de la campagne socialiste, il s'agit de montrer, d'une part, que la droite s'apprête à détruire certains avantages sociaux, par exemple le système des retraites, d'autre part, que la gauche a été depuis 1981 à l'origine de *«grands progrès sociaux»* et entend continuer dans cette voie, en asssurant *«la pérennité de notre modèle social»*.

M. Bérégovoy a ainsi lancé, il y a quelques jours, le débat sur les retraites, en prétendant lire *«entre les lignes»* du programme de la droite que celle-ci se proposait de mettre fin au système de répartition et en suggérant pour sa part la mise en place d'un fonds de garantie. Malheureusement pour le premier ministre, le message a été brouillé, le PS en particulier n'ayant retenu du projet que la menace pesant sur la retraite à soixante ans.

Protection sociale et emploi

M. Kouchner a pris le relais, dimanche, sur la question de l'assurance-maladie en soulignant que celle-ci appelait *«une réforme profonde»* pour maintenir et *«améliorer»* le système et en affirmant qu'une telle réforme ne serait pas réalisée par la droite. Le ministre de la santé et de l'action humanitaire, qui a plaidé pour une plus grande *«responsabilisation»* des assurés, a tenté de définir ce qui distingue, sur ce sujet, les socialistes de leurs adversaires. Dès lors qu'il est demandé à chaque Français, par la droite comme par la gauche, de prendre une *«part personnelle»*, au-delà des mécanismes de solidarité collective, dans leur protection sociale et donc de compléter par une assurance privée le système général, quelle distance y a-t-il, en effet, entre les deux projets?

La réponse de M. Kouchner est que si, en introduisant la responsabilité individuelle, on diminue le niveau des garanties, alors la solution est mauvaise : c'est l'objectif qu'il prête à la droite. La gauche, dit-il, ne sépare pas l'idée de liberté de celle de solidarité. Vieux débat, qui revient légitimement dans la campagne, et qui mérite, hors les procès d'intention, d'être approfondi.

Sur l'autre grand dossier, celui de l'emploi, il serait utile aussi de confronter les points de vue. Entre le *«nouveau pacte de solidarité»* que propose M. Bérégovoy et le *«nouveau pacte social»* dont parle M. Chirac de meeting en meeting, où est la différence? Est-elle dans l'allégement des charges fiscales et sociales des entreprises que la droite réclame à grands cris et que la gauche n'accorde que timidement? Est-elle dans le partage du travail, pour lequel le premier ministre souhaite *«un programme cohérent et ambitieux»* mais dont M. Chirac soutient qu'il ne comprend pas ce que cela veut dire, même s'il est favorable à *«l'aménagement du temps de travail»*? Est-elle dans la *«plus grande souplesse»* que souhaite l'ancien premier ministre sur le salaire minimum alors que les socialistes, officiellement, n'entendent pas toucher au SMIC? Est-elle dans le droit de licenciement, auquel la gauche vient d'apporter, au Parlement, des restrictions qui ont indigné l'opposition?

Plus que les invectives de M. Pasqua, ce sont ces questions, et quelques autres, qui aideront les électeurs à se déterminer les 21 et 28 mars.

THOMAS FERENCZI

□ **M. Mitterrand en baisse selon l'IFOP.** – Selon un sondage effectué du 28 décembre au 7 janvier par l'IFOP auprès de mille neuf cent huit personnes et publié dans le *Journal du dimanche* du 24 janvier, la cote de popularité de M. François Mitterrand perd en janvier deux points par rapport au mois précédent. Avec 26 % de satisfaits contre 63 % de mécontents, le président de la République enregistre un de ses plus mauvais scores. M. Pierre Bérégovoy gagne pour sa part deux points avec 32 % de satisfaits contre 48 % de mécontents.

POLITIQUE

législatives

PROPOS DE CAMPAGNE

M. PASQUA (RPR)

Le PS s'est comporté « comme un système mafieux »

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, qui apportait son soutien, samedi 23 janvier, à Limoges, à M. Alain Marsaud, son ancien collaborateur au ministère de l'intérieur, candidat du RPR dans la première circonscription de la Haute-Vienne, a accusé le pouvoir socialiste de s'être *« comporté comme un véritable système mafieux »*. *« La République suppose la vertu, elle impose l'honnêteté et la morale,* a-t-il dit. *Dès lors que, dans un parti, quelques membres manquent à ces règles essentielles, ils doivent être sanctionnés ».* M. Pasqua a reproché au pouvoir socialiste d'agir *« d'une manière scandaleuse et antidémocratique »* en nommant *« à tour de bras ses créatures à des postes en croyant qu'on ne pourra pas les changer ».*

M. Pasqua s'en est pris d'autre part à M. Laurent Fabius, qu'il a accusé d'être *« un pur produit de la bourgeoisie »* et de parler des problèmes du peuple *« avec les accents de l'hypocrisie ». « Laurent Fabius est né avec une cuiller d'argent dans la bouche,* a-t-il ajouté. *Est-ce que ce type a manqué une seule fois d'argent dans sa vie ? Est-ce qu'il sait ce que c'est que de ne pas pouvoir payer son loyer, de ne pas pouvoir acheter des chaussures à ses enfants ? »*

Invité, dimanche 24 janvier, du « Forum RMC-*l'Express* », le président du groupe RPR du Sénat a déclaré que *« l'honnêteté politique voudrait que pendant cette période de deux mois le gouvernement (...) ne truffe pas l'administration et tous les postes d'un certain nombre de ses créatures ».* Il a souhaité que *« la France apprenne à vivre d'une manière civilisée l'alternance politique ». « Cela suppose,* a-t-il dit, *que l'on respecte un certain nombre de règles. »*

M. JOSPIN (PS)

« Eviter une large défaite de la gauche »

M. Lionel Jospin a déclaré, dimanche 24 janvier, au journal de France 3, qu'*« il n'y a aucune raison pour qu'en France, actuellement, il y ait un raz de marée »* de droite aux élections législatives, sauf si les socialistes sont *« en train de [s'] y résigner ».* L'objectif du PS doit être, selon l'ancien ministre de l'éducation nationale, *« de mener campagne pour arriver autour de 30 % »* des voix.

« Les sondages ne sont pas favorables, a concédé M. Jospin, *mais il n'y aura raz de marée que si nous ne sommes pas pleinement présents sur le terrain. Il faut que la campagne du PS soit à la hauteur. (...) Ce qui est très important, c'est d'éviter une large défaite de la gauche. »*

Interrogé sur la cohabitation, il a déclaré : *« Je ne pose pas tellement le problème de la cohabitation. C'est une question qui m'intéresse assez peu. (...) La question de la cohabitation, c'est plutôt au président de la République qu'elle se pose. Pendant la cohabitation, notre tâche à nous ce sera, d'une part, de préparer l'élection présidentielle, d'autre part, de travailler à la reconstruction d'une grande force socialiste. »*

M. KOUCHNER

« On attend le second souffle »

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a déclaré, dimanche 24 janvier, sur France 2, au cours de l'émission « L'Heure de vérité », qu'il ira *« au charbon »* dans la campagne pour les élections législatives, mais qu'il ne sera pas candidat lui-même. *« J'ai trop de respect pour la fonction de député,* a-t-il expliqué. *Je n'aurais pas le temps. J'ai une seule idée fixe depuis vingt-cinq ans : le droit d'ingérence. (...) J'ai encore, je crois, pour faire avancer ce droit, deux ans de travail environ. »*

Estimant que *« peu de choses sont possibles en dehors des grands partis »*, M. Kouchner le *« déplore »*, car *« les clivages, qui sont nécessaires en démocratie, devraient se faire sur les vrais sujets qui intéressent les Français ». « Il faut rassembler différemment, redonner du souffle,* a-t-il dit. *Ce ne sont pas les socialistes, dont même le nom est en question, et ce n'est pas non plus la droite qui le feront. Ce sont de nouvelles majorités de gens. Ils se détermineront sur un programme et sur des idées. Ce sera nouveau. C'est le second souffle qu'on attend. Il faut y aller, et, à mon avis, ce n'est pas la droite qui le proposera. »*

Interrogé sur le financement de la Sécurité sociale, M. Kouchner a expliqué qu'il est partisan d'une *« assurance individuelle (...) pour qu'on se prenne en charge soi-même »*, mais que *« si, en introduisant la démarche personnelle, on fait baisser le niveau de protection dans le pays, alors non ! »*

Quatre élections cantonales partielles...

ALPES-MARITIMES : canton de Nice-VIII (1er tour).

I., 15 621 ; V., 5 396 ; A., 65,45 % ; E., 5 306.

Richard Giamarchi, RPR sout. UDF, 1 763 (33,22 %) ; Josiane Pastorel, FN, c. r., c. m. de Nice, 1 289 (24,29 %) ; Max Cavaglione, div. g. sout. PS et MRG, 882 (16,62 %) ; Jean-Paul Barety, RPR diss., adj. m. de Nice, 446 (8,40 %) ; Danièle Beraha-Le Goff, Verts, 337 (6,35 %) ; Patrice Mascarello, PC, 317 (5,97 %) ; Jean-Louis Vidal, UDF-P. et R. diss., 272 (5,12 %) BALLOTTAGE.

[Ce scrutin est destiné à pourvoir au remplacement de Christian Estrosi, député et conseiller régional, président de la fédération RPR des Alpes-Maritimes, que la loi sur le cumul des mandats a conduit à quitter le conseil général où il avait été réélu en mars dernier.

Avec 33,22 % des suffrages exprimés, Richard Giamarchi, secrétaire départemental du RPR et candidat unique de l'opposition, auquel M. Estrosi n'a pas ménagé son appui, réalise un bon score, compte tenu de la présence de deux autres candidats de droite, Jean-Paul Barety, exclu du RPR pour indiscipline, et Jean-Louis Vidal-Revel, membre des clubs Perspectives et Réalités. M. Barety, qui n'obtient que 8,40 % des voix, bénéficiait du soutien d'Honoré Bailet (app. RPR), sénateur et maire de Nice, dont on mesure, une fois de plus, la perte de crédit, et de celui de Fernand Icart (UDF-PR), ancien ministre.

Par rapport au scrutin de mars 1992, la candidate du FN, Josiane Pastorel, suppléante de Jean-Marie Le Pen aux prochaines législatives, dans la 3e circonscription des Alpes-Maritimes, enregistre un recul sensible de 3,68 points et de 1 554 voix. De son côté, Max Cavaglione, qui a été à l'origine de la plupart des procédures engagées contre l'ancien maire (CNI) de Nice, Jacques Médecin, ne parvient pas à élargir l'audience du PS qui, avec le MRG et un mouvement local d'écologistes, Région verte, lui avait apporté son soutien.

Les résultats du premier tour, en mars 1992, avaient été les suivants : I., 15 980 ; V., 10 509 ; E., 10 163 ; Christian Estrosi, 3 656 (35,97 %) ; Josiane Pastorel, 2 843 (27,97 %) ; André Le Gat, PS, 1 746 (17,17 %) ; Daniel Saadoun, Verts, 929 (9,14 %) ; Patrice Mascarello, PC, 524 (5,15 %) ; Richard Pogliano, div. g., 465 (4,57 %).]

CORRÈZE : canton de Beynat (1er tour).

I., 2 847 ; V., 2 053 ; A., 27,88 % ; E., 1 993.

Jean Champy, RPR, c. m. de Beynat, 1 135 (56,94 %) ELU. André Marleix, PS, m. de Beynat, 703 (35,27 %) ; Daniel Laval, PC, 155 (7,77 %).

[Jean Champy succède dès le premier tour à Alphonse Chapoux, div. d., décédé le 6 novembre dernier, qui, lui-même avait été élu au premier tour des cantonales de septembre 1988 au siège détenu par un PS, Yves Terrieux qui ne se représentait pas.

Par rapport au scrutin de 1988, la droite enregistre une progression de 5,05 points de pourcentage tandis que le PC et le PS en perdent respectivement 4,58 et 0,47.

Les résultats de 1988 avaient été les suivants : I., 2 871 ; V., 2 153 ; A., 25 % ; E., 2 112 ; Alphonse Chapoux, 1 096 (51,89 %) ; André Marleix, 755 (35,74 %) ; Daniel Laval, PC, 261 (12,35 %).]

EURE-ET-LOIR : canton de Brézolles (2e tour).

I., 8 485 ; V., 4 032 ; A., 52,48 % ; E., 3 801.

Guy Barret, UDF, m. d'Escorpain, 2 116 (55,66 %) ELU.

Alain Moreau-Defarges, div. g., 1 685 (44,33 %).

[Une élection partielle était organisée à la suite du décès, survenu au cours d'une séance plénière de l'assemblée départementale, le 14 décembre dernier, de Claude Nespoulous, PS, conseiller général depuis 1962. Avec l'élection de Guy Barret qui a devancé son adversaire dans quinze des dix-huit communes du canton de Brézolles, la droite conforte sa majorité au sein de l'assemblée départementale où elle détient désormais 22 sièges contre 7 à la gauche.

Au premier tour les résultats étaient les suivants : I., 8 476 ; V., 4 548 ; A., 46,34 % ; E., 4 440 ; Guy Barret, 1 089 (24,53 %) ; Alain Moreau-Defarges, 1 027 (23,13 %) ; Philippe Breton, FN, 843 (18,99 %) ; Hugues Picot, Verts, 617 (13,90 %) ; Jacques Chanvin, RPR, 595 (13,40 %) ; Hans-Norbert Cronin, PC, 171 (3,85 %) ; Gilbert Huillery, Alliance populaire (ext. d.), 98 (2,21 %).

En 1988, faute d'avoir recueilli un nombre de voix au moins égal à 25 % des inscrits au premier tour, Claude Nespoulous avait dû attendre le second tour pour conserver son siège avec 2 394 voix (59,82 %) contre 1 607 (40,16 %) à Jean Berranger, div. d. Il y avait eu 8 235 inscrits, 4 120 votants (soit 49,96 % d'abstention) et 4 001 suffrages exprimés.]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : canton de Biarritz-est (2e tour).

I., 11 190 ; V., 4 622 ; A., 58,69 % ; E., 4 244.

Juliette Séguéla, UDF-PR, adj. m., 2 421 (57,04 %) ELUE.

Monique Garat, RPR, 1 823 (42,95 %).

[Le second tour de cette partielle provoquée par la démission de Didier Borotra (UDF-CDS), maire de Biarritz, qui, élu sénateur le 27 septembre dernier, était touché par la loi anti-cumul, se résumait à un duel UDF-RPR. Juliette Séguéla, qui conserve ce siège à l'UDF, paraît avoir, arithmétiquement, fait presque le plein des voix qui s'étaient portées, au premier tour, sur trois autres adjoints au maire. Devancée au premier tour de 171 suffrages, Juliette Séguéla a gagné 1 346 suffrages d'un tour à l'autre, tandis que la candidate RPR qui n'a progressé que de 577 voix d'un tour à l'autre, accuse un retard de 598 voix au second tour.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : I., 11 190 ; V., 4 551 ; A., 59,33 % ; E., 4 418 ; Monique Garat, 1 246 (28,20 %) ; Juliette Séguéla, 1 075 (24,33 %) ; Michel Gimon, PS, adj. m., 582 (13,17 %) ; Jakes Abeberry, nationaliste, adj. m., 434 (9,82 %) ; Jean Survielle, MRG, adj. m., 407 (9,21 %) ; Jean-François Etchart-Salas, GE, 263 (5,96 %) ; Yvette Gourdin, PC, 222 (5,03 %) ; Philippe Hovelacque, FN, 189 (4,28 %).

En 1988, bien qu'ayant obtenu plus de 50 % des suffrages exprimés, Didier Borotra n'avait pu être déclaré élu au premier tour, faute d'avoir recueilli un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits. Au second tour, il avait conservé son siège avec 2 764 voix (58,67 %) contre 1 947 (41,32 %) à Michel Gimon. Il y avait eu 10 922 inscrits, 4 858 votants (soit 55,52 % d'abstention) et 4 711 suffrages exprimés.]

...et une municipale

YVELINES : Le Chesnay (1er tour).

I., 19 772 ; V., 9 099 ; A., 53,98 % ; E., 8 892.

Liste conduite par Philippe Brillault, RPR, m. s., 2 896 (32,56 %) ; liste conduite par Jean-Louis Berthet, UDF, 2 510 (28,22 %) ; liste conduite par Bernard Gillis, div. d., 1 952 (21,95 %) ; liste conduite par Jean Maillefer, PS, 1 027 (11,54 %) ; liste conduite par Marie-Chantal Delmas, FN, 507 (5,70 %) BALLOTTAGE.

[Le maire sortant RPR, Philippe Brillault, qui n'a pas bénéficié de l'investiture de son parti, devance avec 32,56 % des voix son ancien premier adjoint, Jean-Louis Berthet, UDF, de 4,34 points de pourcentage et de 10,61 Bernard Gillis, div. d., général en retraite. Le socialiste Jean Maillefer réalise un score honorable avec 11,54 %, meilleur que la performance du candidat socialiste aux cantonales de mars 1992 (8,31 %).

En revanche, Marie-Chantal Delmas, FN ne retrouve pas son score de mars dernier où elle avait obtenu 11,13 % des exprimés, ni celui de son parti aux municipales de 1989 (7,52 %).

Le rapport de forces entre les trois candidats de droite rappelle celui du premier tour de 1989. Toutefois, le maire sortant gagne 4,26 points, tandis que son rival, Jean-Louis Berthet ne progresse que de 2,14 points.

Les quatre listes en position de se maintenir ont d'ores et déjà annoncé qu'elles le feraient sans modification et sans alliance. Si tel était le cas, le conseil municipal issu de ce scrutin serait aussi composite que celui de 1989 au sein duquel les divisions de la majorité avaient abouti en novembre dernier au blocage des institutions municipales et à la dissolution du conseil (*le Monde* daté 24-25 janvier).

En mars 1989, le second tour avait donné les résultats suivants : I., 19 214 ; V., 11 036 ; A., 42,56 % ; E., 10 832 ; liste de droite conduite par Philippe Brillault, RPR, 5 890 (54,37 %), 27 ELUS (5 RPR et 22 div. d.) ; liste de droite conduite par Maurice Cointe, UDF, 3 110 (28,71 %), 5 ELUS (2 UDF, 2 RPR et 1 div. d.) ; liste d'union de la gauche conduite par Jean Maillefer, PS, 1 832 (16,91 %), 3 ELUS (1 PC et 2 PS).

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : I., 19 215 ; V., 11 184 ; A., 41,79 % ; E., 11 045 ; liste Brillault, 3 126 (28,30 %) ; liste de droite conduite par Jean-Louis Berthet, 2 881 (26,08 %) ; liste Cointe, 2 461 (22,28 %) ; liste Maillefer, 1,744 (15,79 %) ; liste FN conduite par Pierre-Michel Delmas, 831 (7,52 %).]

Dans les Alpes-Maritimes

M. Lorenzi est élu maire de Sospel

NICE

de notre correspondant régional

M. Jean-Mario Lorenzi, (div.) a été élu, dimanche 24 janvier, maire de Sospel (Alpes-Maritimes), par 22 voix et un bulletin blanc, en remplacement de M. Pierre Gianotti (ex-RPR). Cette élection met un terme à la crise municipale qui avait été provoquée, dans cette petite commune de deux mille six cents habitants du haut-pays niçois, par la décision de M. Gianotti, maire depuis 1971 et conseiller général depuis 1970, conseiller régional sortant, de se présenter sur la liste du Front national aux élections régionales de mars 1992 après avoir été évincé de celle de l'opposition RPR-UDF. Cette initiative avait valu à M. Gianotti d'être exclu du RPR. Elle avait également entraîné une cascade de démissions au sein du conseil municipal et une première élection partielle, le 24 mai, au terme de laquelle la liste d'opposition au maire sortant avait remporté les quatorze sièges à pourvoir.

M. Gianotti avait d'abord refusé de s'incliner, puis, la situation étant totalement bloquée, il avait proposé une démission collective du conseil municipal, qui était intervenue le 4 décembre dernier. Dès le premier tour du scrutin de la nouvelle élection partielle organisée dimanche 17 janvier, la liste conduite par M. Lorenzi avait remporté la totalité des vingt-trois sièges à pourvoir.

G. P.

[Né le 20 avril 1950, à Nice, M. Jean-Mario Lorenzi est agent EDF. Il avait été élu conseiller municipal de Sospel, sur une liste concurrente de celle de M. Gianotti, en mars 1989. Démissionnaire en avril 1992, il avait été réélu le 24 mai et était devenu premier adjoint, sans délégation, en novembre, avant de démissionner, à nouveau, le 4 décembre.]

BIBLIOGRAPHIE

Les éditoriaux de Georges Bidault

Discours « au bord de l'abîme »

Ministre des affaires étrangères, puis président du conseil sous la IVe République, partisan actif de l'Algérie française sous la Ve, Georges Bidault est mort il y a dix ans, le 26 janvier 1983. Avant de succéder en 1943 à Jean Moulin comme président du Conseil national de la Résistance, il avait été, dans les années 30, l'éditorialiste du quotidien démocrate-chrétien *l'Aube*. L'Association des amis du président Georges Bidault a rassemblé la plupart de ses articles de 1938, année de l'Anschluss et des accords de Munich.

La recherche d'un *« vaste accord entre Français »* (22 janvier) revient comme un leitmotiv : Georges Bidault multiplie les appels au rassemblement face au danger extérieur. *« L'union ! L'union ! L'union ! C'est aujourd'hui le seul mot d'ordre de ceux qui ont au cœur l'amour de leur pays »*, écrit-il le 17 mars. La montée des périls exige, selon lui, *« que les Français s'unissent »* (11 octobre).

Ces périls, ceux d'une *« Allemagne menaçante »* (5 février), rien ne les illustre mieux que la double crise de 1938 : l'annexion de l'Autriche en mars, la *« vassalisation »* de la Tchécoslovaquie en septembre.

Alors que se prépare l'Anschluss, Georges Bidault dénonce l'ultimatum hitlérien en soulignant avec lucidité que *« la peur, la passivité, l'abdication, la guerre et la défaite sont les étapes d'une seule et même route »* (18 février). Il condamne l'agression allemande, avant de revenir à sa préoccupation majeure : *« N'ayant pas su empêcher l'attentat contre l'Autriche, saurons-nous du moins nous unir au bord de l'abîme ? »* (12 mars).

Lorsque se profilent les mêmes menaces contre la Tchécoslovaquie, il affirme que *« le bastion tchécoslovaque emporté, c'est toute l'Europe centrale non seulement germanisée, mais hitlérisée »* (27 avril). Récusant par avance tout *« démembrement »* (24 mai), il avoue *« une impression de trouble et de honte »* (22 septembre) quand un plan franco-britannique cédant à l'Allemagne les districts sudètes est soumis au gouvernement tchèque.

Ce plan, *« qui est en fait un immense abandon »* (22 septembre), Georges Bidault l'accepte s'il doit préserver la paix. Aussi, loin de condamner l'accord de Munich, il constate avec satisfaction qu'il a *« fait échec à la guerre et partiellement contenu le déferlement du germanisme »* (1er octobre). Trois jours plus tard, il écrit : *« Si c'est la paix, le prix que nous l'avons payée n'est pas trop élevé »* (4 octobre). Mais il demande que l'on profite du *« soulagement général »* pour *« faire le désarmement »* (2-3 octobre).

A mesure que les semaines passent, le doute le gagne. *« Ce sacrifice a assuré la paix ?* écrit-il dans son éditorial des 9-10 octobre. *Je n'en suis pas sûr. »* Le 18 octobre, alors qu'on parle de *« réarmement accéléré »*, il a compris : *« Le sacrifice n'a donc pas engendré la paix. »* Le 26 octobre, il évoquera la *« défaite de Munich »*. Le 12 novembre, après la « nuit de cristal », il titrera son article : *« Jusqu'où ira la barbarie ? »* La réponse ne tardera pas.

T. F.

▶ **Les éditoriaux de Georges Bidault, *l'Aube*, 1938, *Bulletin des amis de Georges Bidault*, Paris, 1992, 180 F (franco). Ecrire à M. Bernard Billaud, 77, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.**

SOCIÉTÉ

La réunion d'un conseil européen extraordinaire sur la sécurité des transports

Le secrétaire d'Etat à la mer veut secouer la torpeur de l'Organisation maritime internationale

A la demande du ministre français de l'environnement, Mme Ségolène Royal, un conseil des ministres extraordinaire se réunit, lundi 25 janvier, à Bruxelles pour examiner les mesures à prendre afin d'assurer une meilleure sécurité des transports maritimes. L'Italie, avec le *Haven* à Livourne, l'Espagne, avec l'*Aegean-Sea* à La Corogne, et la Grande-Bretagne, avec le *Braer* aux Shetland, ont, à leur tour, subi les conséquences d'un échouage de pétrolier. La France, avec la marée noire de l'*Amoco-Cadiz*, n'est donc plus seule à réclamer des mesures contraignantes pour éloigner les supertankers des côtes sensibles. Comme l'ancien ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde, M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, estime cependant que la France doit jouer, dans cette bataille, un rôle de *« fer de lance au sein de l'Organisation maritime internationale »*.

CHERBOURG

de notre envoyé spécial

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, s'était étonné d'entendre M. Brice Lalonde, à propos des marées noires, déclarer à la télévision que *« le ministère de la mer ne devrait pas exister »*. Mais comme il connaît l'écologiste depuis vingt ans – ils s'étaient retrouvés à Tahiti en 1973 pour militer contre les essais nucléaires atmosphériques, – il l'a invité, samedi 23 janvier, à visiter le dispositif de prévention installé à Cherbourg.

Accompagnés du maire (PS), M. Jean-Pierre Godefroy, et de M. Bernard Cauvin, député (PS) de la Manche, visiblement ravis de se faire voir en compagnie d'un écologiste patenté, les deux hommes ont pu suivre en direct les opérations de surveillance du rail des Casquets, au large de la presqu'île du Cotentin. Il se trouve que, ce jour-là, les hommes du CROSS (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) de Jobourg suivaient de près deux navires en difficulté. Le premier, le *Tromsoe-Endeavour*, est un pétrolier libérien qui a subi une avarie de gouvernail le 18 janvier dernier au large des Açores. Conduit par des remorqueurs néerlandais, il devrait se présenter lundi 25 janvier au large d'Ouessant, avec, dans ses soutes, 140 000 tonnes de brut vénézuélien. Le préfet maritime de Cherbourg, l'amiral Canonne, a décidé, en accord avec les autorités britanniques échaudées par les Shetland, d'interdire le passage de ce navire dans le pas de Calais, où le rail est trop étroit pour un géant sans gouverne. *« Il déchargera au Havre, en Angleterre, où il voudra, mais il n'entrera pas dans le pas de Calais ! »*, insiste l'amiral.

Pendant ce temps, un chalutier anglais qui devait caboter de Honfleur à Conakry a chaviré en Manche dans les eaux britanniques. Les hélicoptères de Sa Gracieuse Majesté ont hélitreuillé les dix hommes d'équipage, et un remorqueur s'est rendu sur place pour enlever les fûts de goudron et d'essence qui encombrent le rail. *« Nous avons ici environ trois cents navires par jour à surveiller*, précise le commandant Leroux, *mais nous n'en identifions qu'un tiers au maximum. »*

M. Lalonde pour un péage à l'entrée de la Manche

MM. Josselin et Lalonde embarquent ensuite sur le remorqueur de haute mer *Abeille-Languedoc* pour assister à une opération d'hélitreuillage. C'est pour eux l'occasion, lors d'une conférence de presse à bord, d'exposer leur point de vue sur la sécurité des transports maritimes en général et le conseil de Bruxelles en particulier. *« Il faut que l'Europe se donne les moyens d'assurer la sécurité des transports maritimes*, dit M. Josselin. *La France doit en être le fer de lance au sein de l'OMI* [l'Organisation maritime internationale] ».

M. Brice Lalonde constate, pour sa part, que les Etats-Unis, après la marée noire en Alaska (*Exxon-Valdez*), n'ont pas hésité à décider unilatéralement l'interdiction d'accès aux ports américains pour les navires à risques. L'ancien ministre de l'environnement s'en prend vivement à l'OMI, *« qui protège davantage le commerce que la mer »* et paralyse toute initiative. Il accuse la Grèce de bloquer les demandes européennes pour un meilleur contrôle des flottes commerciales. Puis, se tournant vers M. Josselin, il lui suggère d'imposer un péage à l'entrée de la Manche pour que, en ce domaine comme dans les autres, *« les pollueurs soient les payeurs »*.

Le secrétaire d'Etat à la mer, pour sa part, répète qu'il va demander à ses collègues européens, lundi 25 janvier à Bruxelles, d'interdire l'entrée dans les ports de la Communauté *« aux navires notoirement sous normes »*. Reste à convaincre les Grecs, premiers armateurs de la CEE, et les Anglais, toujours attachés à la liberté de navigation...

ROGER CANS

□ **L'Aveyron polluée.** – Environ 5 000 litres de fioul échappés d'une cuve d'un dépôt d'hydrocarbures de Sévérac-le-Château (Aveyron), à une cinquantaine de kilomètres de Rodez, ont pollué, samedi 23 janvier, l'Aveyron sur plus de 7 kilomètres. Les pompiers ont immédiatement mis en place des barrages sur la rivière et ont réussi à neutraliser la pollution grâce à des produits absorbants. – *(AFP.)*

Souhaitant que la prescription des produits de substitution soit permise mais « encadrée »

M. Kouchner appelle les médecins à venir en aide aux toxicomanes

Présent à l'ouverture de la session du conseil de l'ordre national des médecins, samedi 23 janvier, et invité le lendemain, dimanche 24, de « L'Heure de vérité » sur France 2, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a appelé les médecins à se mobiliser pour venir en aide aux toxicomanes. Pour lui, la prescription des produits de substitution doit être « permise », mais « encadrée ».

M. Bernard Kouchner a d'abord indiqué, samedi 23 janvier, à l'ouverture de la 189e session de l'ordre des médecins, qu'il avait signé le décret autorisant la publicité des audiences disciplinaires en appel. Puis, après avoir rendu hommage au docteur Louis René, qui vient de quitter la présidence du conseil de l'ordre, le ministre de la santé a réaffirmé la vocation de l'Ordre des médecins : *« Il fut un temps, celui des avancées scientifiques sans heurt, celui des certitudes médicales, où l'on croyait pouvoir se passer de lui. Aujourd'hui que le monde bouge vite et vacille souvent, alors que les lois naturelles deviennent incertaines, nous avons besoin de morale et besoin de l'ordre des médecins. »*

Confirmant qu'il présenterait prochainement au conseil des ministres un projet de loi sur l'aléa thérapeutique, M. Kouchner s'est une nouvelle fois exprimé sur la toxicomanie. Il a souhaité que les médecins, particulièrement les généralistes, soient davantage impliqués dans la prévention et dans la prise en charge des toxicomanes. Le 14 janvier, à l'occasion d'une réunion du réseau des professionnels d'Ile-de-France pour les soins aux usagers de drogues, le ministre de la santé avait déjà précisé que l'utilisation des produits de substitution (parmi lesquels la méthadone) doit être *« une éventualité thérapeutique laissée au praticien. Il s'agit d'un outil, qu'il faut savoir manier, mais que l'on ne doit pas s'interdire d'utiliser (...). La prescription de ces produits doit être permise, mais encadrée »*.

Ainsi qu'il l'a répété dimanche 24 janvier, au cours de « L'Heure de vérité » sur France 2, M. Kouchner regrette que les médecins français aient une aussi faible expérience en matière d'utilisation des produits de substitution. Selon les chiffres qu'il a donnés, 8 000 toxicomanes sont actuellement, à New York, traités par de la méthadone et seulement 52 dans toute la France, *« et ce, alors que 30 à 40 % des 150 000 à 300 000 toxicomanes vivant en France sont séropositifs pour le virus du sida »*.

Toujours au cours de « L'Heure de Vérité », M. Kouchner a tenu à répondre aux inquiétudes exprimées le 23 janvier par le nouveau président du conseil national de l'ordre des médecins, le professeur Bernard Glorion. Ce dernier avait souligné les difficultés rencontrées par les établissements de soins et les médecins pour la mise en œuvre de la directive concernant les patients transfusés pendant la période 1980-1985 et souhaité que les malades concernés soient plutôt incités à faire une demande personnelle par l'intermédiaire du médecin de leur choix.

Cet appel a été entendu. M. Kouchner a profité de son passage à la télévision pour demander *« solennellement »* aux Français qui ont subi une transfusion sanguine durant cette période d'aller voir leur médecin, afin de subir un test de dépistage de l'infection par le virus du sida et par le virus de l'hépatite C.

F. N.

□ **Deux morts par surdose d'héroïne à Nice.** – Deux toxicomanes, âgés de trente et trente-quatre ans, sont morts ces derniers jours à Nice à la suite de surdoses d'héroïne. Le premier, prénommé Serge mais dont l'identité n'a pas été révélée, a été découvert inanimé, jeudi 21 janvier, par sa compagne, dans l'appartement que le couple occupait dans un quartier du nord-est de la ville. Le même jour, le cadavre de Patrick, trente-quatre ans, père de deux enfants de cinq et treize ans, a été retrouvé dans un appartement du même quartier. Une seringue et une cuillère se trouvaient à côté de la victime, décédée depuis cinq jours. Entre le mois d'avril et le mois de mai 1992, treize toxicomanes étaient morts à Nice après avoir consommé de l'héroïne insuffisamment « coupée ».

ÉDUCATION

Aux termes d'un accord avec M. Jack Lang

Les chefs d'établissement obtiennent d'importantes mesures de revalorisation

Après quarante-huit heures de négociations, le Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN-FEN) a signé, dimanche 24 janvier, avec le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, et le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, M. Jean Glavany, un accord comportant des mesures de revalorisation des carrières et la promesse d'une redéfinition des fonctions de chef d'établissement.

Les chefs d'établissement ne manifesteront pas, comme ils avaient prévu exceptionnellement de le faire, le 31 janvier à Paris. Le SNPDEN, qui regroupe 70 % des 12 600 proviseurs de lycée et principaux de collèges, menaçait de descendre dans la rue pour exprimer le malaise des chefs d'établissement *« devant des tâches de plus en plus nombreuses, de plus en plus complexes, et des responsabilités de plus en plus lourdes »*, selon les termes de leur secrétaire général, M. Marcel Peytavi. Un malaise largement nourri par le caractère peu attractif des carrières de proviseur ou de principal : ainsi, en 1993, selon le syndicat, six cents postes de chefs d'établissement sont-ils restés vacants, faute de candidats.

Sur ce point, des améliorations substantielles ont été obtenues par les chefs d'établissement, et leur réconciliation avec un ministre, jugé jusqu'à présent un peu trop porté sur les coups médiatiques, semble bien engagée. L'accord prévoit de doubler, en trois ans, le flux des promotions à l'intérieur de la seconde catégorie de chefs d'établissement, qui est la plus nombreuse puisqu'elle regroupe 12 000 membres du corps.

En outre, l'accès des personnels par listes d'aptitude à la première catégorie – qui regroupe notamment les agrégés – sera également élargi durant les trois années à venir. Enfin, pour tenir compte de l'absence de promotion lors des premières années de mise en place du nouveau statut des chefs d'établissement, qui date de 1988, un contingent supplémentaire de seize promotions s'ajoutera à celles déjà prévues pour 1993.

Clarifier les procédures d'orientation

Le protocole d'accord signé le 24 janvier jette également les bases d'une redéfinition des fonctions de proviseur et de principal. Sur les plans pédagogique, juridique, et administratif du fait de la décentralisation, la fonction de chef d'établissement est de plus en plus *« lourde et difficile »*, reconnaît le texte. Le ministre s'est donc engagé à mettre en place immédiatement deux groupes de travail sur les conditions d'exercice du métier. Ils devront, avant le mois de mars prochain, arrêter des décisions applicables dès cette année.

Les chefs d'établissement ont particulièrement attiré l'attention du ministre sur le problème de l'organisation du troisième trimestre, où se bousculent examens, procédures d'orientation et mise en œuvre des circulaires de rentrée, et sur celui de l'orientation des élèves.

Sur ce dernier point, le secrétaire général du SNPDEN souhaite que *« l'on combatte l'illusion qu'il n'y a de salut que dans les voies de l'enseignement général »* et que l'on donne *« davantage d'autorité aux chefs d'établissement et aux conseils de classe »* dans les décisions d'orientation.

Modifiées par un décret de juillet 1989, les procédures d'orientation donnent à la fois davantage de poids aux chefs d'établissement – à qui revient la décision finale, – mais aussi aux familles, qui peuvent refuser l'orientation proposée et lui préférer un redoublement ou bien faire appel. Le ministre s'est déclaré, dimanche 24 janvier, décidé à *« clarifier »* dans les prochaines semaines le rôle des uns et des autres, sans toutefois remettre en chantier les textes actuels.

CHRISTINE GARIN

Mis en cause pour son passé nazi

Le docteur Hans Sewering renonce à la présidence de l'Association mondiale des médecins

Le docteur Hans Sewering, soixante-seize ans, a annoncé samedi 23 janvier qu'il renonçait à la présidence de l'Association mondiale des médecins. Il avait été mis en cause par le Congrès juif mondial qui lui reproche son passé nazi (*le Monde* du 21 janvier). M. Hans Sewering, qui avait été pressenti pour prendre au mois d'octobre prochain la tête de cette association regroupant les organisations représentatives du corps médical de cinquante-huit pays, a justifié sa décision en affirmant qu'il voulait *« éviter de voir la polémique déclenchée à son sujet porter tort à l'organisation »*.

Le Congrès juif mondial avait appelé au boycottage du docteur Sewering, accusé d'avoir appartenu dans sa jeunesse à une organisation de cavaliers SS, et d'avoir participé à la mort par euthanasie d'une jeune tuberculeuse de quatorze ans en 1943. Le docteur Sewering s'est toujours défendu de cette dernière accusation. – *(AFP, Reuter.)*

Les juges contre la loi

Suite de la première page

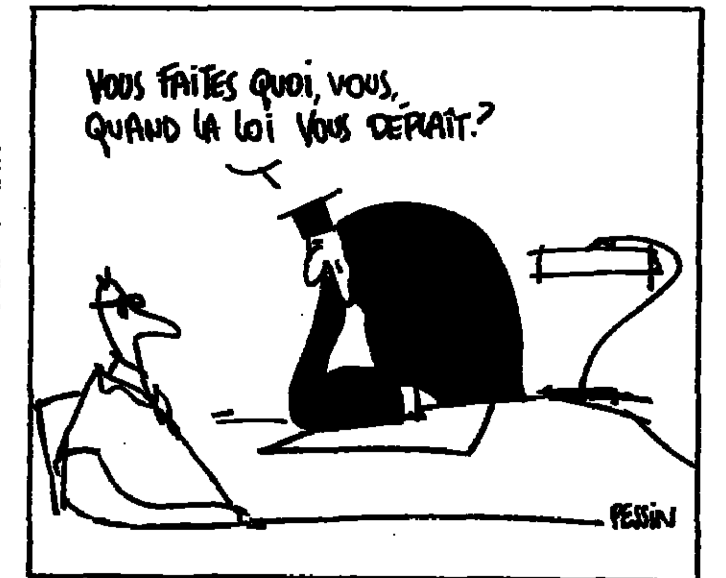
Souvent décrié, n'est-il pas devenu indéracinable, partie inaliénable de notre patrimoine ? Sans rien demander, il s'est glissé dans notre littérature, occupant les intrigues des romans comme des feuilletons. Il envahit aujourd'hui les écrans, ici sous les traits d'un *Shérif*, là dans la peau d'un juge tenace dans le film *Z*, archétype éternel du redresseur de torts, symbole sévère d'une justice décidée et souvent intraitable. Les malfrats l'ont baptisé le « curieux », les victimes l'appellent plus cérémonieusement « monsieur le Juge ».

Proclamé personnage *« le plus puissant de France »* par Napoléon, il rassure et épouvante alternativement par le pouvoir que lui conférait jusqu'à présent la loi de jeter en prison quiconque l'avait enfreinte. Et les Français – qui comprennent d'instinct les soubresauts de la lutte singulière opposant Raskolnikov, le héros de *Crime et châtiment*, au juge d'instruction Porphyri Petrovitch – ont parfois du mal à s'imaginer que les Anglo-Saxons ne possèdent pas d'équivalent de ce juge. Qui remplace donc, outre-Manche, nos Bruguière, nos Boizette, nos Getti, respectivement en quête de vérité dans les affaires de terrorisme, dans les enquêtes financières et dans les dossiers de crimes contre l'humanité ?

On comprend, dans ces conditions, que les juges d'instruction soient tentés de jouer du poids de leur « légitimité historique » et se présentent comme l'un des ultimes remparts contre l'insécurité et le crime organisé, tels des guerriers de la vertu opposés aux vices d'une société malade... On le comprend, mais s'agit-il bien aujourd'hui de cela ?

Une révolte décalée

A l'évidence non, puisque le nouveau code de procédure pénale ne porte pas atteinte au principe même du juge d'instruction. En réalité, on serait tenté d'avancer que le nouveau code consacre à sa manière, en creux, la victoire de nombre de magistrats instructeurs qu'une kyrielle de projets gouvernementaux et les conclusions du rapport de la commission Delmas-Marty (1988-1990) – qui préconise de confier les enquêtes à des magistrats du parquet et le contrôle de la détention à un juge des libertés – avaient sérieusement inquiétés. Provisoirement rassurés, les juges d'instruction ont-ils alors oublié d'être vigilants lors des récents débats parlementaires ? Ces juristes ont en tout cas omis de s'inquiéter quand il en était encore temps pour se réveiller une fois la loi votée, le 19 décembre. D'où cette révolte décalée et ce sentiment d'assister à un *lobbying* à retardement en faveur de l'abrogation d'une loi au risque de défier ouvertement et le gouvernement et le Parlement.



Encore faut-il noter que la contestation des juges ne se manifeste que sous un angle : l'impossibilité matérielle d'appliquer la nouvelle loi. Car aucun magistrat ne s'est encore aventuré à critiquer le nouveau code à propos de ses avancées concernant les droits de la défense. Aucun juge d'instruction n'a publiquement regretté qu'au 1er mars les personnes gardées à vue puissent entrer en contact avec leur avocat au terme des vingt premières heures d'isolement.

Abandonnant ce thème à certains syndicats de policiers, les juges d'instruction se contentent donc de faire une revue impitoyable de la loi au seul regard de la pauvreté de leurs moyens pour la mettre en œuvre. Comment les petits tribunaux pourront-ils à partir du 1er mars désigner un juge délégué pour décider de l'incarcération d'un délinquant ou d'un criminel ? Où les juges trouveront-ils les greffières supplémentaires aptes à dactylographier le sucroît d'ordonnances prévisibles ? Sur quelles connaissances du dossier le président du tribunal et deux échevins (juges non professionnels) s'appuieront-ils pour mettre en détention un citoyen à partir du 1er janvier 1994 ?

Questions et sommations

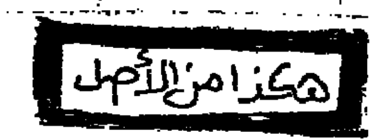
Autant de questions délicates qui n'ont toujours pas reçu de réponses satisfaisantes. Autant de sommations à l'adresse des autorités qui permettent pour l'instant aux juges d'instruction de trouver des appuis multiples chez leurs collègues et du côté du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale. Autant de raisons qui permettent à ce conflit de devenir l'expression d'un mal-être beaucoup plus général, d'un *« appel au secours »*, selon un magistrat de la chancellerie, bref d'une fronde attrape-tout.

En ce sens, la colère des juges d'instruction est bien devenue l'alibi du ras-le-bol d'une majorité de juges, persuadés d'être les mal-aimés de la République, moins certains que la justice est à reconstruire. Une manière de faire écho à leurs premiers mouvements de grève des années 1989-1991 et de signifier qu'ils attendent encore la réalisation de promesses budgétaires toujours différées.

Cette fois, les juges ne peuvent cependant faire mine d'ignorer le rôle politique qui est le leur. A deux mois des élections législatives, ils ne redoutent plus de dénoncer *« l'hypocrisie du pouvoir »*. Un pouvoir à ce point affaibli que les juges se sentent forts.

Il n'est pas sûr que cet ultime accroc d'une législature entre le judiciaire et l'exécutif soit porteur de grandes et judicieuses réformes pour l'après-mars. Cela rappelle en tout cas les premières années de la gauche, lorsque la haute magistrature reprochait à l'Elysée et à la place Vendôme leur angélisme. Les juges manifestaient alors leur désapprobation à l'occasion de rencontres confidentielles avec le garde des sceaux. La fronde, aujourd'hui, s'étale en public et publie jour après jour la comptabilité de ses succès.

LAURENT GREILSAMER



SOCIÉTÉ

En dépit de la réduction de ses forces

L'état-major de l'armée de terre ne prévoit pas de « dividendes de la paix » au cours de cette décennie

De la rétraction, en cours, du dispositif militaire français, il ne faut pas attendre des économies budgétaires. S'il doit y avoir des *« dividendes de la paix »*, selon une formule américaine qui signifie que la fin de la « guerre froide » conduit à une baisse des dépenses militaires, le bénéfice réalisé ou, plutôt, espéré n'interviendra que largement après l'an 2000 pour ce qui concerne certains des effets liés à la réduction du « format » de l'armée de terre française. Plus concrètement, la réorganisation des armées au travers des *« dividendes de la paix »* coûte cher.

C'est, du moins, l'avertissement exprimé par l'état-major de l'armée de terre dans une note détaillée et illustrée de schémas et de graphiques qu'il publie dans le dernier numéro – à paraître – de la revue *le Casoar*, qui est éditée par l'Association des élèves de l'Ecole spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr. Cette étude rejoint un texte précédent (*le Monde* du 15 décembre 1992) de l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées, dans *ENA Mensuel*, selon qui la stagnation des dépenses militaires ne peut pas durer. *« On ne saurait en aucun cas*, écrit-il, *prévoir l'entretien du même appareil militaire sans consentir une croissance des crédits du même ordre de grandeur que la croissance économique. »* L'étude de l'armée de terre pose un principe : les besoins en investissements financiers (équipement et entretien des forces) sont croissants pour la décennie à venir, et ils ne dépendent pas du format de l'armée de terre en 1997.

A cette date, en effet, l'armée de terre aura été ramenée à 225 000 militaires (72 000 cadres de carrière et sous contrat, 38 000 engagés volontaires et 115 000 appelés), auxquels il faut ajouter 30 500 civils. Elle aura été restructurée autour de huit divisions. L'ambition est double : avoir assez de professionnels pour, le cas échéant, pouvoir immédiatement « projeter » une force de 35 000 hommes (dont 28 000 engagés), en la prélevant sur les 148 000 hommes qui serviront dans les unités, et mettre sur pied un corps de 320 000 hommes au total, après la mobilisation de réservistes sélectionnés.

Une déflation plus forte que prévu

Compte tenu de cet objectif, l'état-major observe, dans *le Casoar*, que la réduction des effectifs ne permet pas, à elle seule, de compenser le coût de la modernisation.

Plusieurs considérations expliquent les besoins financiers à venir. D'abord, la quasi-totalité des matériels en service seront dépassés et les programmes actuels de modernisation sont ou en développement ou en début de fabrication. Ensuite, la mutation technologique s'accompagne d'une croissance considérable des coûts des équipements, et les restructurations, dans les unités et les garnisons, demandent un effort soutenu en infrastructure domaniale et immobilière. Enfin, même si l'armée de terre française, qui fait appel à la conscription, reste moins chère que les armées de métier (20 % moins cher que l'armée de terre britannique dont les effectifs sont moitié moindres), la condition militaire requiert des égards : en 1993, le budget de fonctionnement de l'armée de terre a la même valeur (en francs constants) qu'il y a trente ans (avec une baisse des effectifs de 50 % par rapport à 1963).

A l'horizon 1997, l'armée de terre, qui juge indispensable de porter son taux d'encadrement de 27 % actuellement à 32 % (au lieu de 52 % dans les armées de terre occidentales) en diminuant par priorité le volume de ses appelés, devrait néanmoins avoir perdu quelque 3 600 cadres. Soit environ 200 officiers et 500 sous-officiers en moyenne, par an, entre 1993 et 1997. Dès le budget de 1993, cependant, la déflation prévue est plus forte : elle atteint 300 officiers (100 de plus que la « cible ») et 800 sous-officiers (300 de plus), grâce à la baisse du recrutement et au non-renouvellement de contrats, qui resteront des mesures exceptionnelles selon l'état-major.

« Il est gravement erroné de penser, est-il écrit dans la note officielle de la hiérarchie à paraître dans *le Casoar*, *que les déflations en personnels paieront à court ou moyen terme les équipements. Dans une « enveloppe » financière donnée, elles ne feront que gager l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels »*, à commencer par la nécessité de créer des postes nouveaux (9 000) d'engagés volontaires.

L'état-major de l'armée de terre considère que, quel que soit le format des forces, c'est-à-dire le volume des effectifs, le besoin de financer les matériels *« sera inéluctablement croissant d'ici à la fin du siècle »*, sauf à se résoudre à supprimer des programmes complets d'armement.

Selon lui, le poids des engagements financiers, liés à des commandes passées les années précédentes, hypothèque tout budget annuel pour plus de 84 % de son montant. *« C'est une dette incontournable »*, observe-t-il au nom de ce qu'on appelle la cohérence d'une défense. Par exemple, pour le char Leclerc, il est impératif de prévoir de financer aussi ses moyens de protection, ses munitions et jusqu'aux véhicules porte-chars. *« Dans le contexte international incertain d'aujourd'hui*, estime l'état-major, *aucune impasse n'est possible dans le domaine de la haute technologie »*, à moins de *« n'avoir pas les capacités à hauteur des principes de la doctrine de défense »*.

JACQUES ISNARD

REPÈRES

ESPACE

Lancement d'un vaisseau Soyouz avec deux cosmonautes vers la station russe Mir

Les Russes ont envoyé, dimanche 24 janvier, deux cosmonautes en direction de la station orbitale Mir occupée depuis le 27 juillet dernier par Anatoli Soloviov et Sergueï Avdeïev. Lancé à 6 h 58 (heure française) de la base de Baïkonour, située dans le Kazakhstan, le vaisseau Soyouz TM-16, dont l'équipage est composé de Guennadi Manakov, quarante-deux ans, et Alexandre Polechtchouk, trente-neuf ans, devrait s'amarrer, mardi 26 janvier, à la station.

A cette occasion, les deux cosmonautes devraient utiliser un système d'amarrage manuel au lieu du système automatique habituel qui avait entraîné quelques difficultés lors d'un vol effectué en 1991. Cette opération, au cours de laquelle sera utilisé un collier d'amarrage universel installé sur la station, pourrait être destinée à préparer d'éventuels rendez-vous avec une navette américaine ou avec la navette russe Bourane. S'il paraît probable aujourd'hui, en raison des accords passés entre l'ex-Union soviétique et les Etats-Unis, qu'un astronaute américain vole à bord de la station Mir d'ici à 1995, l'éventualité d'un amarrage avec une navette américaine semble plus lointaine. Comme celle d'un rendez-vous avec Bourane, compte tenu du manque criant de crédits en Russie pour financer une telle mission.

Nouveau report pour la fusée Ariane

Le prochain vol de la fusée Ariane, prévu pour la nuit du 2 au 3 février, sera reporté à une date ultérieure à la demande de la société américaine Hughes Communications Inc, propriétaire du satellite Galaxy-IV que le lanceur européen doit placer sur orbite. La société Hughes Aircraft Company, constructeur du satellite, a découvert, sur un engin identique actuellement à l'essai en usine, des problèmes mécaniques au niveau de la jonction des panneaux solaires. Le tir, dont la date exacte n'est pas encore connue, pourrait être reporté de trois semaines, le temps de changer les panneaux de Galaxy-IV. Initialement prévu pour le 22 janvier, ce vol avait déjà été reporté une première fois à la demande de Hughes Aircraft Company.

HISTOIRE

Cérémonie du souvenir au fort de Romainville

Quelque quatre cents personnes se sont rassemblées, samedi 23 janvier, au fort de Romainville (Seine-Saint-Denis), afin de rendre hommage aux deux cent trente résistants et otages qui partirent le 23 janvier 1943 – il y a cinquante ans – dans le premier convoi à destination d'Auschwitz. En ce lieu, où furent internés, entre le 1er novembre 1940 et le 20 août 1944, plus de 3 900 femmes et 3 100 hommes avant leur déportation dans les camps de concentration et les forteresses et où cent cinquante-deux condamnés vécurent leur dernière heure avant leur exécution, Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier (épouse de M. Paul Vaillant-Couturier), membre de la présidence de l'Union des femmes françaises déportées, résistante, a tenu, en présence notamment de Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits de la femme, et de M. Georges Valbon, président (PC) du conseil général de la Seine-Saint-Denis, à rappeler à la mémoire le souvenir de tous ces martyrs, et celui de ses deux cent trente « compagnes » dont cent quatre-vingt une n'ont *« jamais revu la France »*. – *(Corresp.)*

□ **Mort du Père Jean Espinasse, aumônier des « pendus » de Tulle.** – Le chanoine Jean Espinasse, qui avait assisté les 99 otages pendus à Tulle (Corrèze) par la division allemande *Das Reich*, le 9 juin 1944, est mort, dimanche 24 janvier à Tulle, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Aumônier au lycée de la ville, il avait trente-huit ans quand, le 9 juin 1944, il avait été raflé par les soldats allemands, avec 700 autres personnes arrêtées en représailles. Parmi elles, 120 devaient être pendues. Seul clérical parmi les otages, l'abbé Espinasse avait été autorisé à leur porter un secours religieux. Sur son intervention, 21 d'entre eux auraient échappé à la mort.

NUCLÉAIRE

Un cocon pour l'épave du sous-marin Komsomolets ?

La marine soviétique se propose de tisser un cocon de protection autour de l'épave radioactive du sous-marin nucléaire russe *Komsomolets* coulé en avril 1989 par 1 600 mètres de fond en mer de Norvège. Cette opération, dont les premiers travaux pourraient, selon les Russes, commencer cet été, consisterait à créer autour du bâtiment une sorte de coque étanche faite d'une matière dérivée d'un produit analogue à celui qui compose la carapaces des crustacés. La mise en œuvre d'un tel projet est-elle possible à ces profondeurs ? Aux experts de le dire. Mais force est de constater que les Russes font beaucoup de publicité autour des fuites de cette épave, dont l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne affirme qu'elles sont *« radiologiquement négligeables. »* – *(AFP.)*

FAITS DIVERS

En visite sur le lieu des inondations

M. Mitterrand promet une accélération des indemnisations dues aux sinistrés de Vaison-la-Romaine

M. François Mitterrand a effectué, samedi 23 janvier, une visite à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), quatre mois après les inondations catastrophiques qui avaient fait trente-sept victimes – et cinq disparus – et provoqué des dégâts considérables dans plusieurs communes du nord du département du Vaucluse. Le président de la République, qui n'avait pu se rendre sur place au moment du drame, a promis de réunir les ministres concernés pour accélérer les procédures d'indemnisation, jugées « interminables », par les sinistrés (*le Monde* du 22 décembre).

AVIGNON

de notre correspondant

M. Mitterrand se rend périodiquement dans le Vaucluse, mais ses déplacements privés à Gordes restent discrets et ses visites au festival d'Avignon impromptues. Samedi 23 janvier, sa venue dans le nord du département a failli prendre les médias et les élus locaux de court. Le préfet du Vaucluse, M. Jean d'Aubigny, n'avait été prévenu que la veille au soir de l'atterrissage, samedi matin, du Falcon présidentiel sur la base militaire d'Orange-Caritat.

Le préfet avait été prié d'inviter le maximum de maires concernés, mais cette visite-surprise a provoqué une vive réaction de M. Régis Deroudilhe (divers droite), président du conseil général, qui, dans un communiqué, s'est *« indigné du manque de considération des plus hautes autorités de l'Etat à l'égard des élus locaux »*.

M. Mitterrand a survolé les zones sinistrées à bord d'un hélicoptère. Après une escale à Beaumes-de-Venise, il s'est rendu à Vaison, arpentant le pont romain, visitant les zones dévastées du camping et du lotissement Théos, pratiquement rasé par les flots en furie. A midi, en présence de quelques dizaines d'habitants, le président de la République s'est engouffré dans la mairie, entouré d'une quinzaine d'élus (dont les maires de Vaison-la-Romaine, Beaumes-de-Venise, Jonquières, Roaix, Bedarrides, Violes, Aubignan, Sarrians, Séguret) pour une réunion à huis clos de près de deux heures.

« La dernière chance »

« Nous avons fait du bon travail, devait déclarer M. Mitterrand, à la sortie de l'hôtel de ville. *L'Etat a fait dans ce drame national plus que la loi l'y autorisait. La plupart de ceux qui souffrent étaient mal assurés. Il faut donc rassembler les efforts pour que les dossiers soient accélérés et pour aider les gens dans la peine »*. Outre l'engagement pris de corriger les lenteurs dénoncées par la plupart des élus, le président a cherché à s'informer sur le travail des assureurs, se faisant désigner nommément ceux qui pourraient avoir failli. M. Mitterrand a promis de réunir cette semaine les ministres concernés pour accélérer les indemnisations.

« On a vu passer tellement de ministres depuis le 22 septembre et entendu tellement de promesses ! », s'inquiétait, néanmoins, un élu local. *« Cette fois*, notait tout de même M. Claude Haut, maire de Vaison-la-Romaine, *c'est la dernière chance. Si le président de la République ne peut rien, qui pourra quelque chose ? »* De son côté, M. André Tort, maire de Bedarrides, n'a pas caché au chef de l'Etat que certains de ses administrés étaient prêts à toutes les *« extrémités »* pour obtenir les aides promises. M. Jean-Michel Delmas, président départemental de l'association des sinistrés, a enfin fait part à M. Mitterrand *« du désarroi des PMI et PME sinistrées et de leurs espoirs d'un versement effectif des aides annoncées »*.

PAUL SIGNOUD

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Pénurie de neige dans les stations de moyenne altitude

Les accidents de ski se multiplient sur des pistes verglacées

Faute de neige, de nombreuses stations de sports d'hiver des Alpes du Nord ont dû arrêter leurs remontées mécaniques. La montagne provoque de nombreux accidents graves, parfois mortels.

GRENOBLE

de notre correspondant

Alors que l'hiver est officiellement installé depuis trente-quatre jours, les pentes alpines sont aujourd'hui plus vertes que blanches. Les uns après les autres, les téléskis et les télésièges s'arrêtent. Au début du mois de décembre, la station regorgeait de neige. Mais le ciel capricieux a effacé le paysage moelleux qu'il avait dessiné sur les Alpes. La pluie a rapidement lessivé les pistes, puis le soleil s'est chargé de nettoyer les dernières plaques de neige.

A l'image du Jura, du Massif central et des Vosges, tous les massifs préalpins sont sinistrés, comme le Vercors (Isère), les Bauges (Savoie), les Aravis (Haute-Savoie). *« Rarement un hiver a été aussi précoce et jamais le printemps ne s'est installé aussi tôt sur nos pentes »*, constate, amer, un moniteur de Villard-de-Lans (Isère), sans travail depuis la fermeture de sa station, le 14 janvier. Seuls subsistent quelques îlots de prospérité, notamment dans les stations de la Tarentaise (Savoie) et sur les plus hautes terres de l'Oisans où la neige est solidement installée à partir de 2 200 mètres. Le centre d'étude de la neige de Saint-Martin-d'Hères (Isère) observe que, depuis cinq ans, la couche n'avait jamais été aussi épaisse à partir de cette altitude.

Mais les villages d'altitude sont confrontés depuis plusieurs semaines à un autre « fléau », les accidents. Jamais ils n'ont été aussi nombreux et aussi graves sur les pistes, observe le « patron » du SAMU 38 installé à l'hôpital de Grenoble. *« Jamais, en si peu de temps, il n'y a eu autant de morts, autant de comas neurotraumatiques. Le nombre des skieurs, aujourd'hui paraplégiques ou tétraplégiques, soignés à la suite d'accidents de ski survenus depuis les dernières vacances de Noël est aussi élevé que celui enregistré pendant toute la saison de ski 1991-1992 »*, souligne le docteur Philippe Menthonex (1). L'hôpital de Moûtiers (Savoie) a enregistré dix-huit décès en un mois, dans une vallée qui affirme avoir privilégié la sécurité sur ses domaines skiables.

Les immenses plaques de glace qui recouvrent, autour de 2 000 mètres d'altitude, la plupart des pistes sont à l'origine de ces accidents. Toute chute peut prendre des proportions dramatiques. La moindre pente se transforme en un toboggan. Certains skieurs ont glissé sur plusieurs centaines de mètres. *« Ils ne s'arrêteront que sur des obstacles ou lorsqu'ils auront digéré leur énergie cinétique »*, explique un pisteur secouriste. Les moins commotionnés présentent cependant de graves brûlures à la face et aux membres supérieurs. D'autres sont atteints à la colonne vertébrale.

Mais le ski peut aussi devenir jeu de quille sur des pistes transformées en patinoires. Des chutes qui auraient été sans conséquences sur de la neige un peu molle se transforment en catastrophes. *« Parmi nos blessés les plus graves figurent des gens qui étaient sagement arrêtés au bord des pistes. Ils ont été fauchés par des skieurs qui ne se contrôlaient plus »*, constate le docteur Menthonex.

Matériel défectueux

Les collisions sont, en effet, une autre cause majeure d'accidents. Les « routes » verglacées que fréquentent les skieurs aggravent les risques de rencontres brutales. Ces dernières sont à l'origine de nombreux traumatismes au niveau du crâne et du thorax. Plusieurs skieurs ont ainsi trouvé la mort à la suite de chocs violents.

« La pathologie des accidents de ski ressemble de plus en plus à celle des accidents de la route, avec des polytraumatismes », prétend le président de l'Association des médecins de station, M. Marc-Hervé Binet. Il estime que les skieurs portent souvent une large part de responsabilité (2). Leur matériel est souvent défectueux – 50 % des fixations ne sont pas correctement réglées, – leur préparation physique est généralement insuffisante et beaucoup empruntent des pistes qui ne sont pas de leur niveau, notamment lorsqu'elles sont verglacées.

Mais les médecins de stations mettent également en cause l'efficacité des fixations de ski, qui ne prendraient pas suffisamment en compte les formes modernes de pathologie du skieur. *« Le matériel ne fait plus de progrès au niveau de la sécurité*, affirme le docteur Binet. *Il reste pourtant beaucoup à faire pour que le couple chaussure-fixation soit parfait. Aucun matériel ne permet de protéger le genou, dont la pathologie est en constante augmentation, comme la rupture des ligaments croisés qui touche tous les skieurs quel que soit leur niveau. »*

CLAUDE FRANCILLON

(1) Au cours de l'hiver 1991-1992 et pour le seul département de l'Isère, 9 personnes se sont tués sur les pistes, à la suite d'accident de ski ; 11 ont été secourues en état de coma ; 32 victimes de traumatismes graves à la colonne vertébrale.

(2) La moyenne des accidents de ski serait actuellement de 2,5 blessés pour mille skieurs et par jour. Elle était de 4 pour mille en 1980 et de 11 pour mille au début des années 70. Depuis le milieu des années 80, le nombre des accidents de ski s'est stabilisé, mais leur gravité a eu tendance à augmenter.

RELIGIONS

Un nouveau directoire œcuménique en préparation au Vatican

La semaine traditionnelle de prières pour l'unité des chrétiens, du 18 au 25 janvier, a été marquée en France par de nombreuses manifestations œcuméniques (cérémonies, expositions, prédications communes, etc). Alors que les conflits européens, en Yougoslavie notamment, contribuent à tendre les rapports entre catholiques et orthodoxes, Jean-Paul II, dimanche 24 janvier à Rome, a appelé les chrétiens à suivre *« une logique de fraternité, à la patience du dialogue, à la recherche de ce qui unit plutôt que de ce qui divise »*. Tandis qu'on apprenait la prochaine parution au Vatican d'un nouveau directoire œcuménique, réglant les difficultés créées, entre autres, par les mariages mixtes et la catéchèse des foyers mixtes, Jean-Paul II s'est rendu dans une paroisse de la banlieue de Rome, où il a déploré les divisions des Eglises : *« La famille des croyants a subi des déchirements et des divisions qui constituent un grave obstacle sur la voie de l'évangélisation. L'objectif de l'unité est notre aspiration, elle est notre ardente et incessante invocation »*. – *(AFP.)*

□ **Arrestation de « pirates de la route » dans la Meuse.** – Cinq hommes, soupçonnés d'avoir agressé au moins sept automobilistes le soir de Noël, sur les routes de Lorraine, ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt, samedi 23 janvier, par un juge d'instruction de Verdun (Meuse). Les malfaiteurs provoquaient des accidents pour ensuite détrousser les automobilistes. Au terme d'un mois d'enquête, les gendarmes ont orienté leurs recherches sur un camp de nomades installé à Courouvre, près de Bar-le-Duc. Cinq hommes, dont trois frères, ont été inculpés de vols avec violence, tentatives de vols avec violence et dégradations volontaires.

SPORTS

AUTOMOBILISME : le Rallye Monte-Carlo

François Delecour en sprinter

Grand malchanceux de l'édition 1991 du Rallye Monte-Carlo, le Français François Delecour (Ford Escort RS Cosworth) a rejoint, dimanche 24 janvier, le parc fermé de regroupement de Gap, à mi-chemin de l'étape commune, avec 1 mn 29 s d'avance sur son coéquipier Massimo Biasion et 2 mn 17 s sur Didier Auriol (Toyota Celica). Les deux premières journées d'épreuves spéciales chronométrées ont été marquées par de nombreuses sorties de route au milieu d'une foule très indisciplinée. Un spectateur de soixante-treize ans, qui avait été fauché par un concurrent, est décédé d'un arrêt cardiaque peu après son admission à l'hôpital.

Du Rallye Monte-Carlo 1991, les spectateurs garderont longtemps l'image des larmes de rage de François Delecour à moins de 20 kilomètres de l'arrivée de la dernière épreuve spéciale chronométrée. Pour son premier rallye avec l'équipe Ford, au volant de la puissante Sierra Cosworth à quatre roues motrices, le jeune Nordiste, au palmarès national encore vierge à vingt-neuf ans, était en passe de réussir un authentique exploit. Après quatre jours de lutte à coups de secondes, Carlos Sainz, le champion du monde en titre, venait de capituler au terme de la fameuse «nuit du Turini».

Avec Anne-Chantal Pauwels, une amie d'adolescence devenue sa coéquipière, François Delecour se préparait déjà à un retour triomphal en Principauté. Las! Un bras de suspension dévissé lui faisait perdre le contrôle de la Sierra et quelque 6 minutes qui le reléguaient à la troisième place à Monaco. Cette performance lui avait valu d'emblée l'estime et la reconnaissance des «grands» du championnat du monde, mais, en deux saisons, François Delecour n'a jamais pu effacer les traces de ce cauchemar. *«J'ai remporté le Rallye Monte-Carlo en 1991,* affirme-t-il encore aujourd'hui. *La coupe du vainqueur peut se trouver sur une cheminée à Madrid, mais, dans ma tête, personne ne m'enlèvera la victoire.»*

Des sorties de route plus fréquentes

Les tergiversations de Ford Motorsport pour sa politique en rallyes n'ont pas permis à François Delecour et à la Sierra Cosworth a quatre roues motrices de tenir leurs promesses. Un changement à la tête de la structure sportive européenne installée à Boreham (Grande-Bretagne), début 1992, la longue gestation de l'Escort RS Cosworth, appelée à succéder à la Sierra, ont empêché cette dernière de bénéficier des évolutions et des budgets de développement qui auraient pu la rendre aussi efficace sur terre que sur goudron.

Quatrième au Monte-Carlo malgré des problèmes de turbo et deuxième du Tour de Corse, François Delecour a confirmé, la saison dernière, sa maîtrise et sa rapidité sur goudron, mais deux sorties de piste en Finlande et en Espagne lui ont valu une image de jeune pilote un peu trop fougueux, qu'il réfute. *«J'ai disputé plus de cent vingt rallyes, et je n'ai abandonné que huit fois sur sortie de route,* dit-il. *D'accord, en Espagne, j'évoluais trop près de la limite pour tenter de compenser mon handicap mécanique, mais nos voitures vont de plus en plus vite, et tous les pilotes roulent sur le fil pour suivre le rythme des premiers. Les sorties de route seront de plus en plus fréquentes.»*

Si le pilote nordiste a choisi de rester chez Ford jusqu'à fin 1994, c'est qu'il attend beaucoup de l'Escort RS Cosworth. Contrairement à la Sierra, d'abord construite en deux roues motrices, l'Escort a été conçue pour la course en tenant compte des enseignements de sa devancière. Son moteur, placé longitudinalement, facilite le refroidissement et les interventions des mécaniciens. Plus légère, plus courte (de 30 centimètres), mais avec des voies plus larges, l'Escort s'avère plus agile et plus maniable dans les virages serrés. En revanche, elle conserve le moteur, la boîte et les transmissions de la Sierra, déjà parvenus à un seuil de fiabilité satisfaisant.

Ayant commencé la mise au point de la nouvelle Escort dans sa version goudron dès le mois d'octobre 1992, François Delecour est, un peu paradoxalement, le pilote le mieux familiarisé avec sa voiture en ce début de saison 1993. En imposant notamment l'utilisation en Europe du carburant du commerce (essence sans plomb à 98 d'octane) et en diminuant la largeur des pneus de 10 à 9 pouces et le diamètre des roues de 68 à 65 centimètres, la Fédération internationale du sport automobile a modifié des données importantes pour les constructeurs.

Rythme infernal

Si le championnat du monde des rallyes vient de vivre le plus grand chambardement de son histoire, c'est aux transferts de pilotes qu'il le doit. Didier Auriol et Juha Kankkunen ont abandonné Lancia pour Toyota, Carlos Sainz, champion du monde avec Toyota pilotera une Lancia, tandis que son ancien coéquipier Armin Schwarz sera au volant de la nouvelle Mitsubishi Lancer, qui succède à la Galant. Enfin, pour compléter cette nouvelle distribution des cartes, Toyota a signé avec Michelin qui se retrouve en situation de monopole avec les équipes d'usine.

Le rythme infernal adopté dès les premières spéciales chronométrées (218 km/h de moyenne pour Delecour dans l'étape du pont de Miolans et 189 km/h dans le col du Corobin) grâce à l'absence de la neige et le manque d'adaptation de la plupart des pilotes à leurs nouvelles voitures expliquent sans doute le nombre inhabituel de sorties de route, qui n'ont pas épargné les meilleurs.

Cueilli à froid dès la première spéciale avec l'ascension du col du Turini, Didier Auriol avait perdu plus d'une minute pour avoir tapé une bordure avec sa roue arrière gauche. Retardé par une crevaison dans la deuxième spéciale, il comptait déjà près de 2 minutes de retard sur François Delecour samedi à l'arrivée de l'étape de classement à Aubenas.

Dimanche, c'était au tour des deux Lancia d'Andrea Aghini et de Carlos Sainz (tonneau) de quitter la route alors qu'elles occupaient respectivement les troisième et quatrième places au classement. Le soir à Gap, à mi-chemin de l'étape commune, François Delecour, vainqueur de cinq des douze premières spéciales, précédait son coéquipier Massimo Biasion de 1 min 29 s et Didier Auriol de 2 min 17 s et faisait figure de grand favori du Monte-Carlo. Il restait toutefois dix spéciales à courir lundi, puis lors de la dernière nuit, qui ramènera les concurrents en Principauté mercredi matin. Et François Delecour est mieux placé que quiconque pour savoir que tout peut arriver tant que le futur vainqueur ne sera pas en vue du port de Monaco.

GÉRARD ALBOUY

SUMO : vainqueur de la Coupe de l'empereur

Un Américain devient «grand champion»

Le monde du sumo, lutte traditionnelle japonaise, tremble sur ses assises. Pour la première fois dans l'histoire de ce sport deux fois millénaire, dont l'origine se confond avec la mythologie, un Américain va devenir grand champion *(yokozuna)*. Le lutteur Akebono, d'origine hawaïenne et de nationalité américaine, a en effet remporté, dimanche 24 janvier, pour la seconde fois consécutive, la Coupe de l'empereur dans le tournoi du Nouvel An. L'Association japonaise de sumo ne pourra faire moins, mercredi 27 janvier, que lui décerner la plus haute distinction : le titre de grand champion.

TOKYO

de notre correspondant

Le sumo, ce heurt de deux mastodontes de chair le crâne surmonté d'un chignon, est perçu sur l'archipel japonais comme l'un des bastions de l'«esprit nippon». Et déjà, des amateurs parlent de décadence. Deux sur trois des actuels détenteurs du titre d'*ozeki* (précédant celui de «grand champion») sont des Hawaïens, et leur arrivée au pinacle du monde du sumo est devenu un sujet de préoccupation. *«Ils pourraient monopoliser les premières positions»*, déclarait lors du dernier tournoi un ancien président de l'association.

Combat attendu que celui qui opposait en finale de la coupe le colosse Akebono (202 kilos et 2,04 mètres) au plus «frêle» (130 kilos) Takahanada, japonais et coqueluche du moment, fiancé à la jeune starlette Rie Miyazawa – une annonce qui fut le grand événement médiatique avant les fiançailles du prince héritier. L'immense salle était ouvertement pour Takahanada, et les encouragements fusaient. En quelques secondes, il fut hors de l'arène. Dépité, le public accueillit cette victoire par des *«Bah, tant pis»*.

Son attente avait été d'autant plus forte que lors du tournoi de septembre, la finale avait été disputée entre deux «étrangers» : Akebono et Konishiki, un autre Hawaïen, le plus gros des deux cent soixante lutteurs : 262 kilos.

14 000 dollars par mois

A la suite du tournoi du printemps, Konishiki avait été au centre d'une polémique pour des déclarations au *New York Times* dans lesquelles il se serait dit victime de *«discrimination raciste»*. Ce nouveau sujet de rancœur entre Washington et Tokyo prit des dimensions d'affaire d'Etat.

Emoi, rétractations publiques et réactions compulsives, y compris du premier ministre, pour nier toute mauvaise pensée, l'affaire Konishiki dénotait surtout le caractère émotif des relations nippo-américaines. Qu'il y ait eu discrimination ou non à son égard, il existe d'autres exemples plus révélateurs de ces phénomènes au Japon que les déconvenues d'un lutteur.

Selon les règles du sumo, la promotion d'un vainqueur d'un tournoi au rang de «grand champion» ne dépend pas uniquement de ses performances mais de l'impression générale qu'il donne à un conseil de douze membres, seul habilité à juger de sa «dignité morale» (*hinkaku*) à devenir *yokozuna*. C'est en effet un titre honorifique, une marque de distinction, assortie d'un cachet mensuel de 14 000 dollars et d'une multitude de privilèges, qui ne s'obtient pas automatiquement.

Konishiki n'avait pas convaincu. Akebono, en revanche, qui a vingt-trois ans et, en vingt-sept tournois, a fait une carrière foudroyante, la plus rapide de l'histoire du sumo, sera grand champion. Cette promotion «historique» suscite des réactions diverses et pourrait se traduire par une rétraction du monde du sumo. Des règles visant à limiter la participation des lutteurs étrangers constituent une «protection» ouvertement évoquée par l'association.

Sans doute une part d'émotivité n'est-elle pas exclue d'une telle réaction qui relève de ce «néo-nationalisme» culturel rampant au Japon de cette fin de siècle, dont le grand thème est la supposée unicité de l'archipel. Le sumo, dont les rites sont imprégnés du culte shinto, la religion première du Japon, fait partie de ces traditions promues par les réformateurs de Meiji (milieu du XIXe siècle) au rang de grand art, à la même enseigne que le kabuki ou le théâtre no.

La domination du sport national par des étrangers est considérée par certains traditionalistes comme une violation d'un sanctuaire de la «japonicité».

D'autres considérations entrent en jeu. Les premières sont esthétiques : comme le judo, font valoir les amateurs, le sumo est fondé sur la force mais aussi sur une technique pour tourner à son avantage l'élan de l'adversaire et le déséquilibrer. Certains lutteurs hawaïens, forts de leur poids, se contentent de pousser l'adversaire.

Un nouvel engouement

Depuis une cinquantaine d'années, les «écuries» de sumo recrutent parmi des non-Japonais (Hawaïens, Mongols et même un Argentin). Selon le président de l'association de sumo, Tomotaka Dewanoumi, cela ne signifie pas que le sport national doive s'internationaliser au point de perdre ses traditions.

Bien qu'elle ne soit pas clairement énoncée, une raison terre à terre est sous-jacente aux efforts de l'association pour contrôler l'entrée des étrangers dans le monde du sumo : la progression spectaculaire d'Akebono est révélatrice du risque de voir peu à peu les champions japonais supplantés par des étrangers. Le judo est déjà un exemple de sport d'origine nippone dont les Japonais ne sont plus les champions incontestés.

Le sumo comporte trop d'implications culturelles pour qu'une telle évolution soit acceptée facilement. *«Le sumo parle au cœur des Japonais : aujourd'hui c'est un sport, mais autrefois c'était un rite festif. Que dirait-on si le chef d'une école de no ou d'art du thé était un étranger?»* demande le spécialiste de la littérature allemande, M. Yoshitaka Takahashi, ancien président du jury de promotion des *yokozuna*.

Le sumo connaît en outre un nouvel engouement de la part du public. De la cinquième place dans les sondages sur le taux d'écoute de la télévision en 1988, il est passé à la première place en juillet dernier, avec dix-huit millions de spectateurs par tournoi. Les «gadgets» portant l'effigie des lutteurs (des calendriers aux sous-vêtements d'hommes) prolifèrent.

Pour les instituts de marketing, la mode du sumo fait parti d'un revival de la culture traditionnelle chez les jeunes. Elle est alimentée par l'arrivée de champions tels que le jeune Takahanada, au visage poupin et au corps rappelant plus celui d'un athlète que d'un mastodonte, devenu un sex-symbol pour les jeunes Japonaises.

Fantasme de jeunes filles et gloire nationale, Takahanada porte les espoirs du Japon alors que l'arène risque d'être occupée par les mastodontes étrangers.

PHILIPPE PONS

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Trois Français en quarts de finale

Trois Français, deux joueuses et un joueur, sont parvenus à se qualifier pour les quarts de finale des Internationaux d'Australie, samedi 23 et dimanche 24 janvier à Melbourne.

Chez les femmes, Mary Pierce, tête de série numéro 12, a battu sèchement l'Américaine Gigi Fernandez, 6-0, 6-0. Après avoir sorti l'Américaine Zina Garrisson au tour précédent, Julie Halard a éliminé une autre tête de série, l'Espagnole Conchita Martinez (n° 7), 6-4, 6-3. En revanche, Nathalie Tauziat s'est inclinée, 6-2, 6-0, face à la numéro un mondiale, la Yougoslave Monica Seles, prochaine adversaire de Julie Halard.

Les autres qualifiées pour les quarts de finale sont l'Argentine Gabriela Sabatini (n° 3), qui jouera contre Mary Pierce et qui a battu l'Australienne Nicole Provis, 7-5, 6-3 ; l'Allemande Steffi Graff (n° 2) qui a dominé la Bulgare Magdalena Maleeva (n° 17), 6-3, 6-3 ; l'Espagnole Arantxa Sanchez (n° 4), qui a battu l'Allemande Anke Huber, 7-5, 6-2 ; l'Américaine Jennifer Capriati (n° 7) qui battu Katerina Maleeva (n° 14), 6-7, 6-3, 6-1 ; l'Américaine Mary-Joe Fernandez (n° 5) qui est venue à bout de la Suissesse Manuela Maleeva-Fragnière (n° 9), 7-5, 2-6, 6-2.

Chez les hommes, Guy Forget (n° 11) s'est également qualifié pour les quarts de finales en battant l'Américain Kelly Jones, 6-3, 7-6, 7-6. Le Français est avec l'Américain Jim Courier (n° 1), vainqueur de l'Espagnol Sergi Bruguera, 6-1, 6-3, 7-6, le seul joueur à n'avoir concédé aucun set.

En revanche, Arnaud Boetsch a été battu par le Suédois Stefan Edberg (n° 2), 6-2, 6-3, 6-2. Les autres qualifiés pour les quarts de finale sont : le Suédois Christian Bergström, tombeur du Sud-Africain Wayne Ferreira (n° 10), 6-4, 7-5, 2-6, 6-4 ; l'Américain Pete Sampras (n° 3), vainqueur de son compatriote Malivai Washington (n° 13), 6-3, 6-4, 6-4 ; le Tchèque Petr Korda, qui a battu l'Américain Chris Garner, 7-5, 6-3, 6-1 ; l'Allemand Michael Stich (n° 15), prochain adversaire de Forget, qui a encore connu des difficultés pour battre le Danois Kenneth Carlsen, 6-7, 6-4, 6-4, 6-0.

SKI : la Coupe du monde

Première victoire pour Patricia Chauvet

La Française Patricia Chauvet, vingt-cinq ans, a remporté, dimanche 24 janvier à Haus-Im-Ennstal (Autriche), sa première épreuve de Coupe du monde en s'imposant dans le slalom.

Spécialiste de cette discipline, elle a devancé l'Autrichienne Anita Wachter et l'Italienne Morena Gallizio, tandis que la grande favorite, la Suissesse Vreni Schneider, chutait dans la deuxième manche. C'est la première fois qu'une Française remporte un slalom depuis Christelle Guignard en 1985. Présente en équipe de France depuis six ans, Patricia Chauvet avait cependant manqué l'essentiel de la dernière saison à cause d'une mononucléose.

Très fatiguée, elle avait tout de même disputé les Jeux olympiques d'Albertville, terminant sixième. Mais elle n'avait ensuite plus skié jusqu'à cette année.

VOILE

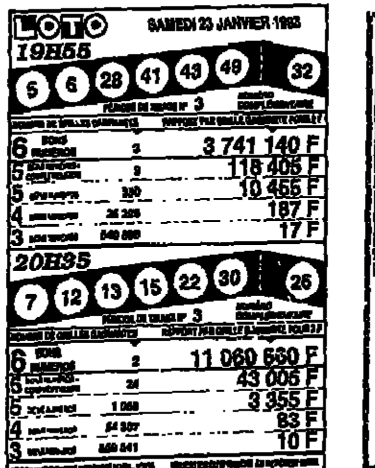
Bertrand de Broc abandonne le Vendée Globe

Bertrand de Broc a décidé, dimanche 24 janvier, d'abandonner le Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire sans escale. Quatrième de cette épreuve après avoir été longtemps leader jusqu'à l'équateur, il a choisi de faire route sur Wellington (Nouvelle-Zélande), distant de quelque 1 100 milles, sur les conseils de Luc Bouvet et Olivier Petit, les architectes de son bateau.

Suite à un problème de quille survenu sur *Brookfield* (cinq boulons de fixation cassés sur sept après une traversée de l'Atlantique), un voilier construit pour la Whitbread, les deux architectes ont repris les formules données par les bureaux de contrôle pour la nouvelle quille dont a été doté *Groupe-LG*, l'ex-*Ecureuil-d'Aquitaine* vainqueur de la première édition de l'épreuve avec Titouan Lamazou. Les coefficients de sécurité s'avérant *«faibles, voire insuffisants»*, les deux architectes ont demandé au skipper de faire une escale technique.

«Pour moi, ça commence à faire beaucoup», a expliqué le navigateur, qui, le 9 janvier, avait été contraint de se recoudre lui-même la langue profondément entaillée. *«J'ai peut-être une grande résistance, mais il y a des limites à un humain.»*

Ce nouvel abandon réduit à neuf la flotte des concurrents toujours emmenés par Alain Gautier, qui, malgré une petite voie d'eau provoquée par une fuite au niveau du palier inférieur du safran babord, a porté son avance sur Philippe Poupon à 900 milles.



LOTO SPORTIF
RESULTATS OFFICIELS
140 073 F
5 119 F
405 F
8
11 600 29 F
7 527 30 F
14 071 16 F

Les résultats

BASKET-BALL

Championnat de France
(Vingt et unième journée)

*Le Mans b. Villeurbanne	82-75
Limoges b. *Racing-PSG	66-54
*Pau-Orthez b. Levallois	104-88
*CRO Lyon b. Dijon	79-74
Antibes b. *Roanne	89-78
Montpellier b. *Châlons	61-44
*Gravelines b. Cholet	114-104 a. p.

Classement : 1. Limoges, 41 pts ; 2. Pau-Orthez, 38 ; 3. Antibes, 37 ; 4. Cholet et Gravelines, 35 ; 6. Racing-PSG, 33 ; 7. Levallois, 30 ; 8. CRO Lyon et Villeurbanne, 29 ; 10. Montpellier et Le Mans, 28 ; 12. Roanne et Châlons, 27 ; 14. Dijon, 24.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Vingt-deuxième journée)

Paris-SG b. *Caen	2-0
*Monaco b. Le Havre	2-0
*Saint-Etienne et Lens	0-0
Valenciennes b. *Lille	2-1
*Strasbourg et Toulouse	0-0
*Sochaux b. Metz	2-0
*Marseille b. Lyon	2-1
*Montpellier et Toulon	1-1
*Bordeaux b. Auxerre	1-0
*Nantes b. Nîmes	2-0

Classement : 1. Monaco, 32 pts ; 2. Nantes, 31 ; 3. Paris-SG et Marseille, 29 ; 5. Auxerre, 27 ; 6. Bordeaux, 26 ; 7. Saint-Etienne et Strasbourg, 24 ; 9. Montpellier, 22 ; 10. Lyon et Sochaux, 21 ; 12. Caen et Toulouse, 19 ; 14. Valenciennes et Lens, 18 ; 16. Metz et Le Havre, 17 ; 18. Lille, 16 ; 19. Nîmes et Toulon, 14.

Deuxième division
(Vingt et unième journée)

GROUPE A

*Mulhouse b. Rodez	4-0
Nancy b. *Epinal	2-1
*Nice b. Alès	4-1
Istres b. *Perpignan	1-0
*Charleville b. Créteil	1-0
*Ajaccio et Sedan	1-1
*Cannes et Bastia	2-2
*Martigues b. Annecy	5-0
*Louhans-Cuiseaux b. Valence	1-0

Classement : 1. Martigues, 29 pts ; 2. Bastia, Sedan et Nancy, 25 ; 5. Charleville, 24.

GROUPE B

*Beauvais et Red Star	1-1
*Ancenis et Rouen	1-1
*Angers b. Amiens	2-0
*Tours et Dunkerque	0-0
Gueugnon b. *Châteauroux	3-2
*Le Mans b. Guingamp	4-2
*Rennes et Laval	3-3
*Lorient et Niort	1-1
*La Roche-sur-Yon et Bourges	1-1

Classement : 1. Rennes et Rouen, 29 pts ; 3. Angers, 28 ; 4. Le Mans et Niort, 27.

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Bruce Gilden, l'agressif

Une galerie de regards sur Haïti

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

On ne pensait pas trouver plus percutant que William Klein et Garry Winogrand, deux lascars de New-York, qui ont arpenté les rues du plus beau des décors naturels, pour agresser des modèles non consentants, dont les «tronches» anonymes se sont retrouvées piégées. *«Je n'ai jamais regardé en arrière»*, fanfaronnait Winogrand, mort en 1984. Klein, lui, pour prendre les images de son livre *New-York* (1955), hurlait des ordres aux gamins de Brooklyn : *«Dansez pour moi!»*, *«Regardez vers le ciel!»*.

On ne pensait pas trouver plus agressif, jusqu'aux photos de Bruce Gilden. Lui aussi officie à New-York – la capitale de la *street photography* (photo de rue) – avec les mêmes armes : un objectif 28 mm (grand angle) dans une main, un flash dans l'autre. Un flash comme une arme blanche, éblouissante, *«indispensable à New-York où les buildings sont si hauts que la lumière ne passe pas»*. Un flash qui laisse dans le flou des pans entiers de l'image. Lui aussi fait swinguer son cadre et produit des vues souvent verticales, ce qui est assez rare pour être noté, tant les formats carrés ou horizontaux dominent la photographie d'aujourd'hui.



BRUCE GILDEN

Port-au-Prince – Le Prisonnier – 1989

Sur ce seul profil, Gilden aurait bien pu – comme tant d'autres – n'être qu'un clone de Klein ou Winogrand. Mais il a poussé encore plus loin la démarche. Son objectif est collé à vingt centimètres des yeux des gens dont il suspend le pas et fige les traits en une image qui s'apparente à un arrêt sur écran vidéo. *«Je suis parfois à deux doigts de l'incident»*, avoue Bruce Gilden. Cette attitude peut choquer. Il la justifie par une formule aussi jolie qu'imparable : *«Si je ne suis pas tout prêt, je me sens comme un voleur.»* Disons, un voleur à la tire, qui n'a pas trouvé de meilleur moyen que de *«tirer les tripes des gens»* pour en cerner le portrait. Cela a donné un livre dont le titre est limpide : *Facing New York*.

La méthode Gilden – car c'est bien de cela qu'il s'agit –, le photographe l'a appliquée à Haïti. La confrontation avait fière allure : d'un côté, un photographe qui, enfant, voulait être boxeur et qui aime répéter qu'il travaille *«comme un bouledogue»* ; de l'autre, le pays le plus pauvre de l'hémisphère Nord et dont les images d'actualité sont plutôt rudes pour l'œil : misère, massacres, boat people, sida. *«Un pays où les enfants jouent plutôt avec des rats qu'avec des poupées»*, dit le photographe.

Connaissant Gilden, on aurait pu imaginer le pire, un combat frontal avec du sang partout. Le résultat, exposé à la fois à Lausanne et au Centre régional de la photo de Douchy-les-Mines (Pas-de-Calais), est séduisant, tant le photographe a perdu la formidable arrogance de ses photos de New-York. *«Au début, j'ai fait du Gilden, et puis, à force de revenir, ma vision a changé.»* On ne retrouve pas l'incroyable violence et le soupçon de vulgarité des photos américaines, comme si le photographe, pour une fois, avait décidé de souffler pour regarder simplement l'image se former dans son viseur.

Les images? Elles ont été réalisées durant treize séjours entre 1984 et 1991. Elles sont coupées de toute actualité : pas d'élection, pas de Duvalier ou de Père Aristide, pas de Port-au-Prince. Gilden n'est pas journaliste, il limite les indices au strict minimum : des cigarettes américaines, des cravates mal nouées, des instruments de musique, quelques vraies gueules de «tontons macoutes», des fringues 60 pour faire bonne figure au cimetière, Michael Jackson en effigie sur les casquettes, des jours de deuil et de fêtes endiablées, des chiens qui rasent les murs en surveillant le photographe du coin de l'œil.

L'essentiel est ailleurs, dans la formidable galerie de regards calmes – pas de portraits – qui trahissent des yeux bouffés par l'alcool, certains par le vaudou, d'autres par la peur. Des regards aussi dignes que résignés qui viennent rappeler dans quelle équation insoluble se trouve l'île. Voilà un Gilden hésitant entre son côté percutant et une vision plus retenue. Entre lui et son sujet, il ne laisse aucun espace, au point de faire partie intégrante de la photo. En fixant intensément l'objectif, les personnages révèlent la réalité d'Haïti, mais ils interrogent aussi le photographe : quelle place pour Gilden dans le cadre?

MICHEL GUERRIN

▶ «Haïti», de Bruce Gilden, Musée de l'Elysée, 18, avenue de l'Elysée, 1014 Lausanne. Tél. : 19-41-21-617-48-21. Jusqu'au 28 mars.

▶ Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais, galerie de l'Ancienne-Poste, 59282 Douchy-les-Mines. Tél. : 27-43-56-50. Jusqu'au 14 mars.

ARTS

Les allégories de François Rouan

Le peintre expose dix-huit tableaux incompris en 1975

Entre 1971 et 1975, alors qu'il était pensionnaire à la villa Médicis, François Rouan a exécuté dix-neuf tableaux du même format, réunis en une suite intitulée les *Portes de Rome*. En 1975, elle fut exposée au Musée national d'art moderne, environnée de ses dessins préparatoires, et ne fut guère comprise, car sévissait alors dans toute sa rigueur le criticisme matérialiste. François Rouan, parce qu'il ne s'était pas rallié à Supports/Surfaces, parce qu'il ne cultivait ni le monochrome ni la rayure répétée, ne semblait pas digne des suffrages de l'avant-garde.

Quelques-uns de ceux qui la pilotaient en ce temps-là avec assurance s'émerveillent aujourd'hui devant les *Portes de Rome*, que Daniel Templon a rassemblées dans sa galerie, à une exception près. La conversion est plaisante à observer, exemple pur d'un peintre qui eut raison trop tôt et auquel ses détracteurs de jadis se rallient aujourd'hui de peur de passer pour des retardataires. Que révélait la peinture de Rouan, qui était inadmissible et ne l'est plus? Un savoir et un désir, une inquiétude et une grâce.

Le savoir était celui de l'artiste méthodique, très lent, sans cesse tenté d'effacer et de reprendre. Il usait d'un procédé assez complexe, le tressage de bandes de toiles peintes et découpées en lanières, qui donnait à chaque toile une structure orthogonale puissante, quadrillage régulier qui rythmait d'apparitions et de disparitions, de passages par en dessus et par en dessous, une composition abstraite. Du moins était-ce là le principe d'exécution initialement annoncé : peu à peu – cela se voit dans les dernières *Portes*, – le tressage se laisse pervertir par les retouches, le dessin se reforme par endroits, une profondeur à demi-avouée creuse le tableau. Ce n'est plus une composition commandée par l'algèbre et la géométrie. Ce n'est pas non plus un paysage, quoi que suggèrent les titres.

L'équivoque tient l'œuvre suspendue entre deux virtualités. Préférer l'une à l'autre, ce serait accepter un appauvrissement. Or Rouan aspire à l'inverse, à une orchestration plus ample, à des échos plus nombreux, à une complexité de plus en plus rebelle à l'analyse et l'énumération. Par le tressage, à travers lui, contre lui peut-on croire parfois, il entre dans la peinture, dans son épaisseur et sa chair. Il découvre ses charmes, qui le grisent autant que l'alarment ses périls. Fini le temps de la simplicité, sinon des simplifications : le monochrome s'est éparpillé, la surface jadis frontale s'est évidée, couleurs et touches se superposent.

Travail sur les discordances

Il faut se tenir près des toiles, il faudrait oser éprouver leur texture du doigt pour prendre la mesure du travail de peintre qui est ici entrepris et accompli. Travail sur les harmonies : *Porta Flaminia I*, par exemple, gris mauve à rehauts de rouge et de bleu cru, ou *Porta Appia*, ténèbres moirées. Travail sur les discordances : *Porta Ardeatina II*, avec du bleu Matisse et des verts Braque, ou *Porta Flaminia II*, incendiée de rouge. Les touches se recouvrent et s'entrecroisent, elles se fondent en une sorte de peau granuleuse ou d'étoffe – tout cela très voluptueux, mais d'une volupté retenue, sans indécence ni fièvre.

A l'abondance de la matière répond celle des réminiscences. A ces *Portes* se rencontrent Poussin, qui les franchit souvent, les primitifs toscans, les impressionnistes, les cubistes et Paul Klee – étonnant concours de références qui s'équilibrent et disparaissent lentement, absorbées dans l'épaisseur de la peinture. Au reste, elles n'expliquent pas grand-chose de cet art, ou seulement ceci : qu'un jeune homme nommé Rouan a décidé de se faire peintre à son tour, après eux, qu'il accepte cette charge, qu'il ne rejette ni la mémoire de son art ni le labeur auquel il engage.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau, 75008 Paris ; tél. : 47-20-15-02. Jusqu'au 27 février. Simultanément paraît un ouvrage de Denis Hollier, *Rouan, la figure du fond*, Galilée, 142 pages, 165 F. Il rassemble plusieurs essais et préfaces illustrés par l'artiste.

THÉÂTRE

Jeux de haine

Un Shakespeare de post-apocalypse

MACBETH

au Théâtre de Châtillon

L'affiche représente le visage d'un bébé obèse au regard fou. Dans son Théâtre de Châtillon, Serge Noyelle met en scène, adapté par Jean-Michel Déprats, un *Macbeth* hors histoire, un temps de film entre *heroic-fantasy* et post-apocalypse, où la Terre délabrée est seulement peuplée de bandes sauvages. Créatures hybrides, les sorcières lisent le destin du guerrier aux flammes d'un livre qu'elles brûlent, font sortir de leurs tombes des morts-vivants couronnés de fleurs, emmaillotés dans leurs linceuls déchirés. Un pont métallique, des échelles appuyées contre un mur, des plates-formes roulant sur des rails constituent le décor.

L'histoire se passe en un temps de ruine et de haine. D'un côté les représentants de la légitimité, menés par le fils du roi assassiné, Duncan, vêtu d'un uniforme blanc, les cheveux lisses, tranquille et froid comme un serpent. De l'autre, une société soldatesque, mythique : des hommes débraillés se mettent nus, se plongent dans des bassines d'eau, s'en aspergent, comme pour se débarrasser de leur sueur virile, ou se laver d'une culpabilité, du remords vague d'un péché lointain. Le spectacle traverse le cauchemar de Macbeth : *«Une grande peur, une folie... fascination pour des femmes terribles, annonce d'un destin maudit, comme l'oracle d'Œdipe»*, écrit Serge Noyelle, qui parle d'homosexualité refoulée et ajoute qu'au théâtre le refoulé doit devenir spectaculaire. Il l'est.

Lady Macbeth apparaît étrangère, presque oubliée au centre de ce monde d'hommes, brutal et enfantin. Un monde austère, que vient de temps en temps éblouir l'irruption de détails agressivement flamboyants. Il y a des tableaux superbes comme celui de la bataille, les silhouettes sombres au fond, manipulant par des filins les plates-formes qui s'emboîtent les unes dans les autres, se transforment en étranges machines de guerre. Les hommes jouent, entraînés dans une spirale de roulette russe, se portant à eux-mêmes dans leur course à la mort d'impossibles défis.

Pour une fois, le couple Ceausescu n'est pas appelé en référence, ni Ubu, ni madame Mao, ni aucun dictateur connu, et c'est une bonne chose. Mais évacuer totalement la dimension historico-politique de la pièce, comme le fait Serge Noyelle, est tout de même réducteur. Ou alors il aurait fallu supprimer des fragments qui s'accrochent mal au parti pris radical de la mise en scène. Ce *Macbeth* est une sorte de grand spectacle lyrique. Non seulement la musique – du groupe Art Zoyd – y tient une place importante, mais elle intègre les chocs des plates-formes, les résonances des coups sur le métal.

Et surtout, elle prolonge, amplifie le style adopté par les comédiens. Ils ne jouent pas une situation, une pensée, ils interprètent des plages de texte sur des rythmes et des tonalités en accord avec la musique «concrète» qui imprègne la représentation.

COLETTE GODARD

▶ 3, rue Sadi-Carnot, 92320 Châtillon (métro Châtillon-Montrouge), du mardi au samedi à 20 h 15. Tél. : 46-57-22-11. Jusqu'au 20 février.

Attention, rue noyée

Entre bande dessinée et roman policier, une pièce qui ne mérite pas le talent de ses interprètes

DOMAINE VENTRE

au Théâtre national de la Colline

Il y aura quelques secondes d'une beauté fulgurante, de ces coups de théâtre comme le théâtre n'en ose plus : une explosion énorme, bruyante, aveuglante et, aussitôt, la submersion du grand plateau de la Colline par une déferlante d'eau sale charriant des déchets de toutes sortes. C'est très spectaculaire, ça oblige les acteurs à barboter pendant cinq minutes – et trois rappels polis –, ça coûte une fortune et ça fait des souvenirs!

Jacques Nichet, directeur du Théâtre des Treize Vents de Montpellier et metteur en scène de *Domaine Ventre*, la dernière pièce de Serge Valletti, sait – comme les grands – imaginer des lieux de représentations magnifiques, avec la complicité de Laurent Peduzzi pour les décors et de Joël Hourbeigt pour les lumières. Confirmation. Il sait composer des distributions cohérentes autour de quelques fidèles (ici Aude Briant et Mousss) à qui il peut demander beaucoup. Confirmation.

Jacques Nichet, venu au théâtre par l'université, sait lire les textes avec finesse et à propos. On se demandera donc longtemps pourquoi il s'est arrêté sur la pièce de Serge Valletti. L'auteur a voulu, avec *Domaine Ventre*, rendre hommage à son père, qui écrivait des romans policiers, et à sa ville, Marseille, dont une ruelle, «traboule» à la lyonnaise, porte le nom qu'il a donné à sa pièce. Résultat : une heure trente-cinq minutes – c'est court et cela paraît très long – d'un texte qui balance entre polar, façon comique BD mal digéré, et métaphysique, façon Beckett lu de travers.

Tandis qu'une poignée de marionnettes inarticulées partent à la poursuite d'une intrigue introuvable, Jacques Nichet se prend les pieds dans le tapis : il fera rire une poignée de spectateurs du viol d'une jeune femme et, plus tard, les mêmes du passage à tabac d'un employé de consigne. C'est indigne. De lui, de ceux qui lui font la confiance de venir le voir, du Théâtre de la Colline dont le comité de lecture s'est laissé, une fois n'est pas coutume, abuser.

OLIVIER SCHMITT

▶ Jusqu'au 27 février au Théâtre national de la Colline à Paris. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-66-03-00. Dimanche à 15 h 30. 90 F à 140 F.

CINÉMA

S'amuser à crever l'écran

Une première expérience new-yorkaise de projections interactives

NEW-YORK

correspondance

Dans une des salles gérées par la Loews, au croisement de Broadway et de la 19e Rue, les fauteuils sont depuis le 18 décembre équipés d'un manche de plastique noir, analogue au joy stick des jeux vidéo, et orné de trois boutons de couleurs différentes. Sur l'écran : I'm your Man, une comédie policière à trois personnages. Jack, pataud mais sympathique, pourrait être un agent secret ; la belle Leslie, cadre supérieur, découvre les preuves des machinations secrètes de son patron, le séduisant mais maléfique Richard. Tous trois vont se retrouver pour une soirée dans une galerie new-yorkaise où Leslie doit remettre ces preuves à un homme qu'elle ne connaît pas mais dont le mot de passe sera «Je suis votre homme». Rien de plus traditionnel, en somme.

Pas tout à fait. Poursuivi par le méchant Richard, coincé sur le toit d'un building, Jack se tourne vers la caméra et interroge le public. Doit-il foncer vers une porte entrebâillée, sauter sur le toit de l'immeuble voisin ou révéler son identité d'agent secret? Trois voyants – rouge, vert et orange – s'allument au bas de l'écran, les spectateurs ont dix secondes pour voter, les votes se totalisent à vue, Jack se rendra à la décision de la majorité.

Le procédé est familier aux fanatiques de Nintendo et autres jeux vidéo. Mais c'est la première fois qu'il est appliqué, pour le grand public, au cinéma «avec acteurs». Une bifurcation est prévue toutes les quatre à cinq minutes. I'm your Man dure vingt minutes. Mais comme chaque vote affecte le déroulement du scénario (il est prévu soixante-huit configurations différentes), le matériau filmé (en gardant toutes les prises) dure globalement près d'une heure et demie, capacité limite pour les disques laser de ce type.

Interpeller les acteurs

Réalisé en six jours sur un budget de 350 000 dollars, tourné en super-16 millimètres puis transféré sur vidéodisque, I'm your Man est l'enfant de Bob Bejan, ancien danseur (il a fait partie de la troupe américaine qui présenta Chorus Line à Paris), auteur dramatique, scénariste, publicitaire, réalisateur, qui, avant de créer la Controlled Entropy Entertainment, transforma les Tortues Ninja en groupe rock. «Dans notre prochaine expérience, dit-il, les acteurs ne s'adresseront plus directement au public ; nous tournerons peut-être deux heures et demie, mais cela tiendra uniquement à la multiplication des choix. Le produit fini ne dépassera pas la demi-heure, pour bien rester dans l'esprit du jeu.»

Pour l'instant, ce jeu consiste à voir I'm your Man plusieurs fois d'affilée (pour le prix d'un seul billet), à interpeller les acteurs, à se précipiter avec force vociférations et en moins de dix secondes sur les manches des fauteuils vides pour mieux faire pencher la balance. On peut se croire dans un café de Mont-de-Marsan lors d'une finale de la Coupe du monde.

HENRI BÉHAR

DANSE

La fierté du ghetto

Succès incontesté du hip-hop des New-Yorkais du Rock Steady Crew

ROCK STEADY CREW

au Théâtre de Suresnes

Corps désarticulés, maltraités, malléables à merci : les onze membres du Rock Steady Crew dansent clairement ce qu'ils connaissent par cœur, la vie des ghettos de New-York, avec bagarres à tous les coins de rues. L'équipe commence toutefois à échapper à cet univers, comme le démontre un danseur, masqué en Mitterrand, qui incarne un président de la République, très «hip», apprenant à ses dépens les dangers de la pollution. Dans le public, des champions de hip-hop de la banlieue parisienne, pas vraiment habitués à se rendre au théâtre, sont venus voir leurs idoles. On rencontre également des hip-hoppers anglais descendus tout exprès de Liverpool. Cris d'encouragement, comme à la corrida.

Steve «Wiggles» Clemente, même s'il s'en défend, est l'âme du groupe, créé il y a douze ans : Rock Steady Crew revendique, en effet, l'aspect collectif des chorégraphies qu'il signe Ghettoriginal Productions. Steve Clemente, empêché de danser pour s'être cassé un orteil au cours d'une répétition, assis parmi le public, brandit sa canne tatouée de graffitis. Encourageant deux filles, les premières à intégrer la compagnie : Masami Kanemoto, japonaise, et Zoraya Garcia, belle latine, brillante dans un pastiche de comédie musicale policière. Deux nouveaux garçons sont aussi très remarqués : le Noir Leon Chesnay, dit «Twister», adepte d'un style coulé, et Niels Robitzky, dit «Storm», un hyperdoué venu d'Allemagne, capable de pirouetter à l'infini sur la tête.

A la sortie, dans le hall, plusieurs spectateurs, en cercle, décident de lancer un défi à leurs idoles. «Storm», fatigué par deux heures de spectacle, relève le gant. Cette danse est un exorcisme, elle conjure le sort et la fatalité. Les interprètes de Rock Steady Crew sont beaux, parce qu'ils sont portés par le désir et la volonté d'être quelqu'un, tout en conservant la fierté de rester eux-mêmes, c'est-à-dire des garçons et des filles sauvages.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Prochains spectacles : Doug Elkins Dance Company (*le Monde* du 21 janvier), les 29 et 30 janvier, à 21 heures. Théâtre de Suresnes/Jean-Vilar, tél. : 46-97-98-10.

CULTURE

MUSIQUES

Steve Coleman, le rebelle de nuit

Porte-parole du groupe M'Base, le saxophoniste savant vient de jouer au New Morning

Trois voix tressées pendant trois heures, sans vrai soliste ni tour de rôle. En scène, très placides, l'air désinvolte et paresseux, trois Afro-Américains. Trois hommes noirs. La remarque vaut son pesant de droits civiques. En dépit de la figure tutélaire du très blond Dave Holland, le collectif dont il se recommande, M'Base (*Macro Basic Array of Structured Extemporizations*, pas moins) se signale par une dominante «black» – et les femmes y sont nombreuses, de Gerri Allen à Terri Lyne Carrington, en passant par Michele Rosewoman et Cassandra Wilson...

Basse électrique façon guitare (Reggie Washington), saxophone alto central exprimé posément, «Drumming» à la polyrythmie pressante, c'est le trio de Steve Coleman. Ni bruit, ni fureur. Rien de poussé, aucun expressionnisme, pas mal de science : une sorte de chaleur très fraîche. On ne plaisante ni avec le tempo, ni avec la minutie des constructions. Motifs insistants, finitions précises, coutures rabattues. Le batteur (Gene Lakes) en prend même pour son grade quand il met un coup de trop au final.

Le public est gentiment moqué quand il tarde à scander un rythme peu complexe ; c'est d'ailleurs injuste tant celui du New Morning s'évertue à africaniser en cadence. Le loft de la rue des Petites-Ecuries est bourré comme un bateau sobre. Plus personne, ou presque, ne fume.

Sur scène, ça roule, impavide. Dandysme distant, très élégant. Le son du trio est clair. Le phrasé a visiblement fait l'objet de mises au point de motoristes. Du grand art. Impératif : commencer par la mise en place. En jazz, on sort à peine d'une espèce de revivalisme obsédant. La pléiade des doublons de Sonny Stitt et Lee Morgan a du plomb dans l'aile . Steve Coleman, né en 1956, joue à saute-génération. Entre 1976 et 1979, il a écouté tous les soirs Von Freeman dans sa cantine du Southside de Chicago. Cela se sent.

Von, l'éminence grise du jazz contemporain, est enfin à sa vraie place. Les jeunes ont la mémoire longue. Par Dave Holland, Cecil Taylor et Ed Blackwell interposés, Steve Coleman raccorde les épisodes précédents. Il y a de l'Ornette dans ce Coleman-ci. Même si certains côtés bien élevés tendent à métalliser l'aspect sauvage de l'aventure. Après tout, quand il dessinait la forme du jazz à venir (*The Shape of Jazz to Come* et *To Morrow is the Question*, enregistrements historiques de la fin des années 50). Ornette Coleman ne prétendait pas façonner des insurgés. Ne nous plaignons pas, la nouvelle vague aurait pu tirer son inspiration de moins bonnes sources.

Sous des dehors boudeurs, les propos de M'Base renouvellent le genre. Bien sûr, on reconnaît quelques couplets, un rien d'acné paranoïde contre certains qui... d'autres que..., etc. Mais enfin, ce qui domine c'est le goût de l'intelligence. Et un authentique talent.

On sent une tension, une culture, un parti-pris hors mode, un appel plus rare encore au groupe, à la communauté, très perceptible dans le jeu, un certain effacement de la vedette individualisée. L'intégration du rap, du funk, du bop, du free se substitue à la croyance sommaire aux styles. Avec toujours ce côté griot mondain qui est la part du mythe afro-américain. Steve Coleman produit ses disques. Le nom du label ? *Rebel X*. Rebel pour rebelle et X pour Malcolm. Les rebelles ne désarment pas. Ils font croire à leur cause. Marchons.

FRANCIS MARMANDE

▶ **Discographie :** ***Drop Kick*, Novus 133-144-2 et *Rhythm in Mind* (avec Von Freeman), Novus 90-654, distribués par BMG.**

▶ **Steve Coleman Trio au Quinzième Festival international de Rive-de-Gier (Loire), le 30 janvier. Tél. : 77-75-73-50. Places : 90 F et 120 F.**

Mort de Thomas Dorsey

Le père de la musique gospel s'est éteint à Chicago à quatre-vingt-treize ans

Thomas Dorsey, considéré comme le père de la musique gospel pour avoir combiné le blues et la musique religieuse, est mort le 23 janvier à Chicago, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, des suites de la maladie d'Alzheimer. Il y a plus d'un demi-siècle, Thomas Dorsey avait créé le son qui aujourd'hui encore emplit les églises noires américaines. La stricte éducation religieuse qu'il avait reçue et son amour du blues hérité des chants des esclaves avaient amené ce jeune pianiste de jazz à mélanger les genres et à créer ce qu'il appela la musique gospel.

Take My Hand, Precious Lord, était un des hymnes favoris de Martin Luther King, le leader de la lutte pour les droits civiques des Noirs américains. Ce chant, qui fut traduit dans plus de cinquante langues, avait été rendu célèbre par Mahalia Jackson. Il avait été inspiré à Dorsey par le décès, en 1931, de sa femme lors d'un accouchement. Son enfant était mort le lendemain.

Né en 1899 à Villa-Rica, près d'Atlanta, en Géorgie, Thomas Dorsey, à l'âge de douze ans, jouait déjà du blues dans les maisons closes, gagnant suffisamment d'argent pour faire vivre sa famille. Il devint ensuite compositeur, adopta le nom de scène de «Georgia Tom» et fit des tournées avec une autre chanteuse de blues célèbre, Ma Rainey.

En 1928, il vendait plus de sept millions d'exemplaires d'une de ses compositions, *It's Tight Like That*. Au total, outre des centaines de blues, il composa plus de mille gospels. Thomas Dorsey avait formé à Chicago un petit orchestre de cinq musiciens ainsi que, en 1932, la première chorale de gospel, dont il était demeuré le directeur jusqu'à la fin des années 70.

EN BREF

□ **Le musicien Fela arrêté à Lagos.** – Arrêté jeudi 21 janvier, le musicien Fela Anikulapo Kuti était toujours en détention dimanche, a indiqué son frère, M. Beko Anikulapo Kuti, président de Campagne pour la démocratie, une fédération d'organisations de gauche au Nigeria. Son arrestation serait liée à la mort d'un électricien qui effectuait des travaux de rénovation dans sa résidence. La victime, suspectée d'avoir détourné de l'argent, aurait été battue par le service d'ordre du musicien, selon l'agence de presse NAN. – *(AFP.)*

□ **Précision.** – Leurs distributeurs respectifs viennent de faire savoir que le film de Laurent Carceles, *la Brune*, ne sortira pas le 27 janvier, ni celui de Philippe Alard, *Villégiature*, le 17 février, contrairement à ce qu'annonçait, dans le supplément «Arts et spectales» du 21 janvier, l'article consacré aux premiers films... et notamment à leurs difficultés de distribution. La sortie de *la Brune* est ajournée *sine die*, celle de *Villégiature*, dont c'est le deuxième report, est désormais annoncée pour le mois de juin.

CARNET DU Monde

Mariages

Heidi LE CLOAREC
M. et Mme DEMOLY,
M. et Mme BENEDI,
Mme NAILI,
ont la joie d'annoncer le mariage de

Farida HALLOUB
et
Jacky LE CLOAREC,

le 6 février 1993, à Chenôve (Côte-d'Or).

Décès

– Nous apprenons le décès, survenu le samedi 23 janvier à Périgueux (Dordogne), de

Raymond BOUCHAREL.

[Né en 1907, ancien instituteur démis de ses fonctions par Vichy pour cause d'appartenance à la franc-maçonnerie, Raymond Boucharel est entré dans la Résistance, dès 1940, en Dordogne, dont il fut, sous le nom de code «RB4», l'un des chefs de maquis dans le nord du département. Conseiller général socialiste (SFIO) de Mareuil (Dordogne) pendant deux mandats consécutifs après la Libération, conseiller municipal de Périgueux, Raymond Boucharel était officier de la Légion d'honneur.]

– Lons-le-Saunier. Paris.

Mme Michèle Auxoux,
M. et Mme Jean Canivet,
M. et Mme Guy Canivet,
M. et Mme Serge Bataillard,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CANIVET.

Les obsèques auront lieu le mardi 26 janvier 1993, à 10 heures, en l'église des Cordeliers de Lons-le-Saunier (Jura).

– Mme Jean Danic,
M. et Mme Henri Schiller,
M. et Mme Jean-Pierre Danic,
M. et Mme Patrick Careil,
M. et Mme François Blanchard,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès le 20 janvier 1993 du

docteur Jean DANIC,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien chef de service
de la Fondation Rothschild.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Fausta Deshormes,
son épouse,
Mme Deshormes,
sa mère,
Agnès, Gaëtan,
Etienne et Marie,
ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Philippe DESHORMES,

survenu à Bruxelles, le 20 janvier 1993.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 25 janvier.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

169, avenue Montjoie,
1180 Bruxelles.

– Ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Claude LITTOLFF,

survenu le 11 janvier, dans sa soixante-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, le 20 janvier, à 14 h 10.

– M. et Mme Paul Dini,
Mme Thérèse Jacqueline,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Suzanne DUPASQUIER,

survenu à Caen, le 24 janvier 1993, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Son inhumation civile aura lieu le mercredi 27 janvier, à 15 heures, au cimetière d'Orbec.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paul et Muguette Dini,
12, rue Claudius-Lamarche,
69400 Limas.

– Mme Albert Flon,
née Marcelle Burguet,
son épouse,
M. et Mme André Flon,
Mme Odette Horn,
ses enfants,

Jean-Marc et Stéphane Flon,
Benoît et Donatienne Horn,
Gilles et Emmanuelle Horn,
ses petits-enfants,

Damien et Pierre Horn,
ses arrière-petits-enfants,

Sœur Marie-Madeleine Flon (FMM),
Mme Marie Fourneau,
ses sœurs,

M. et Mme Jacques Fourneau
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Fourneau
et leurs enfants,
Mme Jean Fourneau
et son fils,
M. et Mme Bernard Burguet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Adriaenssens,
leurs enfants et petits-enfants,
ses neveux et nièces,
Les familles Flon, Caron, Vion et Raynaud-Roux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert FLON,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945
avec palme,

survenu le 22 janvier 1993, muni des sacrements de l'Eglise dans sa quatre-vingt-septième année, à l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 26 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Crépin de Château-Thierry (Aisne), suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Château-Thierry dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée ultérieurement en l'église Saint-Pierre de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.
4, avenue de Paris,
78120 Rambouillet.
55, route d'Espagne,
La Chatellerie,
31100 Toulouse.

– La direction des musées de France a la profonde tristesse de faire part du décès de

Albert FRANCE-LANORD,
fondateur du Musée
de l'histoire du fer de Jarville,
président d'honneur
du Centre de culture scientifique,
technique et industrielle du fer
et de la métallurgie,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,

survenu le 19 janvier 1993, à Nancy, dans sa soixante-dix-huitième année.

et s'associe à la douleur de sa famille.

(*Le Monde* du 23 janvier.)

– La famille
Et les proches de

Karel KUPKA,
ethnologue,
chercheur au CNRS,
spécialiste
de l'art aborigène australien,
chevalier de l'ordre
des Arts et des Lettres,
Am., Juc., Lib., PhD.

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 15 janvier 1993.

Selon sa volonté, la cérémonie de crémation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Andrée Mathieu,
son épouse,
Jean-Luc et Claude Mathieu,
Ainsi que Muriel, Stéphane et Gaël,
Anne Mathieu-Thoré et Hugues Thoré,
Ainsi que Stéphane, Marion et Joseph,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Paul MATHIEU.

– Le département de recherches physiques de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Ses anciens collègues, élèves et collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-sixième année, de leur ancien directeur,

M. Jean-Paul MATHIEU,
professeur honoraire des universités,
officier de l'ordre national du Mérite.

Pionnier de la spectrométrie Raman, il a, jusqu'à la fin de sa vie, déployé une intense activité scientifique. Il fut aussi un ardent défenseur des droits de l'homme et des hommes de sciences à travers le monde.

– Les directeurs
Et les personnels des unités de formation et de recherche de physique de l'université Pierre-et-Marie-Curie
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Paul MATHIEU,
professeur honoraire à l'université
Pierre-et-Marie-Curie.

Le professeur Jean-Paul Mathieu a exercé une très grande influence sur plusieurs générations de physiciens français en professant à la Sorbonne puis à l'université Pierre-et-Marie-Curie et en contribuant à l'écriture de traités de physique générale qui font autorité.

Très sensible aux problèmes de son temps, il a pris des initiatives courageuses chaque fois qu'il estimait menacées les libertés fondamentales de la personne humaine.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Ses collègues,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 17 janvier 1993, de

M. Jean-Paul MATHIEU,
professeur honoraire de physique,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques.

– La famille Ourabah
a la douleur de faire part du décès de

Malek OURABAH,

survenu à Paris, le 15 janvier 1993.

La levée du corps aura lieu le mardi 26 janvier, à 13 heures, à l'Institut médico-légal, quai de la Rapée, Paris-12e.

– Mme Anne Tixier,
son épouse,
Renaud Tixier et Emmanuelle Hongnat,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques TIXIER,

survenu le vendredi 22 janvier 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 26 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Chantal de Grandpré,
très touchée, remercie tous ceux qui lui ont adressé leurs témoignages de sympathie à la suite du décès de son père,

Aimé DUTEAU de GRANDPRÉ,

survenu le 4 décembre 1992.

– Mme Françoise Jacquemet,
Et ses enfants,
profondément émus par les témoignages de sympathie et d'estime qu'ils ont reçus lors du décès de

François JACQUEMET,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont unies à leur peine.

Anniversaires

– Tunis. Reilhac. Toulouse.

Il y a six mois, disparaissait à la fleur de l'âge notre chère fille

Noëlle FOURATI,
épouse Ghedira,
professeur de sciences.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient en ce jour une pensée pour elle.

Ses parents.

– Le 26 janvier 1989,

Marie Alice LONGHI,
née Mareughi,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée affectueuse pour elle.

– Il y a six ans,

Michèle

nous quittait.

Nous prions pour elle.

– Pour l'anniversaire de

Pierre PERRONO,
ancien combattant d'Indochine,
engagé volontaire de la Résistance,
citations à l'ordre de la division,
croix de guerre 1939-1945,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

– Le 26 janvier 1983,

Frédéric VEITH

nous quittait brusquement.

Il avait été précédé par son père,

Nicolas VEITH,

mort en montagne, le 15 mars 1980.

Nous pensons toujours beaucoup à eux.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le jeudi 28 janvier 1993, à 18 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Paris-5e, à la mémoire de

Henri GUITTON,

décédé le 28 décembre 1992.

Conférences

– **Mission et foi**
L'Association des rédacteurs remercie de leur participation à ses deux conférences-débats de l'ICP tous les intervenants extérieurs, en particulier M. Di Giorgio, docteur en théologie, consulteur honoraire, pour ses précisions herméneutiques.
Pour la presse, M. Colombani.

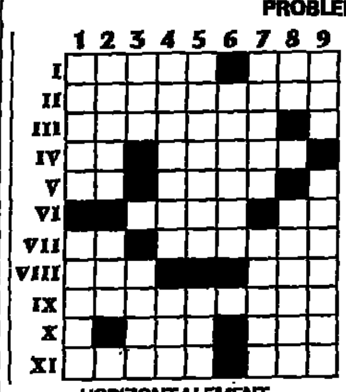
Soutenances de thèses

– Philippe Gervais-Lambony soutiendra sa thèse de doctorat de l'EHESS en géographie : « A travers images et pratiques : le fait citadin en Afrique noire. Etude comparée de Lomé (Togo) et de Harare (Zimbabwe) » (directeur de thèse : M. Michel Coquery), le samedi 30 janvier 1993, à 14 h 30, à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, 31, avenue Lombart, Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), salle 201.

MOTS CROISÉS



PROBLÈME N° 5962



HORIZONTALEMENT

I. A été mis en réserve. Marche à son pas. – II. Qui ne tardera pas à passer. – III. Pas polis. – IV. Dans une série de sept. Trop tôt pour celui qui veut se découvrir. – V. Préposition. Peuvent être arrêtés par le pont. – VI. Qui ne descend pas bien bas. Symbole. – VII. Coule à l'étranger. Un homme souvent sur le sable. – VIII. Pour la troisième personne. Fit sauter. – IX. Connaissent bien les soins à donner aux chèvres. – X. Fut témoin d'une grande précipitation. On y reste quand on n'est pas bien. – XI. Ouvre le champ opératoire. Oiseau.

VERTICALEMENT

1. Son coup nous assomme. Se met du rouge aux lèvres. – 2. Des gouffres. Exprime un soulagement. – 3. Lettres annonçant de mauvaises nouvelles. Fut une enclave. – 4. Une grande nappe. Particule. – 5. A la fin d'un cycle. Pas vilaine. – 6. Présentés comme des roses. – 7. Un endroit agréable. Chanta comme un montagnard. – 8. Dans le vent. Mettre la main à la pâte. – 9. La période des glaces. Jeu.

Solution du problème n° 5961

Horizontalement

I. Enrubanner. Ocre. – II. Ce. Non. Membre. – III. Lumineuse. Œufs. – IV. Atossa. Ire. Lu. – V. Ire. Numismates. – VI. Relent. Ut. – VII. Louise-bonne. – VIII. Grossesse. Euros. – IX. NI. Queue. Mi. – X. SA. Nu. Cuver. Gel. – XI. Tube. Fleet. Talé. – XII. Eta. Fée. Rivage. – XIII. Ricin. Sioux. To. – XIV. Puno. Te. En. Iota. – XV. Disque. Us. Esses.

Verticalement

1. Eclairagiste. PO. – 2. Neutre. Autrui. – 3. Moellon. Bains. – 4. Unis. Eosine. Coq. – 5. Bons. Nus. Fi ! – 6. Anéanties. Fente. – 7. SS. Clé. – 8. Simiesque. – 9. Emeri. Beuveries. – 10. Ré. Es. Eetion. – 11. Mo. Mineur. Vu. – 12. Obéra. Nue. Taxis. – 13. Cru. Tuer. Gag. Os. – 14. Reflet. Omelette. – 15. Sus ! Asile. OAS.

GUY BROUTY

ÉCONOMIE

BILLET

L'OPEP se ressaisit

Menacée, comme en 1986, d'un contre-choc pétrolier susceptible de faire dégringoler les prix du brut à des niveaux à peine supérieurs à 12 ou 14 dollars, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) paraît décidée à réagir. Le message est venu du «poids lourd» de l'OPEP, l'Arabie saoudite. Le ministre du pétrole de Ryad, M. Hisham Nazer, qui rencontrait ce week-end à Paris son homologue vénézuélien, M. Alirio Para, s'est en effet déclaré partisan d'une rapide réduction d'un million de barils par jour de la production des douze membres de l'OPEP pour stimuler les prix à quelques semaines de la sortie de l'hiver.

Réclamée par les autres pays membres de l'organisation, aux premiers rangs desquels l'Iran, traditionnel adversaire de Ryad au sein de l'OPEP, une baisse du niveau de production constitue de fait le seul remède efficace à l'effritement des cours. L'an passé, le prix moyen du baril de brut OPEP dépassait 18 dollars. Aujourd'hui, il stagne aux environs de 16 dollars. Jamais l'objectif des 21 dollars que se sont fixé les producteurs n'a paru aussi éloigné.

L'OPEP est le principal responsable de cette chute, qui la frappe de plein fouet alors qu'elle est pain béni pour les pays consommateurs. Ainsi, en 1992, la production de pétrole de l'organisation (Equateur compris, même si formellement ce pays n'est plus membre de l'organisation) a atteint son plus haut niveau depuis 1980. Or la croissance de la demande n'a pas suivi au même rythme, en particulier dans l'OCDE. En 1992, celle-ci n'a pas dépassé 1,3 %, selon les chiffres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Et 1993 ne se présente guère sous de meilleurs auspices alors que l'OPEP, provisoirement privée de l'Irak, n'en finit pas d'accroître ses capacités de production.

Il fallait donc réagir. De ce point de vue, l'ouverture saoudienne est de bon augure. Si elle se concrétise, alors que les ministres de l'OPEP doivent se retrouver le 13 février à Vienne, un raffermissement des cours est probable. Mais un doute n'en subsiste pas moins sur la sincérité et les véritables intentions de Ryad. Jusqu'ici les Saoudiens n'ont eu de cesse d'accroître leur production à tout va sans se soucier de la chute des prix ainsi alimentée. De cette stratégie catastrophique pour les finances de la plupart des producteurs, les Saoudiens ont tiré profit : ils font partie des rares pays dont les revenus pétroliers ont crû l'an dernier. Pourquoi alors changer soudainement son fusil d'épaule et donner raison à l'Iran ?

JEAN-PIERRE TUQUOI

Le Crédit lyonnais empêtré dans le piège MGM

Le «prédateur» américain Kirk Kerkorian accuse la banque de «collusion» avec M. Giancarlo Parretti

A force de traîner comme un boulet, depuis plus de deux ans, l'«affaire» Parretti-MGM (Metro Goldwyn Mayer), le Crédit lyonnais va finir par passer pour une victime. Certes, la banque du boulevard des Italiens à Paris et plus encore sa filiale néerlandaise (CLBN) ont fait preuve dans le financement du cinéma américain d'une légèreté parfois ahurissante. Mais certains tentent aujourd'hui de faire porter à l'établissement nationalisé un chapeau trop grand pour lui.

Coïncidence troublante, c'est à peine deux mois avant les élections législatives, vues de la côte ouest des Etats-Unis comme une période de grande fragilité et de flottement à la tête des groupes publics français, que l'un des principaux protagonistes de l'«affaire Parretti», M. Kirk Kerkorian, le vendeur de MGM et l'un des plus fameux «raiders» américains, lance une offensive juridique et médiatique de grand style contre le Crédit lyonnais.

M. Kerkorian a été traîné devant les tribunaux américains le 7 décembre 1992 par le Crédit Lyonnais Bank Nederland (CLBN) et par la MGM, propriété de la banque depuis mai 1992, à la suite déjà d'une décision de justice. Comme à l'habitude dans cette affaire, les plaignants ne lésinent pas. Ils réclament 1,25 milliard de dollars à M. Kerkorian et à ses associés les accusant d'avoir sciemment masqué la situation réelle du studio lors de sa cession, durant l'automne 1990, à Giancarlo Parretti.

Course désespérée

Le Crédit lyonnais affirme que, pour faciliter la vente, M. Kerkorian aurait à dessein laissé circuler de fausses informations, selon lesquelles la MGM resterait une société parfaitement rentable et viable en dépit de multiples cessions d'actifs. Ce qui aujourd'hui apparaît manifestement faux.

La banque française a d'ailleurs mis bien du temps pour s'en rendre compte. Cela fait déjà longtemps qu'elle assure les fins de mois du studio, depuis le 1er novembre 1990 où elle a apporté en catastrophe 145 millions de dollars pour éviter la faillite, à peine la vente conclue. Quant aux sommes engagées depuis ce temps-là, mystère... Seule indication, les pertes de la MGM ont atteint 374 millions de dollars en 1991. Selon la banque, la faute en revient à Giancarlo Parretti, l'acheteur, mais également à M. Kerkorian, le vendeur.

Lâché au dernier moment par Time Warner, qui devait participer pour au moins 650 millions de dollars au rachat de la MGM, sur un total de 1,2 milliard de dollars, Giancarlo Parretti avait entamé, en juin 1990, une course désespérée pour trouver rapidement des capitaux. C'était sa seule chance de ne pas perdre une avance de 250 millions de dollars. Moyennant une rallonge de 130 millions de dollars, M. Kerkorian lui avait généreusement accordé un délai supplémentaire.

Pour parvenir à réunir les fonds, Giancarlo Parretti n'avait alors eu d'autre ressource que de se «payer sur la bête», en cédant par avance, pour au minimum cinq ans et dans bien des cas dix ans, les droits de diffusion de nombreux films de la MGM. Acculé, l'Italien avait alors pu compter sur la bienveillance d'un établissement bancaire généreux et pas trop regardant, le CLBN. La filiale néerlandaise du Lyonnais avait accepté de financer 750 millions de dollars, directement et indirectement, en escomptant des ventes à venir des droits de diffusion de films – notamment à Time Warner, MM. Silvio Berlusconi et Ted Turner – et des crédits relais toujours de M. Berlusconi, mais également de M. Kerkorian, décidément prêt à tout pour que l'affaire se fasse. Le malheur pour la banque, c'est que pour une bonne part les ventes et plus encore les crédits ne se sont jamais concrétisés.

Quant à la somme de 750 millions de dollars avancée par le CLBN sur un total de 1,33 milliard de dollars, il s'agit du chiffre donné par le juge du tribunal du Delaware qui a évincé le 30 décembre 1991 M. Parretti de la MGM et a permis au Lyonnais de faire saisir son gage pour entreprendre alors le difficile sauvetage du studio.

Attaqué, M. Kerkorian a riposté immédiatement. Le «raider» américain a traîné la banque devant les tribunaux le 17 décembre 1992. Ses avocats accusent le Lyonnais de *«collusion et de conspiration»* avec Giancarlo Parretti pour lui retirer le contrôle de la MGM. Pour Mme Patricia Glaser, l'avocate de M. Kerkorian, c'est simple, *«si le Lyonnais n'avait pas aidé, à partir de montages financiers douteux, M. Parretti, M. Kerkorian aurait conservé les avances de l'Italien (un total de 480 millions de dollars) et le studio, voilà le préjudice»*. M. Kerkorian, qui a déjà empoché personnellement 987 millions de dollars pour la vente de la MGM, réclame en plus la bagatelle de 675 millions de dollars !

Il faut dire que M. Kerkorian, né il y a soixante-quatorze ans d'un père d'origine arménienne, est un homme d'affaires hors normes. Il a réussi le tour de force de vendre déjà trois fois la MGM ! En 1985, M. Ted Turner, le fondateur de la chaîne de télévision d'informations continues CNN, achète MGM afin notamment de fournir des films à sa chaîne de loisirs TNT. L'année suivante, M. Turner traverse une passe difficile et se voit contraint alors de revendre MGM à son précédent propriétaire pour une bouchée de pain, 400 millions de dollars payables en «junk bonds», littéralement des obligations «pourries», à haut rendement et surtout à haut risque.

Quatre ans plus tard, en 1989, c'est à un groupe australien, Quintex, que M. Kerkorian vend les studios. Six mois à peine se sont écoulés que Quintex fait faillite et M. Kerkorian récupère le tout à un prix encore très inférieur à celui de la vente.

M. Kerkorian est un capitaliste-aventurier américain dans la grande tradition. Il possède un des plus grands hôtels-casinos de Las Vegas – 5 000 chambres – et a construit à côté un parc d'attractions de 20 hectares digne de Disney World. Mais M. Kerkorian est capable de coups boursiers de grande envergure. Il s'est heurté à un autre «raider», M. Carl Icahn, pour le contrôle de la compagnie aérienne TWA. Sa société de portefeuille Tracinda est entrée subrepticement à la fin de l'année 1990, sans doute avec l'argent de Giancarlo Parretti et surtout du Crédit lyonnais, dans le capital de Chrysler, au grand déplaisir, alors, de M. Lee Iacocca. Depuis, M. Kerkorian, avec 9,6 % du capital, est devenu l'actionnaire numéro un de la firme de Detroit.

Vieil habitué des conflits où tous les coups sont permis, *«M. Kerkorian cherche manifestement aujourd'hui à faire peur au Lyonnais pour qu'il laisse tomber»*, explique un juriste. *«Un abandon réciproque des poursuites lui conviendrait sans doute. C'est pourquoi il cherche à faire le maximum de tapage, agiter le spectre d'un nouveau scandale et ternir un peu plus l'image déjà passablement abîmée du Lyonnais»*, ajoute-t-il.

Des moyens considérables

Les hommes de M. Kerkorian mènent ainsi clairement une campagne de presse hostile à la banque française où se mêlent insinuations sur l'honnêteté des dirigeants du CLBN, théorie du complot d'origine politique et zone d'ombres, sur le financement par Parretti du rachat de la MGM. Pour accentuer la pression, Mme Glaser menace de porter plainte devant les tribunaux français. Elle considère que le Lyonnais cherche à gagner du temps et en retient pour preuve le fait qu'il ait retiré sa plainte, d'abord déposée devant un tribunal fédéral, pour la reporter vers une juridiction de l'Etat de Californie, réputée plus lente.

M. Kerkorian a reçu en outre le renfort un peu inattendu de deux producteurs indépendants de Hollywood, MM. Edouard Sarlui et Moshe Diamant, que le CLBN a eu, une nouvelle fois, le tort de financer. A force de demander en vain un contrôle des comptes de leur maison de production, baptisée Epic, la banque a fini par faire jouer les nantissements dont elle disposait et par les évincer. Une procédure dont le Lyonnais commence à avoir une certaine pratique après l'avoir expérimentée contre Giancarlo Parretti.

Le conflit s'est maintenant déplacé sur le terrain juridique avec une multitude de procès des uns contre les autres. Anecdote assez révélatrice du climat hollywoodien, pour lequel manifestement les banquiers du Lyonnais ne sont pas faits, les dirigeants d'Epic auraient emmené dans leurs bagages des Rolls-Royce, des Mercedes, un avion, un hélicoptère, un bateau et... de l'argenterie !

En face de ce type de personnages, la banque nationalisée fait pâle figure. Non seulement sa filiale néerlandaise a engagé au total 2,4 milliards de dollars dans le financement à haut risque du cinéma américain mais ses mésaventures lui coûtent encore plus cher en termes d'image. La presse britannique en fait ses gorges chaudes et ne rate pas une occasion de s'interroger sur la stratégie d'expansion d'une banque qui possède aujourd'hui et de loin le premier réseau en Europe mais a vu sa rentabilité s'effondrer.

«M. Kerkorian ne nous impressionne pas, affirme un des dirigeants du Lyonnais. *Après avoir affronté pendant des mois de campagne de presse et trois semaines de procès M. Parretti, on ne risque plus grand-chose.»* Peut-être, mais M. Kerkorian pourrait être un adversaire encore plus redoutable. Il dispose de moyens considérables et d'une longue pratique de la justice américaine.

Le Crédit lyonnais est d'autant moins au bout de ses peines qu'il lui faut par ailleurs porter à bout de bras la MGM. La banque tente d'améliorer le fonds de commerce devenu bien maigre du gigantesque réseau de distribution de films qu'est la MGM. Un accord de distribution, avec prise de participation pour 60 millions de dollars, a été signé entre la MGM et le studio Carolco, également client du CLBN. Une véritable course contre la montre est engagée. Compte tenu de la législation américaine sur la prise de contrôle d'entreprises par des banques, le Lyonnais est obligé de vendre le studio dans un délai maximum de cinq ans. Il pourra alors compter ses pertes financières mais pas le préjudice fait à sa réputation.

ÉRIC LESER

Refusant d'instaurer un plafond sur les déficits budgétaires

L'administration Clinton s'apprête à relever plusieurs taxes sur la consommation

Le bureau budgétaire du Congrès devrait publier, mardi 26 janvier, ses prévisions budgétaires pour les cinq prochaines années. Selon certaines indiscrétions, celles-ci déboucheraient sur un déficit de 305 milliards de dollars en 1997, soit une centaine de milliards de dollars de plus que ne l'escomptait l'administration sortante. Une simple confirmation pour M. Clinton, qui sera contraint de trouver des recettes supplémentaires et, sans doute, d'augmenter certaines taxes sur la consommation pour respecter ses engagements budgétaires.

NEW-YORK

de notre correspondant

Dès qu'elle entend le mot «budget», la nouvelle administration Clinton a bien du mal à cacher son trouble. Il n'était que de voir l'embarras visible du secrétaire au Trésor, interrogé le 24 janvier à l'occasion d'un magazine télévisé, pour s'en convaincre. M. Lloyd Bentsen s'est employé à éluder les questions trop précises sur les mesures que comptait prendre prochainement M. Bill Cinton pour rendre crédible son programme économique et, notamment, son engagement de réduire de moitié en quatre ans le déficit de l'Etat fédéral.

Le secrétaire au Trésor a cependant apporté quelques précisions utiles sur divers dossiers. Prenant le contre-pied du secrétaire à l'énergie, Mme Hazel O'Leary, qui, récemment, semblait écarter toute idée d'une taxe sur l'énergie, il a indiqué que *«cette option figurait toujours sur la table»*, ajoutant qu'une hausse des taxes sur le tabac était également possible.

Dans un autre domaine, M. Bentsen a indiqué que l'éventuelle création d'une taxe à la valeur ajoutée (TVA), au niveau national, n'était pas une question à l'ordre du jour *«pour le moment»*. Les Etats-Unis sont l'un des rares pays industrialisés à ne pas avoir encore opté pour cette forme d'impôt sur la consommation.

Si les propos du secrétaire au Trésor sont confirmés dans les prochaines semaines, l'administration Clinton se sera finalement rangée à l'argument des opposants à l'instauration d'une TVA. Ceux-ci évoquaient non seulement les réactions impopulaires que ne manquerait pas de susciter cet impôt supplémentaire, mais aussi la complexité du système fédéral américain, qui prévoit une fiscalité à plusieurs vitesses selon la législation pratiquée dans l'un ou l'autre des cinquante Etats de l'Union.

Interrogé sur le retard pris par M. Clinton dans la présentation de son plan visant à *«rebâtir l'Amérique»*, M. Lloyd Bentsen a rappelé que, lors de son accession à la présidence, en 1981, M. Ronald Reagan avait attendu jusqu'au 10 mars pour donner le détail de son projet de gouvernement. *«Nous respecterons certainement ce calendrier»*, a-t-il assuré. Pour l'instant, la première décision à caractère économique du nouveau président a consisté à signer, le 21 janvier, le dernier jour fixé par la législation, le texte qui lui permet d'éviter l'instauration d'un plafond précis sur les prochains déficits budgétaires. Cette latitude est offerte à l'administration depuis l'accord budgétaire conclu entre la Maison Blanche et le Congrès en 1990, lequel modifiait les dispositions, beaucoup plus strictes, de la loi Gramm-Hollings-Rudman de 1985 en matière de calcul du déficit budgétaire.

M. Clinton avait le choix entre le retour au régime – brutal mais finalement inefficace – de la loi Gramm-Hollings-Rudman, prévoyant que tout dépassement entraîne au moment de l'adoption du budget des coupes forfaitaires équivalentes (1), et la poursuite de l'accord de 1990, selon lequel les différentes masses de dépenses (à l'exception de celles concernant les programmes sociaux) devront respecter des enveloppes prédéterminées. L'administration Bush avait appliqué ce dernier mécanisme pour les années budgétaires 1991, 1992 et 1993, et son successeur s'est placé dans la même logique pour les deux exercices suivants.

Cette décision lui laisse un peu plus de marge de manœuvre face à un déficit qui devrait atteindre 327 milliards de dollars en 1993 avant de baisser progressivement jusqu'en 1996 pour remonter à 305 milliards selon les prévisions que devrait communiquer le 26 janvier le bureau budgétaire du Congrès. Ce premier acte économique du président est déjà attaqué par l'opposition. Le sénateur républicain du Texas, M. Phil Gramm, l'un des auteurs de la loi de 1985, a vertement reproché à M. Clinton d'avoir ouvert une nouvelle rubrique budgétaire : le *«déficit flottant»*.

SERGE MARTI

(1) Les dispositions de la loi GHR étaient inefficaces dans la mesure où elles ne s'appliquaient qu'au moment de l'adoption du budget. Les dérapages qui pouvaient se produire en cours d'exécution n'étaient pas rectifiés par la loi.

Plus de 11 % de la population active sans emploi

L'Italie tente de se mobiliser contre le chômage

***«On trouvera une solution ou je m'en vais» :* c'est un président du conseil particulièrement décidé qui a répliqué, samedi 23 janvier, à la lettre que lui avait envoyée le jour même le président de la République, M. Oscar Luigi Scalfaro, pour lui demander d'intervenir avec la plus grande urgence contre le chômage (qui touche en moyenne 11,2 % de la population active) en créant un front commun d'action entre toutes les forces politiques. M. Giuliano Amato s'est montré favorable à une plus grande unité nationale contre le chômage.**

ROME

de notre correspondante

Loin de voir dans la démarche du chef de l'Etat une critique à son encontre, le président du conseil italien s'est dit au contraire *«encouragé»* par cette préoccupation, au cours d'une réunion assez houleuse au palais des sports de Lucca devant quelque 4 000 syndicalistes de la centrale CISL (proche de la Démocratie chrétienne). Le problème, il est vrai, a atteint la cote d'alerte, surtout dans le sud, et avec une baisse très nette de la production. Les signes d'une récession prévisible dans les mois à venir sont autant d'éléments inquiétants.

Un souci que partage également le président du Sénat, M. Giovanni Spadolini pour qui le geste inattendu de M. Scalfaro *«ne peut laisser insensible ni le gouvernement, ni le Parlement»*. *«Les statistiques*, a-t-il ajouté, *montrent qu'au cours du troisième trimestre de l'année écoulée le taux de chômage chez les jeunes tournait autour de 15 % dans le centre-nord du pays, mais allait bien au-delà de 40 % dans le Mezzogiorno : chiffres qu'une démocratie industrielle ne peut plus tolérer»*. A Lucca, ignorant les sifflets dans l'assistance, M. Amato a poursuivi son tour d'horizon, en suggérant fortement aux régions d'ouvrir sans tarder les nouveaux chantiers prévus par les entreprises publiques et en lançant de vives accusations contre tous ceux qui minent les efforts du gouvernement en spéculant sur la lire. De la menace – ou de la nécessité – d'un nouveau plan d'austérité pour compléter les mesures drastiques adoptées l'année dernière, pas un mot. Même si tout le monde s'accorde à dire ces derniers jours qu'un nouvel effort en ce sens sera très vite inévitable.

Enfin le président du conseil a réussi à arracher quelques applaudissements, en expliquant qu'il continuerait *«à faire ce* [qu'il] *a toujours cherché à faire ; non pas les choses faciles, mais les choses justes»*. A commencer par la réforme du statut des employés publics, approuvée vendredi 22 janvier en conseil des ministres et qui prévoit, entre autres mesures, l'abolition du privilège du double salaire consenti jusqu'à présent aux employés de la fonction publique qui ont été élus au Parlement. Le 30 mars, ils devront choisir entre les indemnités de député et leur salaire. M. Amato a donné lui-même l'exemple en annonçant qu'il renoncerait à ses coquettes indemnités pour conserver son plus maigre traitement de professeur d'université.

Premier test pour savoir si l'appel à l'unité nationale contre le chômage, voulu par M. Scalfaro a été entendu : le changement ou non d'attitude du PDS (ex-PCI) qui, très critique à l'égard du gouvernement Amato, laisse planer sur sa tête une menace de motion de censure depuis plusieurs jours.

M.-C. D.

□ **M. Karl Otto Poehl plaide pour une accélération de l'union monétaire.** – Une dévaluation du franc français serait la mort du SME mais aussi de l'union monétaire prévue par le traité de Maastricht, a déclaré M. Karl Otto Poehl dans une interview au quotidien néerlandais *NRC Handelsblad*, samedi 23 janvier. *«La question est de savoir combien de temps la société française et les entreprises françaises tiendront encore, combien de temps la France sera disposée à coupler le franc au deutschemark»*, a affirmé l'ancien président de la Bundesbank, qui préconise une accélération de l'union monétaire.

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Selon une étude de la centrale d'achat d'espace TMP

La publicité serait plus efficace dans la presse écrite

L'idée qu'une campagne de publicité est plus efficace à la télévision que dans les journaux avait jusqu'à présent valeur d'évidence. La puissance du média télévision, sa capacité à toucher simultanément des millions de personnes, suffisait à étayer toute démonstration. Or, si l'on en croit une étude du service de recherche de la centrale d'achat d'espace TMP, il ne faut pas se fier aux évidences. *« Des trois médias (radio, télévision, presse), la presse est celui qui offre le temps publicitaire individuel efficace le plus important »*, écrit l'auteur de l'étude, M. Jean-Louis Laborie.

L'analyse, menée à partir de l'étude « Budget temps multimédia » réalisée en novembre 1992, estime que, pour une télévision regardée en moyenne trois heures et demie par jour, le temps publicitaire efficace ne serait que de onze minutes. En revanche, la presse, à laquelle les Français ne consacrent que trente-huit minutes chaque jour, se voit créditée de dix-neuf minutes de lecture publicitaire efficace. Pourquoi une telle disproportion ? Parce que l'auteur de l'étude estime qu'un lecteur attentif à un article reste *« dans le champ d'action de la publicité insérée »*.

Bien entendu, pareilles affirmations ont fait bondir tous les responsables des chaînes de télévision. Le vote de la loi Sapin, qui vise à introduire plus de transparence dans les relations économiques entre les médias et les publicitaires (centrales d'achat d'espace et agences), pourrait cependant n'être pas étranger à ce coup d'éclat.

Contraintes à la clarté vis-à-vis des médias comme des annonceurs, les centrales d'achat ne seraient-elles pas tentées de revaloriser brusquement le rôle des médias écrits ? Dans le nouveau contexte juridique, n'est-ce pas encore avec ce secteur morcelé et fragile que le rapport de force reste le plus favorable ? L'avenir dira si les annonceurs ont été sensibles au raisonnement de TMP.

Y. M.

Nomination de trois membres au CSA

Dimanche 24 janvier, le *Journal officiel* a publié un décret du 23 janvier portant nomination de trois nouveaux administrateurs au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). M. Georges-François Hirsch, ancien administrateur de l'Opéra de Paris-Bastille, a été nommé par le président de la République, en remplacement de M. Roger Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales. M. Philippe Olivier Rousseau, responsable des activités de télévision d'Eutelsat, a été nommé par le président du Sénat au siège qu'occupait précédemment M. Francis Balle, professeur à l'Université de Paris-II (*le Monde* du 23 janvier). Enfin, Mme Monique Dagnaud, nommée par le président de l'Assemblée nationale, a été reconduite dans ses fonctions.

« L'Humanité » lance une nouvelle formule

Lundi 7 décembre 1992, M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, affirmait devant le comité central du Parti communiste (PC) que le journal communiste pourrait bien, faute d'argent, disparaître comme quotidien avant la mi-1993. Lundi 25 janvier 1993, le journal du PC a mis en place une nouvelle formule

Non seulement, la maquette du journal a été changée, mais des innovations journalistiques ont été introduites. Selon un communiqué, *« désormais l'information est distinguée du commentaire, quelle que soit l'information, pour permettre au lecteur de se faire une opinion par lui même »*. Des suppléments thématiques, hebdomadaires ou mensuels (littérature, médias, société...), ont également été mis en place.

INDUSTRIE

M. Renato Pico succède à M. Vernes à la présidence d'Eridania Béghin-Say

Le conseil d'administration d'Eridania Béghin-Say, réuni lundi 25 janvier, devait nommer à sa tête l'actuel vice-président, M. Renato Pico, en remplacement de M. Jean-Marc Vernes. M. Pico, cinquante-huit ans, qui prendra ses nouvelles fonctions le 1er février, est entré chez Ferruzzi en 1953, où il a acquis la réputation d'être le stratège du groupe en matière d'agro-alimentaire.

Cette succession, faite en douceur, était préparée de longue date. L'an dernier, lors d'une assemblée générale réunie pour approuver la fusion de Béghin-Say avec sa maison mère Eridania, premier producteur de sucre italien, M. Vernes avait annoncé son intention de se retirer dans les prochains mois (*le Monde* du 29 mai 1992). Agé de soixante-dix ans, il présidait Béghin-Say depuis 1977.

Un Japonais à la tête du groupe sidérurgique italien Ilva ?

ROME

de notre correspondante

A peine M. Giovanni Gambardella, l'administrateur délégué de l'Ilva, avait-il donné sa démission, jeudi 21 janvier, que le groupe IRI, dont dépend l'Ilva, décidait de retenir la candidature du Japonais Hayao Nakamura, manager pour l'Europe de la Nippon Steel, le colosse japonais de l'acier. Est-ce pour remettre un peu d'ordre et de dynamisme dans les affaires, nettement ralenties, de l'Ilva, qui a la haute main sur l'acier de l'Etat italien, mais a enregistré une perte énorme de 1 750 milliards de lires (6,4 milliards de francs) sur onze mois ? Est-ce pour trouver un manager aux compétences plus techniques que « politiques », dans un pays où l'industrie même est gangrénée par le clientélisme ? Ou est-ce, déjà, dans l'idée de favoriser l'entrée de capitaux nippons dans l'entreprise ?

M. Nakamura, cinquante ans, a vécu en Italie et connaît parfaitement la langue. Après avoir représenté en Italie le MITI (ministère de l'industrie et du commerce japonais), il avait, il y a une quinzaine d'années, guidé une mission d'experts japonais à Tarente, pour participer au sauvetage d'usines locales en difficulté. « L'investiture » du nouvel administrateur délégué n'aura lieu qu'à la mi-février, mais M. Nakamura aurait, de son côté, déjà donné son accord.

M.-C D.

FINANCES

Répondant à l'attente des dirigeants des SDR

L'Etat prolonge d'un an sa garantie aux emprunts des sociétés de développement régional

Au vif soulagement de leurs dirigeants, l'Etat va prolonger d'un an sa garantie aux emprunts émis par les sociétés de développement régional (SDR) par l'intermédiaire d'une filiale commune, FINANSDER. Cette prolongation, qui fait suite à une première prolongation de 1990 à 1992, devra être mise à profit par les SDR pour accélérer leur rapprochement ou négocier des « adossements » à de puissantes banques et même des OPA pures et simples. C'est ce qui vient de se produire avec l'OPA lancée en décembre 1992 par la Banque régionale de l'Ouest (BRO) du groupe GAN-CIC sur la SDR du Centre et de l'Ouest (SODECCO), dont elle détenait déjà 24 %, et celle du Crédit lyonnais sur la SDR Sud-Est (*le Monde* du 15 janvier), où il possédait une participation de 19,8 %.

Contrairement aux rumeurs qui couraient ces derniers temps, le groupe d'assurances GAN ne lancera pas d'OPA sur la SDR Centrest, dont il est le principal actionnaire à environ 27 %, directement ou indirectement. La situation financière de Centrest est, en effet, jugée trop peu claire, avec un contentieux très lourd, une grave crise de trésorerie, des pertes de 265 millions de francs au premier semestre 1992 avec 440 millions de provisions.

Dans l'immédiat, les actionnaires de Centrest s'orientent plutôt vers une filialisation des participations, susceptible de dégager des plus-values pour reconstituer des fonds propres épuisés. La situation de la SDR Sud-Est, qui devait, l'été dernier, fusionner avec Centrest, est moins catastrophique, avec toutefois 250 millions de francs de pertes prévisibles en 1992.

Quant à la SDR de Lorraine, Lordex, qui devait, elle aussi, fusionner avec deux autres SDR, Champex (Champagne) et SADE (Alsace), elle est purement et simplement mise en liquidation, le liquidateur étant M. Philippe Hasselmann, ancien administrateur délégué de la Nancéienne de crédit avec, très probablement, un passif net.

Défaillances de PME

Ces difficultés (*le Monde* du 9 décembre 1992) sont dues en grande partie aux défaillances de PME auxquelles les SDR accordent statutairement, depuis la loi de 1955, des prêts à long terme et qui ont littéralement naufragé leurs bilans. Pour l'exercice 1992, on estime que, sur ces vingt SDR, un tiers seulement seront bénéficiaires (SADE, Expansio, Bretagne et Sodler), un tiers seront déficitaires et un tiers très lourdement déficitaires.

Au Trésor, on estime assez logiquement que la garantie de l'Etat, déjà supprimée pour les emprunts du Crédit national mais encore maintenue pour ceux du Crédit d'équipement aux PME (CEPME), n'a plus lieu d'être. Mais il n'est pas possible de la supprimer tout de suite pour les emprunts des SDR, qui prêtent actuellement environ 48 milliards de francs aux PME des régions : il faut leur laisser le temps de résoudre leurs problèmes. Or les SDR, sociétés cotées en Bourse, sont très jalouses de leur indépendance, et leurs tentatives de fusion sont soit difficiles, soit infructueuses. Par ailleurs, les grandes banques commerciales s'intéressent fort à leur clientèle, complémentaire de la leur, et sont très tentées de prendre leur contrôle. C'est le cas notamment du Crédit lyonnais, qui ne s'en cache pas.

Faut-il, pour autant, mettre complètement fin à un système d'économie mixte qui, dans les années 60 et suivantes, s'est montré très efficace ? Il est vrai que ce système a fortement dérapé ces dernières années, probablement faute d'un contrôle suffisant. Les SDR sont affiliées, certes, à une chambre syndicale, mais cette chambre n'a pas les pouvoirs réglementaires dont dispose la Fédération du Crédit agricole et celle du Crédit mutuel sur leurs caisses régionales, de même que la chambre syndicale des banques populaires sur lesdites banques. D'où le dérapage précédemment évoqué, qui risque d'emporter ce système d'économie mixte, dont on aperçoit maintenant les limites.

Il reste à savoir si les régions souhaitent conserver un outil de financement très décentralisé et très proche des besoins et des particularismes locaux. Certaines d'entre elles y sont opposées, d'autre non : en ce cas, il faudra qu'elles en prennent les moyens.

FRANÇOIS RENARD

Depuis 1989

La SBF connaissait les « malversations » de l'ex-charge Meunier-de La Fournière

Dès 1989, la Société des Bourses françaises (SBF) connaissait la situation financière difficile de l'ex-charge Meunier-de La Fournière qui a été reprise en catastrophe deux ans plus tard par Altus, une filiale du Crédit Lyonnais. *L'autorité chargée* du fonctionnement du *marché craignait des* « malversations » et faisait état de risques *« très importants d'erreurs et de fraudes »*, selon un rapport rédigé en mars 1989 et publié par *les Echos* du 25 janvier.

Le constat relève *« de graves lacunes dans l'organisation générale »* de la société Meunier-La Fournière, et ajoute que *« l'hypothèse d'une malversation ne peut être exclue »* sur les comptes des clients. Il révèle l'existence de *« faux ordres »* de bourse et parle d'*« opacité »* des comptes de la société.

Cette publication intervient alors que la SBF est assignée à comparaître devant le tribunal de grande instance de Paris à la demande d'une cliente de la société de bourse Meunier de la Fournière. La plaignante reproche à l'autorité de marché d'avoir failli à sa mission de contrôle. Après avoir rejeté ces accusations (*le Monde* du 22 janvier), la SBF maintenait lundi 25 janvier qu'il n'était pas possible de parler de défaut de surveillance.

Suite à ce contrôle de 1989, les dirigeants de la charge avaient été convoqués pour que son attention *« soit attirée sur la nécessité de prendre des mesures correctrices »*. La SBF précise également que ses enquêteurs avaient relevé des *« risques de fraudes »* mais aucun *« fait délictueux »* et que la clientèle n'a pas été victime de ces carences.

AGRICULTURE

□ **La FDSEA du Finistère juge les visites ministérielles « indésirables ».** – Les visites ministérielles sont *« indésirables »* dans le Finistère tant que les agriculteurs n'auront pas reçu de réponse à leur revendications, a déclaré, samedi 23 janvier, le président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), M. Jean Tromeur. M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports, avait été chahuté, vendredi 22 janvier, par des agriculteurs en colère à Saint-Coulitz et à Carhaix. Un pompier a été blessé à Brest à l'issue d'une manifestation qui a perturbé cette visite ministérielle. *« Si les ministres se déplacent pour ne rien dire, autant qu'ils restent à la maison »*, a déclaré M. Tromeur.

TRANSPORTS

□ **Swissair supprime la première classe sur ses vols européens.** – La compagnie aérienne Swissair va supprimer la première classe sur ses vols en Europe à partir du 28 mars, a annoncé dimanche 24 janvier un porte-parole. Elle est ainsi la dernière compagnie aérienne d'Europe de l'Ouest à franchir ce pas. A l'opposé de ses concurrentes, Swissair avait maintenu jusqu'ici un système à trois classes – économique, affaires et première classe – sur les trajets courts. – *(AFP.)*

VIE DES ENTREPRISES

Préparant un nouveau plan d'économies

KLM a « définitivement » renoncé à son indépendance

AMSTERDAM

de notre correspondant

Propos malencontreux ou, au contraire, calculés pour préparer les esprits aux conséquences que la KLM s'apprête à tirer des mauvais résultats prévus de l'exercice en cours ? C'est en tout cas par le truchement d'un entretien au quotidien *NRC Handelsblad* que le président de la compagnie aérienne néerlandaise, M. Pieter Bouw, a prévenu, la semaine dernière, ses quelque 28 000 salariés de l'imminence d'un nouveau plan d'économies.

La restructuration engagée depuis deux ans par la KLM, pour un montant voisin de 3 milliards de francs, n'aura eu que des effets limités : après avoir renoué avec les bénéfices au terme de l'exercice 1991-1992 (*le Monde* du 9 juin 1992), le transporteur prévoit de perdre à nouveau de l'argent cette année, pour la deuxième fois de son histoire. A la guerre des tarifs transatlantiques est venue s'ajouter, depuis quelques semaines, celle des tarifs européens : *« Nous souffrons énormément »*, déclare en substance M. Bouw avant de préciser que *« de nouveaux efforts sont nécessaires aussi bien du côté des recettes que du côté des dépenses »*. Il n'a pas donné plus de précisions, ni sur le montant des pertes de la compagnie ni sur le détail du plan d'économies en gestation.

En revanche, il affirme sans ambages, et pour la première fois, que la compagnie a renoncé *« définitivement »* à son indépendance, confirmant au passage qu'elle est plus que jamais à la recherche d'un partenaire pour conquérir *« de 10 % – au moins – à 15 % du marché européen »*. L'échec de sa prise de participation, aujourd'hui cédée, dans Air Littoral et le fardeau financier que représente son alliance avec l'américain Northwest paraissent ainsi avoir convaincu KLM qu'elle ne pourrait pas atteindre par ses propres moyens l'objectif de devenir, selon les termes de son président, un *« global airline system »*. Seule la Sabena, *« affiliée à Air France »*, est exclue de la liste des partenaires possibles.

CHRISTIAN CHARTIER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **Matussière et Forest (papier) va fermer son usine de Modane (Savoie).** – La direction des papeteries Matussière et Forest a annoncé aux 103 salariés de son usine de Modane (Savoie) sa décision de fermer cette unité fin mai. Cette décision, précise la direction, a été prise après les conclusions d'un cabinet d'experts, qui auraient mis en évidence que l'usine de Modane était la seule du groupe à perdre de l'argent régulièrement depuis quinze ans et plus particulièrement depuis 1990 (10,3 millions soit 14 % du chiffre d'affaires). Une décision qui pourrait, selon les organisations syndicales, *« faciliter la vente du groupe »*. Les deux familles sont, en effet, en discussion – avec le groupe papetier allemand PWA notamment, – depuis des mois pour la cession de l'entreprise.

□ **Shell-Chimie envisage de supprimer 474 emplois d'ici à 1994.** – Shell Chimie envisage de supprimer un total de 474 emplois d'ici à 1994, et de fermer sa plus vieille unité de fabrication de solvants, sur le site de Shell-Berre, dans le cadre d'un projet de plan d'amélioration de la productivité, a indiqué samedi 23 janvier la direction à Shell-Berre. L'activité chimique berroise compte deux autres centres de production : l'Aubette, producteur d'oléfine, et l'usine chimique, spécialisée dans les polymères. Le comité central d'entreprise de Shell Chimie a étudié, vendredi 22 à Paris, un projet de plan *« visant à rétablir l'équilibre et l'efficacité d'ici à 1994 »*, qui prévoit, outre les vingt-cinq suppressions de postes dues à la fermeture de l'unité C4, la suppression de 449 emplois pour l'ensemble de Shell Chimie. La direction de l'entreprise souligne en effet que depuis 1990, la détérioration de l'économie mondiale a abouti à une forte dégradation des résultats de l'entreprise. Une nouvelle réunion du comité central d'entreprise doit se tenir le 11 février.

□ **Le repreneur du cirque Zavatta en liquidation judiciaire.** – Les activités du cirque continuent d'être frappées d'une sévère récession. La société CRM (Chapiteaux-Ré-Méridional), qui avait racheté, au printemps dernier, le cirque Achille Zavatta basé à Auch, en passe à de sévères difficultés économiques, vient d'être mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Cahors. Les prud'hommes ont accordé 300 000 F d'indemnités de salaires aux vingt et un artistes qui n'étaient plus payés depuis plusieurs mois, simplement nourris par des associations humanitaires. M. Jean-Claude Sensemat, PDG d'un groupe gersois du groupe spécialisé dans la quincaillerie, a racheté la marque Zavatta, afin de développer sous ce label une gamme de jouets pour le premier âge, la reprise éventuelle de l'activité cirque sous la célèbre appellation restant du seul ressort d'Achille Zavatta ou de sa famille. – (*Corresp.*)

INVESTISSEMENT

□ **Rank Xerox va implanter à Grenoble un nouveau laboratoire de recherche.** – Rank Xerox, le groupe américain spécialisé dans le matériel de photocopie, va implanter à Grenoble (Isère) un nouveau laboratoire de recherche qui sera doté d'un budget annuel de l'ordre de 100 millions de francs *« à l'horizon 1996 »*, a annoncé sa filiale française. Le laboratoire de Grenoble, qui démarrera ses activités en avril, se consacrera notamment à *« l'avancement des connaissances en matière de création et de production de documents dans des environnements multiculturels et multilingues »*, précise Rank Xerox dans son communiqué.

CAPITAL

□ **Bic cède en Bourse son autocontrôle et engrange 165 millions de francs de plus-values.** – Bic a cédé en Bourse en 1992 ses actions d'autocontrôle – 691 200 titres, soit 10 % du capital – pour un montant de 604 millions de francs, a indiqué mercredi 20 janvier cette firme spécialisée dans les produits jetables (rasoirs, briquets...). La société mère Bic dégagera de ce fait une plus-value nette d'impôt de 165 millions de francs en 1992. Mais cette cession n'aura aucune incidence sur le résultat consolidé du groupe, car la plus-value dégagée sera directement comptabilisée en augmentation des fonds propres, précise le groupe.

COOPÉRATION

□ **Auxiwaste : Waste Management et SAE obtiennent le feu vert de la CEE pour la création de leur joint-venture.** – La Commission européenne a donné son feu vert à la création par la Société auxiliaire d'entreprises (SAE) et le groupe américain Waste Management International d'une coentreprise (joint-venture). Baptisée Auxiwaste, cette société au capital de 80 millions de francs a pour vocation de développer sur le marché français la collecte et le traitement des déchets (*le Monde* daté 13-14 septembre 1992).

PARTICIPATION

□ **Investcorp prend 50 % du groupe allemand de prêt-à-porter féminin Mondi.** – Investcorp, groupe d'investissements à capitaux anglo-saxons et arabes, vient de prendre 50 % du capital du groupe allemand de prêt-à-porter féminin Mondi. Créé en 1967, Mondi, qui décline plusieurs lignes de vêtements de moyen ou haut de gamme (Big Fun, Braun Golfwear, Mondi, Portara...), possède une centaine de magasins et réalise environ 400 millions de deutschemarks de chiffre d'affaires (1,36 milliard de francs) en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, principalement. En Europe, Investcorp était déjà propriétaire de Chaumet depuis la faillite du joaillier et de 50 % de l'italien Gucci.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	14 janv. 1993
Total actif	740 663
dont	
Or	144 992
Disponibilités à vue à l'étranger	81 5851
Ecus	50 219
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 661
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	51 275
Concours au Trésor public	40 780
Titres d'Etat (bons et obligations)	144 339
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	3 802
Effets privés	145 092
Effets en cours de recouvrement	17 014
Total passif	740 663
dont	
Billets en circulation	254 844
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	12 923
Compte courant du Trésor public	90 785
Reprises de liquidités	4 587
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	65 941
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	50 362
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	161 346

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 9,10 %
- Taux des pensions de 5 à 10 jours 12 %
- Taux des avances sur titres .... 12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	15-1-93	22-1-93
Valeurs franç. à rev. variable	99,2	99,6
Valeurs industrielles	97,8	98
Valeurs étrangères	99,4	98,7
Pétroles-Energie	94,1	94,1
Chimie	98,2	97,1
Métallurgie, mécanique	105,1	106,6
Electricité, électronique	97	97,5
Bâtiment et matériaux	100,8	103,1
Ind. de consom. non alim.	99,4	100,8
Agroalimentaire	95,4	94,9
Distribution	97,3	97,3
Transports, loisirs, services	99,8	98,2
Assurances	104,2	106,5
Crédit banque	101,3	103,5
Siconi	100,3	101
Immobilier et foncier	98,8	98,1
Investissement et portefeuille	105,8	107,2
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 824,3	3 940,1
Valeurs étrangères	3 439,2	3 415
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	588,3	589,8
Valeurs étrangères	464,9	461,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	15-1-93	22-1-93
Indice général	477,9	479,2
Produits de base	414,1	415,1
Construction	398,6	413,2
Biens d'équipement	247,3	247,2
Biens de consom. durables	504,7	510,6
Biens de consom. non durables	847,2	836,7
Biens de consom. alim.	793,8	785,9
Services	473,1	488,2
Sociétés financières	487,5	483,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	354,4	348,2
Valeurs industrielles	487,2	486,1

TOKYO, 25 janvier ↓

Effritement

La Bourse de Tokyo a terminé à nouveau en baisse lundi 25 janvier, l'indice Nikkei cédant en clôture 49,36 points, soit 0,30 %, à 16 287,45 points. La plupart des investisseurs sont encore restés sur la touche et attendent une baisse du taux d'escompte de la Banque du Japon, annoncée imminente selon de nombreuses rumeurs.

Mais pour de nombreux observateurs, il n'est pas certain qu'une baisse des taux permette au Kabuto-cho de sortir du marasme avant la fin de l'année fiscale, le 31 mars. Il pourrait d'ici là repasser sous le seuil des 16 000 points de l'indice Nikkei.

VALEURS	Cours du 22 janv.	Cours du 25 janv.
Ajinomoto	1 160	1 150
Bridgestone	1 160	1 130
Canon	1 370	1 360
Fuji Bank	1 730	1 700
Honda Motors	1 270	1 300
Matsushita Electric	1 110	1 100
Mitsubishi Heavy	510	502
Sony Corp.	4 110	4 090
Toyota Motors	1 380	1 340

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	480	481
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	491	490
Bosset (Lyon)	238	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	724	720
Calberson	236	....
Cardif	919	901
C.E.G.E.P.	185	....
C.F.P.I.	219	....
C.N.I.M.	950	990
Codetour	285	....
Creeks	85	..
Dauphin	202	....
Demachy Worms Cie	439	..
Devanlay	1160	1160
Deville	70	....
Dolisos	120	....
Editions Belfond	198	...
Europ. Propulsion	184 70	168
Finacor	135	....
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.I.M.	431	..
Gravograph	129	...
Guintoli	940	940
I.C.C.	190	....
Idianova	44 10	....
Immob. Hôtelière	1000	1000
Interm. Computer	135	
I.P.B.M.	37 25	...
Molex	136	..
N.S.C. Schlumberger	760	760
Publ. Filipacchi	515	501
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	.
Select Invest (Ly)	94 40	.
Serbo	146	.
Sopra	315	...
TF1	405	405 10
Thermador H. (Ly)	310	.
Unilog	219	....
Viel et Cie	118	...
Y. St-Laurent Groupe	774	776

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 janvier 1993
Nombre de contrats estimés : 86 988

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,40	114,50	114,54
Précédent	113,38	114,46	114,52

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 93	Juin 93	Mars 93	Juin 93
112	1,67	2,93	0,18	0,42

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 12 448

COURS	Jan. 93	Fév. 93	Mars 93
Dernier	1 838	1 858,50	1 875,50
Précédent	1 837	1 857,50	1 876,50

CHANGES

Dollar : 5,3747 F ↓

Le dollar recommençait à baisser lundi 25 janvier sur les marchés de change européens, atteignant son niveau le plus bas depuis fin décembre. Il refluait à 5,3747 contre 5,4210 francs à la clôture des échanges interbancaires de vendredi et 5,4415 francs pour les cours indicatifs de la Banque de France.

FRANCFORT	22 janv.	25 janv.
Dollar (en DM)	1,6085	1,5915
TOKYO	**22 janv.**	**25 janv.**
Dollar (en yens)	125,15	125,05

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (25 janv.)	12-12 1/4 %
New-York (22 janv.)	2 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)

	21 janv.	22 janv.
Indice général CAC	477,50	479,10
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 812,18	1 820,42

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	21 janv.	22 janv.
Industrielles	3 253,02	3 256,81

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	21 janv.	22 janv.
100 valeurs	2 773,30	2 781,20
30 valeurs	2 143,70	2 152,20
Mines d'or	61,80	63,80
Fonds d'Etat	94,05	93,99

FRANCFORT

	21 janv.	22 janv.
Dax	1 573,67	1 587,64

TOKYO

	22 janv.	25 janv.
Nikkei Dow Jones	16 336,81	16 287,45
Indice général	1 256,70	1 250,06

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3760	5,3780	5,4875	5,4935
Yen (100)	4,2977	4,3011	4,3846	4,3921
Ecu	6,6243	6,6290	6,6546	6,6659
Deutschemark	3,3835	3,3840	3,4098	3,4132
Franc suisse	3,6876	3,6916	3,7417	3,7492
Lire italienne (1000)	3,6682	3,6715	3,6621	3,6687
Livre sterling	8,2452	8,2537	8,3390	8,3548
Peseta (100)	4,7745	4,7785	4,7478	4,7569

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

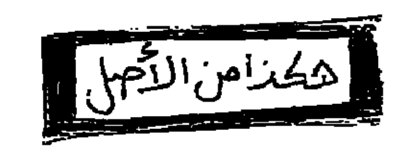
	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/2	3 5/8	3 3/8	3 1/2	3 1/4	3 3/8
Ecu	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 3/8	9 1/2
Deutschemark	8 1/2	8 5/8	8 1/4	8 3/8	7 15/16	8 1/16
Franc suisse	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16
Lire italienne (1000)	12 1/8	12 1/2	12 1/8	12 1/2	12 1/16	12 7/16
Livre sterling	7 3/16	7 5/16	6 15/16	7 1/16	6 9/16	6 11/16
Peseta (100)	13 5/8	13 7/8	13 5/8	13 7/8	13 9/16	13 13/16
Franc français	12	12 1/2	11 1/2	11 15/16	10 5/16	10 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Le PDG d'Elf-Aquitaine défend le rachat d'Yves Saint Laurent

Interrogé sur le rachat d'Yves Saint Laurent, dimanche 24 janvier, lors du « Grand jury RTL-*le Monde* », M. Loïk Le Floch-Prigent, PDG du groupe public Elf-Aquitaine, a refusé d'y voir une opération politique. *« Personne ne m'a rien demandé »*, a-t-il assuré avec force, niant ainsi toute intervention de l'Elysée en faveur d'un ami du chef de l'Etat (M. Pierre Bergé). *« C'est une très bonne opération*, a-t-il affirmé. *Si nous voulions rester dans le métier, il fallait que nous ayons une des grandes griffes. »* De même, le PDG d'Elf-Aquitaine a rejeté les arguments de ceux qui l'accusent d'avoir payé la société de luxe trop cher.

Le PDG d'Elf-Aquitaine a souhaité que les entreprises sachent conjuguer emploi et productivité. Son groupe lance d'ailleurs, à une échelle modeste, une opération permettant à trois cents jeunes sous contrat à durée déterminée de six mois de travailler dans des stations-service de la marque.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 25 JANVIER

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
5150	C.N.E 3%	5150	5150	5150	....
870	B.N.P. T.P.	890	900	900	+ 1 12
840	Cr.Lyon. T.P.	830	879	840	+ 1 20
1671	Renault T.P.	1672	1700	1670	- 0 12
1680	Rhone Poul. T.P.	1670	1679	1680	+ 0 60
1040	Saint Gobain T.P.	1040	1060	1060	+ 1 92
800	Thomson T.P.	800	850	850	+ 6 25
850	ACCOR	660	680	657	- 0 45
765	Air Liquide	769	762	775	+ 0 78
655	Alcatel-Alsthom	647	646	646	- 0 15
1570	Als.Superm.	1565	1605	1581	+ 1 02
255	A L S P I	256 10	260	260	+ 1 62
535	AGF Sté Centrale	540	533	528	- 2 22
79	Avenir H. Média	78 30	79 20	82	+ 4 73
1090	Axa (ex Cie Midi)	1082	1089	1081	- 0 09
138	Bafip	140	140	140	....
65	Bail-Equipem.	67	73	73	+ 8 96
695	Bail Investiss.	700	699	699	- 0 14
425	Bancaire	429	427	427 80	- 0 28
645	Bazar H.-V	640	640	640	....
1190	Berger (M)	1181	1250	1250	+ 5 84
380	Bertrand Faure	380	....	....	....
1090	Bic	1089	1090	1088	- 0 09
1090	B.I.P.	1090	1090	1090	....
140	BIS	140	139 10	145	+ 3 57
450	B N P (CI)	443	448	440	- 0 68
405	Bollore Tech.	404	413	420	+ 3 96
2850	Bongrain	2900	2900	2900	....
435	Bon-Marché	437	442 50	440	+ 0 69
595	Bouygues	590	592	589	- 0 17
83	BP France	80 70	82	82	+ 1 61
930	B S N	941	935	936	- 0 53
1120	Canal Plus	1137	1135	1127	- 0 88
150	Cap Gem.S.	151 20	153 10	152	+ 0 53
197	Carnaudmetalbox	198 50	196	194 30	- 2 12
2320	Carrefour	2312	2329	2318	+ 0 26
152	Casino	154	150 10	153	- 0 65
96	Casino ADP	99	96 20	98 50	- 0 51
525	Castorama D.L.	535	539	535	....
220	C.C.F.	217 70	218 90	218	+ 0 14
31	CCMC Ly	29	31	29	....
400	C.D.M.E.	410	410	410	....
126	C.E.G.I.D.	127	125 50	125 50	- 1 18
50	Centrest (Ny)	49 40	53 90	53 90	+ 9 11
340	C.E.P. Comm.	340	342	340	....
87	Cerus	84	84	83 50	- 0 60
1120	Cetelem	1143	1160	1163	+ 1 75
255	CF Int.	262	270	270	+ 3 05
275	CGI Info	279 90	271	278	- 0 68
910	C G I P	876	901	880	+ 0 46
620	CGP	621	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1248	1250	1249	+ 0 08
215	Christian Dior	215	211 10	223	+ 3 72
480	C I C A (M)	479	....	....	....
265	Ciments franc.	264	270	270	+ 2 27
500	Clarins	489	498	497 90	+ 1 82
400	Club Méditer.	405	408	400	- 1 23
865	Colas	885	880	860	- 2 82
230	Cpt. Entrep.	230	230	230	....
1170	Compt Mod.	1177	1177	1177	....
265	CPR (Paris Rés.)	268	270	270	+ 0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
995	Créd. Foncier	995	991	991	- 0 40
335	Crédit Loc France	339 50	332	333	- 1 91
515	Cr Lyon (CI)	519	525	524	+ 0 96
1250	Credit Nat.	1264	1259	1220	- 3 48
520	CSEE	520	501	506	- 2 88
3250	Damart	3250	3252	3350	+ 3 08
380	Dassault Aviation	355	385	355 20	+ 0 06
220	Dassault Electr.	220 50	220 50	224	+ 1 59
1320	De Dietrich	1355	1380	1370	+ 1 11
455	Degremont	465	465 50	465	....
41	Dév.P.d.C.(Li)	40	41 80	42	+ 5 00
61	Dév.R.Sud-Est	61	....	....	....
280	D M C	287 10	283 10	283 40	- 1 39
400	Docks France	395	400	393 10	- 0 48
109	Dynaction	105 50	112	111 90	+ 6 07
2080	Eaux (Gle)	2083	2085	2072	- 0 53
675	E.B.F.	670	670	663	- 1 04
420	Ecco	421	418	418	- 0 71
335	Elf Aquitaine	340 80	337	334 90	- 1 73
970	ElfSanofi(ExSanofi)	978	988	991	+ 1 33
230	Erap-Elf (Certif.)	232	229	230	- 0 86
585	Eridania-Beghin	581	588	585	+ 0 69
400	Essilor	400	405	410	+ 2 50
187	Essil.Int.(DP)	186 50	186 60	191	+ 2 41
745	Esso	740	741	741	+ 0 14
1460	Eurafrance	1482	1490	1486	+ 0 27
460	Euro RSCG	466	471	469	+ 0 66
66	Eurodisneyland	66 40	65 20	64 75	- 2 48
850	Europe 1	855	870	880	+ 2 92
34	Eurotunnel	33 95	34 40	34 20	+ 0 74
1450	Exor	1450	1450	1450	....
122	Financial	128	125 50	127 20	- 0 63
290	Fives Lille	297 50	300	306 80	+ 3 13
615	Fougerolle	609	615	614	+ 0 82
3600	Fromager. Bel	3620	3606	3601	- 0 52
1650	Gal.Lafayette	1690	1576	1660	- 1 78
360	G.A.N.	345 10	349	348	+ 0 84
365	Gascogne (B)	371 30	374	374	+ 0 73
1290	Gaz et Eaux	1300	1300	1300	....
550	Géophysique	557	566	565	+ 1 44
675	Groupe André SA	682	692	690	+ 1 17
505	Groupe Cité	504	490	496	- 1 59
350	GTM-Entrep.	336 20	331	332 10	- 1 22
1430	Guyenne-Gas.	1430	1405	1405	- 1 75
90	Hachette	97 50	95 90	101	+ 3 59
430	Havas	429 90	433	429	- 0 21
235	Idia	235	240	238	+ 1 28
350	Imétal	356	355	350	- 1 69
143	Immob. Phénix	144	142 50	144 50	+ 0 35
150	Ingénico	149	150	150	+ 0 67
7850	Inst. Mérieux	7980	7980	7950	- 0 38
420	Interbail	419	421	423	+ 0 95
390	Intertechnique	381 10	386	382 10	+ 0 28
925	J. Lefebvre	915	910	910	- 0 55
485	Klépierre	472	475	475	+ 0 64
555	Labinal	560	568	570	+ 1 79
330	Lafarge	328	323	321	- 2 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
91	Lagardère Group.	96 50	97	90 10	- 6 63
270	Labon.	261	260	260	- 0 38
4000	Legrand	4018	4000	4080	+ 1 54
2180	Legrand (DP)	2183	2200	2210	+ 1 24
155	Legris Industries	154 50	156	155	+ 0 32
730	Locindus	722	731	735	+ 1 80
3240	L.V.M.H.	3240	3251	3230	- 0 31
410	Lyon.Eaux/Dumez	409 50	405 10	403	- 1 59
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
290	Mar. Wendel	286	281	286	...
234	Metra	230 40	228 50	240	+ 4 17
84	Metaleurop	82 20	85	86 10	+ 4 74
14	Métrologie In.	13 80	14 50	14 20	+ 2 90
199	Michelin	198 90	198 40	198	- 0 45
80	MMB	85 50	85 50	88 50	+ 3 51
77	Moulinex	82 90	86 80	84 50	+ 1 93
870	Navig. Mixte	874	865	870	- 0 46
134	Nord-Est	130	131 10	130	....
290	Nordon (Ny)	288 50	282	287 90	- 0 21
55	Olipar	53 25	54 10	55	+ 3 29
1010	Oréal	1023	1018	1015	- 0 78
385	Paribas	386	386	381	- 1 30
225	Pechiney Int.	219	215 90	213 50	- 2 51
285	Pechiney (CIP)	290	290	290	....
360	Pernod Ricard	358 10	363	363 30	+ 1 45
600	Peugeot	578	583	578	....
284	Pinault	289 80	285	289 80	....
790	Plastic-Omn.	816	830	816	....
225	Pollet Ex.Lamb.Fr.	214	215	215	+ 0 47
875	Primagaz	889	875	875	- 1 57
570	Printemps	600	599	593	- 1 17
550	Promodes	568	574	570	+ 0 35
255	Radiotechn.	257	265	263 50	+ 2 53
6300	Redoute (La)	6410	6360	6410	....
136	Remy Cointreau	136 50	139	139	+ 1 83
520	R. Poulenc CIP	515	524	524	+ 1 75
35	Rochette(La)	36 80	38 65	38 20	+ 3 80
425	Roussel Uclaf	442	479 90	469 90	+ 6 31
2870	R. Impé.Ly *	2905	2950	2950	+ 1 55
130	Sade (Ny)	131	135 20	135	+ 3 05
2420	Sagem	2418	2400	2350	- 2 81
495	Saint Gobain	495 90	495	493 90	- 0 40
1170	Saint Louis	1190	1195	1182	- 0 67
1600	Salomon Ly	1624	1600	1600	- 1 48
295	Salvepar (Ny)	290	300	300	+ 3 45
1550	S A T	1570	....	....	....
280	Saul. Chât.	276 90	276	275	- 0 69
735	Saupiquet (Ns)	750	729	729	- 2 80
620	Schneider	618	619	610	- 1 29
13	SCOA	12 70	13 40	13 10	+ 3 15
420	Scor s.a.	423	405	420	- 0 71
336	S.E.B.	334	334	332	- 0 60
410	Sefimeg	406 50	408 50	408	+ 0 37
130	Selectibanque	130	133 90	133 90	+ 3 00
136	Sextant A.	135 50	132 50	132 50	- 2 21
550	S F I M	570	598	580	+ 1 75
177	S.G.E.	178	175 20	175 60	- 1 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
445	Simco	447	440	440	- 1 57
790	Sk. Rossignol	803	800	815	+ 1 49
425	Sligos	431	430	425	- 1 39
595	Société Géné.	598	597	596	- 0 33
39	Sodecco(B)	38 90	38 55	38 55	- 0 90
72	Sodero(Ns)	70	68 30	75	+ 7 14
1010	Sodexho	1016	1020	1012	- 0 39
78	Sogenal(Ny)	78	78	78 50	+ 0 64
350	Sogerap	355	350	346 50	- 2 39
1200	Som-Allib.	1180	1181	1190	+ 0 85
395	SOPHIA	390	398 80	398	+ 2 05
1020	Sovac	1035	1025	1010	- 2 42
340	SPEP	349 50	354	354	+ 1 29
305	Spie-Batignol.	310	314 80	302	- 2 58
570	Strafor Facom	560	560	580	+ 1 82
270	Suez	278	276 50	272 50	- 1 98
1220	Synthelabo	1226	1225	1225	- 0 08
148	Thomson CSF	146	146 50	143 50	- 1 71
220	Total	223 10	221 60	221 50	- 0 72
148	- (certif.)	145	145 20	145	....
191	Truffaut Fin.	193	191 20	192	- 0 52
500	U.A.P.	504	498	489 50	- 2 88
220	U F B Locab.	221	228	225	+ 1 81
168	U.G.C. DA (Robur)	170	179 50	179 50	+ 5 59
410	U I C	421	410	422	+ 0 24
460	U I F	473	474	474	+ 0 21
760	U I S	760	...	...	....
340	Unibail	339	339	339	....
720	Valéo	732	729	727	- 0 68
150	Vallourec	150 80	148 50	149	- 1 19
250	Via Banque	251	259	249 50	- 0 60
240	Worms et Cie	237 60	234	235	- 1 09
1520	Zodiac	1552	1540	1540	- 0 77
810	Elf Gabon	820	840	842	+ 2 68
90	Amax	94	93	93	- 1 06
163	Amer. Barrick	152 60	160 90	152 50	- 0 07
138	Amer. Express	138 50	139 50	139 60	+ 0 79
300	A.T.T.	301 80	293 70	293 70	- 2 68
108	Anglo Amer.C.	107 40	108 50	109	+ 1 49
166	Amgold	165 40	164 20	164 20	- 0 73
225	Banco Santander	225	225 90	215	- 4 44
720	B.A.S.F.	715	723	727	+ 1 68
910	Bayer	914	918	917	+ 0 33
45	Blenheim Plc	44 20	44 60	44 60	+ 0 90
22	Buffelsfont.	20 55	21	21	+ 2 19
182	Chase Manh.	182 20	182	182	- 0 12
1930	Daimler Benz	1959	....	....	....
76	De Beers	77 90	77 40	77 10	- 1 03
2160	Deutsche Bank	2170	2161	2175	+ 0 23
1190	Dresdner Bank	1200	1200	1193	- 0 58
36	Driefontein	36	35 90	35 75	- 0 69
250	Du Pont-Nem.	248	244 50	244 50	- 1 41
265	Eastman Kodak	260	263 70	265	+ 1 92
7	East Rand	7	7 35	7 30	+ 4 29
23	Echo Bay	23 40	23 10	23 10	- 1 28
172	Electrolux	173	166 10	166	- 4 06
139	Ericsson	137	139	138 50	- 0 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
315	Exxon Corp.	314 70	314 50	314 90	+ 0 06
255	Ford Motor	258	258 50	262 40	+ 2 50
28	Freegold	28 40	28 25	28	- 1 41
10 50	Gencor	10 70	11 30	11 30	+ 5 61
455	Gén. Elect.	453	457 60	459 40	+ 1 41
205	Gén. Motors	207	204 20	207	
325	Gén. Belgique	330	..		..
36	Gd. Métropol.	36 50	36 60	36 60	+ 0 27
39	Guinness	39 70	39 65	39 70	..
20	Hanson PLC	20	20 20	20 20	+ 1 00
7	Harmony Gold	6 80	7	7	+ 2 94
390	Hewlett Packard	380	394 10	395 10	+ 3 97
31	Hitachi	30 40	30 30	30 05	- 1 15
850	Hoechst	863	868	868	+ 0 58
59	Homestak	59	58 65	58	- 1 69
93	I.C.I.	90 80	92	92 30	+ 1 65
250	I.B.M.	251 50	252 50	264	+ 4 97
405	I T T	405	400 50	400 50	- 1 11
149	Ito Yokado	149 90	147	146 50	- 2 27
48	Matsushita	47 90	46 70	46 70	- 2 51
270	Mc Donald's	270	263 90	263 90	- 2 26
225	Merck	230	227 80	227 80	- 0 96
535	Minnesota M.	539	..	.	
36	Mitsubishi	37 50	...		..
325	Mobil corp.	328			
330	Morgan J.P.	335	331	331	- 1 19
4020	Nestlé	4032	4074	4073	+ 1 02
126	Norsk Hydro	127	126	127 10	+ 0 08
55	OFSI	55 35	56 20	55 90	+ 0 99
1240	Pétrofina	1249	1237	1249	...
390	Philip Morris	392	389 20	390 50	- 0 38
71	Philips	71 90	72 80	73	+ 1 53
66	Placer Dome	66 50	67	66 25	- 0 38
275	Procter Gamble	274 50	276	279	+ 1 64
182	Quilmès	182	...	.	..
13 50	Randfontein	13 65	13 55	13 50	- 1 10
240	Rhone Poul. Rorer	236	238 90	238 90	+ 1 23
425	Royal Dutch	431 50	431	431 60	+ 0 02
54	R T Z	54 50	54 60	54 60	+ 0 18
14	Saat.& Saatchi	13 50	13 80	13 65	+ 1 11
17	St Helena	17	17 50	17 50	+ 2 94
305	Schlumberger	304 10	305 70	306 90	+ 0 92
43	Shell transp.	43 25	43 45	43 45	+ 0 46
2030	Siemens	2031	2032	2042	+ 0 54
180	Sony	178 50	178 40	178	- 0 28
75	Sumitomo Bank	76	75 70	75 70	- 0 39
148	T.D.K.	148 40	146	146	- 1 62
59	Telefonica	58 25	59 90	60	+ 3 00
26	Toshiba	25 95	26	26	+ 0 19
580	Unilever	578	579	580	+ 0 35
260	Unit.Techn.	252	255 90	255 90	+ 1 55
170	Vaal Reefs	166 10	164 20	164 20	- 1 14
940	Volkswagen	946	....	...	...
270	Volvo	290	261	264	- 8 97
53	West. Deep.	52 50	53	53	+ 0 95
445	Xerox Corp.	441 30	.	...	..
105	Yamanouchi	106	106	106	...
4 95	Zambia Cop.	4 95	5	5 10	+ 3 03

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	5 28
10,80% 79/94	100 95	4 23
Emp.Etat 13,4% 83	103 27	1 28
10,26% mars 86	105 51	8 96
OAT 10% 5/2000	....	6 65
OAT 9,9% 12/1997	107 85	1 16
OAT 9,8% 1/1996	104 61	8 66
PTT 11,2% 85	106 54	1 68
CFF 10,25% nov 90	111 80	8 87
CNA 10 % 1979	101 01	8 38
CNB Bques 5000F	98 60	0 57
CNB Paribas 5000F	98	0 57
CNB Suez 5000F	..	0 57
CNI 1/82 5000F	...	0 57
CNT 9 % 86	.	5 50
CRH 10,90% déc.85	...	0 69
CHARB FCE 3% 100	....	..
CNCA	1062	....
Cerus	...	....
Alcatel 6 % janv. 89	617	...
Ly. Eaux cv 6,5%	754	...
Thoms cv 9,2% 86	..	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1502	....
Arbel	450	....
Bque C.Monaco	897	897
B.Hypoth.Europ.	213	....
B N P Intercont.	327	326 10
Bénédictine	2150	
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	900	....
B T P	17	17
Cambodge	975	.
Carbone Lorraine	275	275
Case Poclain	2 20	....
C B C	252	249 20
C.E.G.F (Frigor.)	770	...
Cementaire Blanzy	300 10	...
Ceragen	20 10	....
Champex Ny	13 95	....
CIC (CIP)	159 50	159 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	803 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3310	....
Cpt Lyon Alemand	290	293
Concorde	600	610
Constr.Méc.Prov.	20 40	....
Crédit Gén.Ind.	104 50	...
Cr Universel (Cie)	325	....
Darblay	625	....
Delmas Vieljeux	1950	....
Didot Bottin	560	....
Eaux Bassin Vichy	3100	....
Ecia	260	257
Ent.Mag. Paris	5160	....
Eridania-Béghin CI	470	470
Fidei	370 10	370 30
Finalens	300	....
F.I.P.P.	40	....
F.N.A.C.	1910	1901
Foncière (Cie)	448	....
Foncina	329	....
France I.A.R.D.	399	....
France SA (La)	1630	1625
From. Paul-Renard	2051	....
Gaumont	347	343
Genefim	245 70	245
Gévelot	443	....
G.F.C.	331	332
Groupe Victoire	820	....
G.T.I (Transport)	255	..
Immobail	326	328
Immobanque	630	....
Im.Marseillaise	4400	....
Invest.(Ste Cie.)	3000	....
Lille Bonnières	881	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2650	2630
Lucia	220	...
Machines Bull	20	20
Mag.Uniprix	154	....
Métal Déployé	300	...
Mors	47	47
Navigation (Nle)	148	...
Optorg	272	....
Oréal (CI)	581	580
Origny-Desvroise	509	....
Palais Nouveauté	1100	...
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	175	...
Paris France	202	....
Paris Orléans	180	...
Parthena Invest.	220	....
Piper Heidsieck	601	...
Porcher	240	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	370	....
Publicis	609	638
Rochefortaise	117	....
Rosario	142	137
Rougier	165	.
S.A.C.E.R.	637	....
S.A.F.A.A.	199	....
S.A.F.I.C Alcan	178 10	....
Sage	351	....
Saint Dominique (F.)	123	123
Salins du Midi	515	....
Savoisienne M.	145	...
Silic	572	572
S.I.P.H.	100	...
S.M.C.I.	14	....
Sofal	470	...
Soffo	172 10	....
Sofitam (ex Sazam)	65	....
Sofragi	2176	2176
Soudure Autogène	663	651
Sovabail	251	....
Stemi	632	...
Taittinger	2179	2180
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	226	....
Ufiner	1050	....
Vicat	447	....
Vinipra	1675	...
Virax	110	....
Maroc Sté Brasseries	201	..

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	515	....
Akzo Nv Sico	408	....
Alcan Aluminium	96	....
American Brands	195	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	82 10	....
Banco Popular Espa.	600	....
B.Reglements Int.	18210	....
Can.Pacifique	68 15	....
Chrysler Corp.	205	....
C I R	2 65	....
Commerzbank	817	....
Dow Chemical	293	290
Fiat	14 60	....
GBL (Brux Lamb.)	437	...
Gevaert	995	....
Glaxo Holdings Ltd	80 90	....
Goodyear Tire	370	....
Grace and Co (WR)	203	....
Honeywell Inc. Int.	171 50	....
Johannesburg	61	....
Koninklijke Pakhoed	76 95	....
Kubota	21 60	....
Noranda Mines	73	....
Olivetti priv.	4 31	....
Pfizer Inc.	370	384
Ricoh	25 90	....
Robeco	293 60	291
Rodamco NV	140	141
Rolinco	288 20	287 80
Sapem	3 86	....
Senea Group	24	....
SKF Aktiebolaget	55	....
Tenneco Inc.	202 10	....
Toray Ind.	25 50	....
West Rand Cons.	4 15	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	..
Calciphos	54	....
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	615	....
Europ. Accum.	78	....
Europ Soudres Ind.	11 50	...
Guy Degrenne	255	...
Lecteurs du Monde	250	...
Nicolas	1125	...
Parsicp. Percier	204	...
Rorento N.V.	245 10	...
St-Gobain-Emballage	1685	..
Schlumberger Ind.	500	...
S.E.P.R.	1381	...
S.M.T. Goupil	0 75	...
S.P.R. act. B.	232	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 22/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 451	5 441	5 2	5 7
Ecu	6 628	6 628	...	...
Allemagne (100 dm)	337 840	338 090	327	347
Belgique (100 F)	16 406	16 418	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 470	300 570	290	310
Italie (1000 lires)	3 692	3 673	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 970	88 030	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 310	8 276	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 528	2 530	2 1	2 8
Suisse (100 f)	368 060	368 720	356	376
Suède (100 krs)	75 460	75 340	71	80
Norvège (100 k)	79 870	79 520	75	84
Autriche (100 sch)	48 022	48 053	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 775	4 776	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 755	3 755	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 243	4 228	4	4 4
Japon (100 yens)	4 359	4 351	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/1
Or fin (kilo en barre)	57900	57800
Or fin (en lingot)	57800	57950
Napoléon (20f)	332	331
Pièce Fr (10 f)	405	.....
Pièce Suisse (20 f)	329	330
Pièce Latine (20 f)	327	334
Souverain	426	427
Pièce 20 dollars	2090	2085
Pièce 10 dollars	1185	1182 50
Pièce 5 dollars	581 25	.....
Pièce 50 pesos	2155	2155
Pièce 10 florins	340	338

SICAV (sélection) 22/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	200 10	194 74
Actimonetaire C	30266 96	30266 96
Actimonetaire D	30266 96	30266 96
Améri-gan	7692 62	7396 75
Amplitude	648 80	628 90
Associc	1083 42	1083 42
Atout Futur	427 11	416 69
Aurecic	1059 83	1028 96
Avenir Alizes	1760 13	1715 81
Axa Capital	184 86	179 48
Axa Court Terme	8475 95	8475 95
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	918 25	891 50
Axa.Ep.Fr.Ex Ageperg.	776 09	753 49
Axa Europe	126 67	122 98
Axa Investiments	107 97	104 83
Axa NPI	121 78	118 23
Axa Ob.Fr.Extrans	152 56	148 12
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	137 87	133 85
Axa Prem.Ex.Agepre.	124 58	120 95
Axa Sél.Ex.Dr.Sale	151 39	146 98
Axa Valeurs PER	124 59	120 96
Cadence 1	1065 96	1045 06
Cadence 2	1071 98	1050 96
Cadence 3	1063 47	1042 62
Capimonetaire	6877 36	6870 69
Capioblig	6926 71	6790 89
Capitacic	1422 64	1401 62
Cosmos	1414 14	1379 65
Comptavalor	3738 76	3733 16
Convertimmo	334 51	327 95
Credinter	447 70	434 66
Credit Mutuel Capital	1362 62	1336 90
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	709 64	709 64
Cred.Mut.Ep.Indus.	96 28	93 70
Cred.Mut.Ep.J.	73996 74	73996 74
Cred.Mut.Ep.long T.	198 45	193 14
Créd.Mut.Ep.Monde	1187 46	1155 68
Cred.Mut.Ep.Ouest	1114 68	1084 75
Dieze	1383 15	1349 41
Drouot France	853 54	828 68
Drouot Sécurité	232 54	225 77
Ecocic	1076 16	1043 84
Ecuper	128 02	124 29
Ecur. Capitalisation	2760 92	2733 58
Ecur. Expansion	510742 24	509977 27•
Ecur. Géovaleurs	2329 55	2261 70•
Ecur. Investissement	152 53	148 09
Ecur. Monepremière	71530 13	71530 13
Ecur. Monétaire	41902 11	41902 11
Ecur. Trésorerie	2582 33	2582 33
Ecur. Trimestriel	2079 61	2059 02
Elanciel	110 13	106 92•
Energie	263 19	251 26
Eparcic	3840 25	3840 25
Eparcourt-Sicav	4589 09	4577 85
Epargne Associat.	26917 16	26810 87
Epargne Capital	11615 73	11500 72
Epargne Croissance	1722 43	1676 33
Epargne Obligat.	210 96	205 31
Epargne-Unie	1319 06	1288 89
Epargne Valeur	446 02	433 11
Eufi Cash capi	8407 15	8407 15•
Eufinvest capi.	612	594 17•
Euro Solidarité	1103 69	1082 76
Eurocic Leaders	1018 92	989 24
Eurodyn	1152 98	1124 87
Euro Gan	6032 54	5800 52
Fonsicav	15383 09	15383 09
France-gan	9852 71	9569 91
France Garantie	280 17	279 61
France Obligations	506 03	501 02
Francic	447 76	434 72
Francic Pierre	102 11	99 14

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Regions	1094 42	1062 54
Fructi-Associations	37 41	37 41
Fructi-Cap	45 41	44 74
Fructidor	244 37	240 76
Fructifrance action C	917 51	895 13
Fructifrance action D	897 04	875 16
GAN Rendement	5328 85	5250 10
Gestilion	15860 09	15781 18
Gest.Associations	174 03	170 20
Horizon	1272 81	1235 74
HLM Monétaire	14838 61	14838 61•
Indicia	1023 60	1003 38•
Indust.Fce.Court.T.	1569 20	1569 20•
Interepar	109490 95	106301 89
Interoblig	14999 36	14706 25
Intersélection Fce	524 79	514 50
Japacic	145 99	141 74•
Jeunepargne	301 66	297 20•
Latitude	2393 39	2389 81
Lion Association	11045 68	11045 68
Lion Institution	32082 83	32002 82
Lionplus	1063 41	1042 56
Lion Trésor	2297 13	2274 39
Lion 20 000	27851 67	27851 67
Livret Bourse Inv.	567 14	550 62
Livret Portefeuil.	714 36	693 55
Méditerranée	172 32	167 30
Mensuel CIC	10249 36	10147 88
Monedan	72603 47	72603 47
Mone.J.	38560 33	38560 33•
Monévalor	87312 65	87312 65
Mutualité dépôts	14374 15	14345 46
Natio Court Terme	101158 00	100855
Natio Court Terme2	303363 00	303363
Natio-Epargne	18939 40	18751 88
Natio-Ep. Ret.	125 74	122 37
Natio Eparg.Trésor	8328 44	8311 82
Natio-Fran.Index	992 28	965 72
Natio-Imm.	1129 19	1098 97
Natio-Inter	1539 63	1498 42
Natio-Monétaire	26843	26843
Natio-Opportunités	1013 19	986 07
Natio-Patrimoine	1305 53	1270 59
Natio-Perspectives	1042 28	1014 38
Natio-Placements	62921 88	62921 88
Natio-Revenus	1065 42	1054 87
Natio Sécurité	11781 64	11781 64
Natio-Valeurs	871 15	847 83
Nippon-Gan	4731 02	4549 06
Nord Sud Dévelop.	1679 69	1676 34
Obli-Associations	165 27	163 63
Oblicic-Mondial	2740 62	2700 12
Oblicic-Régions	1086 71	1070 65
Oblifutur	3075 86	3000 84
Oblig. ttes caté.	187 24	184 47
Oblilion	1459 24	1444 79
Oblisécurité Sicav	13767 01	13767 01
Oraction	1011 93	987 25
Orvalor	7330	7186 27
Paribas Capitalisation	1632 36	1608 24
Paribas Opportunités	125 70	120 58
Paribas Patrimoine	580 96	557 28
Patrimoine Retraite	237 72	233 06•
Parvalor	624 58	612 33
Placement A	1452 76	1424 27•
Placement J.	7687 57	7672 23•
Placement M	71421 04	71278 48•
Placement Nord	916 01	898 05•
Plénitude	140 15	136 07
Poste Croissance	23136 23	23113 12•
Poste Gestion	70143 82	70143 82
Première Oblig.	11264 52	11253 27
Prévoy. Ecureuil	119 29	118 11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prv'Associations	31322 70	31322 70
Proficus	1003 21	978 74
Quartz	134 30	131 02
Réalvalor	742 83	728 26
Rentacic	164 70	162 27
Revenus Trimestr.	5450 69	5396 72
Revenu-Vert	1167 34	1138 87
St Honoré Vie & Santé	968 48	924 56
St Honoré Bons du Tr.	11927 98	11868 62
St Honoré Invest.	773 99	738 89
St Honoré Pacifique	603 70	576 32
St Honoré Real	15941 84	15878 33
Sécuricic	1848 71	1848 71
Sécuri-Gan	12528 63	12282 97
Sécuritaux	1478 37	1478 37
Sicasdan	733 03	722 20
Sicav Associations	1960 39	1960 39
SFI-CNP Assur.	672 77	653 17
S.G. Fr oppor. C et D	1149 44	1126 90
Sicav 5 000	437 82	426 10
S.I. Est	1311 75	1273 54
Sinafrance	677 14	659 02
Silvam	397 44	386 80
Silvarente	222 79	218 42
Slivinter	431 67	420 12
S.N.I.	1075 47	1044 15
Sogenfrance C et D	1107 06	1085 35
Sogépargne	314 04	307 88
Sogevar	981 38	962 14
Soginter	1283 88	1258 71
Soleil Investissements	585 41	562 89
Solstice	2215 08	2209 56
State Street Act. Eur.	9153 04	8843 52•
State Street Act. Frcs.	10159 60	9863 69
St. Str. Act. Japon	9827 53	9495 20
State Street Emer. Mkts	12381 79	11786 51
St.Street OAT Plus	11207 53	10987 77
Stratégie Actions	836 76	804 58
Stratégie Rendement	1496 48	1449 38•
Technocic	995 68	966 68
Techno-Gan	5637 49	5420 66
Thesora	709 51	702 49
Trésor Plus	1387 49	1373 75
Trésor Trimestriel	1054 46	1044 02•
Trésoricic	138637 71	138637 71
Trilion	5265 09	5197 52
UAP Investissement	429 80	414 07•
UAP Actions France	583 34	562 26•
UAP Act. Select	614 07	591 87•
UAP Aedificandi	539 86	520 35•
UAP Altafi	212 64	204 95•
UAP Alto Sicav	169 83	163 69•
UAP Moyen Terme	150 97	145 51•
UAP Premiere Cat.	11618 16	11198 23•
Uni-Associations	119 79	119 79•
Uni-Foncier	1204 88	1175 49
Unifrance	574 11	560 11
Uni Régions	1170 47	1141 92
Univar	249 46	249 46•
Univers Actions	1259 55	1228 83
Univers Obligations	1856 48	1811 20
Valorg	2177 10	2174 93
Valreal	56762 56	56734 21
Winterthur St-Honoré	223 43	213 30

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ∎ : marché continu

AGENDA

MUSIQUE

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE (42-62-71-71). Raina Kabaivanska : 20 h 30 jeu. Soprano, Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne, Jacques Grimbert (direction). Rossini, Massenet, Verdi, Tchaïkovski, Puccini.

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Brigitte Rapetti, Marie-Thérèse Chailley : 12 h 30 ven. Violon, alto, Sylvette Milliot (violoncelle). Haydn, Bach, Honegger, Martinu, Beethoven.

AUDITORIUM CHARLES-MUNCH (40-09-79-71). Ensemble Carmina Alterna : 20 h 30 mar. Jean Royer (direction). Schoenberg.

AUDITORIUM COLBERT (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE). Annick Roussin, Anne Gastinel, Pascale Le Corre : 12 h 30 mar. Violon, violoncelle, piano. Chopin, Szymanowsky.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Quatuor Bartok : 19 h mer. Haydn, Chostakovitch, Dvorak Ensemble InterContemporain : 19 h ven. Jane Turner (mezzo-soprano), Hew Rhys-Evans (ténor), David Robertson (direction). Henze Yvonne Kenny, Geoffrey Parsons : 19 h mar. Soprano, piano. Schubert, Mahler, Liszt, Hahn, Walton. Ensemble orchestral de Paris : 19 h lun. Groupe vocal de France, Ryusuke Nimajiri (direction). Bartok, Ligeti, Haydn, Takemitsu, Hersant.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Trio Yuval : 12 h 30 jeu. Beethoven, Schubert.

AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Jacqueline Bourges-Maunoury : 20 h 30 ven. Piano. Schubert, Brahms, Mendelssohn. Isabelle Oehmichen : 17 h 30 dim. Piano. Chopin, Magin. Adèle Auriol, Bernard Fauchet : 20 h 30 sam. Violon, piano. Schubert, Tisné, Ichiyanagi, Beethoven.

CENTRE DE LANGUE ET DE CULTURE ITALIENNE (46-34-27-00). Lorenzo Cipriani : 16 h sam. Musique de la Renaissance italienne.

LE CERCLE (43-22-50-46). Trio Terrible-Thomas-Ripoche : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Accordéon, piano, violon. Sarasate, Dvorak Vienne Express : 13 h dim. Alexandre Markéas (piano), Anne Thomas (piano), Michel Ripoche (violon), Eric Fonteny (violoncelle). Strauss, Brahms, Kreisler.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Jean-Efflam Bavouzet : 12 h 45 mer. Piano. Haydn, Bartok, Liszt. Marie Kobayashi, Jeff Cohen : 12 h 45 ven. Mezzo-soprano, piano. Schubert, R. Strauss, Britten, Copland. Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 sam. Jacques Prat (violon), Zoltan Kocsis (piano), Marek Janowski (direction). Bartok, Prokofiev Trio Fontenay : 12 h 45 lun. Rachmaninov.

CONSERVATOIRE SERGE-RACHMANINOV (47-23-51-44). Thérèse Clauzade, Roustem Saitkoulouv : 20 h 15 jeu. Piano, Claire Oppert (violoncelle). Moussorgski, Chostakovitch. Olga Savradine, Igor Simonoff : 19 h sam. Soprano, baryton-basse, Christian Portanier-Loubaeff (basse), Irina Ermakova (piano). Moussorgski, Tchaïkovski, Balakirev, Rimski-Korsakov, Rachmaninov, Prokofiev.

ÉGLISE DE LA MADELEINE. Le Sinfonietta de Paris : 20 h 30 mar. Elena Vassilieva (soprano), Lyne Dourian (mezzo-soprano), François Nicolas (ténor), Thierry de Gromard (basse), Jérôme Akoka (violon), Hervé Pouliquen (piano), Ensemble Vocal François Marc-Roger, Ensemble polyphonique de Versailles. Mozart, Beethoven.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ. Lolita Meskichvili-Boulan, Amik Gaspariane : 12 h 45 mer. Violon, alto, Carolyn Shuster (orgue). Mozart, Haendel. Participation libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Ensemble vocal Phonandre : 20 h 45 sam. Poulenc. Gilles Harle : 10 h dim. Orgue. Froberger, Bach.

ÉGLISE SAINT-ÉPHREM-LE-SYRIAQUE. Ensemble Almasis : 18 h 30 dim. Monteclair, Clérambault, Gervais Iakovos Pappas. Vasilis Tsotsolis : 18 h 30 dim. Clavecin, violon. Mondonville, Couperin, CPE Bach.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DE-CHARONNE. Groupe instrumental de Paris : 20 h 30 ven. Beethoven, Weber.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 mar. Philippe Bernold (flûte), Christine Icart (harpe), Bernard Thomas (direction). Mozart.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 30 janvier 1993. 21 h sam. Haendel, Vivaldi, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Chœurs et Orchestre des grandes écoles : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Michel Podolak (direction). Haydn, Gabrieli.

ÉGLISE SAINT-PIERRE (42-62-35-00). Orchestre symphonique Paris rive droite : 20 h 30 jeu. Didier Talpain (direction). Cimarosa, Bruch, Beethoven.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Adrienne Krausz : 22 h 30 mer. Piano. Beethoven, Chopin, Liszt. Sophie Besançon, Haruko Ueda : 22 h 30 jeu. Violon, piano. Beethoven, Sarasate. Roger Boutry, Sylvie Hue, Didier Costarani : jusqu'au 5 février 1993. 22 h 30 ven. Piano, clarinette, hautbois, Daniel Neuranter (basson). Poulenc. Jean-François Vinciguerra, Catherine Stagnoli : 22 h 30 sam. Baryton-basse, piano. Poulenc. Patricia Reibaud, Simon Schembri : 22 h 30 lun. Violon, guitare. Scheidler, Molino, Paganini.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre symphonique Paris rive droite : 20 h 30 sam. Michel Béroff, Brigitte Engerer, Emile Naoumoff, Gabriel Tacchino, Brian Ganz (piano), Olivier Charlier, Ami Flammer (violon), Roland Pidoux (violoncelle), Quatuor Atheneum Enesco. Bach, Bizet, Brahms, Dvorak, Gershwin, Mendelssohn, Naoumoff, Rachmaninov, Ravel. Pierre Pincemaille : 19 h lun. Orgue. Guillou, Escaich, Pincemaille, Stravinsky. Solistes de l'Orchestre national de France : 19 h mar. Mozart, Brahms.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). Brigitte Fassbaender, Wolfram Rieger : 20 h 30 jeu. Mezzo-soprano, piano. Brahms, Fauré, Wolf, Mahler. Radu Blidar, Karoli Mocsari : 18 h 45 mer. Violon, piano. Chopin, Liszt, Janacek, Enesco, Bartok. Atelier-concert.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Quatuor Keller : 20 h mer. Haydn. Anne Constantin, David Selig : 20 h jeu. Soprano, piano. Debussy, Caplet, Poulenc, Liszt, Wolf. Les Percussions de l'Opéra de Paris : 20 h mar. Cage, Carter, Kabelac, Crumb, Ichiyanagi.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). The Amsterdam Baroque Orchestra : 20 h jeu. Ton Koopman (direction). Concertos brandebourgeois de Bach.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Chantefleurs, récital botanique : jusqu'au 14 février 1993. 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Musique de Wiener, textes de Desnos. Chantal Galiana (chant), Sophie Morando (violoncelle), Fabrice Boulanger (piano), Daniel Pabœuf (saxophone).

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Ensemble vocal Soli-Tutti : 20 h 30 lun. Catherine Seitz (soprano). Dusapin, Nunes.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Quatuor Lobkovitz : 20 h 45 sam. Ravel, Janin, Brahms. Rosalie Becker, Elizabeth Schlesinger : 20 h 30 dim. Soprano, piano. Mélodies yiddish.

SALLE DE L'ASCA. Elza Kolodin : 20 h 30 sam. Piano. Bach, Chopin Edda Erlendsottir : 20 h 30 dim. Piano. CPE Bach, Grieg.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Orchestre symphonique français : 20 h 30 mer. Gabriel Tacchino (piano), Laurent Petitgirard (direction). Kremski, Prokofiev, Beethoven Sequeira Costa : 20 h 30 jeu. Piano. Raphaël Pidoux, Jean-Guihelm Queyras : 11 h dim. Violoncelle, Emmanuel Strosser (piano). Beethoven. Marie-José Morais : 20 h 30 lun. Piano. Mozart, Scarlatti, Falla, Chopin. Pedro Burmester : 20 h 30 mar. Piano. Bach, Beethoven, Schumann, Copland.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu., ven. Misha Maisky (violoncelle), Semyon Bychkov (direction). Berlioz, Saint-Saëns, Chostakovitch Orchestre Pasdeloup : 17 h 30 sam. Wolfgang Dœrner (direction). Wagner. Orchestre national de France : 20 h 30 sam. Dalia Schaechter (mezzo-soprano), Thomas Moser (ténor), Jeffrey Tate (direction). Berg, Mahler. Orchestre des Concerts Lamoureux : 17 h 45 dim. Philippe Bianconi (piano), Valentin Kojin (direction). Rachmaninov, Tchaïkovski. Orchestre Colonne : 20 h 30 lun. Jean-Claude Casadesus (direction). Beethoven, Berlioz. Académie de musique de Prague : 18 h 30 mar. Halka Jelinkove, Petr Jirikovsky (piano), Yvan Strauss (direction).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Beaux-Arts Trio : 11 h dim. Haydn, Schubert. Michel Dalberto : 20 h 30 lun. Piano. Schubert, Liszt. Quatuor Alban-Berg, Heinrich Schiff : 20 h 30 mar. Violoncelle. Schubert.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Catherine Bott, Mark Levy, David Robiou : 11 h dim. Soprano, viole de gambe, clavecin. Purcell. Marie-Catherine Girod, Annick Roussin : 20 h 30 lun. Piano, violon.

Périphérie

COLOMBES. MJC THÉATRE (47-82-42-70). Evelyne Stroh, Irène Polya : 17 h dim. Piano.

FONTENAY-SOUS-BOIS. SALLE JACQUES-BREL (48-75-44-88). Orchestre symphonique d'Europe : 20 h 30 ven. Danielle Laval (piano), Olivier Holt (direction). Haydn, Mozart, Wiener, Hossein.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Elisabeth Chojnacka : 20 h 30 mar. Clavecin. Daugherty, Halffter, Xenakis, Solal, Andriessen, Miereanu, Ferrari, Ligeti. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

POISSY. MAIRIE (39-79-03-03). Quatuor Poissy : 18 h mer.

RIS-ORANGIS. CENTRE ROBERT-DESNOS (69-06-72-72). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 45 sam. Pierre-Laurent Aimard (piano), Urs Schneider (direction). Chaynes, Mozart, Tchaïkovski.

THOIRY. CHATEAU (39-73-72-33). Thérèse Mercier, Jean-Pierre Loublier : 20 h sam. Récitante, piano. Liszt, Schumann, Debussy, Tchaïkovski, Ravel, Apollinaire, Baudelaire, Lamartine, Rimbaud. Georgette Spiess, Jean-Pierre Loublier : 17 h dim. Violon, piano, Agnès Kammerer (harpe), René Sicart (basson), Florence Bellon (flûte). Schubert, Vivaldi, Telemann, Asselmans, Fauré, Bizet, Ibert.

LE VÉSINET. CAL (39-76-32-75). Orchestre des Concerts Lamoureux : 21 h mar. Philippe Bianconi (piano), Valentin Kojin (direction). Rachmaninov, Tchaïkovski.

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Un bal masqué : jusqu'au 20 février 1993. 19 h 30 ven., lun. Opéra de Verdi. Dennis O'Neill (ténor), Alain Fondary (baryton), Gabriela Benackova, Young Ok Shin (sopranos), Elena Zaremba (mezzo-soprano), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Thomas Fulton (direction), Nicolas Joel (mise en scène) Les Contes d'Hoffmann : jusqu'au 27 février 1993. 19 h 30 sam. Opéra d'Offenbach. Vinson Cole, Georges Gautier, Robert Dumé, Andreas Jaggi (ténors), Jean-Philippe Lafont, Jean-Marie Frémeau (baryton), Hedwig Fassbender, Françoise Martinaud, Bernadette Antoine (mezzo-sopranos), Valeria Esposito, Mara Zampieri, Maria Bayo (sopranos), Pierre Thirion-Vallet, Antoine Garcin (basses), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, John Nelson (direction), Roman Polanski (mise en scène), Redha (chorégraphie).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Les Indes galantes : 19 h 30 mer., ven. Ballet héroïque de Rameau. Claron McFadden, Isabelle Poulenard, Sandrine Piau, Noémi Rime (sopranos), Jérôme Corréas, Nicolas Rivenq (barytons), Miriam Ruggeri (mezzosoprano), Howard Crook, Jean-Paul Fouchécourt (ténor), Jacques Bona (baryton-basse), Bernard Delêtre (basse), Compagnie Ris et Danceries, les Arts florissants, William Christie (direction), Alfredo Arias (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Le Coq d'or : 19 h 30 mer., jeu. Opéra de Rimski-Korsakov. Valery Kotchkine (basse), Anatoly Voropaev (ténor), E. Oustinova, Tatiana Domnikova, Svetlana Nikitenko, Tatiana Tcherkassova (sopranos), Chœurs et orchestre de l'Opéra national de Saint-Pétersbourg, Andreï Anikhanov, Mikhaïl Koukouchkine (direction), Stanislas Gaoudassinski (mise en scène), Evgeniy Miasistchev (chorégraphie) Le Prince Igor : jusqu'au 29 janvier 1993. 19 h 30 ven. Opéra de Borodine. Alexandre Nenadovski (baryton), Valentina Iouzvenko (soprano), Vladimir Chtcherbakov (ténor), Vladimir Vaneev (basse), Nina Romanova (mezzo-soprano), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Saint-Pétersbourg, Andreï Anikhanov, Mikhaïl Koukouchkine (direction), Stanislas Gaoudassinski (mise en scène) Yolanta : 19 h 30 sam. ; 15 h dim. Opéra de Tchaïkovski. Vladimir Vaneev (basse), Lydia Tchernikh (soprano), Alexandre Nenadovski, Nikolaï Kopylov (barytons), Viktor Pitchuev (ténor), Larissa Tedtoeva (mezzo-soprano), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Saint-Pétersbourg, Andreï Anikhanov, Mikhaïl Koukouchkine (direction), Andreï Bachlovkine (mise en scène).

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). Archéologie du XX[e] siècle : jusqu'au 7 février 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Edwige Bourdy (soprano), Daniel Soulier (comédien), Ensemble Clément Janequin, Mireille Laroche (mise en scène). Musique de Monteverdi, Gesualdo, Banchieri, Caccini, Peri.

THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Médée : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Opéra d'après Euripide. Opéra chinois du Heibei. Troupe de première division de Shijiazhuang. Luo Jiin (mise en scène), Zhang Yuzhao (direction).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). La Servante maîtresse : jusqu'au 6 février. 18 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Opéra de Pergolèse. Igor Lewis Borg, Guy Vives (barytons), Simine David, Marie-Claire Leblanc (soprano), Pierre Muller, Sandra Boyer (piano), Elisabeth Navratil (mise en scène).

Périphérie

HERBLAY. CENTRE CULTUREL (39-97-40-30). La Bohème : 20 h 45 lun. Opéra de Puccini. I Teatro Lirico Arturo Toscanini de Milan.

NOGENT-SUR-MARNE. PAVILLON BALTARD (43-94-08-00). La Bohème : 20 h 30 jeu. Opéra de Puccini. Il Teatro Lirico Arturo Toscanini de Milan.

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). La Bohème : 20 h 45 ven., sam. De Puccini. Il Teatro Lirico Arturo Toscanini de Milan.

TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (49-63-70-50). Il Signor Bruschino : 21 h sam. Opéra de Rossini. Didier Frédéric, Jacques Péroni (basses), Valérie Hornez (soprano), Olivier Grand, Nikola Todorovitch (ténors), Orchestre national d'Ile-de-France, Denis Dubois (direction), Adriano Sinivia (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Rose de Noël : jusqu'au 14 février. 14 h 30 mer., jeu., ven. ; 14 h sam., dim. Opérette de Franz Lehar. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane Varon, Philippe Béranger, Jean-Paul Queret, Gilles Biot, Christian Blain, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

CERGY-PONTOISE. THÉATRE DES ARTS (30-30-33-33). La Papesse : 21 h ven., sam. ; 15 h dim. De Jean-Claude Petit. Avec Jean-Luc Borg, Martine Fontanille, Paskal Vallot, Marie-Anne Tran, Jean-Luc Atlan, Jean-Luc Borg (mise en scène).

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Mes amours d'opérette : 17 h dim. De Philippe Davenet. Musique d'Offenbach. Avec Marcèle Ranson-Hervé, Raphaëlle Ivery, Lisa Levy, Sophie Oinville, Gérard Chapuis, Marc Mazuir, Michel Pastor.

JAZZ, POP, ROCK

L'ARBUCI JAZZ CLUB (44-41-14-14). Jam Session : jusqu'au 27 janvier 1993. 22 h 30 mer., mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Rosa King : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Mra Oma Paris Brotherhood : 22 h 30 dim., lun.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : 22 h 30 mer. ; Dominique Dipiazza Trio : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; T. Bel : jusqu'au 31 janvier 1993. 22 h 30 dim.

BATACLAN (47-00-30-12). Tonton David : 19 h 30 sam.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Joe Lee Wilson Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. Chant, Georges Arvanitas (piano), Luigi Trussardi (basse), Charles Saudrais (batterie) ; Marlène Ver Plank Quartet : 22 h 45 lun., mar.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Elan : 16 h sam.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Vincent Magnier & Cie : 23 h sam. ; The Shanakees : 23 h ven.

CAFÉ CAFÉ (44-79-02-02). Ceu Do Brasil : jusqu'au 23 février 1993. 22 h mar. Soirée ambiance brésil.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Tequila : 22 h 30 mer., jeu. ; Soul Time : jusqu'au 31 janvier 1993. 22 h 30 ven., sam., dim. ; Amar Sundy : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Gene Mighty Flea Conners : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun. ; Al Grey, Dany Doriz Quartet : jusqu'au 14 février 1993. 21 h 30 mar.

LE CERCLE (43-22-50-46). Marcel Azzola, Lina Bossatti : 21 h ven.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Les Poubelles Boys : jusqu'au 3 mars 1993. 20 h 30 mer. ; Azuquita : jusqu'au 25 février 1993. 20 h jeu. Salsa ; La Makyna de Thimotey Herelle : jusqu'au 23 février 1993. 20 h mar.

LA CIGALE (42-23-15-15). Arrested Developments : 19 h 30 ven.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Tony Marlow Blue Five : 0 h mer. ; Layla & the Dominos : 0 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Bandidos : 0 h mer., sam. ; Acide Barette : 0 h jeu. ; Les Cochons dans l'espace : 0 h ven. ; Honky Tonk : 0 h dim.

DUNOIS (45-84-72-00). Blurt : 20 h lun. Ted Milton (chant, saxophone), Chris Vine (guitare), Paul Wigens (batterie).

ELYSÉE-MONTMARTRE. Agnostic Front, Madball : 19 h 30 ven. ; Dennis Brown, Sugar Minott, Seres Hammond : 18 h 30 dim. Half Pint, the 809 Band ; Buzzcocks : 19 h 30 jeu.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 24 février 1993. 22 h 30 mer. ; Paula Moore : 22 h 30 jeu. ; Blues Burgers : 22 h 30 ven. ; Franck Ash Blues Band : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 31 janvier 1993. 22 h 30 dim. ; Layla & Co : 22 h 30 lun. ; Coketale : 22 h 30 mar.

GIBUS (47-00-78-88). Dave Vanian & the Phantom Chords : 23 h ven., sam.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 12 février 1993. 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Strunz & Farah : jusqu'au 6 février 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Maxim Saury Big Band : jusqu'au 31 janvier 1993. 12 h dim. Jazz sur brunch.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). The Bunch : 22 h 30 mer. ; Félix Reyes & Alain Brunet : 22 h 30 jeu. ; Charmaine King Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Mega Swing Big Band : 22 h 30 mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Sewing Machine : 23 h mar.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Rahœrson : 22 h 30 mer., jeu. ; Roxanne Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Band : jusqu'au 31 janvier 1993. 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : jusqu'au 9 février 1993. 22 h 30 lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Les Rabbins volants : 20 h 30 mer. ; Giovanni's : 20 h 30 jeu. ; Sewing Machine : 23 h ven. ; Mille Sabords : 23 h sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). Good Sons : 21 h mer. ; Leni Stern, Denis Chambers, Alain Caron : 21 h jeu. Saxophone, batterie, basse, Bob Malach (saxophone) ; Texas Blues Revues, the Antione's : 21 h ven. ; Big Youth : 21 h sam. ; Glok : 20 h 30 lun. ; Fred Wesley : 21 h mar.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Sylvie Cohen, Dominique Botbol : 21 h ven., sam.

OLYMPIA (47-42-25-49). Noir Désir : 20 h lun., mar.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Catscratch : jusqu'au 27 janvier 1993. 22 h 30 mer. ; Groove Company : jusqu'au 29 janvier 1993. 22 h 30 ven.

PARC DE LA VILLETTE. Arthur H : jusqu'au 15 février 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Betty Boop : 19 h sam. ; Dave Swarbrick & Martin Carthy : 19 h ven.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Le Big Band Lumière : 21 h mer. ; Chance Orchestra : 21 h jeu. ; Jean-Louis Bompoint : 21 h ven. ; Paris Barcelona Swing Connection : 21 h sam. ; Anne Pekoslawska : 21 h lun. ; Joel Dayde : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Swing Parade : 21 h mer. ; Le Quintet de Paris : 21 h jeu. ; High Society Jazz Band : 21 h ven. ; Happy Six : 21 h sam. ; Alligator Jazz Band : 21 h lun. ; Saxomania : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Sylvain Bœuf, Bojan Zulfikarpasic, C. Wallemme : 22 h 45 mer., jeu., ven. ; Xavier Richardeau, Michel Graillier, Michel Zenino : 22 h 45 ven., sam. Saxophone, piano, contrebasse, Jean-Pierre Arnaud (batterie) ; Patrice Galas, Christophe Le Van, Philippe Soirat : 22 h 45 mar.

PIGALL'S. Zwap : 20 h ven.

REX CLUB (45-08-93-89). Venus Lips : 23 h mer. ; Kheops : 23 h ven.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Fonsèque and Co : jusqu'au 30 janvier 1993. 18 h mer., jeu., ven., sam. Piano, Francine Fonsèque (contrebasse à vent), Jacques Doudelle, Michel Mardiguian (clarinette). Salle 516 Dans le cadre du Festival 100 ans de jazz ; Swing Parade : jusqu'au 2 février 1993. 18 h lun., mar. Dan Girard (banjo), Claude Braud (clarinette et saxo), Jean-Marie Gonthier-Maurin (tuba) Salle 516 Dans le cadre du Festival 100 ans de jazz.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Maxim Saury Jazz Music : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Gene Mighty Flea Conners : jusqu'au 12 février 1993. 21 h 30 mar.

SUNSET (40-26-46-60). Agatsap : 22 h 30 mer. ; Jean-Bardy Quartet : 22 h 30 jeu. ; Richard Raux Trio : jusqu'au 22 février 1993. 22 h 30 lun. ; Docteur Jazz : 22 h 30 mar.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Gérard Di Giusto Trio : jusqu'au 6 février 1993. 22 h 30 ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Jean-Jacques Milteau & Friends : 22 h mar.

LA VILLA (43-26-60-00). Joshua Redman : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

Périphérie

CHOISY-LE-ROI. THÉATRE PAUL-ELUARD (48-90-89-79). Gérard Marais, Louis Sclavis, Henri Texier : 20 h 30 sam. Guitare, clarinette, contrebasse, Pierre Favre (batterie). Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Golden Gate Quartet : 20 h 45 ven.

CRÉTEIL. 186[e] AVENUE (48-99-75-40). Les Standardistes : 21 h ven.

ELANCOURT. LE BILBO-CLUB (30-62-58-82). Mad Wisper, Dharma, les Loustiks : 21 h sam.

EPINAY-SUR-SEINE. MJC D'ORGEMONT (48-41-41-40). Collectif Incidance : 21 h sam.

MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-75-72-58). Manu Dibango : 20 h 45 ven.

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Dave Valentin : 21 h sam.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : jusqu'au 24 février 1993. 21 h mer. ; Avram Feffer Trio : 21 h jeu. ; Dimos Goudaroulis Trio : 21 h ven. ; Dave Liebman Duo : 21 h sam. ; Patrick Fabert N'Tet : 21 h mar.

POISSY. MAIRIE (39-79-03-03). Glenn Miller Orchestra : 20 h 30 jeu.

ROISSY-EN-BRIE. CLUB DE L'AYAU (60-29-60-56). Banda Carioca Quintet : 22 h 30 ven.

SAINT-DENIS. MJC (42-43-44-33). The Cannibals, los Mescaleros, the Jakyll's : 20 h sam. ; Brutal Truth, Fear Factories : 20 h lun.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. LA CLEF-L'ECLIPSE (39-73-38-13). Les Tontons flingueurs : 21 h sam.

TREMBLAY-EN-FRANCE. ESPACE JEAN-ROGER-CAUSSIMON (48-61-09-85). Georges McIntosh, J.-M. Fernandez et les Experts : 22 h sam.

TRIANON PALACE (30-84-38-45). Les Black Glasses : 22 h jeu.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Franck Dribault : 15 h 30 dim.

AU BEC FIN (42-96-29-35). Les Mamies de la salle de garde : jusqu'au 15 février. 23 h 30 jeu., ven., sam. ; 22 h 15 lun.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : 20 h 30 lun.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Pierre Perret : jusqu'au 14 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h dim.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Le Mal-aimé : jusqu'au 13 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Spectacle musical de Michel de Maulne. D'après Apollinaire. Avec Michel de Maulne, Ophélie Orecchia, Jean Valière.

OLYMPIA (47-42-25-49). Richard Gotainer : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Michel Sardou : jusqu'au 8 février. 21 h mer., jeu., ven., mar. ; 17 h 20 h 30 sam. ; 17 h dim.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Paname tropical : jusqu'au 6 février. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; Jean Nô : jusqu'au 13 février. 20 h mer., jeu., ven., sam., mar.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Frédérique : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. ; Maxime René Climent : jusqu'au 15 février. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-33-66-70). Allain Leprest, Romain Didier : 20 h 30 lun.

THÉATRE TRÉVISE (48-46-27-77). Zaniboni : jusqu'au 7 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

TOURTOUR (48-87-82-48). Lionel Damei : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Georges Chelon : jusqu'au 27 février. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar.

ZÉNITH (42-08-60-00). Francis Lalanne : 20 h ven., sam.

Périphérie

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Juliette : jusqu'au 30 janvier. 20 h 30 jeu., ven., sam.

MONTREUIL. MAISON POPULAIRE (42-87-08-68). Jo Privat : 20 h 30 ven.

LE RAINCY. CENTRE CULTUREL THIERRY-LE LURON (43-81-54-15). Yves Duteil : 20 h 30 ven.

SAINT-OUEN. ESPACE 1789 (40-11-50-23). TSF : 20 h 30 ven.

SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). TSF : 21 h mar.

VITRY. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). La Chanson plus bifluorée : 21 h sam.

BALLETS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie Jean-Yves Ginoux : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Chant de mars, Jean-Yves Ginoux (chor.) Compagnie l'Inspiral : 20 h 30 mar. Quatre pièces, quatre vents, Kunito Matsumura (chor.).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Javad : 20 h 30 ven. Danses des derviches de Perse.

CONFLUENCES. Compagnie Elfemer : 20 h 30 jeu., ven., sam. Sabbat.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). La Bayadère : jusqu'au 10 février 1993. 19 h 30 ven., sam., lun. Ballet de Petipa. Avec Isabelle Guérin, Moniques Loudières, Clotilde Vayer, Elisabeth Maurin, Elisabeth Platel, Laurent Hilaire, Charles Jude, Manuel Legris, Kader Belarbi, Nicolas Le Riche, Wilfried Romoli, Orchestre national de l'Opéra de Paris, Vello Pahn (direction), Rudolf Noureev (chorégraphie).

PALAIS DES CONGRÈS. Ballet national d'Ukraine : jusqu'au 31 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

PALAIS DES SPORTS (44-68-69-70). Ballet Moïsseïev : jusqu'au 21 février 1993. 15 h 20 h 30 sam. ; 14 h 17 h 30 dim. ; 20 h 30 mar.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Anne Teresa de Keersmaeker : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Rosas Danst Rosas, Anne Teresa de Keersmaeker (chor.) Anne Teresa de Keersmaeker : 20 h 30 mar. Erts, Anne Teresa de Keersmaeker (chor.).

Périphérie

AUBERGENVILLE. LA NACELLE (30-95-37-76). Compagnie Toute une nuit : 21 h sam. Archimède, Jean-Michel Agius (chor.).

CHELLES. THÉATRE (60-08-55-00). Casse-noisette : 21 h ven. Ballet de Tchaïkovski. Solistes et ballet de l'Opéra de Kiev, Valery Kovtoun (chor.).

FONTENAY-AUX-ROSES. THÉATRE DES SOURCES (46-61-30-03). Casse-noisette : 15 h 30 dim. De Tchaïkovski. Opéra ballet de Kiev, Valery Kovtoun (chor.).

NOISIEL. LA FERME DU BUISSON (64-62-77-77). Compagnie l'Esquisse : 21 h sam. Une femme chaque nuit voyage en grand secret, Joëlle Bouvier, Régis Obadia (chor.).

NOISY-LE GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Le Lac des cygnes : 21 h sam. ; 15 h dim. Ballet de Tchaïkovski. Théâtre Bolchoï, Compagnie Youri Grigorovitch.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). The Doug Elkins Dance Company : 21 h ven., sam. The Patrooka Variations, My Life During the Crusades, Doug Elkins (chor.).

TRAPPES. LA MERISE (30-50-68-86). Compagnie Black-Blanc-Beur : 20 h 30 jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Rapetipas.

LE VÉSINET. CAL (39-76-32-75). Casse-noisette : 21 h sam. Ballet de Tchaïkovski. Ballet de l'Opéra de Kiev.

MUSIQUES DU MONDE

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Pedro et Ines Bacan : 19 h jeu., sam.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Alexeï Cheinine : 20 h 30 mer. Chants et poèmes de Russie.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Parveen Sultana : 20 h 30 jeu. Chant. Musique de l'Inde.

PARIS EN VISITES

MARDI 26 JANVIER

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 13 h 30, sur les marches, groupe de la Danse (D. Fleuriot).

« Exposition Sisley », 13 h 30, parvis du Musée d'Orsay, à l'éléphant (M[me] Cazes).

« Les passages couverts : le Paris du dix-neuvième siècle », 14 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (A nous deux, Paris).

« Versailles : l'hôtel de Madame du Barry » (annulation possible. Téléphoner le matin au 39-50-36-22), 14 h 30, 21, avenue de Paris (office de tourisme de Versailles).

« Hôtels et jardins du sud du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cités d'artistes sur le versant chaud de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (V. de Langlade).

« Rodin dans son musée » (limité à trente personnes), 14 h 30, 77, rue de Varenne (Monuments historiques).

« Le siège du journal *l'Humanité* à Saint-Denis, réalisation récente d'Oscar Niemeyer » (limité à vingt-cinq personnes), 14 h 45, sortie du métro Saint-Denis-Basilique (Monuments historiques).

« Trésors de la cathédrale russe. Différences de tradition et de dogme entre les Eglises de Rome et de Constantinople. Grammaire et facture des icônes », 15 heures, 12, rue Daru (I. Hauller).

CONFÉRENCES

6, rue Albert de Lapparent, 14 h 30 et 17 heures : « Anatolie et Iran antique : Rome en Asie mineure. De Phaselis à Pergé », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Baroque pragois : principes et contexte de développement », par C. Barrière (Clio).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Ces grands noms qui font le prestige de l'Angleterre » (Paris et son histoire).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Le système solaire », par G. Oudenot (cours d'astronomie pratique).

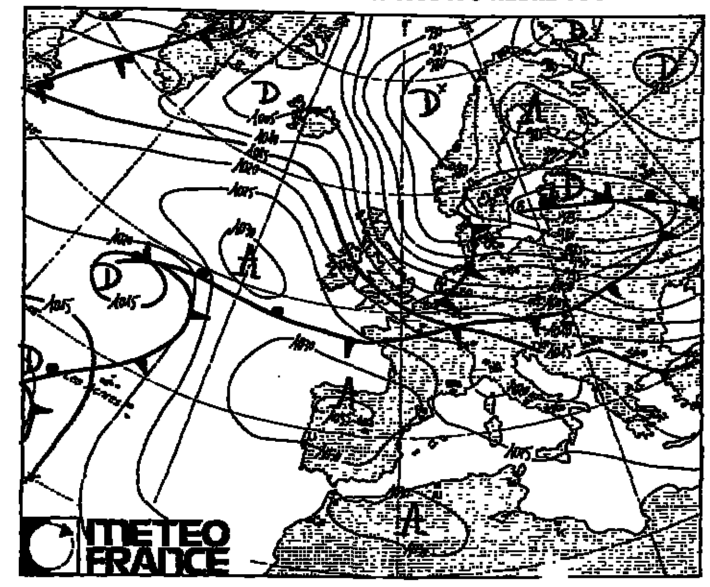
3, rue de Tilsitt, 18 heures : « Les Beaux-Arts actuellement au Japon. L'enseignement de la peinture nihonga » (limité à vingt-cinq personnes), par Y. Nomura (Espace des arts Mitsukoshi Etoile).

Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, 18 h 30 : « La réaction contre l'art contemporain en Autriche et en France », par R. Fleck (L'Art contemporain en question).

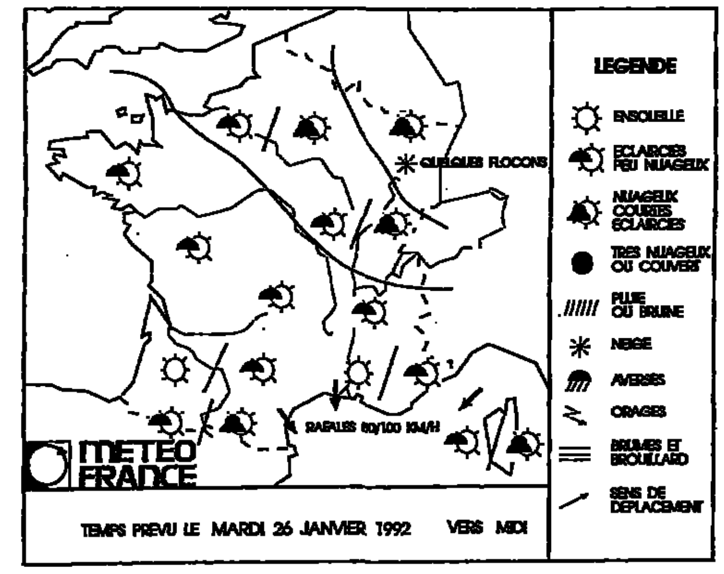
Temple, 54, avenue de la Grande-Armée, 20 h 30 : « Faut-il aider l'Afrique ? Y-a-t-il un devoir d'ingérence ? », avec J.-C. Ruffin (Eglise réformée de l'Etoile).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 26 JANVIER 1993



Mardi : gelées matinales, mais souvent ensoleillé. – La matinée sera assez ensoleillée dans l'ensemble, mais les gelées n'épargneront que les côtes. Des nuages bas balaieront toutefois les frontières du Nord-Est, des Flandres à l'Alsace, en donnant quelques flocons. Quelques nuages aussi le matin sur le nord des Alpes et les Pyrénées.

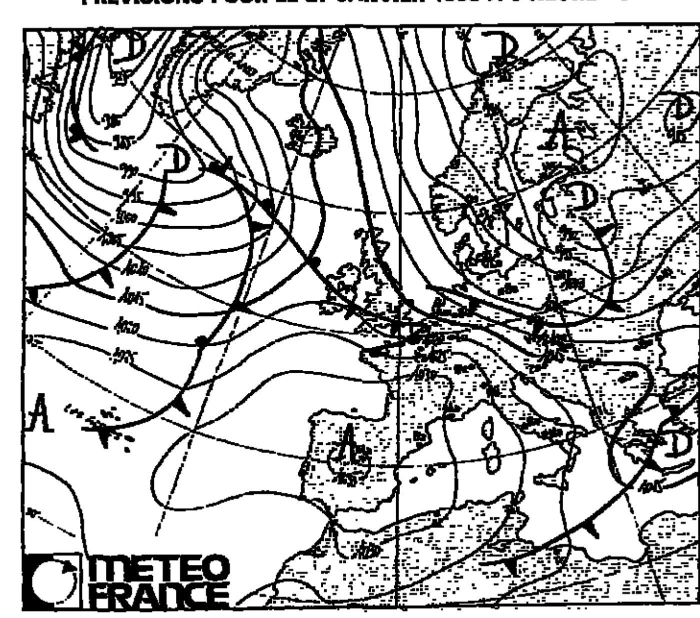
Dans l'après-midi, les chutes de neige éparses se décaleront peu à peu des Vosges vers le Jura et le nord des Alpes.

Par ailleurs, le ciel se couvrira de plus en plus au nord de la Loire. Il pleuvra en soirée sur la Bretagne et la Basse-Normandie, et le vent d'ouest se renforcera.

Du Sud-Ouest à la Méditerranée, le soleil restera bien présent. Il n'y a que la Corse qui subira des passages nuageux et quelques averses. Attention au mistral et à la tramontane, qui atteindront 80 à 100 km/h du Languedoc-Roussillon au Var, ainsi qu'au vent de nord-est jusqu'à 90 km/h entre la Côte d'Azur et la Corse.

Les températures sont en baisse, et les gelées matinales se généralisent : –1 à –4 degrés un peu partout, sauf sur les régions littorales où elles restent légèrement positives. L'après-midi, 7 à 10 degrés sur la façade ouest du pays, 12 à 14 degrés en Méditerranée, mais 4 à 6 degrés sur le Nord et le Centre, et 1 à 4 degrés dans le Nord-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 27 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-1-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 24-1-1993 à 6 heures TUC et le 25-1-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	16	6	N
BIARRITZ	14	6	C
BORDEAUX	14	11	C
BOURGES	12	8	C
BREST	11	8	D
CAEN	12	6	N
CHERBOURG	11	6	N
CLERMONT-FER.	12	9	C
DIJON	12	8	D
GRENOBLE	13	3	P
LILLE	11	4	D
LIMOGES	9	8	P
LYON	14	9	P
MARSEILLE	17	9	D
NANCY	12	4	N
NANTES	13	9	C
NICE	13	7	C
PARIS-MONTS.	13	6	C
PAU	12	3	P
PERPIGNAN	18	10	D
POINTE-A-PITRE	28	20	P
RENNES	14	8	N
ST-ETIENNE	14	8	C
STRASBOURG	13	6	N
TOULOUSE	6	3	C
TOURS	12	8	D
ÉTRANGER			
ALGER	17	1	D
AMSTERDAM	10	2	A
ATHÈNES	17	11	D
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	15	3	N
BELGRADE	14	4	N
BERLIN	12	1	C
BRUXELLES	11	3	D
COPENHAGUE	8	2	A
DAKAR	25	19	D
GENÈVE	12	8	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	11	7	D
JÉRUSALEM	10	6	C
LE CAIRE	17	13	C
LISBONNE	15	8	D
LONDRES	11	4	D
LOS ANGELES	26	11	N
LUXEMBOURG	9	2	D
MADRID	15	–6	D
MARRAKECH	20	7	D
MEXICO	20	9	P
MILAN	11	0	N
MONTRÉAL	4	–1	*
MOSCOU	–3	–12	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	21	7	D
NEW-YORK	13	3	N
OSLO	–	–	–
PALMA	16	1	B
PÉKIN	2	–9	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	11	C
SÉVILLE	19	0	D
SINGAPOUR	31	22	C
STOCKHOLM	1	–5	D
SYDNEY	31	24	C
TOKYO	5	5	P
TUNIS	15	4	D
VARSOVIE	10	4	N
VENISE	5	3	B
VIENNE	17	7	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Télé-potiches

ELLES sont belles. Elles sourient, court-vêtues, dans le halo des projecteurs. Elles tournent la roue de la Fortune, présentent la météo, tirent au sort, de leur main de fée, le numéro de téléphone qui fera pleuvoir la chance sur M. Lemercier, de Lons-le-Saunier, et sourient, sourient encore. Sophie, Agnès, Annie, sont les femmes-potiches de la télévision. Un sourire, un décolleté, une cuisse parfois : on ne les voit plus, on les enregistre. On ne s'en offusque pas davantage. Pourquoi, d'ailleurs, le télévoyeur mâle s'offusquerait-il d'être considéré comme un sexe doublé d'un portefeuille ? Elles n'offensent pas la morale, ne transmettent pas de virus. Une « présence féminine » bien innocente, voilà tout.

De même, pourquoi s'offusquer de quelques bonnes blagues ? Au début du mois, les Inconnus présentaient sur France 2 un échantillon de leurs sketches. L'un met en scène des infirmières antillaises dans un hôpital, animées d'un seul souci : en faire le moins possible. Voici, dans un autre sketch, des candidats juifs à un jeu télévisé : marchandage, tricherie, tout y passe. Toujours sur France 2, l'animateur Nagui recevait ce week-end Véronique Sanson. La chanteuse raconte qu'on lui a volé un scooter. Nagui : *« Ah ! Mouloud a encore frappé. »* Elle évoque ensuite l'échec de son élevage de poulets, les volatiles ayant choisi la fuite. Nagui : *« Allez, Mouloud, rends les poulets ! »* On rit. Oui, comment s'offusquer ? Ils sont si drôles, les Inconnus ! Et ce Nagui, avec son nom et sa tête, comment le soupçonner de quoi que ce soit ? En des temps préhistoriques – il y a vingt ans –, certaines féministes primaires expliquaient que l'érotisation des médias était le terreau d'une diffuse légitimation du viol. D'autres pisse-froid estimaient que les blagues racistes étaient le tout premier pas vers Auschwitz. Exagéraient-ils ? L'heure, en tout cas, n'est plus à ces assauts brutaux. La parodie ayant définitivement détrôné la contestation, c'est désormais de l'intérieur, avec ses armes, que l'on chatouille le système. Dans sa nouvelle émission, « Ardimat », Thierry Ardisson (dont la précédente, sauf erreur, était tournée aux Folies-Bergère) parodiait donc la télé-potiches, faisant mine de recruter une jeune femme et la filmait effectivement, ensuite, en tenue légère. Faire de l'audience en moquant l'Audimat, ironiser sur la télé-potiches en montrant une fille nue : c'est le spectacle vertigineusement moderne de la télé tirant sur elle-même. A blanc, évidemment.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 25 janvier

TF 1

20.45 Variétés : Stars 90. Présenté par Michel Drucker. Avec Claire Chazal, Jean-Claude Narcy, Hervé Claude, Christine Ockrent, Jean Lanzi, Joseph Pasteur, Claude Sérillon, Bernard Volker, Jean-Claude Bourret, Philippe Gildas, Michel Péricard, Raymond Marcillac, Pierre Lescure, Jacques Sallebert, Etienne Mougeotte, Maurice Séveno, Jean-Pierre Elkabbach...
22.40 Magazine : Ciné stars. Invité : Jean Carmet.
23.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

20.50 Variétés : Celui qui chante, hommage à Michel Berger. Emission de Lionel Rotcage.
22.45 Magazine : Savoir plus. Présenté par Martine Allain-Regnault et François de Closets. Mère à l'âge d'être grand-mère.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : L'Inspecteur Harry. ■■ Film américain de Don Siegel (1971). Avec Clint Eastwood, Harry Guardino, Reni Santoni.
22.35 Journal et Météo.
23.00 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent.
23.35 Magazine : Carnets d'opéra. De Claire Alby. Reprise des *Indes galantes*, de Rameau, à l'Opéra-Comique dans la mise en scène d'Alfredo Arias ; Berlin, capitale européenne de l'art lyrique ? ; Bruxelles, un théâtre sans la Monnaie.
0.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.15 ▶ Musique : Portée de nuit. *Impromptu n° 1 en fa mineur op. 142*, de Schubert, par Michel Dalberto, piano.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Tout pour réussir. ■ Film américain de John Boorman (1990). Avec Dabney Coleman, Uma Thurman, Joanna Cassidy.
22.15 Flash d'informations.
22.25 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
22.30 Cinéma : Août. ■■ Film français d'Henri Herré (1991). Avec Anouk Grinberg, Dominique Pinon, Jean-Claude Brialy.
0.00 Documentaire : Les Kennedy. Destin tragique d'une dynastie, de Philip Withehead.

ARTE

20.40 Cinéma : Le Dossier 51. ■■■ Film français de Michel Deville (1978). Avec François Marthouret, Roger Planchon, Françoise Lugagne.
22.20 Documentaire : Ich liebe dich. De Patrick Jeudy. Ingrid Bergman.
22.25 Cinéma : Jane B. par Agnès V. ■■ Film français d'Agnès Varda (1987). Avec Jane Birkin, Jean-Pierre Léaud, Philippe Léotard.

M 6

20.45 *Cinéma* : La Bataille des Ardennes. ■ Film américain de Ken Annakin (1965). Avec Henry Fonda, Robert Shaw.
23.20 Cinéma : Tonnerre. □ Film italien de Larry Ludman (1983). Avec Bo Svenson, Mark Gregory, Valerie Ross.
0.40 *Informations* : Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Mode 6.
0.50 Magazine : Culture pub.
1.15 Magazine : Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. L'exil des peuples. L'Europe, terre d'accueil ? Avec Edgard Pisani, Francis Lott, Jean-Claude Barreau, Patrick Devedjian, Guy Sorman.
21.30 Le Théâtre maghrébin (1).
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité de l'architecture.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Silviane Agacinski (Volume – Philosophies et politiques de l'architecture).
0.50 Musique : Coda. Légendes aborigènes (jusqu'au 29 janvier).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Katowice) : Chantefleurs et chante-fables, Interludium, Paroles tissées, Musique funèbre, Concerto pour piano et orchestre, de Lutoslawski, par le Grand Orchestre symphonique de la radio-télévision polonaise, dir. Antoni Wit ; Ewa Pobloska, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Par Anne-Marie Reby. Quintette pour hautbois, clarinette, violon, alto et contrebasse en sol mineur op. 39, de Prokofiev ; Sonate pour violon et piano n° 2 en mi bémol majeur op. 102, de Saint-Saëns ; Quatuor à cordes en la mineur op. 13, de Mendelssohn.
0.33 L'Heure bleue. L'actualité internationale du jazz, par Henri Renaud. Le piano des années 60 ; Ella Fitzgerald.

Mardi 26 janvier

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.10 Feuilleton : Santa Barbara.
16.35 Club Dorothée.
17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : François Cluzet.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Le Solitaire. □ Film français de Jacques Deray (1987).
22.30 Magazine : Durand la nuit.

FRANCE 2

15.20 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran.
16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga.
18.45 Jeu : Score à battre.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : La Vengeance du serpent à plumes. ■ Film français de Gérard Oury (1984).
22.40 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. J'ai un corps gros comme ça. Reportages : Fat City ; Allegro fortissimo ; Les peintres préfèrent les grosses.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invités : Patrick Préjean, Bernard Menez.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Les Jardins de Russel Page*, de Gabrielle Van Zuylen et Marina Schinz ; *L'Art des jardins ou la Nature embellie*, de William Howard Adams.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin (9e épisode).
21.35 Magazine : Planète chaude. Albanie, impossible retour, de Michel Rivière.
22.30 Journal et Météo.
23.00 ▶ Téléfilm : Les Equilibristes. De Nico Papatakis (1re partie).
0.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.00 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Cinéma : Memphis Belle. ■ Film américain de Michael Caton-Jones (1990).
17.55 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Philippe Geluck.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Jamais sans ma fille. ■ Film américain de Brian Gilbert (1990).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Miller's Crossing. ■■■ Film américain de Joel Coen (1990) (v.o.).
0.20 Cinéma : Le Cercle infernal. ■■ Film britannico-canadien de Richard Loncraine (1977).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Le Maître chanteur. De Bruno Monsaingeon. Cours d'interprétation de Dietrich Fischer-Dieskau. Schubert : 2e leçon (rediff.).
17.55 Musique : La Belle Meunière. De Franz Schubert (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Mano Dayak (représentant des Touaregs) et Rufus.
19.30 Documentaire : Miss Saarema. De Marc Soosar.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : A bicyclette. Soirée proposée par François Dumas et Marcel Teulade.
20.41 Cinéma : Le Cycliste. ■■ Film iranien de Mohsen Makhmalbaf (1988) (v.o.).
22.00 Préhistoire. *Images d'archives (Buster Keaton ; brevet d'invention du vélocipède) ; interview de Kobayashi, un Japonais auteur d'une thèse sur le vélo ;* Bicycle, *un documentaire de David Taylor.*
22.20 Le Tour de France, l'épopée. *Montage d'extraits du film de Jacques Ertaud réalisé en 1979.*
23.00 Le Vélo populaire. *Extraits de films, photos et chansons françaises.*
23.25 Stabilité et mouvement. *Interview de Jean-Pierre Vieren, physicien au laboratoire de physique de la matière condensée à l'Ecole normale supérieure.*
23.45 Le Vélo ailleurs. *Trois séquences.* Song of Bicycle, *film chinois sur le vélo dans la vie quotidienne en Chine.* Le Kirin japonais, *reportage de David Taylor sur l'entraînement des coureurs. Interview de Paul Virilio* (50 min).

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Equalizer.
18.25 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.25 Série : Ma sorcière bien-aimée.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 1.35).
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 Le Mardi, c'est permis.
20.45 Téléfilm : Un amour de chien. De Peter H. Hunt.
22.30 Série : Amicalement vôtre. L'enlèvement de Lisa Zorakin.
23.30 Série : Soko, brigade des stups.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'affaire Gallo : les tricheries de l'administration américaine.
22.40 Les Nuits magnétiques. L'art d'hériter : Impressions berlinoises (jusqu'au 29 janvier).
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 décembre 1992, salle Pleyel) : Sonate pour violon et piano en fa majeur K 376, Sonate pour violon et piano en sol majeur K 379, de Mozart ; Sonate posthume pour violon et piano, Sonate pour violon et piano en sol majeur, de Ravel, par Schlomo Mintz, violon, Georges Pludermacher, piano.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Mârouf, savetier du Caire (1re partie), de Rabaud.
23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour clarinette et piano op. 120, de Brahms ; Sonate pour violon et piano en la majeur op. 162, de Schubert.
0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

Après la multiplication d'escarmouches meurtrières

La tension s'accroît entre bandes armées et troupes étrangères en Somalie

Des soldats français qui circulaient entre Baidoa et Hoddur, au nord-ouest de Mogadiscio, ont ouvert le feu, dimanche 24 janvier, sur un groupe d'hommes armés qui les avaient pris à partie, blessant *« légèrement »* deux d'entre eux. Selon le ministère français de la défense, ce groupe de Somaliens aurait été *« surpris par l'arrivée inopinée »* de la patrouille.

Plus grave, à Kisimayo, dans le sud du pays, les parachutistes belges ont été la cible de tirs et de jets de grenades, ces divers incidents faisant, en trois jours, trois morts parmi les Somaliens et une douzaine de blessés, a-t-on annoncé, dimanche, de source officielle à Bruxelles. La tension est si vive que les responsables belges de Médecins sans frontières (MSF) ont dû évacuer, samedi, sept des neuf membres de leur équipe. Evoquant les *« violentes manifestations »* organisées ce même jour pour protester *« contre la présence des étrangers »* à Kisimayo, MSF indique que plusieurs de ses véhicules ont été attaqués à coups de pierre. Ces derniers jours, les troupes belges, fortes de quelque six cents parachutistes, avaient lancé une opération de saisie d'armes, confisquant une cinquantaine de fusils et 250 kilos de munitions. A Mogadiscio, plusieurs Somaliens ont été blessés par les forces américaines, également prises pour cible par des tireurs embusqués.

Plus de trente-huit mille militaires, originaires de vingt-deux pays, participent actuellement à l'opération « Rendre l'espoir », lancée le 9 décembre. Les Etats-Unis (plus de vingt-quatre mille hommes sur le terrain) ont officiellement demandé aux Nations unies de prendre le commandement de la force multinationale en Somalie, jusqu'à présent dirigée par les militaires américains, a indiqué un porte-parole de l'opération de l'ONU en Somalie (ONUSOM), vendredi, à Mogadiscio. L'ambassadeur américain Robert Oakley a évoqué, pour sa part, le problème du financement de l'opération, actuellement prise en charge à 85 % par les Etats-Unis. Washington aura dépensé 600 millions de dollars d'ici à fin mars. *« Le Congrès souhaite ramener à 30 % »* la part américaine, a précisé M. Oakley.

Par ailleurs, à Addis-Abeba (Ethiopie), la réunion du comité des factions somaliennes, chargé de préparer la conférence de réconciliation nationale prévue pour mars, a été suspendue, vendredi, par le clan du général Mohamed Farah Aïdid, sous prétexte que le cessez-le-feu, signé le 15 janvier, avait été violé. – (*AFP, Reuter.*)

Premier Noir à siéger à la Cour suprême des Etats-Unis

L'ancien juge Thurgood Marshall est mort

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Grande figure du combat de la communauté noire américaine pour la reconnaissance de ses droits politiques et sociaux, l'ancien juge Thurgood Marshall, premier Noir à siéger à la Cour suprême, est décédé, dimanche 24 janvier, dans la banlieue de Washington à l'âge de quatre-vingt quatre ans. M. Bill Clinton s'est dit *« profondément attristé »* par la disparition d'un *« grand homme »* auquel *« chaque Américain doit être reconnaissant »*.

Le juge Marshall était un personnage. Un de ses biographes lui avait demandé s'il était vrai que, dans ses jeunes années, il passait son temps à boire et à courir les filles. *« Qu'y a-t-il d'autre de bon à faire dans la vie ? »*, avait-il répondu. Lorsqu'il avait volontairement pris sa retraite en juillet 1991, il avait répondu, de sa voix rocailleuse, aux journalistes qui l'interrogeaient sur les raisons de son départ : *« C'est que je suis vieux. Je pars en morceaux. »*

Arrière-petit-fils d'esclave, issu de la petite bourgeoisie noire, il s'était vu refuser l'entrée à l'université du Maryland en raison de la couleur de sa peau, et dut faire ses études de droit à l'université noire Howard de Washington.

Une de ses grandes victoires en tant qu'avocat de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur (NAACP) fut d'obliger, en 1954, l'université de l'Alabama, dans le Sud profond, à accepter une jeune femme noire, Autherine Lucy, la première personne de couleur à y parvenir. Celle-ci a confié dimanche qu'elle n'aurait jamais tenté l'aventure si le juge Marshall ne l'y avait pas incitée.

La nomination de Thurgood Marshall à la Cour suprême par le président Johnson en 1967 fut un événement. L'intéressé avait joué un rôle considérable dans l'adoption de la loi de 1965 qui permettait l'inscription des Noirs sur les listes électorales dans les Etats du Sud.

Adepte du franc-parler, pourfendeur de la ségrégation raciale, hostile à la peine de mort, partisan de la liberté de l'avortement, défenseur des minorités, le juge appartenait à l'aile qu'on appelle ici « libérale » (traduire « de gauche ») de la Cour suprême, qui n'a cessé de se réduire avec les nominations effectuées par les présidents Nixon, Reagan et Bush. Depuis le départ à la retraite de Thurgood Marshall, les partisans de l'avortement ne disposent plus que d'une voix de majorité à la Cour suprême.

La tendance devrait s'inverser lorsque M. Clinton aura, à son tour, la possibilité de remplacer des membres de la plus haute instance judiciaire du pays, qui joue un rôle capital dans l'évolution des mœurs et des mentalités.

DOMINIQUE DHOMBRES

La préparation des élections législatives

M. de Charette (UDF) : M. Giscard d'Estaing a le meilleur « profil » pour Matignon

M. Hervé de Charette, délégué général des Clubs perspectives et réalités, a souhaité, dimanche 24 janvier, que, si elle est *« par ses résultats, en position de conduire l'action de la France »*, l'UDF prenne *« toutes les responsabilités pour assurer le redressement de la France, en accord avec ses alliés du RPR »* et que M. Giscard d'Estaing *« se tienne prêt à assumer les responsabilités qui pourront incomber à l'UDF et à son président. »* Parce qu'il a *« l'autorité personnelle que requerra la gravité des circonstances »*, *« la compétence économique et financière qu'exige le redressement de notre économie »*, *« une connaissance minutieuse du fonctionnement de nos institutions »*, *« une capacité à préserver la cohésion sociale des français »* et qu'il est reconnu *« par nos partenaires européens comme un interlocuteur d'envergure »*, M. de Charette estime que le président de l'UDF répond à tous *« les critères »* insdispensables *« au profil du premier ministre qui conviendrait le mieux. »* En tout état de cause, M. de Charette s'interdit d'envisager *« une cohabitation de combat où le nouveau gouvernement se donnerait pour objectif de chasser le président dans les trois mois »*. *« Nous ne rechercherons pas la confrontation permanente,* a-t-il précisé. *Nous rechercherons l'apaisement. »*

Ancien président d'une société d'économie mixte du Nord

Un député socialiste est inculpé de complicité d'abus de pouvoir

LILLE

de notre correspondant

M. Bernard Carton, député (PS) du Nord, vient d'être inculpé par un juge d'instruction de Lille, M. Thierry Polle, pour *« complicité d'abus de pouvoir et complicité d'abus de biens sociaux »*. C'est en tant qu'ancien président de la SAEN, Société d'aménagement et d'équipement du Nord, une société d'économie mixte contrôlée par le département (33 %) et la Communauté urbaine de Lille (22 %), que M. Carton a été inculpé dans l'affaire dite du golf de Mormal.

Celle-ci était apparue sur la place publique l'été dernier, lorsque le juge d'instruction avait prononcé une première inculpation *« pour abus de biens sociaux, abus de pouvoir et abus d'autorité »* à l'encontre de M. Jean-Yves Coget, lequel venait d'être licencié pour faute de son poste de directeur de la SAEN. Il était d'ailleurs écroué le 14 août à la demande du parquet, et n'a été remis en liberté que le 24 novembre, après une troisième demande de son avocat, les deux premières ayant été rejetées.

Il lui est reproché d'avoir utilisé ses fonctions à la tête de la SAEN pour obtenir des crédits bancaires d'un montant d'environ 8 millions de francs et de les avoir détournés pour financer la réalisation d'un golf à Preux-au-Sart, dans le Cambrésis, au profit de la société du golf de Mormal, dont il était le président à titre privé.

A plusieurs reprises, M. Carton, qui présidait la SAEN avant le changement de majorité au conseil général du Nord, avait affirmé qu'il *« n'avait pu couvrir ce prêt puisqu'il n'en avait pas été informé »* et que cette affaire avait été *« menée dans la plus grande clandestinité »*. Il avait d'ailleurs demandé à être entendu par le juge et, même, à être inculpé, pour avoir accès au dossier. Le juge avait choisi d'attendre la fin de la session parlementaire pour prononcer l'inculpation du député sans avoir à demander la levée de son immunité parlementaire.

Les 8 millions de francs en cause dans cette affaire ne sont qu'une petite partie du « trou » financier de la SAEN, dont l'existence avait inquiété plusieurs cadres de la société d'aménagement et conduit les administrateurs à commander un audit. Publié après le changement de majorité, le rapport faisait état d'un passif de plus de 100 millions de francs et mettait en cause une confusion permanente dans la trésorerie, le manque de rigueur dans le contrôle du budget et un potentiel de pertes important dans plusieurs opérations.

JEAN-RENÉ LORE

EN BREF

□ **M. Devedjian (RPR) invite M. Giscard d'Estaing à prendre sa retraite.** – M. Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, a affirmé, dimanche 24 janvier sur Radio Communauté judaïque FM, que M. Giscard d'Estaing *« rendrait un grand service à l'opposition en prenant sa retraite »*. Soulignant que l'ancien chef de l'Etat a quitté le Parlement français en 1988 pour devenir président du Parlement européen et qu'il a échoué après *« une série de palinodies »*, M. Devedjian ajoute : *« Aujourd'hui, il fait un retour peu glorieux au Parlement national. Je pense que l'âge de prendre un peu de recul est arrivé. »*

□ **M. Barre souhaite que le prochain gouvernement se garde de « tout esprit partisan ».** – Dans un entretien à *La Tribune-Desfossés* du lundi 25 janvier, M. Raymond Barre explique que *« le premier devoir d'un nouveau gouvernement serait de confirmer solennellement sa détermination de poursuivre la politique monétaire et la politique européenne actuelles de la France, de manière à détruire le scepticisme que nos débats politiques ont éveillé à l'étranger sur la continuité de la politique française »*. L'ancien premier ministre estime que ce gouvernement *« devra éviter les gadgets, faire courageusement face aux revendications de certains groupes socio-économiques qui n'attendent que le moment de se manifester, traiter méthodiquement les problèmes de l'emploi, de l'éducation, de l'agriculture, de la protection sociale, de la justice, et surtout se garder de tout esprit partisan »*.

□ **M. Mermaz assimile le refus de la cohabitation à un « coup d'Etat ».** – M. Louis Mermaz, ministre des relations avec le Parlement, a déclaré, dimanche 24 janvier, sur Radio-J, que ceux qui, dans l'opposition, prônent le refus de la cohabitation *« sont à la limite d'une attitude factieuse »* et que, *« s'ils se comportaient ainsi, ce serait un coup d'Etat »*. *« Appelons-le « petit » coup d'Etat, « mini » coup d'Etat, parce que cela a un aspect un peu cocasse,* a-t-il ajouté, *mais ce serait une grave illégitimité. Le président est élu pour sept ans, il est là pour sept ans. »*

□ **M. Lellouche proteste contre la visite d'un ministre israélien à Sarcelles.** – M. Pierre Lellouche, candidat du RPR aux élections législatives dans la huitième circonscription du Val-d'Oise, a protesté auprès de l'ambassadeur d'Israël en France, M. Yehuda Lancry, samedi 23 janvier, contre l'appui apporté par le ministre israélien du commerce et de l'industrie, M. Misha Harish, à son adversaire socialiste, M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, lors d'une *« réunion publique »* organisée samedi soir dans une école juive de Sarcelles. M. Lellouche estime que cette intervention, dans une ville où vit une importante communauté juive, est une *« ingérence flagrante »* du ministre israélien, qui *« déroge aux principes de base et à l'usage du droit international »*.

□ **AFGHANISTAN : les fondamentalistes gagnent du terrain dans les combats à Kaboul.** – Les fondamentalistes du Hezb-I-Islami ont gagné du terrain dans les récents combats à Kaboul qui ont fait, en une semaine, plus de six cents morts (*le Monde* daté 24-25 janvier). Il se sont notamment emparés de positions stratégiques sur la colline de Chelsitoon, au sud de la capitale, dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 janvier. – (*AFP, Reuter.*)

□ **BRÉSIL : l'ancien maire de Sao Paulo nommé au gouvernement.** – Mme Luiza Erundina, ancien maire de Sao-Paulo et membre du Parti des travailleurs (PT, gauche), a accepté, vendredi 22 janvier, d'entrer dans le gouvernement de M. Itamar Franco en qualité de ministre de l'administration fédérale. Sa nomination, ainsi que celle d'une économiste, Mme Yeda Crusius, au ministère du plan, complète le cabinet de coalition mis en place par le nouveau chef de l'Etat brésilien à la suite de la condamnation et de l'éviction de l'ancien président Fernando Collor de Mello. – (*AFP.*)

□ **CANADA : un premier ministre libéral dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard.** – Mme Catherine Callbeck a été élue, samedi 23 janvier, chef du Parti libéral de l'Ile-du-Prince-Edouard, devenant ainsi automatiquement premier ministre de cette province de l'est canadien, en remplacement de M. Joe Ghiz, démissionnaire. – (*AP.*)

□ **INDE : des attentats prévus pendant la visite de M. Major déjoués.** – La police indienne a déclaré, dimanche 24 janvier, avoir déjoué des attentats à la bombe prévus pour mardi à New-Delhi, pendant les cérémonies du quarante-troisième anniversaire de la République indienne dont le premier ministre britannique, M. John Major, sera le principal invité. Quatre personnes originaires du Pendjab ont été arrêtées après la découverte d'un dispositif de télécommande permettant de déclencher simultanément quatre explosions. – (*Reuter.*)

□ **JORDANIE : légalisation de deux nouvelles formations politiques.** – Deux formations de gauche, le parti Baas arabe socialiste (pro-irakien) et le Parti populaire démocratique (proche du Front démocratique pour la libération de la Palestine de M. Nayef Hawatmeh), ont été légalisées, a-t-on appris, dimanche 24 janvier, au ministère de l'intérieur. Cette mesure porte à neuf le nombre des partis autorisés en Jordanie depuis l'entrée en vigueur, en août dernier, d'une loi sur le multipartisme. Des élections législatives doivent être organisées en novembre de cette année. – (*AFP.*)

□ **PAKISTAN : vingt-deux personnes tuées lors d'attentats dans le Sind.** – Des attentats à la bombe ont fait au moins vingt-deux morts et plus de cent blessés, samedi 23 janvier, à Hyderabad, dans le Sind. Les engins ont explosé simultanément dans les deux centres commerciaux de la ville. Ces attentats n'ont pas été revendiqués. Le premier ministre, M. Nawaz Sharif, a demandé une *« punition exemplaire »* contre les auteurs de ces *« actes de barbarie »*. L'armée est déployée dans la province depuis juin dernier pour faire face aux tensions ethniques. – (*Reuter, AFP.*)

□ **VOILE : Olivier de Kersauson a appareillé pour une tentative de tour du monde en 80 jours.** – Le navigateur Olivier de Kersauson et ses quatre équipiers, à la barre de leur grand trimaran *Charal*, ont coupé, lundi 25 janvier à 10 heures 22 minutes et 25 secondes, la ligne officielle de départ, située à l'entrée du goulet de Brest (Finistère), pour tenter de réaliser un tour du monde en moins de 80 jours.

□ **ÉCHECS : la finale du Tournoi des candidats.** – Après avoir partagé le point dans la huitième partie, Nigel Short a remporté, dimanche 24 janvier, avec les Noirs, la neuvième de la finale du Tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs. Short mène désormais 5 à 4 face à Jan Timman, et aura trois fois les Blancs dans les cinq parties qui restent à jouer.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « le Monde-l'Économie » folioté 23 à 34

Le numéro du « Monde » daté 24-25 janvier 1993 a été tiré à 521 609 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

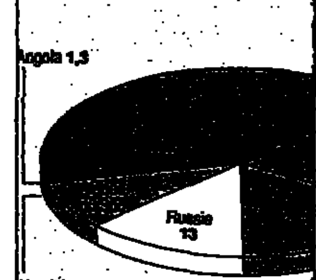
« Sciences-Médecine » : la passion d'Althusser

Deux spécialistes de psychiatrie criminelle émettent une nouvelle hypothèse sur le meurtre de la femme de Louis Althusser.



Le Monde

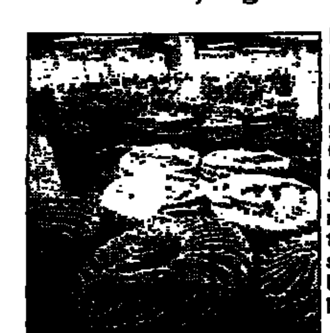
Dossier : le cartel du diamant



La filière du diamant reste solidement contrôlée par la De Beers, le groupe sud-africain fondé dans les années 30 par Ernest Oppenheimer. Mais la contrebande et les soubresauts de la Russie ébranlent le monopole.

page 27

Cerruti, la griffe et l'usine



Né dans la capitale piémontaise de la laine voilà plus d'un siècle, le groupe familial Cerruti a su grandir dans le luxe sans perdre ses racines industrielles ni sacrifier son indépendance. Une réussite italienne typique.

page 29

L'ajustement et l'équité



Non, on ne peut faire l'économie de l'ajustement structurel, écrivent F. Bourguignon et *C. Morrisson, qui* ont étudié le cas de plusieurs pays en développement. Mais il est indispensable d'y associer l'objectif d'équité.

page 33

L'ÉCONOMIE

La réincarnation de Triumph

Dix ans après la disparition de l'entreprise d'origine, les célèbres motos britanniques sont de retour sur le marché

ON les pensait définitivement emportées par le déferlement des japonaises, auquel n'ont tant bien que mal résisté en Europe que BMW et quelques firmes italiennes. Et pourtant, après avoir disparu pendant sept ans, les Triumph ont fait depuis 1990 leur retour sur le marché du deux-roues. Le miracle est encore fragile. En 1992, 1 700 Triumph ont été vendues (dont 1 100 en Grande-Bretagne et 300 en Allemagne comme en France). Un chiffre certes modeste, mais qui correspond aux prévisions du constructeur, qui, installé à Hinckley, dans le Leicestershire, n'est en fait qu'une grosse PME de 140 salariés.

Archétype de la moto anglaise élégante, distinguée, mais dont les modèles confondaient souvent défauts et traits de caractère, Triumph avait finalement baissé pavillon en 1983. Cette année-là, la plus ancienne marque encore en activité – la première Triumph était née à l'initiative d'un émigré allemand, Siegfried Bettmann, en 1902, un an avant la création de Harley-Davidson aux Etats-Unis – disparaissait après avoir été, de 1936 aux années 50, le leader mondial du deux-roues, exportant jusqu'à 28 000 exemplaires par an vers le Nouveau Monde. Enfermé dans des choix techniques surannés et manquant d'investissements, Triumph avait été balayé par l'arrivée des japonaises, plus fiables et moins chères.

Jean-Michel Normand

Lire la suite page 28

LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (I)

Comment payer la protection sociale




Chômage, crise du logement, politique monétaire, aménagement rural, fiscalité, etc., la campagne électorale qui s'amorce sera dominée par les grands problèmes économiques du moment. « Le Monde de l'économie » présentera chaque semaine d'ici au 20 mars les enjeux de ces « grands débats électoraux ».
Le premier est au cœur de l'actualité : c'est le financement de la protection sociale des Français et plus particulièrement de leur retraite. Un débat déjà ancien, mais jamais résolu, faute de courage politique. Un débat qu'il va bien falloir trancher, en raison du caractère structurel du déficit, aggravé par les perspectives démographiques à long terme.

Lire page 26 le dossier de Jean-Michel Normand et le point de vue de Jean-Jacques Dupeyroux

LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

Trente ans d'émulation

Le traité de coopération franco-allemand du 22 janvier 1963 a trente ans. Depuis, le commerce, les investissements croisés et la coopération monétaire se sont intensifiés. Mais le bilan sur le plan industriel est décevant

« *LES Allemands sont un drôle de peuple. Je n'aimerais pas les avoir comme voisins* », aurait dit un jour Konrad Adenauer (1). Le voisinage s'étant fort mal passé dans la période précédente, Français et Allemands ont essayé l'amitié : les résultats sont sans conteste meilleurs. Après la guerre, les deux peuples ont accédé à la prospérité ensemble, et en partie l'un par l'autre ; ils ont en outre construit, avec leurs voisins, un objet historique inédit, la Communauté européenne : si cette dernière représente en cette fin de siècle la plus importante puissance économique du monde, l'Allemagne seule est encore la troisième et la France la quatrième en termes de produit intérieur brut.

Le traité franco-allemand du 22 janvier 1963, dont on célèbre ces temps-ci les trente ans, n'a pas été le point de départ, mais la reconnaissance politique et symbolique d'un rapprochement entamé *plus de dix ans auparavant*. Celui-ci s'est poursuivi, non sans cahots, jusqu'à ce jour. « *Les relations économiques franco-allemandes*, écrit René Lasserre (2), *constituent un cas unique dans le monde industrialisé. Il n'existe pas d'autre exemple de deux grands pays de taille à peu près comparable qui entretiennent des rapports commerciaux aussi étroits et dont l'interdépendance économique soit aussi poussée.* » Mais il ajoute aussitôt que « *pour être privilégiées, ces relations n'en sont pas moins dissymétriques, marquées depuis le milieu des années 70 par des déséquilibres importants qui n'ont cessé de s'aggraver au détriment de la France en ce qui concerne aussi bien les flux commerciaux que les investissements et la présence des firmes dans les pays partenaires.* »

MATCH • Reprenons les données une à une. Les relations commerciales bilatérales sont effectivement intensives : chaque pays représente pour l'autre à la fois le premier fournisseur et le premier client (il est vrai que l'Allemagne est le premier fournisseur de tous les pays européens, de l'Atlantique à l'Oural, à l'exception de trois pays très excentrés, la Norvège, l'Irlande et le Portugal !) ; chacun effectue avec l'autre à peu près le quart de son commerce intracommunautaire (grandeur plus significative pour la France, davantage intégrée à la CEE, avec 64 % de ses échanges, contre seulement 55 % pour l'Allemagne).

Le commerce bilatéral est très diversifié, chacun vendant à l'autre toute la palette des produits. Mais il est structurellement déséquilibré au détriment de la France : depuis 1975, le déficit est allé croissant, sauf en 1990 et 1991, années où la réunification a fait gonfler la demande intérieure et fondre l'offre extérieure de la RFA. Cet effet s'est déjà épuisé en 1992. La France n'est constamment excédentaire à l'égard du voisin d'outre-Rhin qu'en matière agro-alimentaire ; à l'inverse, l'excédent allemand se concentre sur quatre postes : machines-outils, automobile, chimie et construction électrique. La France a, en quelque sorte, un problème de termes de l'échange vis-à-vis de l'Allemagne.

Sophie Gherardi

(1) Cité par Georges Valance dans *France-Allemagne, le retour de Bismarck*, Flammarion, 1990.

(2) Secrétaire général du Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (CIRAC), dans les *Cahiers français* nº 253, 1991.

Lire la suite et les articles de Luc Rosenzweig, Marcel Scotto et Ludwig Siegele pages 30 et 31

FINANCES

Déjouer les pièges de l'assurance-vie

Les contrats d'assurance-vie offrent de nombreux avantages, notamment fiscaux. Mais il faut savoir choisir entre les différentes formules

SI le nouveau plan d'épargne en actions (PEA) a drainé 62 milliards de francs depuis son ouverture, il subsiste toujours un produit d'épargne long terme qui continue bon an mal an de collecter 200 milliards de francs (199,5 milliards de francs en 1991) et dont l'encours géré dépasse les 1 000 milliards de francs, comme les sicav monétaires : l'assurance-vie.

A cela plusieurs raisons. L'assurance-vie revêt un double avantage : elle permet à la fois d'épargner pour sa retraite et d'assurer la transmission de son patrimoine au bénéficiaire du contrat en étant exonéré de droits de mutation pour peu que l'on ait répondu à certaines conditions. De plus, l'assurance-vie demeure l'un des rares produits d'épargne qui conservent une incitation fiscale à l'entrée.

Fiscalement, en effet, le produit est attractif. Dès la souscription, l'assuré peut déduire de ses impôts une somme correspondant au quart du montant de la prime (dans la limite de 4 000 francs) plus 1 000 francs par enfant à charge. En outre, si le contrat est conservé au moins huit ans – six ans pour les contrats souscrits avant le 1er janvier 1990, – l'épargne et ses intérêts sont totalement exonérés d'impôts. De nouveaux contrats, moins coercitifs que les plus anciens, permettent désormais une sortie anticipée. Mais que l'on ne s'y trompe pas : dans ce cas, les plus-values réalisées seront soumises à l'impôt sur le revenu ou au prélèvement obligatoire, et les déductions fiscales précédemment faites devront être remboursées.

FAMILLES • Enfin, un nouveau dispositif, appliqué aux contrats souscrits postérieurement au 20 novembre 1991, rend les contrats encore plus attractifs en matière de succession . Initialement, le capital transmis par le défunt aux héritiers était exonéré de droits de succession. Avec toutefois une restriction : l'exonération était limitée à 100 000 francs si le contrat avait été conclu par le défunt après soixante-six ans et si le montant total des primes versées au cours des quatre premières années représentait les trois quarts du capital assuré. Aujourd'hui, l'âge limite a été porté à soixante-dix ans, et le plafond à 200 000 francs (la partie excédant cette somme sera donc imposée selon le droit commun).

Parmi tous les contrats proposés, il faut toutefois choisir celui qui vous conviendra le mieux, et c'est de loin la chose la moins aisée. *Il* existe en effet cinq grandes familles : les contrats dits «en cas de décès», ceux dits «en cas de vie», ceux de type mixte, les contrats en unités de compte et les contrats en devises.

AU POINT DE VUE ASSURANCE
JE ME SATISFAIS DE MON
ASSURANCE NATURELLE !

ROSY

Les contrats «en cas de décès» garantissent, comme leur nom l'indique, le paiement d'un capital ou d'une rente au bénéficiaire désigné après le décès du souscripteur. Leur défaut : si, à l'échéance du contrat, le souscripteur est vivant, les cotisations sont perdues. Seule la souscription d'une contre-assurance – qui majorera forcément le prix de la prime – lui permettra de récupérer les primes versées à l'échéance du contrat. En réalité, ce type de contrat est généralement utilisé pour permettre à l'assuré d'obtenir des crédits bancaires, puisqu'il met l'organisme prêteur ainsi que les héritiers à l'abri.

Les contrats d'assurance «en cas de vie» (placement et retraite) permettent à l'assuré de pouvoir bénéficier à une échéance précise soit d'une rente (correspondant à la capitalisation des primes et des intérêts versés), soit d'un capital. Leur risque : si jamais l'assuré décède avant l'échéance, les primes versées sont là aussi irrémédiablement perdues. Comme dans le cas précédent, une contre-assurance permet à un ayant droit désigné par l'assuré de toucher le montant des primes versées.

Le contrat mixte pourrait donc, *a priori*, être la panacée : en cas de vie, il garantit un capital à l'échéance, et en cas de décès, il garantit également le capital. Cherchez la faille ! Le système mixte nécessite forcément la souscription de deux garanties. En fait, comme le relève à juste titre la revue *50 millions de consommateurs*, il vaut mieux, plutôt que de souscrire un contrat mixte, dissocier les deux contrats : une police décès et un contrat d'assurance-vie. Dans ce cas, en effet, les héritiers de l'assuré peuvent, à la différence du contrat mixte, percevoir les deux garanties à la fois.

Les deux derniers types de contrats sont moins courants. Dans les contrats dits «en unités de compte», le montant de la garantie est exprimé en unités de placement (parts de sicav, par exemple). Mais les performances du contrat – rendements – sont fonction des performances boursières. Si on n'a pas souscrit un contrat de type indiciel (qui prend en compte les progressions de la Bourse sans les baisses), on peut avoir de désagréables surprises. Cela étant, les produits à base de sicav et de fonds communs de placement sont appelés à être développés, car il existe une réelle demande. Enfin, les contrats libellés en devises étrangères ne présentent un réel intérêt que pour les frontaliers ou les Français expatriés.

Dernier aspect non négligeable d'un placement, sa rentabilité. Le taux de rémunération garanti – fixé par le code des assurances – est de 4,5 % (soit autant que le livret A), mais ce rendement ne s'applique qu'aux trois premières catégories de contrats. En revanche, le rendement des contrats « en unités de compte» et en devises peut, comme on l'a vu, varier à la hausse comme à la baisse. Toute réflexion faite, on peut quand même parfois regretter de s'être laissé séduire par les vendeurs. Passé le délai de trente jours, légalement fixé par le code des assurances pour se rétracter, l'assuré a la possibilité de racheter son contrat. Il mettra ainsi un terme à celui-ci et pourra suivant les cas récupérer tout ou partie de l'épargne versée.

François Bostnavaron

HUMEUR • Par Josée Doyère

Le bon usage du design

IL fut une époque où les objets usuels arboraient la forme naturelle née de l'usage qui était le leur. Le pichet, de verre, de terre ou de céramique, était bêtement rond, l'anse suffisamment large et forte pour que la main s'y insère sans effort et pour que le poids n'excède pas la puissance de la prise. La table avait des pieds, aux quatre coins, le buffet ou l'armoire des portes aussi larges que les rayonnages qu'elles dissimulaient... Ce temps lointain et simpliste est largement révolu. Le *design*, après avoir conquis nos chambres et nos salles de séjour, a fait son entrée dans nos cuisines, dans nos salles de bains, dans nos caves ou nos celliers.

Les objets se sont parés de couleurs éclatantes, parfois surprenantes, ont pris des formes contournées ou agressivement simplifiées, et l'élégance le dispute parfois à la laideur dérangeante, choisie avec soin. Et c'est fort bien. Certes, ces ustensiles familiers atteignent là des prix prohibitifs, mais les corvées ménagères valent bien un peu de fantaisie, de goût, de recherche, pour faire passer leur inévitable côté répétitif et ennuyeux.

Où nos *designers* poussent le bouchon un peu loin, c'est quand ils ne se soucient plus, mais alors là plus du tout, de l'usage auquel est destiné l'ustensile ainsi redessiné.

J'ai ainsi installé dans ma minuscule cuisine une cuisinière choisie pour sa petite taille (eh ! fallait bien ! les «4 feux + four» classiques de 60cm x 60cm ne tenaient tout simplement pas !). Il ne m'a pas fallu trois jours pour m'apercevoir qu'un génial *designer* avait pourvu la porte du four d'une poignée rectiligne non mobile aux angles vifs du plus bel effet, dont la principale efficacité était... de faire des bleus ou d'érafler la jambe de l'imprudent qui passait devant. Mais comment faire autrement ? Depuis, je rêve de faire courir l'irresponsable auteur de cette trouvaille dans l'étroit couloir qui reste disponible devant ladite cuisinière.

Et que pensez-vous de cette bouilloire blanche, sorte de sphère aplatie, pansue, dont le bec à peine effilé arrive au niveau d'un couvercle noir, surmonté d'une poignée, noire elle aussi ? Qu'elle est belle, et qu'on aura plaisir à faire chauffer l'eau du café, le matin. Seulement *voilà* ! Une fois pleine d'eau bouillante, la traîtresse ventrue se montre incapable de garder par-devers elle l'eau qu'elle contient. Celle-ci s'échappe, à gros bouillons, par le bec – qui n'est tout simplement pas assez haut – et inonde à tout coup ce qui l'entoure. Remarquez, très vite, on s'habitue : on la remplit aux deux tiers... ou on éponge...

Mais le plus joli, c'est sans doute ce grand vase en cristal taillé offert à une amie par ses enfants attentionnés. Superbe, élancée, une tulipe transparente qui répand des arcs-en-ciel autour d'elle au moindre rayon de lumière, avec un pied si petit qu'on l'aperçoit à peine. C'est un objet d'art, dû au talent d'un cristallier de génie.

Une seule précaution à prendre : ne jamais mettre d'eau dedans, et encore moins des fleurs... car le pied est trop petit pour maîtriser cette charge. Les enfants sont navrés de leur si joli cadeau.

Broutilles, me direz-vous. Certes. Mais agaçantes. Et plus nombreuses qu'on l'imagine. ■

LA COTE DES MOTS

Rentable ou profitable ?

Beaucoup de linguistes, et, plus généralement, de personnes attachées au bon usage de la langue française ont pris à partie l'adjectif *rentable*. Sans doute parce qu'ils y voyaient – parce qu'ils y voient encore, pour certains – un néologisme abusif, anglo-saxon de surcroît... Certes, Littré ne mentionne pas le mot dans son prestigieux dictionnaire, mais il n'en demeure pas moins que *rentable* est bel et bien un vieux terme français : Alain Rey rappelle, dans son nouveau *Dictionnaire historique de la langue française* (Robert éd.), qu'en picard du XIIIe siècle le vocable était employé au sens de *« chargé (e) d'une redevance annuelle »*.

Disparu de l'usage au XVIe siècle, *rentable* est réapparu au XXe siècle, pour qualifier une affaire, un placement, etc., qui permet de tirer un bénéfice, certain, net, par rapport au capital investi. L'influence de l'anglais – où *rentable* signifie «affermable», «qui peut être loué», etc. – est possible, plausible... mais l'anglais avait lui-même pris la racine de ce mot au latin *via* le vieux français et sans doute le normand.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des dictionnaires ratifient l'emploi de *rentable* au sens de «qui rapporte, qui produit des bénéfices». Nous émettrons cependant des réserves, considérant que le mot appartient à la langue familière (moins que *« juteux/juteuse »*, tout de même !), notamment quand quelques-uns l'utilisent pour qualifier une personne réputée «concourir à la productivité d'une entreprise» ! La langue soutenue offre des termes moins contestables : *rémunérateur, lucratif, fructueux*.

Profitable doit être réservé à un domaine différent. Seront *profitables* : des leçons, des expériences, des lectures... mais non des investissements ou des financements. Les meilleurs synonymes sont donc *utile* et *enrichissant*, puisque ce dernier mot signifie exclusivement, de nos jours, «qui enrichit... l'esprit».

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

LA CROISSANCE DANS LA CEE EN 1993 n'excéderait pas 0,8 % selon les perspectives conjoncturelles publiées par la Commission européenne le 18 janvier (*le Monde* du 20 janvier).

BSN ET LE GROUPE ANGLO-NÉERLANDAIS UNILEVER ont décidé le 18 janvier de s'associer pour développer de nouveaux produits (*le Monde* du 20 janvier).

ALLEMAGNE : VERS UN «PACTE DE SOLIDARITÉ». Le chancelier Kohl a passé un accord avec les trois partis de la coalition sur un «pacte de solidarité» pour financer le coût de la réunification, avant d'ouvrir une négociation avec le SPD et les partenaires sociaux (*le Monde* du 19 janvier).

RESTRUCTURATION DANS L'INDUSTRIE DU LUXE : la reprise du groupe Yves Saint Laurent par Elf-Sanofi a été approuvée le 19 janvier. Pierre Bergé et Yves Saint Laurent resteront aux commandes de la maison de couture (*le Monde* du 20 janvier et du 21 janvier).

BAISSE DES PRIX DE DÉTAIL EN GRANDE-BRETAGNE de 0,1 % en décembre par rapport à novembre (*le Monde* du 20 janvier).

PERTES RECORD POUR IBM. Le numéro un mondial de l'informatique a annoncé le 19 janvier 27 milliards de francs de pertes en 1992, plus mauvais résultat de son histoire (*le Monde* du 21 janvier).

500 000 LOGEMENTS SOCIAUX EN CINQ ANS. Le rapport de François Geindre dans le cadre du XIe Plan sur la politique du logement, présenté le 19 janvier, préconise la construction de 500 000 logements sociaux et privilégie le locatif (*le Monde* du 21 janvier).

LE RAPPORT DE BERNARD BRUNHES INTITULÉ «CHOISIR L'EMPLOI», établi dans le cadre de la préparation du XIe Plan, a été rendu public le 21 janvier : les entreprises sont invitées à rechercher une compétitivité fondée sur la «qualification des travailleurs» (*le Monde* du 22 janvier).

2,97 MILLIONS DE CHOMEURS EN GRANDE-BRETAGNE en décembre. Annoncé par le ministère du travail, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 60 800 par rapport au mois précédent (*le Monde* du 23 janvier).

MARDI 26 JANVIER. Paris. Symposium international sur le thème : «Intégration de la conservation, du développement et de la recherche : réponses scientifiques aux défis de l'environnement et du développement» (jusqu'au 27 janvier, UNESCO).
Dîner-débat sur le thème : «Société et politique : comment gouverner aujourd'hui ?», organisé par le Nouveau Contrat social, en présence d'Edouard Balladur (Hôtel Lutétia).
Dîner-débat sur le thème : «La France face à un monde qui change», organisé par Sciences-Po Défense et l'Association géopolitique et défense, en présence de Pierre Bérégovoy (Cercle des armées).
New-York. Réunion du conseil d'administration d'IBM. Le président du groupe, John Akers, défendra son poste.

MERCREDI 27 JANVIER. Paris. Réunion publique. Pierre Bérégovoy expliquera ses propositions en matière de retraite (Sénat).
Paris-Nord Villepinte. Salon international du jouet (jusqu'au 2 février).

JEUDI 28 JANVIER. Paris. Forum sur le thème : «Relations économiques franco-allemandes : stagnation ou nouvel essor ?», organisé par *Libération* et *Suddeutsche Zeitung* (Hôtel Royal-Monceau).
Davos (Suisse). Forum économique mondial réunissant des hommes politiques et dirigeants d'entreprise du monde entier (jusqu'au 2 février).

VENDREDI 29 JANVIER. Talence (Gironde). Colloque international sur le thème : «L'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE : bilan et perspectives» (Maison des pays ibériques).

SAMEDI 30 JANVIER. Paris. Salon international de l'habillement masculin (jusqu'au 2 février, Porte de Versailles).

LUNDI 1er FÉVRIER. Bruxelles-CEE. Première réunion sur l'élargissement de la Communauté économique européenne en présence des ministres des affaires étrangères et des représentants des gouvernements de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande (jusqu'au 2 février).
Strasbourg. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (jusqu'au 5 février).

LOIS ET DÉCRETS

Equipements de travail

■ Deux décrets vont obliger les chefs d'entreprise à revoir tout leur matériel. Transposant une directive de la CEE, ils fixent les mesures de sécurité concernant les équipements de travail, applicables à compter du 15 janvier 1993.

Le premier décret énonce toutes les prescriptions techniques et dispositifs de sécurité qui deviendront obligatoires. A compter du 1er janvier 1997, les machines déjà en service dans l'entreprise avant 1993 ne pourront fonctionner que si elles sont conformes aux prescriptions techniques d'utilisation.

Le chef d'établissement devra, avant le 30 juin 1995 au plus tard, transmettre à l'inspection du travail, après consultation du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel, un plan de mise en conformité des équipements de travail avec les prescriptions techniques applicables à compter du 1er janvier 1997. Il reste aux partenaires sociaux à définir les conventions d'objectif pour aider les entreprises à améliorer leurs outils de travail afin qu'ils soient conformes.

Les machines d'occasion doivent aussi répondre aux prescriptions techniques. Celles qui ont été achetées dans la CEE doivent satisfaire aux règles de conformité du pays de provenance et faire l'objet d'un certificat de conformité indiquant les références de la réglementation appliquée.

Le second décret énumère les exigences concernant l'adéquation des équipements au travail effectué et les conditions de sécurité.

Le ministère du travail et l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) doivent lancer une campagne d'information auprès des entreprises pour leur permettre d'appliquer ces textes.

Décrets n° 93-40 et 93-41 du 11 janvier 1993, *Journal officiel* du 13 janvier 1993, pages 689 à 694.

Médiateurs

■ Un arrêté fixe la nouvelle liste des médiateurs appelés à être désignés dans les conflits collectifs du travail survenant au plan national. Sur les 44 membres désignés, 19 ont été reconduits à cette fonction, dont MM. Jean-Jacques Dupeyroux, professeur à l'université Paris-II et Gérard Lyon-Caen, professeur émérite, Bernard Ducamin, président de section au Conseil d'Etat, Mme Simone Rozès, premier président honoraire de la Cour de Cassation. Parmi les nouveaux médiateurs, ont été nommés MM. Francis Blanchard, ancien directeur du Bureau international du travail, Jean Clauzel, préfet, Antoine Lyon-Caen, professeur à l'université Paris-X-Nanterre, et MM. Gabriel Mignot, Pierre Gilbert et Jacques Roche, conseillers maîtres à la Cour des comptes, et Jean Senselme, président de chambre à la Cour de cassation.

Plusieurs de ces médiateurs occupent la fonction d'inspecteur général auprès des différentes administrations.

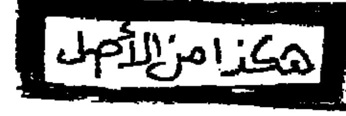
Arrêté du 4 janvier 1993, *Journal officiel* du 15 janvier 1993, pages 828 et 829.

Lance-flammes

■ Un arrêté ordonne la suspension pour un an de l'importation et de la distribution des appareils dénommés «super-flamme» ou des brûleurs tout usage «YSB 1000», des lance-flammes utilisés pour les jardins. Le Laboratoire national d'essais a constaté que des appareils vendus par les sociétés Serpie, SPVD et Cata-Vana étaient dangereux en raison de flammes de plusieurs mètres et de projections de combustible enflammé.

Ces appareils devront être équipés de systèmes de sécurité et être revêtus d'un marquage comportant les principales précautions d'emploi et d'une notice donnant toutes les informations.

Arrêté du 12 janvier 1993, *Journal officiel* du 15 janvier 1993, page 810.



Les riches noces du Japon

Le mariage du prince héritier japonais va profiter à une industrie fort prospère nourrie par le rituel complexe et coûteux des unions et le luxe souvent tapageur des cérémonies dans l'empire du Soleil Levant

TOKYO
de notre correspondant

EN quête d'un signe avant-coureur de la fin de la récession, certains instituts de recherche ont déjà calculé l'incidence sur la consommation des ménages du futur mariage du prince héritier Naruhito : 3 300 milliards de yens (1), soit 0,8 % du PNB. En 1959, le mariage de l'empereur et de l'impératrice actuels se traduisit par un « boom » des ventes de téléviseurs et d'équipements de tennis (sport favori du couple). Avec le même espoir, les grands magasins consacrent aujourd'hui des vitrines entières aux noces princières, et certaines marques affublent leurs produits du nom de la future épousée.

L'événement risque d'avoir un effet de mimétisme sur un secteur qui, contrairement aux autres, ne souffre pas de la récession : l' « industrie des mariages », dont le chiffre d'affaires annuel de 4 000 milliards *de yens égale pratiquement le* budget de la défense en 1992, malgré le tassement du nombre des unions (741 000 en 1991) ...

Crise ou pas, le mariage est au Japon un rituel dont le coût moyen est sans doute le plus élevé du monde (8 millions de yens : quelque 350 000 francs). Mélange parodique de traditions nationales et étrangères, il relève du grand spectacle : au son des millénaires instruments à cordes et à vent du culte shinto (religion première du Japon), qui accompagne la cérémonie dans le sanctuaire, succède sans coup férir, à la sortie, la marche nuptiale de Mendelssohn.

PALAIS • Les réceptions, dans les salles de banquets des hôtels ou dans des « palais des mariages », qui sont souvent des *monuments de kitsch, sont* scrupuleusement minutées. Les mariages se concentrent en effet sur deux périodes de l'année (mars à mai et septembre à décembre). Les jours fastes *(Taian)*, selon le zodiaque chinois, les cérémonies religieuses se succèdent toutes les quinze minutes au Happoen, l'un des palais des mariages de Tokyo.

Le Chinzanso, autre haut lieu du mariage de la capitale, d'un luxe tapageur, comprenant hôtel, salles de banquets, jardins, lacs artificiels, cascades et chapelle chapeautée de son clocher, accueille de dix à vingt cérémonies d'un coût moyen de 3 millions de yens (120 000 francs). *D'autres appartiennent à des* syndicats ou à des associations. Tous présentent de volumineux catalogues offrant une vaste gamme de services. Des cartes d'invitation aux fleurs, en passant par le menu, l'organisation de la cérémonie, la location de somptueux vêtements, les cadeaux et le voyage de noces, tout le rituel minutieusement organisé du mariage nippon est pris en charge.

PRÉSENTATEUR • Au cours de la réception, les mariés changent au moins deux ou trois fois, de costume, passant du vêtement traditionnel des époux dans le rite shinto à l'habit et à la robe de mariée occidentale puis au smoking et à la robe du soir pour finir en tenue de ville. Des diapositives défilent sur un écran, racontant la vie du couple, tandis que celui-ci se livre à ce qu'en jap-anglais on nomme « *candle service* » : allumer les bougies sur les tables des invités. L'inévitable *karaoke* (appareil permettant de chanter en play-back) est bien entendu de la partie et, à la fin, retentira immanquablement l'*Hymne à l'amour*, sous le feu de spots dignes d'un studio de cinéma.

Pour toute une génération qui a grandi en regardant la télévision, donc du spectacle, cette « superproduction » est l'occasion d'être le roi et la reine d'un jour (le même phénomène existe désormais aussi en Corée du Sud, où s'est développée ces dernières années une classe moyenne avide de consommer). Les réceptions sont animées par un « maître de cérémonie », ami de la famille, beau parleur, comédien ou personnalité connue, touchant un cachet, qui, le micro à la main, présente *les personnes qui prendront la* parole, annonce les phases de la cérémonie et appelle à porter les toasts. Mitsufumi Kondo, ancien présentateur d'une chaîne de télévision d'Osaka, a ainsi animé plus de 2 300 mariages, ce qui, à raison de 200 000 yens (près de 9 000 francs) le cachet, lui rapportait plus que son activité principale...

L' « industrie des mariages » a prospéré dans les années 70 sur la *vague de la haute croissance éco*nomique et elle n'a cessé de se développer, comme le montrent les enquêtes menées chaque année depuis 1974 par la banque Sanwa.

CHAPELLE • Elle a pour origine les « clubs d'aide mutuelle » *(gojokai)*, apparus après la guerre pour faire face aux dépenses, élevées pour une époque de pénurie, occasionnées par les grands événements de la vie (mariage et funérailles). Pour une petite cotisation mensuelle, les membres ont droit à une cérémonie pour un prix inférieur à celui du marché. Avec l'enrichissement du pays, les *gojokai* se dotèrent de palais des mariages et offrirent des services de plus en plus élaborée. En 1990, les contributions des membres des quelque quatre cents *gojokai* du Japon s'élevaient à 1 000 milliards de yens (43 milliards de francs) ...

Les hôtels ont accaparé une partie de ce marché et offrent eux aussi des *wedding packages* ; ils ont aussi leur sanctuaire shinto ou leur chapelle. Souvent, le couple passe de l'un à l'autre, parce qu'il est « chic » d'avoir une bénédiction chrétienne en robe blanche.

> **Crise ou pas, le mariage est, au Japon, un rituel dont le coût moyen est sans doute le plus élevé du monde : quelque 350 000 francs.**

Publicité et conformisme social se conjuguent. Au Japon, société formaliste, s'y ajoute une propension à accumuler les signes identificatoires d'une fonction ou d'un rôle : on est ce qu'on fait. De même que l'alpiniste du dimanche *est équipé comme s'il partait à la* conquête de l'Everest, les mariés se muent en une sorte d'allégorie du mariage...

La cérémonie reflète le statut des familles, et l'étalage est de mise : un petit mariage a quelque chose d'asocial. A Nagoya, la tradition veut que la famille de l'épousée invite les amis à voir le trousseau.

Afin de moderniser la tradition, un transporteur s'est équipé *de camions spéciaux dont la caisse* est en plastique transparent : il transporte ainsi à travers la ville la dot jusqu'à la maison des nouveaux mariés... Dans le Kyushu, un bon mariage est celui dont les invités repartent quasi ivres morts : Mitsufumi Kondo cite une réception où les 250 invités burent quelque 1 000 litres de *saké*...

CADEAUX • Les cadeaux rituels offerts aux invités, qui en retour *offrent des enveloppes contenant* une somme d'argent représentant approximativement le coût individuel de la cérémonie, s'inscrivent dans ce subtil jeu d'équilibre des dons et contre-dons, si important dans la vie nippone. Ils peuvent prendre des proportions inimaginables. Parfois, les familles se retrouvent bénéficiaires : Mitsufumi Kondo cite une cérémonie qui coûta 100 millions de yens (4,3 millions de francs) à un *industriel* d'Osaka, mais celui-ci reçut le double de la part de ses 1 800 invités... Le plus souvent cependant, les familles se saignent, voire s'endettent.



Si en moyenne 40,3 % des dépenses sont absorbées par la cérémonie, 13,6 % sont consacrées au voyage de noces (le reste à l'installation), investi aussi par l' « industrie du mariage ». Trois Japonais sur quatre partent à l'étranger pour leur voyage de noces pour des périodes relativement longues (de douze à vingt jours en Europe).

Ces jeunes couples n'hésitent pas à payer cher des prestations de qualité et les statistiques montrent qu'ils dépensent plus que n'importe quelle autre catégorie de touristes : c'est une période de la vie où il faut mener grand train. *Le voyage revient en moyenne* à 1 million de yens (43 000 francs) et les dépenses accessoires se chiffrent à 300 000 yens (13 000 francs). Souvent, plusieurs couples partent en groupe, ce qui facilite le travail des agences. Destinations favorites : Hawaï, l'Australie et l'Europe.

Des sociétés étrangères entrent aussi sur ce marché. Ainsi Australian Wedding Blessings a mis au point une dizaine de « scénarios » de voyage de noces avec à la clé une seconde cérémonie de mariage, intime cette fois, « *celle que la jeune mariée aurait rêvé avoir* », avec bénédiction dans une église, cliché romantique indispensable. Du *gold wedding* avec Rolls-Royce ou calèche au *cruise wedding* en bateau, en passant par le mariage dans une demeure de style anglais, les jeunes mariés ont le choix : prix fixe, la location des vêtements, coiffure et maquillage de la mariée, moindre détail étudié dans le goût nippon, photographies et vidéo, bien entendu – Australian Wedding and Blessings est en plein essor, comme les autres sociétés concurrentes.

En effet, 40 % des touristes nippons en Australie sont des jeunes mariés. A l'inverse, 12 % seulement se rendent en Europe. Peut-être parce qu'ils n'y trouvent pas encore les infrastructures rassurantes, la prise en charge et les prestations spécifiques qu'ils attendent.

Philippe Pons

(1) 100 yens valent environ 4,30 francs.



LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (I)

Comment payer la protection sociale

L'assurance-vieillesse aura besoin d'une centaine de milliards de francs pour payer les pensions en 2005. On le sait, les remèdes sont connus, mais les gouvernements n'osent s'y attaquer

LA soudaine profusion d'initiatives gouvernementales dans le domaine des retraites et les salves de l'opposition raillant l'« immobilisme » des socialistes ne doivent pas faire oublier l'essentiel. Jusqu'à présent, quelle que soit la situation économique, les hommes politiques ne se sont jamais vraiment décidés à prendre à bras le corps les difficultés que la protection sociale accumule depuis plus de quinze ans. La vigueur des débats que suscitent le financement de l'assurance-vieillesse et, plus généralement, celui de la Sécurité sociale tranche singulièrement avec la très grande prudence, voire le caractère aléatoire des programmes législatifs en présence.

Tout se passe comme si les questions liées à la « Sécu » ne constituaient pour le monde politique qu'un domaine privilégié d'affrontement – la gauche défend les acquis sociaux, la droite combat le laxisme, – l'heure des décisions étant régulièrement repoussée à des lendemains meilleurs. Les tentatives de réflexion « pédagogique » (les Etats généraux de la Sécurité sociale de 1987 ou le Livre blanc sur les retraites de 1991) ne sont jamais suivies d'effet. Ce qui n'empêche pas la *« nécessité de procéder à des réformes de structure »* d'occuper une place de choix dans les discours pré-électoraux. Très à l'aise lorsqu'il s'agissait de compléter les « acquis sociaux », les responsables politiques le sont beaucoup moins depuis qu'il est nécessaire de les adapter pour les consolider.

OUTILS • Contrairement à un domaine comme le chômage, où les solutions ne sont pas évidentes, les leviers permettant d'agir sur la protection sociale ne font pourtant pas défaut. Les outils existent, leur efficacité est connue et ils sont, pour l'essentiel, entre les mains des pouvoirs publics, notamment dans le domaine des retraites, source majeure de déficit de la Sécurité sociale – celui-ci atteint une vingtaine de milliards de francs chaque année pour le seul régime général des salariés et va s'aggraver lorsque arriveront à l'âge de la retraite, à partir de 2005-2010, les générations nombreuses du baby-boom.

Les gouvernements ne se sont pas privés d'utiliser déjà certains de ces instruments. Ainsi la revalorisation des pensions depuis 1986 (et *de facto* depuis 1983) s'effectue en fonction de l'inflation et non plus de l'évolution des salaires. En 1992, cette indexation sur les prix a ainsi déjà permis de réaliser 5 à 6 milliards de francs d'économies, et, selon le Livre blanc, 115 milliards de dépenses pourraient être évitées de la même manière entre 1995 et 2010. Plus de la moitié du besoin de financement tendanciel !

Discrète, cette technique est de surcroît insidieuse. Les salaires des dix meilleures années d'un nouveau retraité, qui servent de base au calcul du montant de la pension, sont en effet « reconstitués » en fonction des prix et divergent donc inexorablement de l'évolution du plafond de la Sécurité sociale, lié à la progression des rémunérations. Résultat : plus personne aujourd'hui – quel qu'ait été son salaire – ne peut plus prétendre percevoir la pension maximum de la « Sécu », égale à la moitié de ce plafond, soit un peu plus de 6 000 francs par mois...

RÉSERVES • Dominé par la proposition, venue de l'Elysée, de créer un fonds de garantie formé par les actifs ou par le produit de la privatisation des sociétés nationalisées, le débat sur les retraites n'est pas exempt d'arrière-pensées politiques. Mais on peut se féliciter que le problème du financement de l'assurance-vieillesse à moyen et long terme soit clairement posé. En soi, l'idée de constituer des réserves pour passer le cap difficile des années 2005-2020 n'est pas nouvelle : les caisses de retraite complémentaire disposent de l'équivalent d'un peu moins de un an de cotisations, soit 200 milliards de francs : pour la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, le montant serait aussi de cet ordre.

Les partis de droite ne formulent pas d'objection de principe. Ils n'ont pas l'intention d'y consacrer l'essentiel du produit de futures privatisations, mais, si Pierre Bérégovoy parvenait à emporter l'adhésion des partenaires sociaux, son projet bénéficierait d'une légitimité non négligeable qu'un futur gouvernement ne pourrait ignorer.

Cependant, cette réforme ne serait pas une solution miracle. Injecter dans un fonds de garantie 100 milliards de francs d'actifs provenant des entreprises publiques (ou de ressources provenant de leur privatisation) ne pourra s'opérer que progressivement, et seule la permanence de taux d'intérêt réels élevés – un scénario que tous les ministres des finances s'efforcent de combattre... – permettrait de dégager, comme le prévoient les estimations officielles, quelque 300 milliards d'ici à 2005.

Mais on peut également imaginer d'autres ressources. Ainsi, le RPR souhaite inciter fiscalement les Français à recourir à la capitalisation individuelle ou collective, par l'intermédiaire de fonds de pension initialement alimentés grâce à la baisse de la contribution des entreprises en faveur de la politique familiale. Le résultat n'est pas évident non plus *(voir le point de vue de Jean-Jacques Dupeyroux)*.



HYPOTHÈSES • Une chose, toutefois, est sûre. Quels que soient les moyens utilisés, ce sont quelque 100 milliards de francs qu'il faudra trouver d'ici à 2005 pour payer les retraites de la Sécurité sociale. Il faut donc prendre d'autres initiatives.

Outre l'alourdissement des cotisations ou de la CSG, un allongement de la durée d'activité nécessaire paraît incontournable. Cela conduirait – ce que feignent d'ignorer la plupart des dirigeants du Parti socialiste – à réserver *de facto* la possibilité de prendre sa retraite à taux plein dès soixante ans à ceux qui auront commencé à travailler avant l'âge de vingt ans : actuellement, 60 % des nouveaux retraités justifient de quarante années d'activité. Porter progressivement la durée de cotisation de trente-sept ans et demi à quarante-deux ans permettrait d'économiser 26 milliards de francs d'ici à 2005, soit le quart des besoins financiers prévus.

Autre moyen : calculer les pensions non plus sur les dix mais sur les vingt-cinq meilleures années. Cette fois, les cadres ne seraient guère pénalisés, puisqu'ils auront presque toujours cotisé au-dessus du plafond de la « Sécu ».

> **Porter progressivement la durée de cotisation de trente-sept ans et demi à quarante-deux ans permettrait d'économiser 26 milliards de francs d'ici à 2005.**

Les plus touchés seraient, au contraire, les bas salaires, surtout s'ils ont connu des aléas de carrière.

Fort peu populaires, ces mesures ne figurent pas dans les programmes électoraux. Mais, en privé les experts des syndicats et de pratiquement tous les partis reconnaissent qu'elles sont inévitables. Qui devrait en assumer la responsabilité ? Si un fonds de garantie est constitué, ce seront les partenaires sociaux, avec l'accord des pouvoirs publics, qui devront mettre « les mains dans le cambouis ». Ce qui constituerait une vraie révolution.

SANTÉ • Si la retraite promet de soulever les passions, l'assurance-maladie a peu de chances d'occuper la scène politique. Au prix de multiples concessions, le gouvernement est parvenu à faire voter sa loi dite de « maîtrise des dépenses de santé » grâce à l'abstention de l'opposition. Le débat est donc évacué. Mais la future majorité pourrait bien découvrir rapidement que ce dispositif porte bien mal son nom. Cela s'ajoutera aux besoins de l'assurance-chômage, dont l'équilibre n'est pas assuré à moyen terme.

Le thème du financement de la Sécurité sociale restera de toute façon une valeur sûre du débat politique. En effet, ni l'attribution à la « Sécu » d'une subvention exceptionnelle de 5 milliards de francs, ni le reversement à son profit d'une partie du produit de la hausse du prix des cigarettes, ni même la prise en charge par le budget de l'Etat des 20 milliards de francs de cotisations d'assurance-vieillesse des chômeurs ne permettront de boucler les comptes. Aux déficits non apurés des années 1990 et 1991 (25 milliards de francs) s'ajoute déjà celui de 1992 (entre 7 et 10 milliards), et les comptes de 1993 seront très probablement déficitaires.

Le poids de ce passif sur la trésorerie ne pourra pas être indéfiniment absorbé par les avances réglementaires de la Caisse des dépôts (11,7 milliards de francs l'an passé) ou les coups de pouce du Trésor. Aussi, on voit mal comment éviter une mesure – immanquablement présentée comme *« exceptionnelle »* – de financement dès cette année. La future majorité aura le choix entre une revalorisation de la cotisation d'assurance-vieillesse et une augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG) (1). Paradoxalement, cette dernière n'a jamais été utilisée par les gouvernements d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy, alors que les socialistes avaient bataillé ferme en 1990 pour la faire adopter par le Parlement.

Jean-Michel Normand

(1) Un relèvement de un point de la cotisation d'assurance-vieillesse des salariés rapporterait 18 milliards en année pleine, un point de CSG plus de 40 milliards.

Les propositions des partis politiques

A l'heure actuelle, les formations politiques ont formulé assez peu de propositions précises dans le domaine de la protection sociale. On en connaît cependant les grandes lignes.

■ **Financement de la protection sociale.** – Le RPR comme l'UDF n'ont pas l'intention de remettre en cause la contribution sociale généralisée (CSG). En revanche, ils se sont engagés à la rendre déductible du revenu imposable. Ce qui en ferait un prélèvement dégressif et atténuerait le rendement de l'impôt sur le revenu.

■ **Retraites.** Le fonds de garantie des retraites figure, par la force des choses, dans le programme du Parti socialiste. Ce projet implique un véritable « new deal » avec les partenaires sociaux qui seraient alors chargés de gérer l'assurance-vieillesse. Certains, au RPR et à l'UDF, n'excluent pas d'utiliser une partie du produit des privatisations (mais une partie seulement...) pour constituer des réserves utilisées ultérieurement pour atténuer les effets de la « bosse démographique » des années 2005-2020.

Le RPR, qui ne conteste pas la prise en charge par l'Etat des cotisations de retraite des chômeurs, préconise une formule de « retraite à la carte ». Un dispositif qui n'atténuera les charges de la collectivité qu'à condition que ceux qui y souscrivent acceptent de rogner sur leurs droits. Le RPR propose également d'attribuer des exonérations fiscales substantielles à ceux qui accepteront d'épargner en vue de leur retraite. A droite, on se dit déterminé à engager une prise en charge par l'Etat des cotisations d'allocations familiales payées par les entreprises. Celles-ci restitueraient les sommes correspondantes à leur personnel. Cette augmentation du salaire direct pourrait être le moyen d'amorcer la création de fonds de pension, autrement dit de régimes de retraite complémentaires fonctionnant selon la technique de la capitalisation et débouchant sur une rente. Resterait à déterminer si les sommes ainsi épargnées seront gérées par les entreprises elles-mêmes ou par des fonds collectifs réalisant des placements (actions, obligations, immobilier).

■ **Dépendance.** Tous les partis jugent nécessaire une véritable prestation au profit des personnes âgées dépendantes, en améliorant le dispositif récemment adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. Ses contours précis et son mode de financement ne sont pas précisés.

J.- M. N.

POINT DE VUE

Un merle et des alouettes

L'opposition veut « restituer » progressivement aux salariés le montant des cotisations d'allocations familiales. Jean-Jacques Dupeyroux montre que cette « restitution » aura peu d'effet.

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (*)

AVEC 200 000 sans-abri et plus de 3 millions de sans-emploi, la France est un pays socialement sinistré. Cette période préélectorale devrait être l'occasion privilégiée d'un grand débat national – comparable à celui, de qualité, auquel a donné lieu le référendum sur Maastricht – sur une situation catastrophique qui ne cesse de s'aggraver. Rien de tel, cependant, ne s'annonce. Gauche et droite paraissent tétanisées. La première par ses propres résultats, la seconde par ceux, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, du pur libéralisme dont elle se recommandait naguère avec autant d'enthousiasme que de naïveté, mais dont le fiasco social n'échappe plus qu'aux idéologues verrouillés dans leurs fantasmagories.

Les divers programmes de la droite proposent ainsi, sans grande originalité, de réduire l'impôt sur le revenu, d'alléger celui sur la fortune, de rendre la CSG dégressive en en admettant la déductibilité du revenu imposable, etc. : autant d'appels de phares en direction de son électorat traditionnel, mais rien là qui constitue un programme convaincant de lutte contre l'extrême détresse subie par une fraction croissante de la collectivité nationale.

Un point cependant mérite attention. Dans leur volet social, tous ces programmes annoncent une augmentation des salaires directs, que permettrait une fiscalisation du financement des prestations familiales (1). Proposition indéfiniment reprise, sans doute parce que la seule qui paraisse un peu consistante, par tous les leaders de l'actuelle opposition et présentée comme une avancée sociale significative. Qu'en est-il exactement ?

A vrai dire, c'est là une vieille affaire. Il y a déjà... pas mal de temps, nous avons été quelques-uns (2) à lier deux principes : d'une part, la politique familiale, c'est-à-dire la politique d'accueil de l'enfant, doit être financée par l'impôt et non par d'absurdes cotisations dites « patronales », n'étant que des retenues à la source sur la valeur du travail salarié, comme les cotisations salariales elles-mêmes ; d'autre part, le financement par l'impôt doit s'accompagner tout naturellement d'une « restitution » de cette retenue aux salariés.

C'est le scénario repris aujourd'hui par la droite. Sa vertu clarificatrice reste évidemment la même : la proposition doit donc être approuvée sans réserve. C'est d'ailleurs à cette démarche qu'a correspondu très directement la création de la CSG. Quant à ses effets réels sur les salaires... c'est une autre histoire ! Ces effets ne pourront être demain ce qu'ils auraient pu être hier. Pourquoi ?

Jusqu'au gouvernement Rocard, les prestations familiales ont été financées par des cotisations égales à 9 % des salaires. Ceux-ci n'étant pris en compte que dans la limite du fameux « plafond de la Sécurité sociale ». Fiscaliser le financement de ces prestations et restituer ces 9 % « plafonnés » aux salariés permettait donc d'effectuer une redistribution des cartes particulièrement avantageuse, par hypothèse, pour les salariés dont les salaires étaient inférieurs audit plafond.

Déplafonnement

Mais aujourd'hui ces cotisations sont déplafonnées, et par l'effet combiné de ce déplafonnement d'une part, de l'institution de la CSG d'autre part, leur taux a dégringolé à 5,4 %. Or, la « restitution » de ces 5,4 % devrait, nous dit-on – et c'est très compréhensible, – s'étaler sur quelque dix ans. Cela signifie, en clair, que chaque année elle porterait sur environ un demi-point de cotisation. Autrement dit, les salaires bruts seraient augmentés d'environ 0,5 % par an, augmentation minime elle-même soumise... aux cotisations salariales et à la CSG.

Admettons, avec beaucoup d'optimisme, que ce supplément plutôt symbolique ne soit pas irrémédiablement aspiré par les besoins de financement toujours croissants de l'assurance-maladie et de l'assurance-vieillesse. Encore convient-il de ne pas « omettre » de préciser que les salariés devront inévitablement participer, d'une façon ou d'une autre, à l'effort fiscal correspondant justement à la substitution de l'impôt aux cotisations...

Bilan ? Pour tout brouet social, faute de grives, on nous propose perpétuellement ce merle... Reste à savoir s'il attirera beaucoup d'alouettes.

(*) **Professeur d'université**

(1) Cette proposition a notamment fait l'objet d'une note collective très intéressante, dite « note Balladur », publiée par *Droit social* de février 1992.

(2) Voir notamment D. Strauss-Kahn et P. Lescure, *Droit social* d'avril 1983.

Une masse de 2 200 milliards

Généralement identifiée à la Sécurité sociale, l'assurance-maladie n'en est pourtant qu'une partie (la plus grosse, certes), et la Sécurité sociale ne représente pas toute la protection sociale... Largement utilisé, ce dernier terme recouvre plusieurs composantes dont les dépenses sont estimées à quelque 2 200 milliards de francs par an au total : presque 30 % du produit intérieur brut.

Il s'agit tout d'abord de la « Sécu », c'est-à-dire le régime général des salariés du privé, financé pour l'essentiel par les cotisations de ces derniers et de leurs employeurs. Elle totalise à elle seule les trois quarts du budget de la protection sociale et regroupe les dépenses liées à la maladie (480 milliards de francs), aux retraites de base (300 milliards) et à la politique familiale (200 milliards).

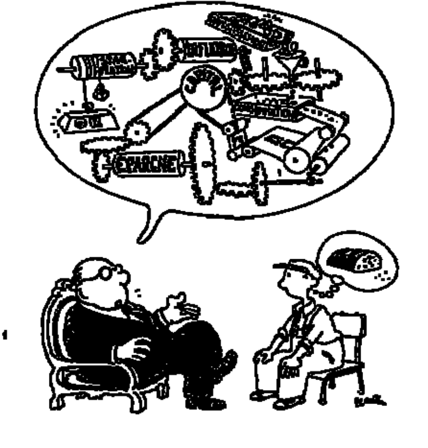
Il faut y ajouter les retraites complémentaires (plus de 200 milliards), qui se répartissent entre les régimes de l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires), pour tous les salariés du secteur privé, et l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres), pour les seuls cadres. Les retraites du secteur public (fonction publique et établissements « à statut » comme l'EDF, la SNCF, la RATP...) « pèsent » également un peu plus de 200 milliards. Sans oublier celles des artisans, commerçants et exploitants agricoles (près de 60 milliards).

De son côté, l'UNEDIC (l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce), autrement dit l'assurance-chômage, distribue chaque année plus de 90 milliards de francs. Enfin, la protection sociale concerne aussi l'aide sociale distribuée par l'Etat (le revenu minimum d'insertion représente 13 milliards de prestation) et les collectivités locales, les pré-retraites assurées par le budget, l'aide au logement ou les allocations de chômage versées par l'Etat... Sans compter, pour être tout à fait complet, les mutuelles, qui représentent 6 % des dépenses de santé, et les asssurances de groupe, qui jouent un rôle important pour les garanties décès et invalidité...

J.-M. N.

DOSSIER

Le cartel du diamant



Pendant des lustres, le nom de De Beers a symbolisé la filière diamant. Ce cartel unique au monde dispose du quasi-monopole de la commercialisation des «pierres de feu». Grâce à ce monopole – baptisé le «syndicat», – fondé dans les années 30 par Sir Ernest Oppenheimer, les gemmes ont conservé longtemps leur formidable pouvoir de fascination.

Mais l'empire-écrin connaît sa pire crise depuis cinquante ans. L'état des lieux tient en quelques chiffres. Baisse de 13 % en 1992 des ventes de diamants bruts de la CSO, la centrale de vente du «syndicat», à 3,4 milliards de dollars (1), chute attendue de 25 % du bénéfice du groupe sud-africain, diminution de moitié de sa valeur boursière, gonflement des stocks de pierres brutes (à près de 4 milliards de dollars), hémorragie du fonds de roulement, tombé sous les 400 millions de dollars...

A l'origine de ces difficultés, la récession économique frappant les principaux marchés de consommation (Etats-Unis, Allemagne et Japon), qui touche l'ensemble de la profession. Cela alors que l'essor de la contrebande en Angola et au Zaïre contraint la compagnie à racheter des pierres non taillées sur le marché libre d'Anvers afin d'éviter une chute des prix. Sans oublier les soubresauts du diamant russe qui menacent de faire vaciller un «système» jusque-là bien verrouillé. Malgré le ressac, la De Beers et sa centrale, la CSO, restent pourtant solidement juchées sur le socle impérial bâti en 1889 par l'aventurier anglais Cecil Rhodes. Pour tenter de renflouer ses finances mal en point, la société sud-africaine a imposé une diminution de 25 % des quotas de production aux neuf principaux fournisseurs mondiaux dont elle rachète la totalité de la production. Des licenciements massifs sont par ailleurs prévus dans ses propres sites d'exploitation, en Afrique du Sud, en Namibie et au Botswana. Pour éviter une saturation du marché, la CSO a également décidé de réduire les livraisons de lots à ses clients privilégiés. Le séisme pourrait enfin entraîner une reprise en main de la De Beers par la famille Oppenheimer, cette dynastie sud-africaine qui a marqué la légende du diamant.

Dossier réalisé par Marc Roche

(1) 1 dollar vaut environ 5,50 F.

Comment fonctionne le «syndicat» ?

■ Fondateur en 1880 de la De Beers, Cecil Rhodes crée, neuf ans plus tard, le «London Diamond Syndicate», premier organisme fédérateur appelé à discipliner, dans l'intérêt de ses quatorze membres, la production et la commercialisation du diamant. Mais à la mort de Rhodes, la surproduction de diamants et les dissensions entre producteurs africains menacent l'existence même des mines. C'est dans cet environnement qu'intervient Ernest Oppenheimer, fils d'un commerçant juif allemand aisé, envoyé en Afrique du Sud pendant la guerre des Boers pour acheter des diamants. En 1917, il établit l'Anglo-American Corporation (or, argent) qui rachète le «syndicat» londonien en 1925. La Central Selling Organisation (CSO), la centrale de vente basée à Londres, naît cinq ans plus tard.

Plus grand cartel de tous les temps, la CSO a trois fonctions. D'abord, sa puissance financière lui permet d'acheter la totalité de la production à l'ensemble de ses fournisseurs. Cet organisme commercialise d'une part le minerai brut extrait dans ses propres mines (Afrique du Sud, Botswana, Namibie) qui représente 50 % de la production mondiale. Il traite aussi la quasi-totalité de la production des autres fournisseurs importants (Australie, Russie, Tanzanie, Angola et Zaïre). Les 20 % qui lui échappent proviennent de petits producteurs sud-américains (Brésil, Venezuela...) ou africains (Côte-d'Ivoire, Ghana...). A ses affiliés, le «syndicat» garantit un débouché régulier et des prix *stables*.

Ensuite, le groupe agit comme un tampon pour adapter l'offre à la demande. Il constitue des réserves quand les temps sont difficiles pour éviter un effondrement des prix, et destocke en période de prospérité. Pour écouler ses diamants, la CSO se sert de ses 160 «clients privilégiés», des courtiers capables de justifier d'une surface financière pouvant résister aux aléas de la conjoncture. Lors des dix présentations annuelles qui ont lieu simultanément à Londres, Kimberley et Lucerne, ces clients exclusifs doivent accepter les yeux fermés les petites enveloppes blanches renfermant les pierres brutes, payables comptant. A prendre ou à laisser : il vaut mieux ne pas laisser. Un refus équivaut à un suicide professionnel, l'exclusion quasi automatique du «club» le plus fermé du monde. Les sociétés membres ne travaillent elles-mêmes qu'une partie des pierres qu'elles achètent. Les autres sont revendues aux professionnels des centres de taille, directement ou par l'intermédiaire d'une bourse de diamants.

Il convient de distinguer le marché du diamant brut de celui du diamant taillé, sur lequel le «syndicat» n'exerce aucune influence. ■

LEXIQUE

CARAT. Mesure de poids des pierres précieuses, l'équivalent de 0,2 gramme.

CSO. Central Selling Organization, centrale de vente de la De Beers, par où transite normalement toute la production mondiale de pierres brutes.

VUE. Présentation de la marchandise aux diamantaires accrédités, dix fois par an, toutes les cinq semaines simultanément à Londres, Kimberley et Lucerne.

CLIENTS PRIVILÉGIÉS. Dits aussi «sightholders» (porteurs de vues), ce sont les 160 diamantaires qui achètent directement à la CSO les lots présentés dans des petites enveloppes blanches fermées, lors des «vues», puis les taillent ou les revendent aux principaux centres de taille, situés à Anvers, Bombay, New-York et Tel-Aviv.

VALEUR. La couleur, la pureté, la taille, le poids sont les quatre critères. Plus un diamant est blanc, plus il est gros, plus il est cher. Les pierres très colorées, en particulier bleues, vertes, rouges et roses sont également très *prisées*.

CLIVAGE. Opération consistant à faire une entaille dans le diamant au moyen de l'arête vive d'un autre diamant. On y place un couteau obtus pour sectionner la pierre d'un seul coup de marteau sur le couteau.

SCIAGE. S'effectue perpendiculairement à la direction de croisement du diamant.

DÉBRUTAGE. Arrondissement des angles de la pierre par des frictions rotatives d'un autre diamant pour obtenir les formes de taille rondes.

POLISSAGE. Taille destinée à former les facettes symétriques.

Quelles sont les failles du système ?

■ Le «système» De Beers est aujourd'hui menacé par la contrebande en provenance d'Afrique et par la désorganisation de l'ex-URSS.

En vertu de l'accord signé en 1988 avec les autorités de Luanda, De Beers a *l'exclusivité de la prospection, de l'exploitation* et de la commercialisation des pierres. Mais depuis 1991, la législation angolaise a autorisé les particuliers à se lancer dans le négoce des pierres non taillées, jusque-là monopole de l'Etat. Cette libéralisation, conjuguée à la fin de la guerre civile, a provoqué une ruée vers les gemmes dans le bassin de la rivière Cuango.

Dans le nord du pays, quelque 50 000 chercheurs, armés d'un seau et d'un tamis, fouillent le lit du fleuve, comme au temps des pionniers. Une armée de revendeurs clandestins, zaïrois en majorité, rachètent ces pierres souvent de qualité exceptionnnelle, qui sont écoulées sur les marchés libres d'Anvers, plaque tournante mondiale du négoce diamantaire.

Selon les estimations, en 1992 la De Beers a dépensé près de 300 millions de dollars pour racheter la totalité de la contrebande en provenance d'Angola. L'arrivée de la saison des pluies et la reprise des attaques de l'Unita, le mouvement d'opposition armé de Jonas Savimbi, ont momentanément interrompu l'activité des pionniers. Si les prospecteurs individuels devaient reprendre la route du Nord lors de la saison sèche, ils *pourraient ruiner la production officielle.*

A l'Est les problèmes sont d'une nature différente. En 1990, la De Beers a signé un accord avec l'ex-Union soviétique lui permettant de contrôler 95 % de sa production. Depuis 1972, malgré l'apartheid, la firme de Johannesburg était déjà officieusement chargée de l'écoulement des pierres de qualité gemme. L'écroulement du communisme n'a apparemment guère ébranlé son emprise : la quasi-totalité des mines sont en effet situées dans la fédération de Russie, dans les régions inhospitalières de Yakoutie, en Asie.

Des menaces pèsent toutefois sur l'application de cet accord. Les ex-nomenklaturistes, toujours à la tête du ministère des mines, veulent éconduire le groupe sud-africain, lui reprochant de sous-payer la production nationale et de s'enrichir sur le dos de la Russie. Une commission du Parlement exige la vente en dehors du cartel de 30 % de la production.

Enfin, la mafia russse et, dit-on, des anciens membres du KGB, font sortir de Russie des petits lots de diamants. Ce marché noir «pèserait» quelque 10 à 15 millions de dollars. ■

Quels sont les atouts de la De Beers ?

■ La création en 1990 de De Beers Centenary AG, compagnie basée en Suisse, protège le «noyau dur» de la société des retombées négatives possibles de la venue au pouvoir de la majorité noire en Afrique du Sud. Centenary, avec 53 % des actifs, contribue pour plus de 80 % aux profits. De Beers Consolidated Mines ne conserve que les avoirs et les activités dans la République. Mais l'abandon virtuel des nationalisations de l'industrie minière dans le programme de l'African National Congress (ANC) et les liens étroits tissés par les dirigeants de la De Beers avec l'entourage de Nelson Mandela rassurent les milieux d'affaires internationaux. La solidité du bilan du conglomérat, ses considérables facilités de crédit, notamment auprès des banques helvétiques, l'importance de ses revenus non diamantaires et sa structure complexe, le protégeant de toute offre publique d'achat hostile, impressionnent les experts.

L'ombre du «Syndicat» rassure l'ensemble de la profession. Pour les pays producteurs, l'organisation technique comme financière d'un circuit de vente indépendant s'avère un exercice délicat. Les tentatives avortées du Zaïre et de l'Angola de casser les contrats d'exclusivité avec la De Beers l'attestent. La hantise d'un dumping incontrôlé pour se procurer des devises, qui ferait s'écrouler les prix mondiaux, apparaît comme la meilleure garantie de survie du régime.

Quant aux diamantaires, ils louent le «système», avec une sorte de vénération craintive. Ces négociants internationaux *apprécient son goût du secret, ses valeurs* traditionnelles, comme le respect de la parole donnée, et la continuité absolue de stratégie, en dépit des changements d'hommes. Certes, les marchés dits «libres» sont fort actifs et ne manquent pas de courtiers pour secouer son joug. Il n'en demeure pas moins que ces francs-tireurs sont des marginaux et qu'ils bénéficient de la stabilité imposée par les soins de cette entreprise paternaliste. ■

> **“Le diamantaire est un artiste, il doit savoir apprécier la beauté d'une pierre. Mais c'est aussi un commerçant qui a gardé l'instinct du marchand des quatre saisons. *S'il* l'oublie, il est perdu.”**
>
> Nicholas Oppenheimer, président du CSO.

Comment fonctionne la filière ?

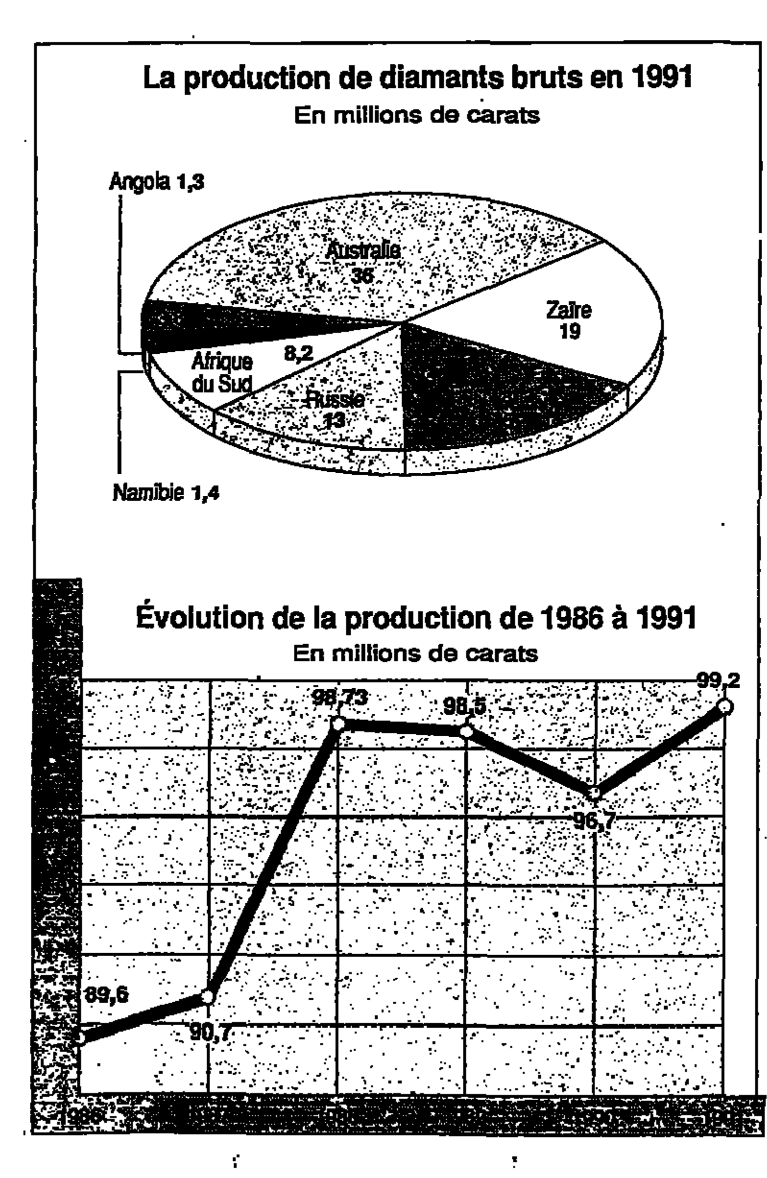
■ La publicité montre un solitaire, à mi-chemin entre un homme et une femme, avec dans le coin inférieur gauche un slogan orgueilleux : «*Le diamant est éternel*». L'an dernier la De Beers a dépensé plus de 160 millions de dollars en publicité pour tenter de relancer les ventes. Concilier la vente en série et le privilège d'offrir des pièces uniques nécessite un formidable savoir-faire.

La vente au détail des diamants évolue plus ou moins au même rythme que celui du produit national brut. Cette tendance est toutefois influencée par de nombreux facteurs, tels que l'inflation, les variations monétaires, les changements de taux de TVA, etc. Quand la hausse des prix est forte, le diamant a tendance à devenir une valeur-refuge. Mais les pierres ne séduisent guère les épargnants à la recherche d'un placement rémunérateur. Contrairement à *l'or, le diamant se prête fort mal à l'investissement*. Pour une raison simple : il n'y a pas deux pierres semblables et la revente est difficile. Dans ses promotions, la De Beers vend toujours l'aspect affectif des bijoux, jamais leur plus-value possible.

> **“Diamonds are a girl's best friends (Les diamants sont les meilleurs amis d'une femme).”**
>
> Marylin Monroe, dans *Les hommes préfèrent les blondes*

En Europe, les diversités culturelles sont importantes : la consommation de diamants est plus importante au Sud qu'au Nord, comme l'atteste l'essor du marché italien. En revanche, le marché français se porte mal à la suite du retrécissement du «créneau» du mariage.

La filière diamant comprend de nombreux intermédiaires. Les lapidaires se procurent leurs pierres brutes auprès de grossistes. Ils les taillent pour les revendre à d'autres distributeurs spécialisés. Leurs marges varient selon les coûts (stockage, salaires, commissions...), soit environ 10 %. Les grands fabricants de bijoux achètent une grande partie de leurs pierres taillées dans un centre de taille, les petits se fournissent auprès d'un grossiste, ils vendent directement aux commercants de détail, moyennant une commission qui peut s'élever à 40 %. Quant aux marges des bijoutiers, elles atteignent souvent 100 %, en raison de leurs frais généraux élevés (assurance, sécurité, loyer...). ■



LA NÉBULEUSE DE BEERS

La compagnie De Beers se tapit au centre d'une toile d'araignée d'où rayonnent des participations croisées complexes. De Beers possède 38 % de sa société mère, l'Anglo-American Corporation, premier groupe industriel sud-africain, et 22 % de son émanation luxembourgeoise Minorco. Pour sa part, «Anglo» contrôle 40 % du capital de la De Beers. Comme l'a affirmé l'actuel président de l'Anglo et de la De Beers, Julian Ogilvy-Thompson, les deux sociétés, c'est « bonnet blanc et blanc bonnet» : «*Aucun n'est ni le père ni la mère de l'autre, mais ce sont des cousins.*»

Si la De Beers ne se livre guère, c'est autant le résultat de la nature même du produit que le reflet d'un état d'esprit « maison ». Ascèse de l'effort, austérité dans la mise, vie simple : le siège de Johannesburg, à l'architecture néo-germanique, fait encore de larges concessions aux origines judéo-protestantes de la dynastie Oppenheimer. Les descendants de sir Ernest sont toujours aux commandes de la société. L'ancien président du groupe, le légendaire Harry Oppenheimer, quatre-vingt-quatre ans, siège au conseil d'administration et reste actif dans ses affaires. Son fils unique, Nicholas Oppenheimer, est numéro deux de la De Beers et président de la CSO. Son cousin, Anthony Oppenheimer, est directeur général de la centrale londonienne et fait partie du «board» de l'Antwerpse Diamantbank NV, principale banque diamantaire anversoise (dont elle possède 18 % du capital).

Avant de prendre la tête de la De *Beers, Julian Ogilvy-Thompson*, surnommé «Jot», avait travaillé vingt-sept ans au côté de «Harry». Les revers actuels devraient l'amener à céder le fauteuil présidentiel au printemps à Nicholas Oppenheimer, dit-on dans la capitale flamande.

LUXE

Le modèle Kenzo

Alors que la crise bouscule le secteur du luxe, comme vient de le montrer la reprise d'Yves Saint Laurent par Elf-Sanofi, Kenzo, lui, continue de progresser sagement

« *UNE affaire bien menée* » : tel est l'avis unanime et admiratif des spécialistes sur Kenzo. Et même si cette entreprise subit les effets de la crise – pour 1992, les résultats seront en baisse, – son développement est une sorte de modèle. Celui d'une image, bien maîtrisée, de la déclinaison à bon escient des produits et surtout d'une bonne entente entre un créateur, un gestionnaire et leurs actionnaires. Même si, avec le temps, on peut craindre un affadissement d'une création trop bien « cadrée », trop bien adaptée au marché. La rigueur de la gestion et la spontanéité de la création ne sont pas toujours faciles à concilier...

L'histoire a commencé il y a vingt ans : un Japonais, alors âgé de trente ans, réalise son rêve : s'imposer dans le monde parisien du prêt-à-porter. Avec des emmanchures larges, un style décontracté qui mélange les petites fleurs, les rayures et les écossais achetés au marché Saint-Pierre, Kenzo Takada crée un nouveau style. En avril 1970, son premier défilé lui vaut la couverture du magazine *Elle*.

CRÉATION • Mais cette notoriété ne profite guère à l'entreprise : durant les années qui suivent, la création est privilégiée au détriment de la gestion. Au point de mettre l'entreprise au bord de la faillite. Tout change en mai 1980 avec l'arrivée de François Baufumé au poste de PDG et, en 1985, l'entrée de la Financière Truffaut à hauteur de 25 % dans le capital (cette participation est en train de passer à 41 %). Kenzo dispose dès lors des meilleures armes pour profiter de l'engouement pour les produits haut de gamme de l'époque.

François Baufumé n'est pas un débutant dans le prêt-à-porter : cet ancien HEC, au physique à la fois rassurant et autoritaire, a passé six ans chez Courrèges et trois ans chez l'italien GFT. Surtout, celui que certains surnomment « *le Hérisson* » a un grand sens de la répartition des rôles. Ce sera son intelligence – et celle de Kenzo Takada – de savoir respecter le travail de l'autre. « *Même s'il y a des moments difficiles, nous sommes d'accord sur les choses essentielles* explique François Baufumé. *Kenzo n'empiète pas sur mon domaine et je ne prends pas de décision sans son accord.* » A la fin des années 80, l'équipe fait des merveilles : de 294,4 millions de francs en 1985, le chiffre d'affaires bondit à 804,2 millions de francs en 1991. Le résultat net passe de 16,2 millions à 46,4 millions de francs.

Le « système Kenzo » repose sur les licences et l'activité directe. Certains produits – cravates, bas, chaussures et chaussettes – sont fabriqués par des licenciés. La ligne homme a été confiée à Bidermann. Mais attention à la qualité ! Kenzo vient de rompre avec un maroquinier qui ne lui donnait pas satisfaction. Le revenu des licences constitue un joli pactole : il est passé de 6,7 millions de francs en 1984 à 108,7 millions en 1991. Mais François Baufumé n'est pas du genre à s'en contenter. Cet homme qui aime les produits a décidé de construire un véritable petit groupe industriel.

> **La réussite des parfums a comblé la perte de chiffre d'affaires liée à la désaffection des consommateurs pour les vêtements.**

Depuis 1992, un centre logistique de 22 000 mètres carrés, installé à Montbazon, dans les vergers de Touraine, permet une grande rationalisation du système Kenzo. « *Une entreprise c'est un fardeau, mais aussi un facteur de succès* », commente François Baufumé. Montbazon est une sorte de gigantesque gare de triage où Kenzo reçoit les matières premières et les répartit vers les sous-traitants et les façonniers du Choletais. Tout revient ensuite à Montbazon pour être réexpédié vers les différents points de vente. Cette installation donne à Kenzo une maîtrise totale des stocks, des flux et des délais de livraison.

L'entreprise met la même application dans la déclinaison des produits. Les trois parfums lancés depuis 1988 ont réalisé 10,6 millions de francs de bénéfices en 1991. Une réussite qui est tombée pile pour combler la perte de chiffre d'affaires liée à la désaffection des consommateurs pour les vêtements.

PRUDENCE • Une nouvelle étape vient de débuter avec le lancement d'une ligne de décoration pour la maison. « *Ce secteur pourrait bien devenir l'équivalent du marché de la mode il y a vingt-cinq ans* », pressent François Baufumé qui, confronté à des consommateurs imprévisibles, s'oblige à la modestie. En 1992, le chiffre d'affaires sera légèrement en baisse et les résultats seront moins bons qu'il ne l'espérait.

En ce qui concerne la conquête des marchés, Kenzo ne gaspille pas inutilement ses forces. Il est peu implanté aux Etats-Unis, connus pour être un marché difficile. Au Japon, toute l'activité, qui génère un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs, relève d'accords de licence. La distribution est un mélange de gestion directe et de franchises. Les neuf boutiques de Paris et de la région parisienne, celles de Bordeaux, Strasbourg, Marseille, Saint-Tropez, Stockholm, Rome et les deux de Hongkong sont en gestion directe. Les six boutiques européennes, les neuf du Sud-Est asiatique, celle d'Hawaii, les quatre boutiques japonaises sont confiées à des franchisés.

En dépit de ces recettes qui ont fait leurs preuves, les responsables de Kenzo sont prudents quant à l'avenir.

F. Ch.

La réincarnation de Triumph

Suite de la page 23

Ni le lancement de la fameuse Bonneville, que bichonnent aujourd'hui les collectionneurs, ni la fusion avec le frère ennemi BSA – qui se résumera pour l'essentiel à la sortie simultanée de deux machines concurrentes, – ni la transformation de l'entreprise en coopérative ouvrière ne permettaient d'éviter un naufrage.

En 1982, l'usine de Meriden, près de Coventry, fermait définitivement ses portes. Deux ans après l'arrivée de Margaret Thatcher au pouvoir, l'époque n'était pas au sauvetage des canards boiteux, fussent-ils prestigieux.

Pourtant, l'année suivante, John Bloor, sorte de Francis Bouygues britannique, rachète Triumph, qui n'est plus qu'une image pieuse. Ce fils de mineur a édifié un petit empire après avoir fait fortune dans les maisons individuelles, la location de matériel de travaux publics et l'agro-alimentaire. Il va peaufiner son projet pendant plus de six ans, sans aide publique. Finalement, des ingénieurs sont embauchés et, à partir de 1988, une usine est construite à Hinckley : 40 millions de livres, un peu moins de 400 millions de francs, sont investis et les premières machines sortent au milieu de l'année 1990.

AUDACE • Contrairement à certaines automobiles britanniques, les nouvelles Triumph ne sont pas des transplants japonais. Comme les autres motos européennes, elles importent certes du Japon des composants (roues, suspensions, batterie, compteurs, notamment) qui représentent le tiers de la valeur totale de la machine. Mais les sous-traitants européens n'ont pas été écartés. Le réservoir et l'embiellage sont allemands, les feux sont italiens et les pneus sont français.

Quant à la conception générale, elle est entièrement inédite, bien que le dessin, les coloris et l'appellation des modèles qui composent la gamme (Tiger, Daytona, Trident et Trophy) fassent explicitement référence à la grande époque. Du reste, seuls trois des 140 salariés sont des vétérans de chez Triumph.

Faire des Triumph sans faire du Triumph ? Commercialement, l'exercice est hardi. Pour résoudre cette équation, deux choix ont prévalu. Celui de la fiabilité d'abord. Fini l'époque où l'heureux propriétaire d'une Triumph devait subir d'épuisantes vibrations et retrouvait chaque matin une flaque d'huile (« *signe de bonne santé chez les motos anglaises* », plaisante un collectionneur) autour de la béquille...

Second choix stratégique : la simplicité. Le bloc moteur (décliné en trois cylindrées différentes, de 750 à 1 200 cm³) et le cadre ne varient pratiquement pas selon les modèles. Résultat : le prix de vente est compris entre 52 000 et 65 000 francs, ce qui reste relativement abordable (1), bien que légèrement supérieur aux tarifs des japonaises de même catégorie.

PALIER • « *Nos machines ne sont certes pas à la pointe de la technologie mais elles s'efforcent d'être plaisantes et misent sur la fiabilité et le caractère*, explique François Etterlé, directeur général de la filiale française. *Un palier a été atteint ; nombre de clients sont rassasiés de l'étalage des performances et de la course à des technologies trop rapidement dépassées. Les Japonais, qui proposent de plus en plus de modèles « basiques » dépouillés, l'ont bien compris. Nous n'avons pas pour autant décidé de faire dans le rétro. Notre cible est une clientèle plus âgée, soucieuse de simplicité et d'image de marque, à la recherche d'une machine de caractère.* »

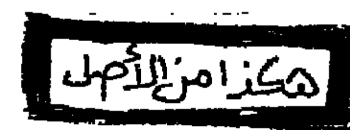
Pour faire revivre la moto anglaise, les dirigeants de la firme n'ont pas choisi la facilité. Début 1991, ils sont délibérément partis à la conquête du marché allemand – réputé le plus exigeant d'Europe – avant même de répondre à la demande du public anglais. L'objectif avancé pour cette année (près de 3 000 ventes) paraît réaliste, compte tenu des performances de ces trois derniers mois, estime-t-on à Hinckley, où l'on envisage de nouveaux investissements et des embauches pour 1993-1994.

La prochaine étape, ce sera les Etats-Unis. « *En 1985*, fait remarquer François Etterlé, *36 Harley Davidson ont été vendues en France. En 1991, on en a compté 2 700. A nous de suivre l'exemple et de parvenir à 2 000 ventes en 1994.* » Dès cette année, l'objectif est de séduire 600 acheteurs français.

Le pari est ambitieux, mais il ne laisse pas indifférents certains motards qui se surprennent à croire dur comme fer à la réincarnation. Les nouvelles Triumph ne crachent plus l'huile, mais elles auraient, paraît-il, mystérieusement conservé ce « *quelque chose* » qui, dans une vie antérieure, faisait leur charme.

Jean-Michel Normand

(1) Le prix de vente des motos de grosse cylindrée (plus de 500 cm³) varie, selon les modèles, entre 35 000 et 100 000 francs.



LUXE

Cerruti : la griffe et l'usine

Le groupe italien, héritier d'une longue tradition manufacturière, a su grandir dans le luxe sans perdre ses racines industrielles ni sacrifier son indépendance

BIELLA
de notre envoyée spéciale

DE l'industrie au luxe, Cerruti fait partie de ces entreprises familiales dont la tradition et le savoir-faire sont devenus des instruments de conquête des marchés. De Biella, dans le Piémont, à Paris, capitale de la mode, Nino Cerruti, l'actuel président, est de ces hommes qui savent bâtir des stratégies. Résultat : un petit empire du textile et du luxe. La saga de la famille débute en 1881 à Biella, au pied des Alpes, entre Milan et Turin.

Cette cité piémontaise bénéficie d'une caractéristique qui décidera de son activité : la présence de nombreux cours d'eau, grâce auxquels elle pourra produire de l'énergie mais aussi laver et teindre la toison.

La vocation de cette région est toute trouvée : elle sera une capitale de la laine. Sa performance sera de le rester et de résister à toutes les crises.



D.R.

Dans l'usine de Biella, les bobines de laine peignée et la machine à chardons, qui gratte la laine pour la faire gonfler.

La dynastie Cerruti y a bien contribué. Depuis cent ans, l'usine est toujours a la même place. Briques et tuiles lui donnent son allure désespérément dix-neuvième siècle. Mais l'intérieur a été remodelé au fur et à mesure des modernisations. Les bâtiments transformés en bureaux sont éclairés par de grandes baies vitrées et équipés de meubles modernes. Dans les ateliers, les 150 millions de francs investis récemment ont permis de rajeunir encore un parc de machines qui intégrait depuis longtemps les technologies les plus en pointe.

Avec sa « belle gueule » et une extrême attention aux autres qui ne semble pas feinte, Nino Cerruti possède un incontestable charisme. Aîné de quatre garçons, *« signore Nino »*, comme tout le monde l'appelle, a dix-neuf ans lorsque son père meurt en 1950. Lui qui rêvait d'être journaliste prend alors les rênes de l'entreprise familiale fondée par son grand-père. Quarante ans plus tard, il a construit un groupe qui réalise 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont il connaît tous les recoins et sans avoir cédé une parcelle de pouvoir à des financiers extérieurs.

Nino Cerruti partage son temps entre Biella et Paris, entre la vie de notable-industriel d'une petite ville italienne et celle de VRP du luxe passant son temps à visiter les capitales du monde et à rencontrer les stars du cinéma qu'il habille à l'écran. Ce qui ne l'empêche pas d'être un stratège qui a conduit le developpement de son groupe en trois étapes.

TREMPLIN • En 1957, il se lance dans le prêt-à-porter pour hommes avec Hitman, une usine installée à Milan. Dix ans plus tard, il crée Cerruti 1881, situé place de la Madeleine à Paris, la base des activités de luxe qui gère la marque, les licences et les franchises. *« C'était, à l'époque, le meilleur tremplin international »*, reconnaît Nino Cerruti, qui réalise maintenant 60 % de son chiffre d'affaires hors d'Europe.

En dépit de cette croissance des produits de luxe, Nino Cerruti s'est toujours intéressé à l'amélioration des tissus de laine. Au point de devenir un des leaders mondiaux, notamment avec la fabrication du Super 100, ce lainage si fin qu'il se porte même l'été. Cette spécialisation dans les produits haut de gamme lui a permis de sauver son entreprise des diverses concurrences qui ont fait péricliter tant de lainiers européens depuis les années 70.

MODERNISATION • La plupart des industriels de Biella ont d'ailleurs choisi cette voie, qui a permis de maintenir une activité dans la région. Une reconversion que les industriels français et britanniques du textile n'ont pas su faire. Cependant, Biella n'a pas été à l'abri des crises, notamment dans les années 70. Les industriels du textile y ont répondu de la même manière que leurs collègues de l'habillement : modernisation et flexibilité. D'importants investissements ont été engagés pour transformer l'appareil de production et les restructurations ont entraîné des licenciements et l'abandon de certaines activités au profit de la sous-traitance. La créativité italienne a fait le reste.

Résultats : le nombre des personnes employées a diminué mais le nombre des entreprises a augmenté. Aujourd'hui 42 000 salariés travaillent dans 4 000 entreprises dont le chiffre d'affaires total atteint 6 000 milliards de lires (25 milliards de francs). 30 % de leur production est exportée. Parallèlement, 2 500 personnes sont employées dans la centaine d'entreprises qui fabriquent des machines textiles et réalisent un chiffre d'affaires de 450 milliards de lires. Les habitants de cette région travaillent dans la laine de père en fils. Pour conforter la vocation lainière de la région, l'union patronale de Biella projette la construction d'une *Città degli Studi* qui doit regrouper les activités de formation, de recherche appliquée et de transfert de technologies.

« Avant, il y avait de grandes usines avec 2 000 salariés. Le textile a permis aux habitants de Biella d'échapper au phénomène de l'émigration qui a touché tant d'Italiens », se souvient Rosso Nerino, entré chez Cerruti à l'âge de quatorze ans. Il n'est pas peu fier d'en avoir suivi toutes les évolutions et d'avoir travaillé ces nobles étoffes que sont le cashemere et la vigogne. *« Grâce à Nino »*, ajoute-t-il.

Nino Cerruti, sait tout de la fabrication des tissus et de leur histoire. Il adore fouiller dans les archives poussiéreuses et feuilleter les grands livres où sont collés les échantillons des tissus que l'usine a fabriqués. Toute l'évolution technologique s'y retrouve : *« Aujourd'hui un manteau pèse le même poids qu'un costume avant la guerre. Et il faut 70 kilomètres de fil pour fabriquer un costume au lieu de 35 kilomètres auparavant »*.

ÉLÉGANCE • Au cours de la visite des ateliers, Nino Cerruti embrasse une jeune femme : c'est sa nièce, qui travaille au finissage. Mais dans la famille Cerruti on ne confond pas héritage et compétence. Mieux vaut avoir fait ses classes ailleurs et, avant d'accéder à des postes hiérarchiques, il faut avoir suivi tout le cursus. Les trois frères de Nino ont chacun une responsabilité dans le groupe : Alberto s'occupe de la production, Fabricio est installé à Milan et supervise certaines licences, Attilio veille sur le patrimoine immobilier.

Mais l'homme-orchestre est évidemment Nino qui, notamment, pilote la stratégie des produits de luxe. C'est lui qui a créé ce style élégant qui s'adapte aussi bien aux hommes qu'aux femmes en se basant sur cette *« philosophie de la mode qui part de notre genre de vie »*. Pour superviser les circuits de distribution et les licences, Nino Cerruti est allé chercher un homme de l'industrie des biens de consommation. Serge Thiry, qu'il a placé en 1986 à la tête de Cerruti 1881, avait auparavant fait carrière chez Burlington et aux Trois Suisses. C'est lui qui met en musique la stratégie de Cerruti sur les différents continents.

Présente dans 25 pays avec 20 produits et 60 licenciés, la marque n'est pas déclinée partout de la même manière. En Europe, elle reste très haut de gamme. Aux Etats-Unis et au Japon, il existe une ligne de prêt-à-porter masculin griffée Nino Cerruti à plus large diffusion. Le Japon est un pays-test où Cerruti est présent depuis 1973 avec un dispositif complet de licences locales mis en place avec les sociétés nippones Isetan, Renown et C. Itoh. Elles y fabriquent notamment des bijoux et des vêtements pour enfants, griffés Cerruti, qui ne sont pas vendus ailleurs. Nino Cerruti est trop fin pour ne pas s'inquiéter de la crise actuelle. Mais il est de ceux qui pensent que le vrai luxe y résistera. Serein.

Françoise Chirot

Le groupe en chiffres

Chiffre d'affaires : 2,5 milliards de francs, dont 1,5 milliard provient des licences.

Activités : prêt-à-porter homme : 32 % des ventes ; prêt-à-porter femme : 15 % ; tissus : 17 % ; parfums : 10 % ; accessoires : 22 % ; sport : 4 %.

Effectifs : 1 000 personnes.

LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

Trente ans d'émulation

Suite de la page 23

Cette dernière, déjà surnommée l'*«usine de l'Europe»* avant la première guerre mondiale, reste le seul pays occidental où l'industrie représente encore 40 % du produit intérieur brut, sans doute parce qu'elle n'a renoncé à se battre sur aucun des grands secteurs industriels dits *«mûrs»*. La France a davantage développé les services, qui n'apparaissent pas dans les chiffres du commerce extérieur, lesquels tendent donc à exagérer le déséquilibre bilatéral.

Les deux pays – la France surtout – décrivent volontiers leurs relations en termes de match. Jacques Chirac, quand il était premier ministre de François Mitterrand, donnait pour objectif aux Français de *«rattraper l'Allemagne»*. C'est qu'on n'a cessé, de ce côté-ci du Rhin, de vivre comme une humiliation la réussite allemande, rythmée par les coups de gong des dévaluations du franc. En 1950, le franc valait 1,20 deutschemark; en 1960, 0,85; en 1970, 0,66; en 1980, 0,43; en 1990, 0,29...

«Donnez-moi une bonne monnaie, je vous ferai une bonne économie», disait l'ancien chancelier Ludwig Ehrard. Les Allemands ont pour la première fois fait sentir leur suprématie monétaire cinq ans après l'accolade Adenauer-De Gaulle : au mois de novembre 1968, le franc est encore groggy des événements du printemps et les Français demandent à leurs homologues allemands de réévaluer le mark. Refus catégorique : c'est la France qui a lâché inconsidérément du pouvoir d'achat à ses salariés en grève, à elle de dévaluer. Le général de Gaulle s'offusque et un communiqué de l'Elysée annonce le 23 novembre : *«La parité du franc est maintenue.»* Georges Pompidou sera forcé de dévaluer en août 1969.

La réussite allemande a été soulignée par les dévaluations du franc : celui-ci valait 1,20 DM en 1950 et 0,29 DM en 1990.

LUNE DE MIEL ● Dix ans plus tard, Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt créent le système monétaire européen, établissant entre les devises de la CEE des parités fixes mais avec des marges de fluctuation. Le SME révélera son caractère contraignant peu de temps après, en 1982-1983 : les socialistes doivent choisir entre l'autonomie de leur politique (assortie de forts risques étant donné le creusement de la dette française) et la discipline monétaire.

Le choix, en mars 1983 – Jacques Delors étant ministre des finances – de rester dans le SME met en branle la politique dite aujourd'hui de *«désinflation compétitive»*. Entre 1987 et 1991, la coopération monétaire franco-allemande connaît une véritable lune de miel, qui permet de relancer le processus ambitieux de l'union économique et monétaire dans le cadre de la CEE.

La réunification allemande, scellée le 3 novembre 1990, a bouleversé la donne, mais ce n'est devenu manifeste qu'en 1992. Devant le coût énorme du *«rachat à crédit»* de l'ancienne RDA, la Bundesbank a dû maintenir une politique monétaire restrictive afin de contenir l'inflation. Comme dans le même temps les Etats-Unis baissaient délibérément leurs taux d'intérêt à court terme, on s'est trouvé dans une situation où les économies liées au mark subissaient des taux d'intérêt élevés – et d'autant plus élevés en termes réels que leur inflation était basse, comme la France – pour des raisons intérieures allemandes. Toutefois, le franc a résisté dans la tourmente monétaire de septembre 1992, grâce au soutien sans faille de la Bundesbank. La réunification allemande a un autre aspect, beaucoup plus positif pour ce qui concerne les relations France-Allemagne. C'est l'arrivée en force des investisseurs français dans les cinq nouveaux Länder sinistrés : en 1992, la France s'est affirmée comme le premier investisseur étranger, avec 5,47 milliards de marks (18,6 milliards de francs), ayant participé à 61 grosses privatisations concernant 21 000 emplois (chiffres arrêtés fin novembre).

AFFLUX ● Que cet afflux ne soit pas exempt d'arrière-pensées de la part de sociétés françaises, espérant peut-être prendre à revers une Allemagne de l'Ouest peu facile à pénétrer, point de doute. Il n'y avait, avant la réunification, que 1 000 filiales d'entreprises françaises en Allemagne, surtout commerciales, contre 2 000 filiales de groupes allemands en France, dont 500 ayant une activité de production. Traditionnellement, les flux d'investissements allemands vers la France (quoique représentant seulement 3,5 % des placements de la RFA à l'étranger) étaient plus importants que l'inverse; ce n'est plus vrai depuis 1987.

Le dernier aspect du rapprochement franco-allemand concerne la coopération industrielle. Décevante lorsqu'elle dépendait des initiatives privées, elle a mieux réussi quand il y avait impulsion des Etats. Elle a incontestablement bien fonctionné dans l'aéronautique avec Airbus, dans les télécommunications entre France Télécom et Deutsche Telekom. Les firmes allemandes se sont engagées dans plusieurs programmes européens tenant à cœur aux Français, notamment Eurêka.

Le bilan est plus mitigé dans le domaine de l'espace, des transports ou de la communication. La navette Hermès, par exemple, est au point mort, victime des difficultés budgétaires de l'après-réunification. On peut dire – pour s'en réjouire ou s'en agacer – que souvent, quand un choix décisif doit être fait, un coup de pouce politique de Bonn ou de Paris assure la survie des projets franco-allemands. La chaîne de télévision ARTE ou l'adoption du schéma des TGV européens en sont deux exemples récents.

Le désir de s'entendre – mieux, de faire les choses ensemble – n'est pas présent qu'au sommet de l'Etat. Comme l'explique un observateur averti des affaires franco-allemandes : *«Sur le terrain, la coopération fonctionne. Les gens se connaissent, se téléphonent régulièrement; pas seulement les ministres, également les responsables placés plus bas dans la hiérarchie.»* Cette concertation administrative sans équivalent entre d'autres pays était prévue explicitement par le traité de 1963. Indiscutablement, elle a porté ses fruits. *«Mais*, ajoute notre observateur, *se connaître ne signifie pas forcément se comprendre...»*

Sophie Gherardi

Politique, défense, éducation, économie...

Si le traité conclu par de Gaulle et Adenauer comportait trois chapitres : affaires étrangères, défense, éducation et jeunesse, avec des objectifs ambitieux, il ne négligeait pas l'économie (1).

Dans le premier chapitre, en effet, les gouvernements promettaient de se consulter notamment sur *«les problèmes relatifs aux communautés européennes»*, aux relations Est-Ouest, aux *«affaires traitées dans le cadre de l'OTAN»*, du Conseil de l'Europe, de l'Union de l'Europe occidentale, de l'OCDE, ainsi que sur l'aide aux pays en voie de développement (avec *«la possibilité d'entreprendre des actions en commun»*).

Ils devaient aussi étudier le renforcement de leur coopération dans, notamment, *«la politique agricole et forestière, la politique énergétique, les problèmes de communication et de transports et le développement industriel, dans le cadre du marché commun, ainsi que la politique des crédits à l'exportation»*.

En matière de défense, les deux pays devaient s'efforcer de rapprocher les doctrines stratégiques et tactiques, de travailler en commun sur les projets d'armements. Des échanges de personnels étaient prévus, allant jusqu'à *«des détachements temporaires d'unités entières»*. En matière d'éducation et de jeunesse, la coopération portait naturellement sur l'enseignement des langues (pour accroître le nombre d'élèves apprenant la langue de l'autre pays, notamment *«dans tous les établissements d'enseignement supérieur»*), l'équivalence des diplômes et des périodes de scolarité, les programmes de recherche scientifique, les échanges des jeunes.

Pour favoriser cette coopération, le traité prévoyait des rencontres régulières et fréquentes entre les autorités des deux pays : tous les trois mois au moins pour les ministres des affaires étrangères, ceux des armées et de l'éducation nationale (ou l'équivalent du côté allemand), tous les deux mois pour les chefs d'état-major, le haut-commissaire à la jeunesse et aux sports et le ministre allemand de la famille.

Sans préjudice des contacts entre les hauts fonctionnaires des ministères, notamment ceux des affaires étrangères, assurés, entre autres, par une commission interministérielle. Contacts et information n'ont pas cessé depuis entre ministres et hauts fonctionnaires des deux pays, même si la périodicité des rencontres n'est pas toujours suivie à la lettre, notamment en raison des multiples réunions communautaires...

(1) Le texte en a été publié dans *le Monde* du 24 février 1963.

L'homme de Deutsche-Renault

Luc-Alexandre Ménard a su faire du constructeur français le premier importateur de voitures du pays

A quoi rêvaient les citoyens de la RDA lorsqu'au mois de novembre 1989 ils manifestaient dans les rues? Beaucoup pensaient aux rivages de la Méditerranée et à des voitures qui leur permettent d'avaler confortablement les kilomètres.

Que la Renault 19 devienne l'objet de convoitise des Allemands de l'Est, fatigués du communisme et de leur fameuse Trabant, cette caisse en plastique au moteur de mobylette, n'était pas donné d'avance. On pouvait penser que leur choix se dirigerait en priorité vers les produits de la RFA, plus proches, plus familiers. C'est pourtant grâce à l'engouement des citoyens de l'ex-RDA pour cette voiture moyenne que Renault a fait une percée remarquable outre-Rhin. En 1990, il se vendait 120 000 voitures au losange sur l'ensemble de l'Allemagne, dont à peine 10 000 dans ce qui était encore la RDA. En 1991, il en est parti 237 000 (dont 80 000 à l'est), soit près du double, alors que le marché global ne connaissait qu'un accroissement de 40 %. Passant de 3,3 millions à 4,1 millions de véhicules sur l'ensemble du pays, Renault coiffait tous les importateurs, devançant Fiat et Nissan.

Un homme a contribué pour une bonne part à cette percée : Luc-Alexandre Ménard, quarante-sept ans, PDG de la Deutsche Renault AG depuis 1986. Cet énarque breton, conseiller du ministre de l'intérieur Christian Bonnet jusqu'en mai 1981, dut à l'alternance politique de se retrouver dans l'automobile. Cette branche industrielle ne lui était pourtant pas tout à fait étrangère. Son père fut jadis concessionnaire Renault à Châteaubriant, en Loire-Atlantique.

PORTE-DRAPEAU ● De sa carrière de sous-préfet, Luc-Alexandre Ménard a toujours gardé le goût du terrain, la conviction que c'est en écoutant les gens, en les regardant vivre que l'on peut se forger des idées justes. En débarquant en Allemagne, il devait tout apprendre : la langue, mais aussi les mentalités et les réflexes d'un peuple plus exotique qu'il n'y paraît. A son arrivée, l'image de Renault outre-Rhin, c'est celle de la R 4 pourrie, adorée des post-soixante-huitards. Alors que la 205 Peugeot représente le chic parisien pour les «yuppies», la Régie traîne une réputation de constructeur peu fiable et sans imagination. Les parts de marché fondent comme neige au soleil, et les Japonais s'installent.

Luc-Alexandre Ménard écoute, lit les journaux, s'intéresse à la politique. Il s'aperçoit que deux idées fortes déterminent le comportement du consommateur allemand d'automobile. Celui-ci déteste d'abord qu'on le prenne pour un cobaye : un modèle lancé sur le marché sans être tout à fait au point signe inéluctablement son arrêt de mort. Il persuade donc la direction parisienne de la Régie, non sans mal d'ailleurs, de retarder d'un an le lancement de la R 19 en Allemagne. Bien lui en prend : les Français ayant essuyé les plâtres, c'est une voiture au point qui s'impose sur le marché allemand, comme porte-drapeau d'une «qualité française» que les commentateurs automobiles allemands sont contraints de reconnaître, même si c'est en bougonnant.

Ensuite, le PDG de Renault-Allemagne constate que l'écologie, symbolisée dans l'automobile par la campagne des Verts pour l'emploi généralisé de l'essence sans plomb et du catalyseur, n'est pas un simple effet de mode. Alors que le PDG de PSA, Jacques Calvet, part en guerre contre des constructeurs allemands soupçonnés de vouloir étrangler par ce biais la concurrence – le pot catalytique renchérit plus les voitures petites et moyennes, point fort des constructeurs français – Renault-Allemagne se repeint en vert, et ne propose plus que des voitures «propres» outre-Rhin, y compris la petite R 5.

«Quand j'ai vu les images de l'ouverture du mur de Berlin, cela a été plus fort que moi, j'ai pris ma voiture et j'ai parcouru la RDA, comme ça, pour voir, pour me rendre compte de ce que l'on pouvait y faire...», explique-t-il. Ces quelques mois d'avance dans l'exploration d'un pays en pleine mutation allaient se révéler décisifs : Luc-Alexandre Ménard se rend compte de l'importance du marché potentiel est-allemand, et surtout, bien avant la plupart des observateurs, il s'aperçoit que l'unité allemande est inéluctable, à très court terme. On en apprend plus parfois à parler avec un directeur d'une coopérative de réparation automobile au fin fond de la Thuringe ou de la Saxe, qu'en écoutant les discours des hommes politiques ou des intellectuels.

APOTHÉOSE ● Premier arrivé, premier servi : il amène dans le giron Renault quelques-uns des meilleurs ateliers de la RDA. Il profitera également de la bonne réputation – relative – de la marque roumaine Dacia, présente depuis longtemps en RDA, avec un modèle dérivé de la R 12. Ce travail d'implantation connaîtra son apothéose au printemps 1990, lors de la première convention des concessionnaires Renault d'Allemagne de l'Est. Celle-ci se déroula dans le fameux stade olympique de Berlin, celui des jeux de 1936, et chacun des concessionnaires élus repartira avec son véhicule de démonstration vers sa province prussienne ou saxonne.

Avec quatre cents concessionnaires dans les nouveaux Länder, Renault est de loin la firme étrangère la mieux implantée.

Résultat : avec quatre cents concessionnaires dans ce que l'on appelle désormais les «nouveaux Länder», Renault est de loin la firme automobile étrangère la mieux implantée. Aujourd'hui, cependant, Luc-Alexandre Ménard avoue *«se faire du souci pour l'Allemagne»*. L'euphorie de l'unification n'est plus qu'un souvenir. La xénophobie, le repli sur soi, l'angoisse face à l'avenir forment le climat dominant en Allemagne. En termes de marché automobile, cela signifie qu'en 1993 on reviendra au niveau de 1990, et même si Renault maintient mieux ses positions que la plupart de ses concurrents – grâce notamment aux bonnes performances de la Clio – on ne peut plus compter sur une explosion de la demande allemande pour compenser les pertes subies ailleurs.

Après son «coup» réussi en Allemagne de l'Est, Luc-Alexandre Ménard s'est vu confier la mission de développer l'implantation de Renault en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie. S'il a trouvé dans ces pays, comme en RDA, l'armature d'un réseau potentiel et un intérêt à une coopération avec des industriels français pour équilibrer un tant soit peu la massive présence allemande, il lui faut bien constater qu'il manque encore l'essentiel : des clients solvables. Ni la Pologne ni la Tchécoslovaquie n'ont en effet bénéficié du soutien généreux d'un grand frère occidental.

«La Communauté européenne devrait s'engager davantage dans l'aide à ces pays, pour éviter que les frustrations ne conduisent à une déstabilisation de ces jeunes démocraties», constate-t-il.

Luc Rosenzweig

Le malentendu alsacien

Beaucoup, dans la province frontalière, avaient espéré que les PME françaises passeraient par l'Alsace pour s'implanter en Allemagne ou à l'Est. Espoirs déçus.

STRASBOURG
de notre correspondant régional

SI l'Alsace est depuis longtemps une terre privilégiée pour les investissements allemands en France, elle n'est toujours pas une rampe de lancement pour les PME françaises qui songent à prendre pied outre-Rhin. La chute du mur de Berlin avait pourtant suscité des espoirs chez les responsables économiques de la région. La chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Strasbourg ouvrait une représentation à Dresde; d'autres devaient suivre à Prague, Budapest et Varsovie.

Aujourd'hui, les Alsaciens se rendent à l'évidence : le déficit chronique des implantations commerciales et industrielles au détriment de la France ne se résorbe pas. La *«double culture»*, ou la *«connaissance bi-culturelle»* – les formules les plus employées pour symboliser le particularisme alsacien, – ne suffit pas à singulariser l'Alsace par rapport aux autres régions françaises. Les PME alsaciennes ne franchissent pas le Rhin, et les grands groupes français ne s'appuient pas sur les cabinets d'audit et de conseil locaux pour s'implanter dans l'ex-RDA (Renault), dans les pays de l'Est (Total en Tchécoslovaquie) ou racheter une société allemande (Moulinex qui a acquis Krupps).

La CCI vient de produire un document significatif de son désarroi. Tout en affirmant sa volonté de maintenir son bureau à Dresde, la chambre de commerce écrit : *«Cette activité ne pourra être maintenue au-delà d'une ou deux années sans trouver de nouveaux partenariats et des moyens supplémentaires.»* Autant dire que les Alsaciens sont tombés de haut.

FAUSSE ROUTE ● Philippe Ley, responsable d'Exco-Alsace (du groupe Grant Thornton International), est de ceux-là. L'expert-comptable strasbourgeois – qui croyait dur comme fer aux atouts d'un cabinet d'audit et de conseil localisé en Alsace pour faciliter les investissements des entreprises locales et de l'*«intérieur»* au-delà du Rhin – convient aujourd'hui qu'il a fait fausse route : *«Les PME françaises ne passent pas les frontières et l'Alsace n'est pas une exception.»* Du coup, il a viré au scepticisme. Tout d'abord, les investisseurs français en Allemagne ne se donnent pas les moyens financiers de réussir : au lieu d'apporter de l'argent frais, ils consentent des crédits et des cautions bancaires à leurs filiales. Ensuite, ils persistent à jouer sur le crédit inter-entreprises et les effets de commerce pour se dispenser d'une vraie trésorerie. Enfin, ils privilégient le fiscal pour avoir à payer le moins d'impôts possible et peaufiner la comptabilité afin de présenter des bilans flatteurs.

Pour l'entrepreneur allemand, une société qui marche bien n'a pas besoin de se valoriser par une publication.

Face aux *«champions de la fiscalité et de la comptabilité»*, les industriels allemands ont une tout autre optique. C'est cinq ans après la France que l'Allemagne a appliqué la directive européenne sur l'obligation de publier des comptes annuels. Pour l'entrepreneur allemand, une société qui marche bien n'a pas besoin de se valoriser par une publication : *«La réalité pour l'industriel d'outre-Rhin, c'est produire, vendre et payer les fournisseurs.»*

Les Allemands traversent le Rhin avec leur façon de faire. *«Quand ils s'intéressent à une entreprise française, ils mettent l'argent sur la table et s'appuient sur des conseillers alsaciens»*, affirme Philippe Ley. Selon sa propre expérience, Haribo, qui a racheté les usines Zan/Ricqlès (Marseille et Uzès) en 1986, a apporté 50 millions de francs d'argent frais et demandé que le cabinet alsacien traite le dossier en langue allemande. Le rachat récent d'une société fabriquant des cuisines industrielles à Mulhouse a été opéré de la même manière. Et Philippe Ley de songer une fois de plus aux firmes alsaciennes que leurs avantages linguistiques et géographiques devraient inciter à faire de même... Mais pour elles non plus l'Europe sans frontières n'existe pas vraiment, *«parce qu'elles sont avant tout françaises»*.

Marcel Scotto

LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

Luther contre Descartes

Les hommes d'entreprise des deux côtés du Rhin n'ont pas la même conception du temps, de la hiérarchie, de l'information, de la carrière. Les malentendus sont inévitables

UN désastre ! La réunion s'est achevée au bout d'une heure. Les dirigeants se sont quittés furieux, sans être convenus d'une nouvelle rencontre. *« Comme prévu, le diktat du rouleau compresseur allemand »*, ont ruminé les Français. *« Typiquement français : sans substance »*, se sont vexés les Allemands.

La raison de l'échec : une erreur de traduction classique. *« Concept »*, disait l'ordre du jour des Français. *« Konzept »*, pouvait-on lire sur la version allemande. Le malentendu était programmé, car les mots ne veulent pas dire la même chose. Les Français ne s'étaient préparés qu'à une sorte de *« brainstorming »*. Les Allemands, eux, avaient en poche un projet bien ficelé.

Car, si, depuis le 22 janvier 1963, date de la signature du traité franco-allemand, les hommes politiques des deux côtés du Rhin se sont rapprochés, les dirigeants, eux, ne se connaissent pas encore très bien. Et, de ce point de vue, la langue n'est qu'un problème accessoire. *« Sur le plan de la connaissance des cultures d'entreprise, on a encore un très grand chemin à parcourir »*, souligne André Laurent, professeur à l'INSEAD.

Evidemment, aucune statistique ne recense les grippages causés par ces incompréhensions mutuelles. Les prétextes à malentendus sont, en tout cas, nombreux : environ 1 200 entreprises allemandes ont aujourd'hui, au moins en partie, un propriétaire français. A l'inverse, presque le double d'entreprises françaises ont des actionnaires allemands.

Portrait robot d'un nº 1

La carrière des dirigeants des 200 plus grandes entreprises en France et en Allemagne

	France	RFA
Age de la première entrée dans l'univers de l'entreprise	32 ans	25 ans
Expérience en entreprise préalable à la fonction de direction	7 ans	9 ans
Age d'entrée dans l'entreprise dirigée	39 ans	34 ans
Age d'accession au poste de nº 1	47 ans	48 ans
Temps passé dans l'entreprise dirigée avant de devenir nº 1	8 ans	14 ans
Carrière commencée dans l'entreprise dirigée	6 %	32 %
Au service de l'Etat pendant leur carrière	45 %	8 %

Source : *« Les 200 » en France et en Allemagne*, Michel Bauer et Bénédicte Bertin-Mourot, CNRS et Heidrick and Struggles International.

« De notre côté du Rhin, il y a l'influence forte du protestantisme, de l'autre, c'est le rationalisme français qui a imprégné l'entreprise », explique Günther Ammon, professeur de gestion à l'université Erlangen-Nuremberg et auteur du livre *le Style économique français*. C'est donc Luther contre Descartes.

La compatibilité entre *entreprise* et *Unternehmen* est une véritable quadrature du cercle : *« En Allemagne, la décision se prend autour d'une table. Les Français préfèrent la pyramide avec le patron en tête »*, résume Henri Monod, président du conseil de surveillance de Hoechst France et délégué général de la Treuhand, l'organisme de privatisation dans l'ex-RDA.

INTERLOCUTEURS • Les experts de la Banque nationale de Paris (BNP) qui travaillent au rapprochement avec la Dresdner Bank connaissent le problème. Par exemple, pour trouver les bons interlocuteurs : en face du président de la banque française, se trouvent une douzaine de membres du directoire de la Dresdner. René Thomas, président de la BNP, peut souvent décider seul. Son homologue Wolfgang Röller, par contre, doit se concerter avec ses collègues du directoire. *« Dans ce cas, les Français pensent souvent : soit il n'a pas de pouvoir, soit il triche »*, explique Jochen Peter Breuer, du cabinet JPB, spécialisé dans le conseil franco-allemand.

Les Allemands, eux aussi, ont leurs problèmes avec la structure des entreprises tricolores. Outre-Rhin, il suffit de regarder les plaques à l'entrée des bureaux pour savoir la fonction exacte de l'occupant – pratique qui peut s'avérer trompeuse en France : *« Dans la première entreprise française où j'ai travaillé, ça m'a pris des mois pour savoir qui faisait quoi*, raconte Stéphane Chaniot, directeur chez BMW France, *car l'organigramme était assez peu respecté. »*

Structures différentes, comportements différents. *« En Allemagne, le patron accepte d'être mis en minorité. En France, on dirait qu'il n'a pas d'autorité »*, estime Udo Hück, président de la Deutsche Bundespost Telekom France. *« Quand Marcel Roulet, le président. de France Telecom, tousse le matin, toute l'entreprise est enrhumée l'après-midi. »*

RADIO COULOIR • Un *Vorstandsvorsitzender* (président du directoire, le *primus inter pares* de toute direction allemande) qui dirige une réunion avec ses employés français risque de les surprendre. Car, en Allemagne, on se rencontre normalement pour prendre des décisions. En France, le PDG ne souhaite en général que s'informer.

La hiérarchie différente influence aussi les rapports entre employés. *« Quand les Allemands ont une idée, ils vont tout de suite en discuter avec un collègue, un Français ne la raconte qu'à son chef*, constate Udo Hück, fort de ses expériences, *ici information veut dire pouvoir, et on le garde pour soi. Cela agace les Allemands : nous, nous partageons les informations puisque c'est bon pour l'entreprise. »*

« Quand j'ai commencé mon premier boulot en France, je ne comprenais pas pourquoi mon collègue français voulait absolument travailler la porte ouverte, à côté d'une photocopieuse bruyante, raconte le consultant Breuer. *Plus tard, je me suis rendu compte que le couloir était un lieu stratégique. Qui est reçu par le chef? Quel est le contenu des copies ? »* A l'inverse, *« dans une structure qui prend des décisions collectivement, tous les acteurs doivent d'abord être mis au même niveau d'information »*, explique-t-il. « Radio couloir » est donc remplacée par l'*Aktenvermerk ou le Protokoll*, le « mémo » ou le compte-rendu écrit.

« Les entreprises allemandes sont très bien structurées, mais lentes », résume Alfred Hirtz, président (alsacien) de SEMT Pielstick, producteur des moteurs diesel et filiale commune des groupes allemands MAN et MTU. *« On ne peut aller vite que si on n'improvise pas. »*

Kurt Hollederer, directeur général du producteur d'ordinateurs Siemens Nixdorf France, partage ce point de vue : *« Le système des comptes-rendus peut bloquer toute la machine. Il n'est pas rare que les gens suspendent toute initiative tant qu'ils n'ont pas reçu le fameux* Protokoll. *En France, chacun prend ses propres notes – et on se met tout de suite au travail. »*

Les profils de carrière sont une autre cause de malentendus. Vingt-cinq ans dans la même entreprise, voire dans le même département, sont un atout en Allemagne. Personne n'aurait l'idée, comme en France, de suggérer : *« On l'a certainement mis au placard. »* Outre-Rhin, c'est mal d'avoir changé d'entreprise souvent et d'avoir avancé trop vite.

Une étude du cabinet Heidrick & Struggles International le montre clairement : 32 % des dirigeants des 200 plus grandes entreprises en Allemagne ont commencé leur carrière dans l'entreprise qu'ils dirigent aujourd'hui, contre 6 % en France. Et les grands patrons allemands sont beaucoup moins politiques : seulement 8 % d'entre eux ont travaillé pour l'Etat, contre 45 % dans l'Hexagone.

DEUX MONDES • Le curriculum implicite des dirigeants allemands est presque partout le même : utilité, égalité, perfection, sécurité, qualité – valeurs fondamentales que les grands patrons français n'apprennent pas nécessairement dans leurs grandes écoles. Leur formation à eux exigerait presque le contraire : originalité, défi, pouvoir et autonomie.

Rien d'étonnant, donc, à ce que les dossiers de candidature soient très différents. *« Le candidat allemand envoie normalement un dossier d'un demi-kilo avec des copies de tous ses diplômes et certificats de travail*, assure Klaus Walter Herterich, qui dirige depuis plus de vingt ans un cabinet franco-allemand à Paris. *« Un Français, par contre, ne livre qu'une lettre manuscrite et son CV, car c'est l'entretien qui compte. »*

Difficile de marier ces deux mondes. *« Beaucoup d'entreprises allemandes voient mal*, poursuit Klaus Walter Herterich, *comment un généraliste brillant et sûr de lui peut convenir à une solide société de distribution de machines. »* A l'inverse, le spécialiste allemand suscite souvent un sourire condescendant chez un X ou un énarque.

Le dirigeant français est satisfait quand il atteint 80 % des objectifs. Son collègue allemand ne voit que les 20 % qui restent.

Dans la vie quotidienne, le sourire peut vite devenir une grimace. Le dirigeant français est satisfait quand il atteint 80 % des objectifs – car tout s'est *« globalement »* bien passé. Son collègue allemand ne voit que les 20 % qui restent. Pour lui, le projet *« hat nicht wie am Schnürchen geklappt – n'est pas allé comme sur des roulettes »*.

RIGIDITÉ • La notion de temps peut, elle aussi, rendre la coopération difficile. *« En France, pendant des réunions, on regarde à peine sa montre*, explique Stéphane Chaniot de BMW France, *à la différence d'outre-Rhin, où les points sur l'ordre du jour doivent être discutés à la minute prévue. »* D'ailleurs, les dirigeants allemands discutent souvent leur montre posée devant eux, sur la table. L'approche « polychronique » des Français use souvent les nerfs des Allemands, foncièrement « monochroniques ». *« L'un fait beaucoup de choses à la fois – jusqu'au point de perdre la ligne*, explique Daniel Buclet, président d'Euromissile, le groupement d'intérêt économique d'Aérospatiale et de Deutsche Aerospace, *l'autre a une plus grand rigueur, au prix d'une certaine rigidité. »*

Cette différence culturelle s'exprime également lors des négociations – le plus souvent au détriment des Allemands, raconte Udo Hück de la Telekom : *« Ils arrivent bien préparés et avec une liste de points à traiter qu'ils veulent suivre minutieusement. Les Français s'amusent donc à leur faire perdre le fil – et sortent ainsi gagnants. On pourrait dire que les Allemands pensent avant une négociation, les Français pendant. »*

Bien se connaître soi-même, dit un proverbe allemand, c'est le premier pas vers l'amélioration. Mais les dirigeants des deux côtés du Rhin ne semblent pas prêts à faire le deuxième pas, constate André Laurent de l'INSEAD : *« Chacun estime que sa culture est universelle et attend que l'autre fasse le pas. En plus, se remettre en question n'est jamais très confortable. »*

Mais la paresse risque de s'avérer coûteuse. *« Les acteurs développent des oppositions internes et gaspillent de l'énergie dans des manœuvres stratégiques »*, avertit Jochen Peter Breuer. Si les Français et les Allemands parvenaient à surmonter leurs malentendus, ils seraient imbattables, *« meilleurs que les Japonais ! »* *« Comme dans un couple, il faut reconnaître les limites et les grandeurs de l'autre – et agir en conséquence*, préconise Stéphane Chaniot. *Les Allemands sont beaucoup plus doués pour la rationalisation de la production. Des entreprises françaises, par contre, sortent beaucoup plus d'idées. »* C'est peut-être cette synthèse réussie qui fait que le centre de distribution des pièces détachées à Strasbourg est le plus efficace de tout le groupe BMW.

Cependant, cette approche « ouverte » ne fait pas recette actuellement. *« Quand on a des problèmes budgétaires, on redevient frileux. C'est époustouflant, comment le caractère allemand de mon homologue ressort en temps de crise*, s'étonne Daniel Buclet d'Euromissile. *Pourtant il est marié avec une Française depuis vingt-cinq ans ! »*

Ludwig Siegele

CHRONIQUE • par Paul Fabra

Les banques au service du budget ?

IL n'est probablement pas de question plus importante, pour les gestionnaires de fonds et, donc, pour les épargnants, petits et grands, que celle de savoir où vont les taux d'intérêt à long terme. Fin 1991, les obligations représentaient 34 % des placements des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (sicav, etc.), pour un montant de 772,7 milliards. Les compagnies d'assurances en détenaient 720,6 milliards. C'est l'ensemble du système financier qui dépend de la tenue du marché obligataire, dont la capitalisation (2 908 milliards, fin 1991) dépasse largement celle des actions (1 993 milliards).

Il faut avoir à l'esprit que, pour le marché, le taux d'intérêt n'est qu'une résultante : il baisse si les titres montent, il s'élève si les titres sont cotés en baisse (1). Les ordres d'achat ou de vente émanant de l'étranger jouent un rôle souvent décisif. Les non-résidents possèdent plus du quart des obligations françaises. L'interdépendance des marchés est ici un facteur particulièrement décisif.

Par exemple, beaucoup d'investisseurs sont aujourd'hui tentés d'acquérir des titres français, de préférence aux titres allemands. Pour un emprunt d'Etat typique à dix ans, les taux sont d'environ 7,8 % pour les obligations françaises et de 7,10 % pour les obligations allemandes. Les opérateurs sont persuadés qu'à ces niveaux de taux, le cours des premières montera plus vite que celui des secondes. C'est à Paris que, potentiellement, il y a plus d'argent à gagner. D'où une perspective d'abaissement des taux plus grande de ce côté-ci du Rhin que de l'autre. Qu'en sera-t-il dans la réalité ?

Dans la plupart des pays, le plus gros emprunteur, et de loin, voit actuellement ses besoins de financement augmenter dans des proportions considérables. Les déficits budgétaires explosent littéralement *(voir la précédente chronique)*. Cela signifie que les Trésors publics sont, quoi qu'ils en aient, incapables de prévoir, fût-ce approximativement, le montant de leurs émissions au cours des prochains mois. En France, par exemple, l'Etat compte lever en 1993, selon les estimations officielles les plus récentes, mais probablement déjà dépassées (trois semaines !), quelque 410 milliards de capitaux frais, soit 28 % de plus qu'en 1992 ; 220 milliards seraient collectés sous forme d'obligations dites assimilables du Trésor.

La plus grande incertitude règne sur ces chiffres. Une seule chose est à peu près sûre : les 143 milliards qu'il faudra se procurer pour rembourser les titres venus à échéance. Pour le reste, tout dépendra essentiellement de l'importance du déficit. Celui de l'année dernière n'est pas encore connu : on sait seulement qu'il sera deux fois à deux fois et demie supérieur à celui qui avait été annoncé dans la loi de finances initiale. La chance pour le Trésor, qui est aussi, dans les différents pays concernés, le risque pour l'économie, est qu'en période de récession prononcée les investisseurs recherchent les placements comportant le moins de risques. *A priori*, les prêts à l'Etat entrent dans cette catégorie, à ceci près que plus la durée des titres est longue (les OAT s'échelonnent entre 7 et 30 ans), plus leurs cours sont sensibles aux variations du taux d'intérêt.

Espérant que les taux à court terme baisseront enfin et se retrouveront en cours d'année très au-dessous, comme c'est le cas aux Etats-Unis, des taux à long terme, les Trésors publics européens se préparent à suivre le récent exemple américain : augmenter la part du financement à court et à moyen terme, ce qui est, en soi, une bonne chose. Cette préoccupation se traduit actuellement par l'intention du Trésor de créer ce qu'on appelle dans le jargon des « gisements de BTF » (bons du Trésor à taux fixe) à six mois et un an, sans préjudice, on s'en doute, des bassins déjà en exploitation. Des projets similaires sont envisagés en Allemagne.

En vertu de quoi la masse des émissions à échéance lointaine ou très lointaine – selon les critères de l'époque : plus de quinze ans – restera, en valeur absolue, considérable, et en forte augmentation. Là encore, la récession américaine qui, sous sa forme aiguë, a précédé de presque deux ans celle dont souffre l'Europe, a tracé des voies. Aux Etats-Unis, les banques ont accumulé récemment d'énormes portefeuilles obligataires : 22 % environ de leurs actifs en sont constitués. Elles ont pu ainsi se « refaire » : une bonne rentabilité pour des placements sans risques. Le rêve pour des banquiers. Le même processus pourrait s'engager en France, à condition – toujours la même – que les taux à court terme redescendent au-dessous des taux « longs ».

La situation américaine est pourtant très anormale. Elle serait intenable en cas de reprise vigoureuse des affaires, conduisant les banques, comme c'est leur métier, à prêter à leurs clients plutôt qu'à l'Etat. Mais la tentation sera grande de s'en inspirer. Le Trésor y trouverait un débouché facile pour ses émissions. Le risque d'une remontée des taux, par insuffisance momentanée de la demande de titres face à une offre démesurément gonflée, en serait pratiquement écarté. Disons plus justement : différé jusqu'au moment où les banques, pour financer une économie enfin réanimée, vendraient leurs titres. Mais ce danger serait pour plus tard.

En attendant, les établissements de crédit, échaudés par leurs désastreuses opérations immobilières, seraient trop heureux de se pourvoir d'un confortable matelas d'obligations du Trésor. Le rendement en serait agréable, même après une baisse des taux de, mettons, un point ou un point et demi.

Les délices du déficit budgétaire, favorisées par une longue période de pouvoir socialiste, offrent plus d'une occasion, n'en déplaise à François Mitterrand, de gagner de l'argent en s'endormant. Si les banques veulent approcher du « modèle » américain, elles ont encore de la marge. Après tout, leurs actifs ne comprennent actuellement, en comparaison, qu'une « faible » proportion de titres d'Etat, inférieure à 3,8 %. A Londres, où le pourcentage est de l'ordre de 2 %, milieux professionnels et ministre des finances tiennent en réserve, avec une satisfaction anticipée, la solution à l'américaine. Dans la City, cela porte un nom technique : *underfunding*.

On risque d'autant plus d'y succomber que l'anarchique prolifération des besoins du Trésor, partout en même temps, promet une « volatilité » accrue des marchés obligataires, se répercutant à son tour sur les marchés des changes. Les taux d'intérêt auront tendance à fluctuer au rythme des impulsions imprimées au marché par la succession des émissions. Ce rythme sera forcément différent d'un pays du SME à l'autre. Les investisseurs ne manqueront pas d'essayer d'en profiter. Dans notre exemple, des transferts importants de fonds, s'ils viennent à se produire, occasionnés par des ventes de *Bunds* (emprunts fédéraux allemands) pour acheter des OAT tricolores, provoqueraient, au sein du SME (s'il se maintient), des tensions à la hausse sur le franc et à la baisse sur le mark. Au-delà de ces vicissitudes du marché, la « visibilité » d'ensemble sera encore amoindrie pour les investisseurs. La cause profonde en sera que, en présence d'une explosion exacerbant la contradiction des intérêts, les autorités gèrent à la petite semaine. Leur réflexe sera de se servir des quelques instruments dont elles disposeront pour influer sur les conséquences des déficits publics sur les marchés-clefs.

NICOLAS GUILBERT

UNE des façons de limiter l'instabilité des marchés obligataires sera, pour les banques centrales, d'agir indirectement sur les taux à long terme en faisant varier les taux à court terme – les seuls sur lesquels elles aient une prise directe. Selon que l'écart entre les premiers et les seconds sera plus ou moins grand, les banques seront incitées à acheter plus ou moins d'obligations. On essayera d'utiliser leurs opérations comme un volant. C'est ainsi que la Fed s'y est prise au cours des deux dernières années. Reste à savoir si l'exercice serait compatible avec le maintien de ce qui reste du fonctionnement normal du SME (cours-pivots des six monnaies continuant à participer au mécanisme de change).

On retombe sur la question fondamentale : quelle sera la tendance dominante pour le cours des obligations et, donc, en sens inverse, pour les taux d'intérêt, en France et dans le monde ? A supposer que le marché soit encore, en profondeur, assez ordonné pour qu'une telle orientation générale puisse se dégager, dans quelle mesure se laissera-t-elle percevoir ? Une mise en perspective historique peut aider à découvrir la clef, si elle existe...

(A suivre.)

(1) Supposons que le cours d'une créance au nominal de 1 000 F et portant un intérêt de 5 % s'élève à 1 080 F. Les 50 F d'intérêts touchés par le détenteur correspondent désormais à un rendement d'environ 4,63 % (50 × 100 : 1 080 F). Les nouvelles émissions de titres se feront à ce taux.

LIVRES

Les statistiques mentent-elles ?

Un ensemble de dix-neuf éclairages critiques qui visent à relativiser les chiffres et leur utilisation dans le débat public

LA CITÉ DES CHIFFRES OU L'ILLUSION DES STATISTIQUES
dirigé par Jean-Louis Besson, éd. Autrement, série Sciences en société, 261 pages, 120 F.

PREMIÈRE réaction : l'agacement. Comment lire sereinement un livre qui débute par une sombre histoire de Martiens et de « kromiks », et qui se termine par la « chute » suivante : *« A l'instant des adieux, il offrit à ses hôtes son exemplaire de Bossuet »* ? Surtout quand il s'agit d'un ouvrage collectif, aux styles diversement heureux et souvent bavards. Mais sa lecture est enrichissante : sur un sujet rarement abordé, la pertinence des statistiques, il apporte des éléments d'information et de réflexion stimulants et utiles. Peut-être sa présentation bizarre procède-t-elle de l'aveu fait dès l'éditorial introductif par Jean-Louis Besson, coordinateur de l'ouvrage : son précédent livre sur le même sujet a été, dit-il, un *« worst seller »*. D'où probablement cette tentative, pas toujours réussie, de traiter de façon rigolote un sujet qui ne l'est guère.

Bien que quelques développements soient consacrés à la question de la précision des statistiques, dans la lignée de l'ouvrage fondamental d'Oskar Morgenstern paru en 1950 (traduction française en 1972), le sujet central des différentes contributions concerne plutôt leur validité, leur signification, en s'appuyant sur les travaux antérieurs de chercheurs français : Alain Desrosières, Laurent Thévenot, Robert Salais, Michel Volle, notamment.

PLURIDISCIPLINARITÉ • L'ouvrage regroupe dix-neuf contributions d'auteurs de formations différentes : des économistes, des sociologues, une juriste, une ethnologue, un journaliste, plusieurs statisticiens professionnels, et même un auteur de science-fiction (Gérard Klein). Cette hétérogénéité d'approche plaira aux fervents de la pluridisciplinarité, et plus généralement à tous ceux qui apprécient qu'un débat d'idées puisse accueillir d'autres points de vue que ceux des spécialistes.

Dans sa contribution visant à situer les statistiques dans le débat social, Annie Fouquet indique justement que le statisticien ne sait compter que ce qui est socialement défini. Elle rappelle ainsi que ce n'est que lors du recensement de 1896 qu'émerge la catégorie statistique des chômeurs. Auparavant, ils ne constituaient pas une catégorie spécifique, et voisinaient, parmi les *« sans profession »*, avec les *« vagabonds, saltimbanques et filles publiques »*. Aujourd'hui encore, le concept de chômeur reste flou, malgré l'apparente précision de la définition édictée par le Bureau international du travail.

Quelquefois, des normes sociales considérées comme bien établies se brouillent progressivement. Ainsi en va-t-il des situations de célibat et du mariage, entre lesquelles se sont glissées diverses situations intermédiaires, qui font hésiter le statisticien entre les critères du droit et du fait. Plusieurs autres contributions confirment le caractère conventionnel des définitions retenues par les statisticiens, et donc leur diversité dans le temps et dans l'espace.

La dépendance des statistiques par rapport aux normes sociales complique les comparaisons internationales. La contribution d'Alain Desrosières explique bien comment la statistique est écartelée entre la tentative justifiée d'élaborer des normes internationalement reconnues et des traditions nationales difficilement réductibles. Les spécificités françaises sont illustrées par la catégorie de *« cadre »*, dont la traduction en d'autres langues pose problème, et qui procède d'une histoire et d'une réglementation particulières. Alain Desrosières conseille d'accompagner le souci légitime de comparer par une grande attention à la fabrication des outils de comparaison, particulièrement dans l'harmonisation en cours dans le cadre de l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat).

MODÉLISATION • Dans une contribution intitulée « Ni cet excès d'honneur ni cette indignité », Jean-Louis Besson tente de tirer des conclusions mesurées. Il énonce deux idées fondamentales : l'observation statistique procède à une modélisation de la réalité ; la connaissance statistique appartient à l'ordre de l'action. La première découle naturellement des analyses présentées : elle se fonde sur l'évidente nécessité d'une grille de lecture, d'un codage, d'une classification pour le travail de tout statisticien. Le caractère construit, abstrait, contingent de la représentation atteint probablement son maximum avec les cadres de la comptabilité nationale.

La deuxième idée mériterait une discussion plus approfondie. Certes, les statistiques ont toujours eu une finalité opératoire, pour les autorités publiques comme pour les entreprises. Mais il serait hasardeux d'en déduire qu'elles n'ont pas leur place dans l'ordre de la connaissance. Le paragraphe qui affirme qu'*« un phénomène aléatoire est, par définition, inexplicable »* et que *« s'il survient au hasard, c'est qu'il ne suit pas une loi causale »* est particulièrement contestable, sauf à relever seulement du jeu de mots.

Cet ouvrage inégal illustre, par de nombreux exemples bien choisis et par quelques analyses approfondies, une approche critique de certaines pratiques des producteurs et des utilisateurs de statistiques. Le citoyen ordinaire, quotidiennement bombardé de chiffres, y trouvera matière à relativiser leur signification. Si ce livre réussit à immuniser contre certains arguments d'autorité, il aura atteint son objectif.

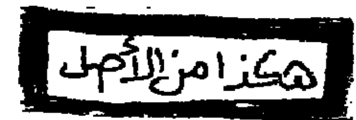
Jean-Michel Charpi..

Économistes sur les ondes

L'effet de grâce dont bénéficie Bill Clinton outre-Atlantique jouerait-il aussi pour les économistes français ? La semaine dernière, plusieurs d'entre eux avaient accepté de « plancher », soir après soir, pour Radio-Classique sur la question : « Quelle sera la politique économique américaine pour les années à venir ? » Résultat édifiant : tous accordent au nouveau président un préjugé favorable. La tâche est rude, mais la croissance est déjà repartie, et des marges de manœuvre existent, certes délicates à manier mais somme toute « jouables », pour redresser la compétitivité globale du pays tout en jugulant le déficit budgétaire, assuraient en substance nos chroniqueurs. *« Si Bill Clinton réussit, l'expérience américaine servira de modèle »*, concluait le dernier intervenant de la semaine.

L'expérience, en l'occurrence, était aussi dans les studios de la radio parisienne. Car si les économistes français ne répugnent pas, à l'occasion, à s'exprimer – de préférence longuement – dans la presse écrite, surtout spécialisée, il est rare de les entendre se risquer en direct sur les ondes, surtout si la formule les met en concurrence et les contraint à une extrême concision. C'est le pari tenté par Radio-Classique avec son « Cercle des économistes ». Chaque soir, l'un des dix-sept membres de ce « club » d'amis et néanmoins rivaux, répond en une minute et demie à une question, la même sur les cinq jours de la semaine. Pari tenu une première fois sur la politique américaine. Cette semaine, cinq autres affronteront, avec les mêmes contraintes, la redoutable interrogation : « Les suppressions d'emplois sont-elles inéluctables ? »

V. M.



Une nouvelle approche du développement

L'ajustement et l'équité

Les politiques de stabilisation et de réformes structurelles sont, dans les pays en développement, souvent indispensables, encore doivent-elles, pour réussir, tenir compte de l'équité, expliquent François Bourguignon et Christian Morrisson, coauteurs d'une étude de l'OCDE sur ce sujet.

par FRANÇOIS BOURGUIGNON (*)
et CHRISTIAN MORRISSON (**)

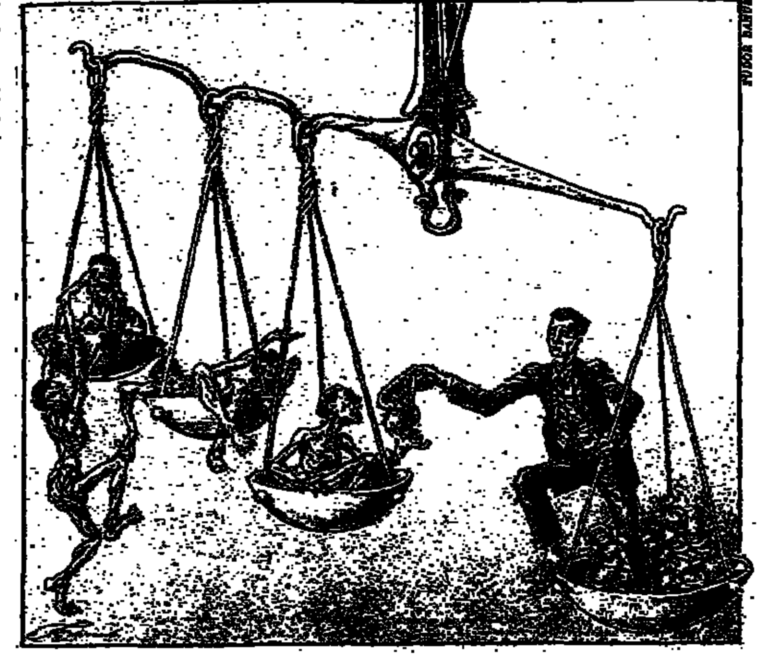
L'AJUSTEMENT sous ses deux formes, stabilisation macroéconomique et réformes structurelles, domine aujourd'hui les débats économiques dans la plupart des pays qui ne font pas partie de l'OCDE : pays en développement touchés par la crise de l'endettement *il y a dix ans, pays ex-socialistes libérés* du communisme depuis trois ans.

Quel que soit leur bien-fondé économique, engager ces politiques sans se soucier d'équité serait commettre la même erreur qu'il y a trente-quarante ans, lorsqu'on assimilait développement et croissance et que l'on dut ensuite corriger le tir en ajoutant à l'objectif de croissance celui d'une distribution équitable de ses bénéfices. A l'heure actuelle, on sait combien d'émeutes sanglantes ont éclaté parce qu'on a brusquement supprimé les subventions aux produits de base pour réduire le déficit budgétaire et comment ces émeutes ont paralysé des programmes d'ajustement.

Les responsables politiques de beaucoup de pays sont conscients de ces risques. Les organisations internationales aussi se sont souciées de l'impact de l'ajustement. La Banque mondiale et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont engagé un programme important sur la dimension sociale de l'ajustement en Afrique. De son côté, l'OCDE a réalisé un programme de recherche sur les relations entre ajustement et équité portant sur sept pays : Chili, Côte-d'Ivoire, Equateur, Ghana, Indonésie, Malaisie, Maroc, dont les auteurs de l'article ont récemment publié la synthèse (1).

Ces travaux remettent en question beaucoup de lieux communs. L'ajustement n'y apparaît pas comme la dernière calamité imposée aux pays pauvres au mépris des besoins essentiels de la population. A l'inverse, il ne suffit pas de rétablir les mécanismes de marché et les équilibres macroéconomiques pour résoudre tous les problèmes. L'ajustement est indispensable car le non-ajustement est pire, mais il est non moins indispensable de le concilier avec l'objectif d'équité.

Que les politiques de stabilisation macroéconomique ne soient pas la dernière des calamités, les faits nous en apportent plusieurs exemples. Certes, dans deux des pays étudiés, Chili et Equateur, leurs conséquences sociales ont été très négatives : le niveau de vie des ménages a nettement baissé, la pauvreté s'est aggravée ; toutefois, au Chili, les plus pauvres ont bénéficié d'un programme spécial d'aide, alors qu'en Equateur les paysans ont souffert d'une baisse des subventions publiques. *Mais le tableau est différent* dans les cinq autres pays : au Ghana, en Indonésie, et en Malaisie, les niveaux de vie ont été stables ou même ont progressé, au Maroc ils ont faiblement baissé, en Côte-d'Ivoire la baisse, sensible, a été limitée aux villes. Ainsi, les politiques de stabilisation n'ont pas eu, sauf en Equateur, un impact défavorable en zone rurale, où vivent souvent la majorité des pauvres. Une comparaison entre les sept pays nous montre en outre que la solution la plus coûteuse socialement, c'est de refuser toute mesure volontariste de stabilisation : après avoir rompu avec le FMI, le pays doit rationner les importations et adopter un « développement autocentré », qui en réalité conduit vite à la récession.



Economies budgétaires

Cette politique a provoqué l'effondrement de l'économie du Ghana dans les années 70 et une aggravation catastrophique de la pauvreté. Des exercices de modélisation et de simulation conduits dans les autres pays confirment l'expérience ghanéenne. Ils montrent aussi qu'il serait illusoire de juger les politiques de stabilisation par simple comparaison avec la situation antérieure. Cette situation ne pouvait pas durer, étant donné l'impossibilité de financer le déficit extérieur.

L'étude démontre aussi que le meilleur moyen de concilier stabilisation et équité, est de stabiliser *avant* la crise de liquidité, comme en Indonésie et en Malaisie, où les niveaux de vie ont continué à s'améliorer pendant la période de stabilisation. Les déséquilibres étant moins prononcés, la réduction de la demande globale est moins sévère.

D'autre part, un flux important de capitaux étrangers peut être maintenu, ce qui soutient l'investissement privé et la croissance. Des aides exceptionnelles peuvent aider cette politique courageuse, par exemple en compensant les pertes des groupes politiquement puissants qui pourraient s'opposer à l'ajustement.

Malheureusement, beaucoup de pays attendent la crise. Même dans ce cas, plusieurs règles permettent de minimiser les coûts sociaux d'un ajustement brutal. *Qu'on le veuille ou non, la stabilisation* impose des économies budgétaires et, là où c'est possible, une dévaluation du change réel. Mais certains moyens sont moins coûteux que d'autres en termes de pauvreté. Par exemple, il faut éviter l'augmentation des prix des produits alimentaires de base par une hausse de l'impôt (ou la suppression des subventions), ainsi que des licenciements massifs de fonctionnaires ou assimilés. En revanche, la dévaluation favorise l'agriculture d'exportation et les activités intensives en main-d'œuvre, elle réduit les inégalités (si l'indexation des salaires du secteur moderne n'est pas trop rigide) et ne touche guère le pouvoir d'achat des zones rurales. Combinée avec une réduction modérée des salaires réels des fonctionnaires et avec une politique monétaire restrictive elle sera sans grand effet sur les ménages pauvres. S'il faut réduire les investissements publics, voire les dépenses de fonctionnement, il faut le faire de manière sélective : ainsi, en Malaisie, on a diminué les dépenses de santé excepté pour les centres de soins des quartiers populaires.

Par une combinaison optimale de mesures, on peut atteindre les mêmes objectifs d'équilibres budgétaire et extérieur à un coût social beaucoup plus faible. *Le nombre de pauvres peut n'augmenter* « que » de 10 % au lieu de 50 % !

Il est plus facile de concilier l'équité avec l'ajustement structurel qu'avec la stabilisation macroéconomique. Certaines mesures de libéralisation dans l'agriculture, dans le secteur financier ou dans les échanges extérieurs ont un impact nettement favorable. Toutefois, une mesure d'ajustement structurel a un coût social élevé : c'est la remise en ordre du secteur parapublic. Dans certains cas, elle peut entraîner des dizaines de milliers de licenciements, sans que de nouvelles activités puissent rapidement embaucher ces chômeurs.

Si, au même moment, des mesures de stabilisation freinent l'activité macroéconomique, la situation sociale risque d'être explosive. Des programmes sociaux d'accompagnement sont alors indispensables : programme d'emploi minimum, comme au Chili, ou mesures de réinsertion, comme au Ghana. Le coût de ces mesures peut cependant se révéler incompatible avec les objectifs macroéconomiques, ce qui justifie des aides extérieures temporaires.

Il faut donc aider ces économies en transition sans croire qu'il suffit de stabiliser, libéraliser et privatiser pour résoudre tous les problèmes. Autant il est clair qu'il n'y a pas de solution en dehors de l'ajustement, autant il est assuré que seules des politiques équitables peuvent réussir.

(*) Delta (Ecole normale supérieure, EHESS et CNRS).
(**) Centre de développement de l'OCDE.

(1) *Ajustement et équité dans les pays en développement : une nouvelle approche*, par François Bourguignon et Christian Morrisson. OCDE, Centre de développement, 1992.



C O N J O N C T U R E

INDICATEUR • Les prix

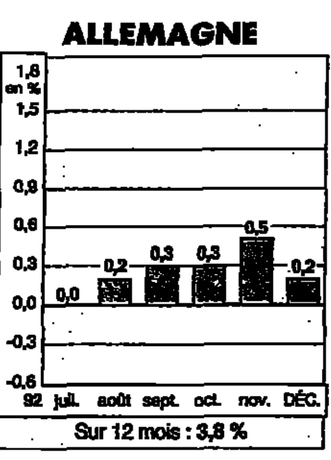
Des performances durables

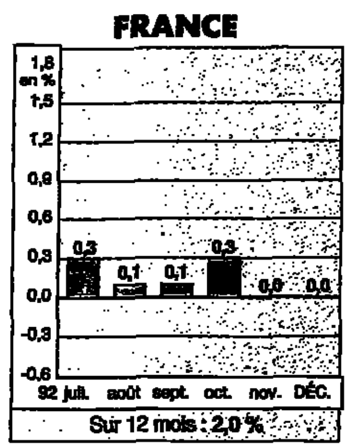
SAUF en Allemagne, 1992 aura été dans chacun des grands pays industrialisés une année record en termes de faible inflation. Aux Etats-Unis, les hausses cumulées des prix à la consommation au cours des douze mois de l'année totalisent seulement 2,9 %; dans la Communauté européenne, elles atteignent 3,8 % : l'un et l'autre de ces résultats sont les meilleurs obtenus depuis six ans. En 1986, la chute de près de 50 % du prix du pétrole sur le premier semestre avait permis une forte réduction des hausses de prix : en décembre 1986, celles-ci se situaient à 1,1 % l'an aux Etats-Unis et 2,8 % dans la CEE (2,2 % en France).

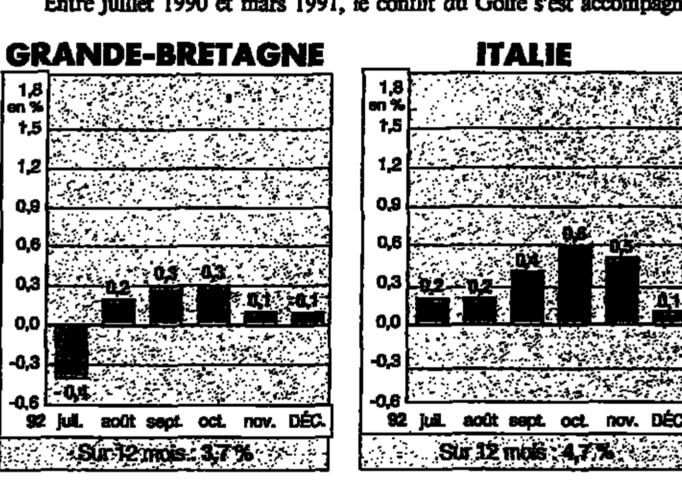
Puis, une fois les bénéfices de ce contre-choc pétrolier érodés, l'inflation avait progressivement retrouvé des niveaux plus élevés. L'activité trop longtemps soutenue réveillait des tensions sur l'appareil productif : les taux d'utilisation des capacités de production rejoignaient leurs plus hauts niveaux en 1988-1989, et le regain de créations d'emplois stimulait les salaires.

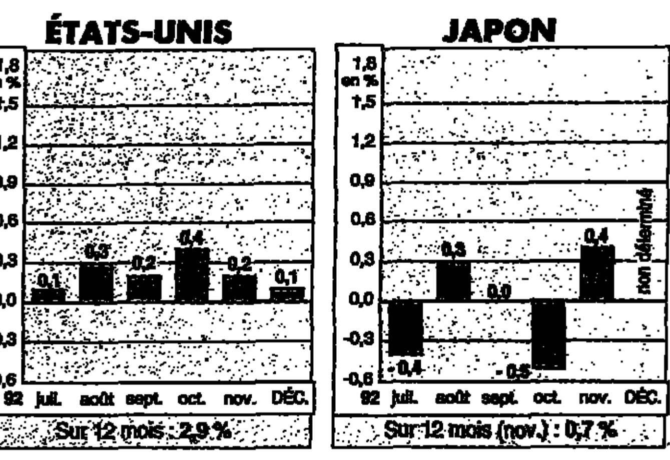
Entre juillet 1990 et mars 1991, le conflit du Golfe s'est accompagné d'une flambée des cours du pétrole, impliquant de nouveaux dérapages de prix. Au début de l'année 1991, l'inflation a atteint 5,7 % l'an aux Etats-Unis et en Europe (3,5 % en France et 2,8 % en Allemagne, mais 8,5 % en Grande-Bretagne et 6,5 % en Italie). Depuis la stabilité des cours du pétrole et la baisse de ceux des matières premières, dans un contexte de faiblesse du dollar, ont réduit l'inflation importée et allégé les coûts des entreprises.

En même temps, l'activité, médiocre, a limité les tensions sur les prix et les salaires. Sauf retournement brutal de l'environnement international, les résultats récents pourraient être durables dans la plupart des pays qui n'ont pas, comme la Grande-Bretagne et l'Italie, connu de fortes dévaluations de leur monnaie.









Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf Etats-Unis.

RÉGION • L'Asie du Sud

La scène agricole

NOUS voici en présence d'une masse de plus d'un milliard d'habitants. Malgré les progrès des réformes qui touchent surtout l'industrie et les services, on ne saurait oublier le monde rural. Environ 70 % de la population habitent hors des villes (et même plus au Bangladesh). L'agriculture assure dans les 30 % du PNB, 50 % de l'emploi au Pakistan, 63 % en Inde, plus encore au Bangladesh.

Ces trois pays ont réussi à éliminer, pour la première fois dans leur histoire, les risques de véritable famine, grâce aux progrès de l'agriculture, à des importations de grain et, à une politique de stockage assurant les réserves en cas de mauvaises moussons.

La révolution verte (nouvelles semences de blé et de riz, irrigation, engrais chimiques, pesticides) a permis au Pakistan et à l'Inde de supprimer le gros de leur déficit céréalier. Ces dernières années, l'Inde est devenue autonome, exportant même un peu. Le Pakistan avait fortement réduit son déficit en blé, tout en exportant un million de tonnes de riz par an. Seul le Bangladesh continue à souffrir d'un déficit alimentaire sensible. Le riz cultivé en saison sèche a fait une belle percée, grâce aux progrès de l'irrigation par motopompes.

Toutefois, les récoltes principales qui dépendent de la mousson (juin-octobre) n'avancent que très lentement. Trop de terres souffrent d'excès d'eau. L'extrême émiettement des exploitations, le manque d'épargne privée, les faiblesses de l'administration constituent d'autres points de freinage.

Après le dramatique cyclone de 1991, la nature s'est montrée généreuse en 1992, au point que le Bangladesh, grâce aux bonnes récoles de la mousson (60 % du total), pourrait réduire les importations de grain en 1993.

Le Pakistan a subi, dans le Sind, des pluies torrentielles en août. Le Pendjab, grenier du pays, a été ravagé par de très brutales inondations en septembre. Riz et coton ont passablement souffert. Comme la production du blé tend à plafonner depuis quelques années, les autorités augmentent les importations pour renflouer leurs stocks. Quant aux exportations de riz, elles risquent de baisser à la suite des inondations. Reste le coton : les progrès, spectaculaires de 1985 à 1991, ne devraient pas être remis en cause par les pertes de 1992.

En Inde, la mousson s'est finalement révélée meilleure que prévu. Néanmoins, depuis 1988, la production de céréales s'est tassée. Le gouvernement n'a pu remplir ses silos avec la production locale, ce qui l'a conduit à commander à l'étranger trois millions de tonnes de blé. En revanche, les exportations de riz basmati (haute qualité) ont des chances de passer de 0,3 à 1 million de tonnes (de 1991-1992 à 1992-1993).

Comment se présente l'avenir? Depuis les débuts de la révolution verte en 1966-1967, l'expansion s'est faite par paliers, avec des phases de plafonnement, comme celle d'aujourd'hui en Inde et au Pakistan, qu'il ne faut donc pas prendre trop au tragique.

Problème numéro un, l'eau, indispensable en milieu aride et en saison sèche, très nécessaire comme complément à la mousson en cas de pluies faibles ou mal réparties dans le temps. Le Pakistan est le plus avantagé avec les trois quarts des terres cultivées sous irrigation. Il bénéficie ainsi du plus formidable réseau du monde avec 63 000 kilomètres de canaux auxquels s'ajoutent plus d'un million de kilomètres de rigoles amenant l'eau dans les champs. Mis en place par les Britanniques, puis élargi par les Pakistanais, ce système hydraulique explique la prospérité du Pendjab.

Or, aujourd'hui, ces mêmes canaux constituent l'obstacle majeur à l'expansion agricole. Leur débit est trop faible pour pousser les rendements au-delà des normes actuelles (2 000-2 500 kg/ha de blé ou de riz). La moitié de l'eau se perd l'entretien est déficient et il faudrait de gros et coûteux investissements.

En Inde (33 % de terres irriguées), les systèmes de canaux sont victimes des mêmes défauts qu'au Pakistan. S'y ajoutent, dans les deux pays, le non-renouvellement des semences, des applications d'engrais chimiques et des traitements anti parasitaires pas toujours adéquats.

Aujourd'hui, dans les zones avancées du nord-ouest de l'Inde, les rendements de riz et de blé atteignent 2 500-3 500 kg/ha. Gagner une tonne supplémentaire exigera un système de production presque sans failles.

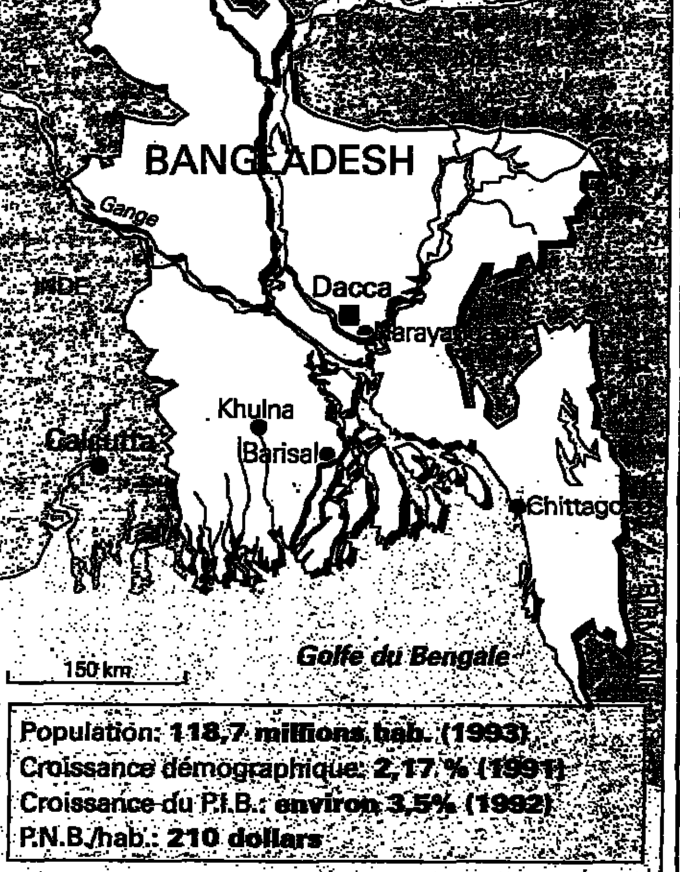
Les plaines de l'Est, elles, partent de si bas (800 à 1 000 kg/ha de riz) qu'elles pourraient doubler leurs rendements même avec une irrigation peu performante. Restent les zones péninsulaires du Deccan, les plateaux semi-arides où le milieu physique empêche toute révolution verte faute d'eau.

De son côté, le Bangladesh peut continuer à miser sur l'irrigation en saison sèche. Mais quand parviendra-t-il à maîtriser les inondations? Coûteuses études, querelles d'experts et rivalités entre bailleurs de fonds caractérisent le débat en cours à Dacca sur la canalisation des fleuves.

Dans les trois pays, deux faits majeurs apparaissent : les prochaines étapes s'annoncent plus difficiles que celles déjà franchies et le secteur agro-industriel a devant lui un avenir qui commence seulement à s'esquisser.

Ce mouvement d'ensemble, renforcé par les progrès des routes, des petites industries, des services, devrait contribuer à faire reculer la pauvreté, qui reste aiguë, surtout au Bangladesh et dans les régions de faible croissance en Inde.

Gilbert Etienne
Professeur aux instituts des hautes études internationales et du développement (Genève)



PAYS • Le Bangladesh

Espoirs

DES inondations qui peuvent recouvrir le tiers du pays, des typhons d'une exceptionnelle férocité, des densités de population qui dépassent souvent les 1000 habitants au kilomètre carré, une misère envahissante... Ces images du Bangladesh sont bien réelles, mais méritent d'être nuancées.

Malgré l'établissement d'un régime démocratique à la suite des élections de 1991, la scène politique reste marquée de turbulences. Les réformes économiques introduites sous le régime du président déchu Ershad se poursuivent dans un climat marqué d'incertitude. La privatisation d'une partie du secteur public s'est opérée dans de fâcheuses conditions. Ce qui reste du secteur d'Etat est soutenu à bout de bras par les banques qui n'arrivent plus à faire face à leurs pertes.

Le Bangladesh espère attirer les investisseurs privés étrangers pour compenser la faiblesse de l'épargne locale. Mais de fréquents changements en matière fiscale et douanière ont pour effet de fausser les calculs des multinationales, au point que certaines d'entre elles se sont retirées du pays. Enfin, nombre d'étrangers et de nationaux déplorent la corruption et la baisse du niveau de l'administration.

Pourtant, tout n'est pas négatif. Certaines entreprises étrangères sont satisfaites de leurs affaires. Elles constatent que, sur 118 millions d'habitants, 10 à 15 % disposent d'un revenu permettant de couvrir leurs besoins au-delà des biens les plus essentiels. C'est là une clientèle non négligeable. L'industrie du vêtement connaît un boom remarquable. Nous avons visité à Dacca un atelier fort bien aménagé où travaillent 400 employés, surtout des femmes. Le directeur et ses adjoints n'ont guère plus de vingt-cinq ans. Sous leurs dehors juvéniles, ils mènent leur affaire tambour battant, avec une précision (délais de livraison, qualité) qui satisfait pleinement leur clientèle occidentale.

Non moins typique est l'industrie des articles de cuir (sacs, chaussures) où d'entreprenants Bangladeshis passent des accords avec des sociétés portugaises et brésiliennes.

Sur le front agricole qui reste tout à fait dominant, le gouvernement a procédé à d'heureuses réformes en matière de déréglementation des prix, d'encouragements au secteur privé.

Nous avons rencontré à Dacca plusieurs grands commis qui maîtrisent leurs dossiers, poussent aux réformes, s'efforcent d'améliorer la collaboration avec l'étranger.

Enfin, cette année la mousson a été dans l'ensemble favorable, et l'on attend d'excellentes récoltes.

Ce n'est toutefois pas demain que le Bangladesh entrera dans le club des «dragons». Il constitue, en effet, le cas le plus difficile de l'Asie, compte tenu des calamités naturelles, de la surpopulation, du très faible degré de développement sous la domination britannique et d'une situation politique souvent troublée.

G. E.

SECTEUR • L'électroménager

Coup de froid

«*EN 1992, notre secteur industriel, comme la plupart des autres secteurs, a naturellement subi les effets de la baisse sévère et généralisée de la consommation. C'est vrai en France. C'est vrai aussi chez nos voisins européens.*» Le constat est de Richard Oswald, président du Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager (GIFAM). Et c'est vrai que les industriels européens n'ont eu, l'an dernier, aucune raison de pavoiser. Pays scandinaves et Grande-Bretagne ont été frappés de récession, l'Allemagne a dû affronter les lendemains difficiles de la réunification. «*Quant à l'Espagne,* constate, encore étonné Yves Peirotes, PDG d'Electrolux France, *son marché s'est littéralement effondré, aussitôt clos les Jeux olympiques de Barcelone. Une chute de 30 %, comme il m'a rarement été donné l'occasion d'en observer...*»

La surprise passée, le bilan se fait plus mesuré. «*Nous n'avons aucune raison de manifester un excès de morosité,* constate Richard Oswald. D'abord, parce que la baisse de 2 % en volume, l'an dernier, du marché français des produits «blancs» doit s'apprécier à la lumière de la forte croissance des dernières années passées (+35 % en volume depuis 1985) : les ménages français ont tout de même acheté 10 millions d'appareils pour une valeur de 22,1 milliards de francs. La consommation est donc restée élevée dans une conjoncture économique déprimée . Ensuite, parce que les industriels français ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu.

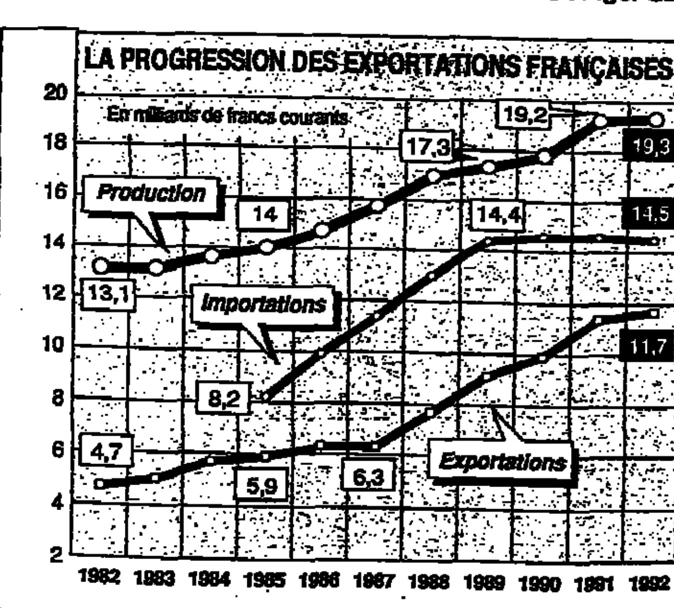
Si les importations (14,5 milliards de francs) ont fléchi de 1 %, les exportations, en revanche, ont continué à progresser, atteignant 11,7 milliards de francs (+3 %). Un rythme moins soutenu, il est vrai, que les années précédentes mais, comme le constate Richard Oswald, «*ce résultat est bon à prendre, puisqu'il ponctue une croissance ininterrompue de 95 % depuis sept ans*». Cette performance classe désormais la France derrière l'Italie, au deuxième rang des pays européens exportateurs d'électroménager, et contribue, année après année, à améliorer le taux de couverture de nos échanges (81 % l'an dernier, en progression de 3 points). 61 % de la production nationale sont vendus à l'étranger, principalement dans la Communauté européenne (qui prend les deux tiers des ventes). Avec 2,7 milliards de francs, l'Allemagne absorbe, à elle seule, le quart de nos exportations.

Honorables, ces résultats ont permis une nouvelle, mais très légère, augmentation de la production. Celle-ci a atteint, l'an dernier, le chiffre de 19,3 milliards de francs (+0,5 %), permettant une stabilisation des effectifs du secteur : 35 000 emplois directs, 18 000 chez les sous-traitants. Quand la France est confrontée, depuis des mois, à d'importantes vagues de licenciements, bien des secteurs industriels ne peuvent en dire autant.

La pression de la concurrence ne s'est pourtant pas ralentie, pesant sur les prix. «*En 1992,* souligne Richard Oswald, *on a enregistré, pour la première fois, une baisse en valeur absolue : – 0,4 %, à comparer aux 2 % de hausse de l'ensemble des biens et services.*» En six ans et en valeur relative, les prix des appareils ménagers ont baissé de 18,4 %. La compétition sur les prix, selon le président du GIFAM, «*induit nécessairement un resserrement des marges. Et il faut bien constater que, à quelques exceptions près, la rentabilité des entreprises s'est affaiblie*». Le remue-ménage des monnaies en septembre dernier n'a rien arrangé. Beaucoup d'industriels ont ainsi constaté une agressivité nouvelle des fabricants italiens...

Malgré cela, ils ne cèdent pas au pessimisme. «*De belles perspectives s'offrent à de nombreux produits encore peu présents dans les foyers*», note ainsi Richard Oswald : 18 % seulement des foyers français sont équipés d'un sèche-linge; deux sur trois n'ont pas de lave-vaisselle; le micro-ondes n'équipe que 38 % des cuisines. Parlerait-on un peu vite de la fin de la société de consommation?

Pierre-Angel Gay



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.

